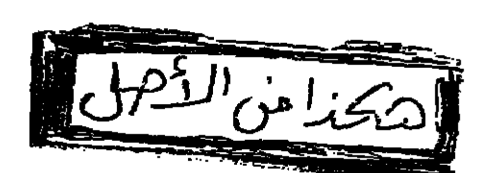


Temps libre : alerte à Pompéi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15188 – 7 F

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Retours d'Intifada

CERTAINS jours, les images venues du Proche-Orient semblent surgies d'un vieux film *qu'on aurait retrouvé*. Les scènes d'émeutes qui ont, une nouvelle fois, secoué Gaza, jeudi 25 novembre, chassent peu à peu le souvenir des spectacles d'allégresse qui avaient *salué la signature de l'accord* du 13 *septembre sur* l'autonomie. Depuis cette cérémonie historique, vingt-six Palestiniens et douze Israéliens sont morts lors d'attentats ou d'affrontements dans *les territoires occupés.*

Ces flambées de violence ne doivent pas surprendre. Au *Proche-Orient, comme ailleurs,* la *paix ne se décrète pas.* Elle s'apprend lentement à force de courage et de volonté. La haine et la colère y seront d'autant plus longues à s'estomper que, *des deux côtés, les adversaires du dénouement politique* en cours sont résolus à souffler sur les cendres de ce brasier mal éteint. Ils tentent d'exploiter les impatiences et *les inquiétudes* des deux *peuples en quête* de réconciliation.

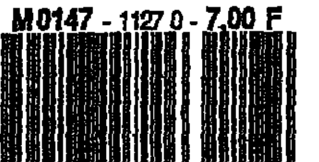
EN Cisjordanie et surtout à Gaza – leur bastion – la capacité de nuisance des groupes islamistes reste grande. Les *mouvements intégristes, qui font leur lit des frustrations* d'une population misérable, auront beau jeu de dénoncer la « trahison » de l'OLP aussi longtemps que les dividendes de la paix *ne seront pas* palpables.

Le réveil sporadique de l'Intifada va d'ailleurs de pair avec un déclin sensible de l'influence de la centrale palestinienne dans les territoires, dont témoigne, entre autres indices, le revers *qu'elle vient de subir lors des élections* à l'université de Bir Zeit. Côté israélien, les plus extrémistes des colons, rétifs à tout pouvoir palestinien et anxieux de *leur sort, sont tentés par la désobéissance civile.*

POUR les *négociateurs* israéliens et palestiniens, le temps presse. Selon le scénario auquel ils sont censés obéir, il leur reste moins de *trois semaines pour « boucler » les trois dossiers,* tenant à la « sécurité », qui font encore obstacle à la mise en œuvre de l'accord : le calendrier de *la* libération des *quelque* 11 000 *détenus* palestiniens, le contrôle des points de passage frontaliers, et – tout d'abord – les limites de la zone de *Jéricho qui bénéficiera de* l'autonomie. *En revanche*, les modalités du transfert de l'autorité civile devraient être plus faciles à élaborer.

L'échéance du 13 décembre sera-t-elle respectée ? « *Ce n'est pas une date sacrée* », observait, jeudi, Itzhak Rabin. Le premier ministre israélien préfère, à juste titre, bousculer un peu le calendrier plutôt que *conclure, en toute hâte,* un accord mal « ficelé » qui ne résisterait pas à l'épreuve du terrain. MM. Arafat et Rabin *devront peut-être se rencontrer à nouveau prochainement* pour forcer le cours de la négociation. La paix vaut bien quelques rendez-vous au plus haut niveau.

Lire page 3



M 0147 - 1127 0 - 7,00 F

Avec la prochaine mise sur le marché de l'UAP

Le gouvernement accélère les privatisations

Avant même la fin de la première vague de privatisations (BNP, Rhône-Poulenc, Banque Hervet et Elf-Aquitaine), le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a annoncé la suivante, vendredi 26 novembre, avec la prochaine mise sur le marché de l'Union des assurances de Paris (UAP). Fort du succès de la cession de Rhône-Poulenc, qui compte désormais 2,9 millions d'actionnaires individuels, le gouvernement accélère son programme. Les 40 milliards de francs de recettes attendues dans le budget 1993 ont été dépassés. L'Etat, en cédant le Crédit local de France, la Banque nationale de Paris et Rhône-Poulenc, a collecté 43 milliards de francs en sept mois qui s'ajoutent aux 110 milliards de l'emprunt Balladur. Les deux prochaines opérations (Elf-Aquitaine et l'UAP), début 1994, devraient rapporter plus de 70 milliards de francs.

Divine surprise

Il n'aura même pas fallu attendre un mois après la nomination de Jacques Friedmann à la tête de l'UAP (Union des assurances de Paris) pour qu'Edmond Alphandéry, *ministre de l'économie,* porté par les succès indéniables des privatisations de la BNP et de Rhône-Poulenc, annonce dans la foulée celle du premier assureur français. La cession de l'UAP n'est pas à proprement parler une surprise. Son annonce avant la fin de l'année 1993 en est une.

Elle se veut le reflet de l'accélération des privatisations et de la divine surprise du retour en masse des petits actionnaires – que l'on croyait perdus à tout jamais après la fin brutale des années « golden boys », de l'argent facile et de la Bourse casino. Mais le peuple des épargnants, oublié des *« trente glorieuses »* et miraculé des années 80, est resté fidèle à Edouard Balladur.

Il a permis au premier ministre, avec les 110 milliards de francs récoltés en juillet par l'emprunt qui porte son nom, les 2,8 millions d'actionnaires, en octobre, de la BNP et les 2,9 *millions*, en novembre, de Rhône-Poulenc de remporter ses succès les plus évidents en matière économique. Instruit par le krach d'octobre 1987, qui avait mis définitivement fin à la première vague de privatisations, du caractère changeant des marchés, le premier ministre a décidé de pousser encore les feux. Le programme de privatisation – qui se voulait à l'origine avant tout prudent – *prend de l'ampleur.*

Il pourrait permettre au gouvernement de *dégager* des ressources bien supérieures aux 55 milliards de francs inscrits dans le projet de budget pour 1994. A elles seules, les privatisations annoncées d'Elf-Aquitaine et de l'UAP représentent entre 70 et 80 milliards de recettes pour l'Etat. Des recettes d'autant plus certaines que l'emprunt Balladur, conçu à l'origine pour servir de relais aux privatisations, ne joue plus ce rôle. Compte tenu de ses avantages, notamment fiscaux, il est conservé précieusement par les épargnants et finalement très peu converti en actions de groupes privatisés.

Le gouvernement veut clairement profiter d'un contexte particulièrement favorable. Les marchés d'actions bénéficient un peu partout dans le monde de l'absence d'alternative de placement. Les taux à court et long terme baissent ou sont appellés à baisser, l'immobilier est encore bien malade, il ne reste que les actions... et les privatisations pour réaliser rapidement des plus-values appréciables. Les acheteurs d'actions BNP et Rhône-Poulenc ont été d'ailleurs particulièrement gâtés avec chaque fois, au lendemain des offres publiques, des gains instantanés supérieurs à 15 %. La politique des *« petits prix »*, en vogue dans les grandes surfaces, semble avoir fait des émules du côté de la commission de privatisation.

Pour ne pas casser cette belle mécanique, l'UAP présente de nombreux atouts et pourrait même passer devant Elf-Aquitaine. A *commencer* par un poids inférieur. La vente par l'Etat de sa participation de 53 % dans l'UAP représenterait entre 25 et 30 milliards de francs et celle d'Elf-Aquitaine entre 45 et 50 milliards.

ÉRIC LESER

Lire la suite page 22

Temps libre

En ville : la place Massillon, à Hyères, espace urbain latino-arabe, incertain mais typé ● Formes : comment choisir un *instrument – le piano – qui apporterait le moins de déceptions* possible ? ● Style : Les magasins du Printemps proposent un « Noël en Nouvelle-Angleterre » et une exposition consacrée à l'illustrateur américain Norman Rockwell ● Intérieur : les réfrigérateurs et la chronique de Claude Sarraute : « Froid devant ! » ● *Extérieur : l'archer et son double ou comment réconcilier le corps et l'esprit* ● *Rencontre : l'éditeur et graphiste Franco Maria* Ricci ● Table : l'heure des guides gourmands ● Jeux.

Lire pages I à XII

Dans l'attente d'une éventuelle extradition

Jacques Médecin a été arrêté en Uruguay

L'ancien maire de Nice, Jacques Médecin, qui a choisi l'exil en Uruguay depuis septembre 1990 à la suite de plusieurs procédures administratives et judiciaires, a été arrêté, jeudi 25 novembre, à Punta-del-Este et placé en détention à Maldonado. Le juge Homero Dacosta devait l'informer, vendredi 26 novembre, des charges retenues dans le mandat d'arrêt international lancé par le parquet de Nice et transmis par Interpol aux autorités de Montevideo. M. Médecin pourrait rester en détention en attendant que les autorités uruguayennes se prononcent, en l'absence de convention d'extradition.



Lire page 28

La mue de l'Opéra de Paris

Jacques Toubon, ministre de la culture, a annoncé, jeudi 25 novembre, une série de réformes radicales concernant l'Opéra de Paris. Chargé de mettre dès maintenant d'ores et déjà, en chantier la programmation des prochaines saisons, Hugues Gall, actuellement directeur de l'Opéra de Genève, sera à partir d'août 1995 seul maître à bord à la fois de Bastille et de Garnier, regroupés sous la dénomination d'*Opéra national de Paris* (ONP). *Le lyrique reviendra en partie à Garnier, et la danse pourra trouver* asile à Bastille. Davantage de places à prix moyens (200 F et 250 F) seront proposées, et davantage de spectacles présentés en matinée et durant les week-ends. Au total, 365 représentations par an sont prévues.

Lire page 18

La démesure d'Anthony Burgess

L'écrivain britannique est mort jeudi 25 novembre à Londres des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-seize ans

Travailler le matin à un roman, l'après-midi à un scénario, le soir à une symphonie ? *« Cela m'arrive »*, répondait Anthony Burgess, écrivain protéen et prolifique, qui sut traverser les siècles, les sociétés et les genres littéraires, et *qui* fit preuve à la fois d'une créativité et d'un mimétisme éblouissants. Il écrivit des centaines d'articles, des lettres aux journaux, des études sur le roman, des livres de critique et, parmi une quinzaine de biographies, une vie amoureuse de Shakespeare ; pourtant, *il* publia des romans en plus grand nombre encore – dont cinq en une seule année, après qu'on lui eut annoncé qu'il allait mourir d'un cancer. On ne compte pas *moins d'une* cinquantaine d'ouvrages en tout.

Il avait tout lu, dans tous les domaines, parlait sept langues, dont le russe et le malais, dessinait à *merveille ; il fut caricaturiste* et se spécialisa en linguistique avant de se consacrer à l'écriture. Grand amateur de musique – il jouait de l'orgue, du piano et de la harpe –, il fut aussi compositeur, signa trois symphonies, mit en musique *Ulysse* de Joyce. Devant une telle démesure, une telle prolixité, devant des dons si abondants et si divers, la *critique s'est interrogée* à bon droit. Qui était donc Burgess ? Un utilisateur rusé de la culture, un imitateur des plus grands écrivains, *qui simulait* avec *talent* l'art de Sterne, de Joyce et de Nabokov, ou un créateur dont il fallait reconnaître, malgré ses modèles évidents, l'originalité, voire le génie ? Le simulacre était-il chez lui un moyen ou une fin, ou les deux à la fois ?

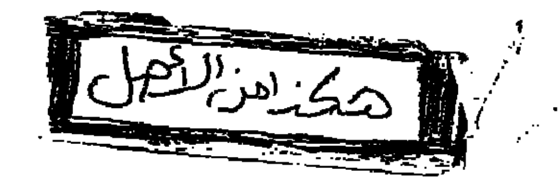
Bref, on se demandait ce qui l'emportait en lui de la tentation de créer ou de celle de parodier ; on l'accusa de s'essayer à tous les genres, voyant là le signe d'un esprit superficiel ; d'évidence, il travaillait trop vite ; tant de facilité était suspecte. Citant Joyce une nouvelle fois – *« Ne faites pas trop de plans à l'avance. Les bonnes choses viendront en travaillant »* –, Burgess racontait comment il se *mettait au travail sans attendre* « l'inspiration », écrivait du matin jusqu'au soir, douze heures par jour et sept jours par semaine, et revenait sur chaque paragraphe, sur chaque phrase, au moins une vingtaine de fois.

En Angleterre, où sa prodigieuse *vitalité était mal reçue, il se sentait* incompris, exilé. Il est vrai qu'il était un Anglais d'une espèce un peu particulière, un Anglais du Nord – il était né à Manchester le 25 février 1917 – pour moitié Irlandais, catholique de surcroît. Jusqu'en 1829, aucun catholique n'avait le droit d'aller à l'université ; ses parents furent donc, suivant ses propres termes, des *« amuseurs »*, des gens du spectacle, pas *même* des *artistes.*

CHRISTINE JORDIS

Lire la suite page 21

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

ARMÉNIENS

Cela s'appelle un génocide

Nous avons été consternés de découvrir, au milieu de l'entretien érudit et pertinent sur le fondamentalisme islamique que Bernard Lewis a accordé au *Monde* du 16 novembre, des jugements d'une teneur bien différente au sujet du génocide arménien de 1915.

Qualifier ces massacres de génocide, c'est-à-dire de politique délibérée de destruction d'une population, c'est, dit-il, la *« version arménienne de l'Histoire »*.

Bernard Lewis ne peut ignorer que, dès le 24 mai 1915, les gouvernements alliés, russe mais aussi français et britannique, ont fait savoir publiquement à la Sublime Porte qu'ils tiendraient pour personnellement responsables tous les membres du gouvernement ottoman et leurs agents impliqués dans ce *« crime de lèse-humanité »*. Que les diplomates allemands et autrichiens, alliés de la Turquie et présents sur les lieux, ainsi que les diplomates américains neutres, ont envoyé des dizaines de télégrammes dénonçant la *« campagne d'extermination »* menée par le gouvernement jeune-turc pour *« liquider définitivement »* la question arménienne, en se servant, déjà, de la guerre comme prétexte. Ceux-là mêmes qui ne veulent tenir compte que des documents turcs ne peuvent passer sous silence le procès mené en 1919 par le gouvernement libéral de Constantinople, qui a établi les responsabilités des ministres, du parti au pouvoir et des bandes d'assassins qu'ils avaient spécialement recrutés dans les prisons.

L'historien ne peut récuser les témoignages convergents des survivants, à qui on ne saurait dénier le droit de dire leur souffrance. Les preuves abondent aussi bien du massacre sur place d'une partie de la population que des multiples formes de tueries qui ont accompagné la déportation des autres. Les victimes ont été livrées à toutes les morts, sauf celle, que cite Bernard Lewis, par le froid puisque la déportation a eu lieu à la saison chaude.

Loin d'être limitée géographiquement, l'éradication de la présence arménienne s'est étendue à l'ouest jusqu'à Bursa, au sud jusqu'à Alep, à 800 kilomètres du front russe. Elle a été conduite par un gouvernement contre une partie de ses sujets, un groupe défini religieusement et ethniquement, et détruit comme tel. Ces actes caractérisent un génocide. Et c'est précisément parce qu'il est dangereux d'abuser du terme qu'il est important de reconnaître le génocide quand il ne fait pas de doute. C'est d'ailleurs l'entreprise de destruction des Arméniens de l'Empire ottoman qui a servi de référence aux juristes des années 30 alarmés par la montée du nazisme, comme le Polonais Lemkin, pour fixer le concept de génocide. Toute tentative de comparaison entre cette extermination planifiée et la guerre civile libanaise, où tout Etat avait disparu, est dénuée de fondement.

Nier les faits, effacer le crime, c'est à quoi s'emploient les gouvernements turcs depuis Mustafa Kemal. Qu'un savant de l'autorité de Bernard Lewis accrédite cette thèse officielle, qui réitère elle-même le mensonge des criminels d'hier, rien ne le justifie. Autant il est légitime de soutenir la laïcité contre l'intégrisme, autant il importe de ne pas dissimuler des responsabilités connues de tous. Le souhait de Bernard Lewis de voir la Turquie faire bientôt partie de l'Europe ne saurait en aucun cas justifier la trahison de la vérité et l'offense aux victimes. Au contraire.

LES SIGNATAIRES : *Bat Ye'Or, Esther Benbassa, Frank Chalk, Gérard Chaliand, André Chouraqui, Anaïd Donabedian, Jacques Ellul, Jean-Claude Favez, Jean-Pierre Faye, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay, Joseph Goy, Michel Kaplan, André Kaspi, Claude Lefort, David Littman, Jean-Pierre Mahé, Michel Marian, Richard Marienstras, Elise Marienstras, Albert Memmi, Juliette Minces, Claire Mouradian, Claude Mutafian, Georges Nataf, Anahid Terminassian, Yves Ternon, Paul Thibaud, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet.*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tous les autres accidents

La myopie de l'opinion publique et médiatique est affligeante : elle ne voit les morts quotidiens de la route que lorsqu'ils ont la bonne idée de mourir au même endroit.

Quinze morts et cinquante blessés à Mirambeau, c'est une catastrophe. Les dispersés de la veille, ceux de demain, les quinze autres du 10 novembre, n'ont aucune importance, on n'en parlera pas sinon sous la forme de statistiques annuelles.

Ce n'est pas sur les accidents spectaculaires qu'il faut réunir une commission, mais sur les millions de gestes quotidiens qui sont autant d'accidents potentiels. On les connaît, la commission est inutile ; seule l'omniprésence d'une police spécialisée circulante, visible et banalisée, peut dissuader les 42 % qui conduisent en permanence au-dessus des vitesses autorisées.

Il est urgent de basculer l'équilibre qui fait que la voiture qui stationne et gêne est CENT FOIS plus sanctionnée que la voiture qui circule et tue.

JACQUES COSTAGLIOLA
Versailles

FEMMES

Ni minoritaires ni inférieures

Je sors de mes gonds à la lecture de l'article d'Eliane Viennot dans *le Monde* du 19 novembre. Cet article, portant sur la non-représentation des femmes au Parlement, part d'un bon sentiment, mais contient des erreurs et des propositions inacceptables.

Sur la Déclaration universelle des droits de l'homme :

– Le terme « homme » est ici compris en tant que race. La déclaration ne parle pas d'homme par opposition à femme, mais d'homme par opposition à chien, chat, canard... les droits de l'homme comprennent donc les femmes.

– Remplacer l'expression « droits de l'homme » par les termes « droits humains » n'aurait ni sens, ni utilité ; car homme et humain ont la même racine latine (Homo,-inis : primate caractérisé par la station verticale...).

Sur une loi pour une parité hommes-femmes dans les assemblées :

– Cette méthode, bien qu'Eliane Viennot s'en défende, est une mesure d'instauration de quotas. Que penseront 250 hommes face à 250 femmes présentes par la grâce d'un quota et la foi d'un vote ? Seront-elles reconnues pour leurs compétences (dont je ne doute pas) ? Sûrement pas. Cela ne réussira qu'à faire naître une sorte d'exclusion des femmes et un mépris de leurs capacités.

– Les femmes ne sont pas une minorité opprimée. Il ne faut pas se comporter avec elles comme on l'a fait avec les étudiants noirs américains pour améliorer leur entrée à l'université. Là encore, ce comportement partait d'un très bon sentiment mais a eu des effets pervers dramatiques.

Bien entendu, quelque chose doit être fait pour que les femmes prennent plus de poids dans la vie politique, mais surtout pas sous une forme légale. Deux niveaux d'actions doivent être pris en compte : un changement dans l'éducation (là, les choses sont en très bonne voie) ; et un développement des crèches (et autres systèmes de garderie). Ce processus, en apparence plus simple, est bien moins avancé que le précédent.

Arrêtons de nous considérer comme une minorité inférieure pour laquelle il faudrait des lois spéciales, un ministère spécial, une journée spéciale...

ALICE CENET
Paris

BOSNIE

France, terre d'asile ?

Répondant à l'appel de l'association Equilibre, le 8 novembre 1992, nous avons recueilli Dragana Péric, sa fille Sanjica neuf ans, paralysée des deux jambes, ses fils Toni et Dragan. Nous espérions alors les mettre un peu à l'abri du drame bosniaque. Mais la guerre continuait, et le 26 décembre près de Travnik leur maison était incendiée. Le 30 décembre, à l'issue d'une fuite hasardeuse mais heureuse, nous recevions le mari de Dragana, le fils aîné et sa jeune compagne enceinte de six mois. Dès lors, une chaîne d'entraide et d'amitié a permis de les loger à Ganges, de les nourrir, de les vêtir, de les soigner, en un mot de les accueillir correctement. Désespérés par les violences interethniques qui détruisent leur pays, forts de leur connaissance de la France, où le père a travaillé de nombreuses années, de 1973 à 1988, où la famille a séjourné à deux reprises, Dragan naissant même à Arles, ils décident de demander l'asile politique début février.

Le 22 mars, grande joie pour tous : Dona vient au monde à la clinique de Ganges. Les deux garçons sont bien accueillis au collège, où ils donnent pleine satisfaction. Puis vint juillet, où l'OFPRA les convoque à Paris. Ils sont écoutés avec attention. Sont-ils entendus ? La réponse vient en septembre : c'est « non », leur cas n'est pas *« prévu par l'article A1 de la convention de Genève »*.

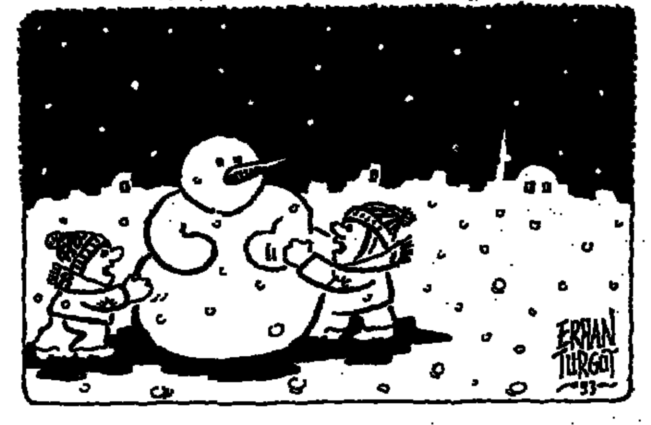
Pourtant, la famille Péric est bosniaque-croate de confession catholique, originaire de la région de Travnik, à feu et à sang depuis avril, où le conflit armé entre HVO croate et forces musulmanes gouvernementales ne cesse de contraindre à l'exode, à l'errance, des dizaines de milliers de civils. Plus encore, le plan Owen-Stoltenberg, base actuelle du projet de partition ethnique, inclut leur région dans la zone mulsumane, faisant d'eux d'ores et déjà de quasi-apatrides. Ils placent leur confiance dans la commission des recours. Si la réponse est encore non, ils devront vivre la précarité anxiogène de l'autorisation provisoire de séjour de six mois et la crainte d'une expulsion la paix revenue.

Le 10 novembre 1992, à propos de l'accueil à Lyon des réfugiés de Bosnie, *le Monde* titrait : « Dragan le cœur au chaud. ». C'est de Dragan Péric qu'il s'agissait.

B. BORY
M. VAN LOYEN
Monoblet (Gard)

TRAIT LIBRE







Bosnie 1993

UN LIVRE

L'enfant désiré

MALAISE DANS LA PROCRÉATION
de Marie-Magdeleine Chatel
Albin Michel, 186 p., 89 F.

En principe, tout est devenu très simple dans le domaine de la procréation. Pour ne pas avoir d'enfant, il suffit d'adopter une méthode contraceptive. Pour interrompre une grossesse, il est permis de recourir à l'avortement légal. Et, pour échapper à la stérilité, il est toujours possible de réclamer une insémination artificielle ou une fécondation *in vitro*.

Tout s'est compliqué, en réalité, comme l'explique de manière éloquente Marie-Magdeleine Chatel, psychanalyste, qui se fonde sur son expérience clinique en milieu hospitalier. La procréation a changé de nature : c'était un acte déterminé par le désir sexuel ; c'est devenu un acte volontaire, dont la responsabilité incombe essentiellement à la femme. Et, parallèlement, la procréation s'est médicalisée, bien que n'étant pas une maladie.

La psychanalyste a entendu trop de femmes au cours de ses consultations en hôpital pour prendre au mot leur « Je veux » ou « Je ne veux pas » faire un enfant. Entre la volonté déclarée et le désir que cette volonté recèle, il y a des liens subtils – et parfois un abîme.

La contraception, par exemple, n'est pas toujours aussi évidente qu'elle y paraît. Dans bien des cas, c'est *« une sorte de stérilisation temporaire »* permettant d'éviter de savoir ce que l'on veut exactement.

Aucune grossesse n'est un hasard, explique Marie-Magdeleine Chatel : l'enfant survient souvent à point nommé, au plus mauvais moment. On dirait même que certaines grossesses sont faites pour être supprimées. Les raisons invoquées alors pour demander une IVG sont parfaitement ambiguës. Il s'agit de discours fabriqués, rationalisant la décision d'avorter. Mais, de plus en plus, lorsque l'on consulte, ce n'est ni pour la contraception ni pour l'avortement, mais à propos d'infécondité. Marie-Magdeleine Chatel y voit une hantise, un véritable symptôme. Et on entre là dans la partie la plus troublante de son analyse.

Toute demande insistante d'enfant, affirme-t-elle, est abordée aujourd'hui de manière médicale. Des jeunes femmes infécondes sont traitées comme pathologiquement stériles. Et elles risquent de se trouver embarquées dans des aventures incroyables, conduisant parfois à la « fabrication » d'embryons congelés puis à des naissances multiples, alors qu'il suffisait peut-être de mieux les écouter.

Qui désire à tout prix un enfant ? demande la psychanalyste. La femme ou le médecin ? C'est l'offre qui finit par créer la demande. D'une médecine à la demande des femmes, on a glissé à une médecine à la demande des médecins.

Marie-Magdeleine Chatel a des mots très durs pour *« le lobby des procréations artificielles »*. En refermant son livre, on se dit qu'il est sans doute urgent de légiférer en la matière. Mais la question n'est plus seulement de savoir jusqu'où il ne faut pas aller trop loin : c'est une réflexion beaucoup plus profonde qui s'impose, sur le fait de donner la vie par un acte d'amour, si l'on ne veut pas livrer la procréation à une médecine qui avance sans capitaine, accélérant en permanence un mouvement qu'elle ne contrôle pas.

ROBERT SOLÉ

SANS-ABRI

La propriété et la vie

Une fois de plus la nouvelle de la mort de plusieurs sans-abri, au début d'un hiver rigoureux, nous arrache un cri de pitié, mais pas davantage. Je suis frappé de voir qu'on répond à l'urgence de la situation par des palliatifs, comme l'ouverture d'une station de métro désaffectée, la nuit, pour quelques jours, ou par des projets à trop long terme, comme la construction en masse de logements sociaux. Tout cela est dérisoire. Personne, même pas l'abbé Pierre, qui incarne à lui seul tout ce qu'il nous reste de conscience solidaire, n'ose proposer la seule solution qui serait à la mesure de la circonstance : la réquisition des milliers de logements vides, et d'abord ceux que leurs propriétaires, le plus souvent de riches sociétés multinationales, ont construits en trop grand nombre pour en faire des bureaux, et qu'ils préfèrent laisser inoccupés plutôt que de les louer à bas prix.

Cela condamne une civilisation. Ne sommes-nous pas maudits, nous chez qui la propriété est un droit plus sacré que la vie ? Et combien faudra-t-il encore de révolutions ou de résurrections pour que cela change ?

ROBERT BRÉCHON
Le Pecq (Yvelines)

INFORMATIQUE

Et si l'EDF parlait français ?

Consommateur dit « mensualisé » (c'est-à-dire payant sa consommation de gaz et d'électricité prévisible en dixièmes par prélèvement automatique), j'ai débouché le champagne en recevant le 20 octobre ma facture récapitulative annuelle : l'EDF-GDF m'annonçait un trop-perçu de 2 844,88 F, suite à un *« incident »* (?), somme qui devait être versée sur mon compte bancaire *« dans les meilleurs délais »*.

Quelle ne fut pas ma surprise quand, dans l'attente de ce remboursement, je m'aperçus que l'EDF-GDF avait prélevé le 2 novembre sur mon compte bancaire un onzième dixième (703 F) et en apprenant par téléphone (sur ma demande car personne n'avait pensé que cela pourrait m'intéresser) qu'un solde de 1457,88 F serait encore prélevé en décembre ce qui réduirait le remboursement effectif à 684,20 F.

D'accord, c'est mieux que rien... Et mon interlocuteur téléphonique, très patient je le reconnais, de m'expliquer qu'un programme informatique ne s'interrompait pas au doigt et à l'œil, et qu'il lui fallait aller jusqu'au bout de son erreur avant de la corriger ; ainsi l'EDF-GDF me prélevait d'une main ce qu'elle savait que je ne lui devais pas tout en me le remboursant de l'autre. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

D'accord, tout le monde, même l'EDF-GDF, a le droit de se tromper et le miracle informatique a ses limites. Mais ce qui est inadmissible c'est que nos administrations ne connaissent plus qu'un langage chiffré – voir les pages inintelligibles des comptes de l'EDF-GDF – alors qu'il suffirait de quelques lignes explicites écrites en bon français (sujet, verbe, compléments) pour informer l'usager.

MAURICE DELARUE
Paris

FOULARD ISLAMIQUE

La moitié de l'humanité

Dans cette « seconde affaire du voile », je suis frappée – exactement comme dans la première voici quelques années – par la façon unilatérale qu'ont le monde politique et les médias de poser le problème. Pas un seul instant n'est prononcé le mot « femme ». Il s'agit exclusivement d'une affaire « religieuse » qui se résume dans des conceptions plus ou moins libérales de la laïcité. Selon M. Chenière, les élèves voilées imposent *« l'expression outrancière de leur différence, l'expression visible de leur engagement radical »*. Je suis désolée mais ce qu'elles imposent avant tout – ou plutôt ce que leurs parents imposent en utilisant des adolescentes – c'est l'expression d'une conception de la femme, être inférieur, objet sexuel qui doit se cacher pour ne pas induire les hommes en tentation.

Quant au chef d'établissement qui – suivant en cela une coutume bien établie – compare le port du voile avec celui de la kipa, je pense qu'il se trompe : signe certes *« d'engagement »* et de *« différence »*, la kipa n'est pas un symbole de marquage d'une catégorie d'êtres humains comme inférieure. Les parents des porteurs de kipa – de croix – ne leur interdisent pas, que je sache, de pratiquer la gymnastique ou les sciences naturelles comme *« immoraux »* et nuisibles à de faibles cerveaux. Et je souhaite que ces enseignants qui luttent à juste titre contre le racisme n'oublient pas de dire à leurs élèves que l'infériorisation de la moitié de l'humanité est un racisme.

HÉLÈNE DELORGE
Paris

UNIVERSITÉS

Priorité aux actionnaires

Si j'ai bien compris les données du problème de l'enseignement supérieur, un complément de crédits de 2 à 4 milliards de francs aurait permis de poursuivre la dynamique engagée en faveur des universités et d'éviter les incompréhensions et les manifestations qui en ont résulté. Le ministre dit qu'il a été à la limite du possible dans l'environnement actuel.

Je pense qu'en limitant les cadeaux consentis aux acquéreurs de titres, hier, de la BNP, aujourd'hui de Rhône-Poulenc, la somme nécessaire aurait pu facilement être dégagée ; une marge plus stricte accordée aux actionnaires, dont les visées spéculatives ne peuvent être occultées, n'aurait pas, à mon avis, démenti leur attrait pour ces titres. Par ailleurs, le gouvernement aurait donné la preuve de la priorité qu'il dit afficher en faveur de l'enseignement supérieur.

L'avenir des jeunes à travers les moyens mis à la disposition des universités aurait dû prendre le pas sur un nouveau geste en faveur du capital. Un choix de société, en quelque sorte.

AUGUSTE CLÉMENT
Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROCHE-ORIENT

Après la mort du chef des commandos du mouvement Hamas

Flambée de violence dans la bande de Gaza

La mort d'Imad Akhel, chef de commandos du mouvement intégriste Hamas, a déclenché, jeudi 25 novembre à Gaza, une flambée de violence sans précédent depuis l'accord entre l'OLP et Israël. Plus de trente Palestiniens ont été blessés par les tirs des soldats israéliens et un Saoudien, d'origine palestinienne, a été tué.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Feu de paille ou résurrection de l'Intifada ? Ouvertement posée, depuis plusieurs jours, par les médias d'Israël et aussi dans les territoires occupés, la question hante plus que jamais les esprits depuis la flambée de violence qui a *embrasé les principales localités du* territoire de Gaza pendant presque toute la journée de jeudi 25 novembre. La mort d'Imad Akhel, chef des commandos armés du Hamas, tué la veille par une unité spéciale de l'armée israélienne, risque de coûter cher aux défenseurs du processus de paix engagé par Israël et l'OLP.

Grèves, manifestations, jets de pierres, insultes, tirs : le scénario *est connu et il est toujours le* même. Le deuil de trois jours décrété par le mouvement de la résistance islamique Hamas, dont se réclament les commandos Ezzedine *El Qassam, est totalement* observé dans tout le territoire de Gaza (huit cent mille habitants). A Bethléem, Hébron et Ramallah, en Cisjordanie, il y a eu des heurts avec l'armée et beaucoup de commerçants avaient également tiré leur rideau de fer, sans qu'on sache *très bien si c'était par prudence ou* en signe de deuil. Une chose est sûre, certaines cellules du Fatah de Yasser Arafat, signataire des accords de paix avec Israël et rival déclaré du Hamas qui, lui, s'y *oppose, ont demandé* à leurs sympathisants de respecter le deuil des intégristes et de suivre une grève commerciale.

A Gaza, et notamment dans le camp de réfugiés de Jabalya (soixante mille personnes), d'où était originaire Imad Akhel, la colère a paru plus violente qu'ailleurs. Après les funérailles symboliques de leur *«martyr»*, célébrées, dès le matin, par plus de cinq mille barbus, plusieurs centaines de jeunes se sont répandus dans les rues, brûlant des pneus, élevant des barricades et *cherchant le contact* avec les soldats israéliens. Comme aux jours les plus sanglants de l'Intifada, ces derniers, toujours dépourvus du matériel anti-émeute *traditionnel (matraque et bouclier)*, ont répondu aux pierres par des grenades lacrymogènes et aussi par des tirs à balles réelles. Résultat : aucun blessé dans la troupe, trente-*cinq chez les Palestiniens, dont* deux sont dans un état grave et un troisième mourant. Grièvement blessé à la tête par les tirs dirigés contre la voiture dans laquelle il se trouvait, Ahmed Abdallah Ahmed, un Palestinien porteur d'un passeport saoudien, venu à Gaza pour visiter ses proches, a succombé vendredi à ses blessures.

Grâce à des images filmées par un cameraman palestinien du réseau WTN, tous les téléspecta*teurs israéliens ont pu* voir jeudi soir qu'un autre Palestinien, Alaa El Némèr, âgé de vingt-cinq ans, n'avait rien fait qui puisse expliquer la balle que lui a logée dans la *tête* un soldat posté à 20 mètres. Mal abrité derrière un angle de rue, El Némèr, avec cinq ou six camarades, hurlait des insultes aux soldats. Pas d'arme, même pas une fronde, pas de jet de pierre. Un coup de feu a pourtant claqué et *un homme s'est écroulé. Une enquête militaire sera ouverte, certainement...*

NE TIREZ PAS!
JE SUIS UN SOLDAT ISRAÉLIEN

PAS DE CHANCE, JE SUIS UN COMBATTANT DU HAMAS...

PANCHO

Une autre serait peut-être nécessaire pour éclaircir les conditions exactes dans lesquelles Imad Akhel, le jeune chef des commandos Ezze*dine Al Qassam pour le nord de* Gaza, a été tué mercredi. Car contrairement à la première version fournie par des sources militaires *(le Monde* du 26 novembre), ce ne sont pas des gardes-frontières en uniforme qui l'ont tué, par hasard, à un barrage. Ce sont trois commandos des «unités spéciales», déguisés en Arabes, qui pistaient l'activiste le plus recherché des territoires. Responsable, selon l'armée, de la mort de onze soldats israé*liens – et non plus trois, – et de celle d'un colon juif et de quatre* «collaborateurs» palestiniens – «palmarès» assez rare, même parmi les plus durs activistes palestiniens –, Imad Akhel est mort au combat, *après un échange nourri* de coups de feu avec ses poursuivants.

Considéré comme un héros de légende dans la jeunesse palestinienne, l'intéressé avait accepté tout récemment de rencontrer un journaliste de l'agence Reuter. Rasé de près et ne portant même pas la moustache affectionnée par tant de jeunes Arabes, l'homme le plus recherché par les services israéliens avait raconté comment il avait plusieurs fois échappé aux poursuites *en se déguisant en colon juif*, kippa sur la tête et fusil d'assaut en bandoulière. Et puis, il avait demandé à son interlocuteur : *«Dites-moi, que peut faire Rabin contre un jeune homme qui a décidé de mourir?»*

Cette question laisse planer la *menace d'attentats-suicides* contre des objectifs israéliens. Quatre tentatives sérieuses ont eu lieu ce dernier mois, et toutes se sont traduites par la mort des «kamikazes» sans faire de dégâts importants chez l'ennemi. *«Notre vengeance sera terrible»*, a promis le «commandement militaire» d'Ezzedine Al Qassam dans un tract distribué jeudi à Gaza. *«Imad Akhel nous a appris que tuer des soldats est un culte qui nous rapproche de Dieu,* poursuivent les auteurs du tract. *Nous n'oublierons pas ses paroles.»* Prenant la menace au sérieux, le général Ehoud Barak, chef de l'état-major de l'armée, a invité tous ses hommes à redoubler de vigilance. *L'état* d'alerte a été décrété dans les rangs de la troupe, à Gaza, vendredi.

L'hypothèse *retenue* par l'armée est que, pour démontrer que la mort de leur chef n'a pas affecté leur capacité de frappe, les commandos du Hamas ne devraient pas tarder à faire parler la poudre. Itzhak Rabin lui-même l'a dit jeudi soir : *«S'il est vrai que la mort d'Akhel porte un coup très dur au Hamas, je ne pense pas que cela détruit sa capacité militaire.»* Fortes, selon les Israéliens, d'une *vingtaine* de combattants bien entraînés pour la seule Cisjordanie, et de quinze ou vingt hommes pour Gaza (vingt-huit selon des sources islamistes), ces unités intégristes sont à l'origine de la mort de la plupart des douze Israéliens tués dans les territoires occupés depuis l'accord du 13 septembre.

PATRICE CLAUDE

Lire également la chronique de Daniel Schneidermann, page 27.

ÉGYPTE

Le premier ministre a échappé à un attentat revendiqué par le Djihad

LE CAIRE

de notre correspondant

Le premier ministre égyptien, Atef Sedki, a échappé, jeudi 25 novembre, à un attentat à la bombe *dans la banlieue résidentielle* d'Héliopolis, au nord-est du Caire. M. Sedki et ses gardes du corps sont sortis indemnes de l'explosion, qui a *fait un mort et une vingtaine de* blessés, pour la plupart des écoliers. L'attentat a été revendiqué par une organisation extrémiste musulmane, El Djihad (la guerre sainte).

L'explosion a eu lieu en début d'après-midi, au moment où le cortège du premier ministre se trouvait à quelque deux cents mètres de la résidence de ce dernier. Les deux véhicules des gardes *du corps ont été* légèrement endommagés, mais la *Mercedes* blindée du premier ministre n'a pas été touchée par la bombe, composée, selon les experts, de plusieurs kilos d'explosifs et de bouts de *métal. Huit véhicules ont* pris feu et les vitres des immeubles, dans un rayon d'une cinquantaine de mètres, ont volé en éclats. L'engin étant placé dans *une voiture garée à proximité* d'une école de filles, c'est dans cet *établissement qu'une* adolescente de quinze ans a été tuée et une vingtaine d'autres élèves, leurs parents ou des passants ont été blessés. La panique qui s'est emparée des collégiennes a fait augmenter le *nombre des blessés. Deux* personnes, qui avaient sauté le mur de l'école pour y pénétrer, ont été arrêtées par la police. La voiture piégée, sans plaque *minéralogique*, était en stationnement depuis quatre jours et *l'explosion aurait été déclenchée* par un système de minuterie *ou par télécommande.*

L'attentat a *été* revendiqué par l'organisation extrémiste *musulmane* El Djihad qui, en octobre 1981, avait assassiné *le président Sadate puis* tué une centaine de policiers dans la ville d'Assiout en *Haute-Egypte*. Le communiqué, qui porte le numéro 8 pour l'année 1993, indique que l'attentat vise à venger les *«frères»* exécutés (18 extrémistes pendus) et ceux condamnés par les tribu*naux militaires* (38 condamnations à mort). El Djihad s'engage à *poursuivre sa lutte* contre le régime *«jusqu'à la libération de l'Egypte de l'occupation américano-juive»* et appelle les citoyens à se tenir à l'écart des lieux *«où se déroule le djihad contre le régime», ainsi* que les lieux fréquentés par les hauts responsables du pays.

L'organisation El Djihad, qui semblait affaiblie à la fin des années 80 à la suite de l'arrestation ou de la mort de la plupart de ses chefs, a intensifié ses opérations terroristes après *que le cheikh Omar* Abderrahmane – considéré comme le *guide spirituel de la mouvance* islamiste égyptienne – eut été impliqué dans l'attentat contre le World Trade Center à New-York en février dernier. Dans *les milieux des services* de sécurité égyptiens, on indique que les nouveaux chefs de l'organisation sont pour la plupart des volontaires, partis se battre contre les Soviétiques en Afghanistan et réfugiés aujour*d'hui au Pakistan, en Iran,* au Soudan et même aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suisse. La police a arrêté fin 1992 et début 1993 plus de *deux cents membres* de l'organisation extrémiste Talaé el Fatah (les *pionniers de* la Conquête), présentée comme la résurgence du Djihad. Au cours du plus grand procès d'extrémistes musulmans depuis l'assassinat du président Sadate, neuf intégristes ont été *condamnés à mort en septembre* et octobre par les tribunaux militaires et plus d'une centaine à des peines de prison.

«Pas de répit dans la lutte contre le terrorisme»

Dans une déclaration faite une heure après l'attentat, *M. Sedki a affirmé que le gouvernement «intensifiera sa lutte sans répit contre le terrorisme».* Le président Hosni Moubarak avait déjà pris un engagement *du même* genre à l'occasion du début de son troisième mandat, en octobre *dernier.*

Vendredi, tous les journaux égyptiens ont condamné l'at*tentat, à l'exception* du bihebdomadaire islamiste *El Chaab*, qui s'est *borné à rapporter* les faits qualifiés de *«grave escalade de la violence au Caire»*, sans autre commentaire. En revanche, le journal de l'opposition libérale, *El Wafd,* s'en est violemment pris aux extré*mistes musulmans*, soulignent que *«l'attentat visait bien davantage la sécurité et la stabilité de tous les Egyptiens que la personne du premier ministre».* Ce sentiment est largement partagé par l'opinion publique, hantée par la psychose de l'attentat et dont la *vie quotidienne devient* de plus en plus difficile, à cause du chômage et de la chute *des* revenus due à la crise du tourisme.

L'*attentat* de jeudi est le onzième du genre au Caire *depuis le mois de février*. Au total ce sont 27 personnes qui ont été tuées, dont 4 étrangers, et une centaine qui ont été blessées. C'est par ailleurs le second attentat à la bombe contre un membre du gouvernement. Le 18 août, le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, avait été blessé dans une explosion similaire. Le *20 avril, le ministre de l'information*, Safouat El Chérif, avait été *blessé à la main à la suite* d'un attentat à l'arme automatique.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

Vacance du pouvoir en Côte-d'Ivoire

Bien que l'état de santé du président soit un sujet tabou, la succession de Félix Houphouët-Boigny fait l'objet de spéculations et suscite l'inquiétude

YAMOUSSOUKRO

de notre envoyé spécial

Les grandes avenues rectilignes de la capitale politique de la Côte-d'Ivoire sont quasiment désertes. Autour de la basilique Notre-Dame-de-la-Paix, l'œuvre grandiose du président, des bull*dozers préparent* le terrain pour le futur hôpital de cette dernière grande «cathédrale» du vingtième siècle. Non loin de là, sur les rives du lac où somnolent les crocodiles sacrés, se dresse la résidence de marbre du chef de l'Etat.

Depuis une semaine, Félix Houphouët-Boigny, après six mois de traitement à l'étranger, est de retour parmi les siens, dans son village *natal* (*le Monde* daté 21-22 novembre). Le palais présidentiel est interdit à tous les visiteurs. Seuls les fidèles sont admis à pénétrer dans le «Saint des Saints», la chambre du président : ses médecins, bien entendu, son épouse, Thérèse, sa sœur aînée, «mamie» Faitai, son aide de camp, le colonel Touré, son dévoué chargé de mission, Abdoulaye Diallo, et son majordome, Loua.

L'état de santé du président est un sujet tabou. *Dans la tradition* baoulé, l'ethnie du chef de l'Etat, on ne parle pas de la maladie du chef, et encore moins de sa mort. C'est un blasphème ! Rares sont ceux qui dérogent à cette règle. *«Félix Houphouët-Boigny est toujours alité. Il ouvre les yeux et prononce quelques mots»*, se contentera de déclarer un dignitaire du parti au pouvoir.

A proximité du palais présidentiel, dans une modeste villa, le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié – le dauphin constitutionnel – reçoit les barons du régime qui défilent. L'incontournable chef de file de l'opposition, Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), a également fait le voyage de Yamoussoukro, lundi, et s'est entretenu avec M. Konan Bédié.

C'est là, à l'abri des regards indiscrets, loin des folles rumeurs abidjanaises, que se prépare l'«après Houphouët-Boigny», *dans une atmosphère qui rappelle* étrangement celle des cours royales de l'Afrique traditionnelle. La classe politique ivoirienne, toutes tendances confondues, n'en finit pas d'épiloguer sur le processus constitutionnel de succession.

Clivage ethnique et religieux

Au terme de l'article 11 de la Constitution, c'est le président de l'Assemblée nationale qui assure *les fonctions de président* de la République en cas de vacance du pouvoir, jusqu'à l'expiration du mandat en cours (*le Monde* du 21 octobre). *«Tout ce qui est en dehors de la Constitution équivaut à un coup d'Etat civil ou militaire»*, affirme un proche du dauphin constitutionnel, répliquant ainsi aux multiples critiques qui fusent de tous bords. *«Bédié représente la légalité républicaine»*, ajoute-t-il. Un argument balayé d'un revers de main par un farouche opposant au président de l'Assemblée nationale, qui parle de *«coup d'Etat ethnique»*. M. Konan Bédié est baoulé, comme le président.

La virulente polémique, sur fond de clivage ethnique et religieux, entre les partisans du président de l'Assemblée nationale et ceux du premier ministre, Alassane Ouattara, s'est traduite cette *semaine par une lettre ouverte* de sept députés du Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir) dénonçant *«le coup d'Etat constitutionnel d'Alassane Ouattara»*. C'est le communiqué du conseil des ministres du 17 novembre qui a provoqué la colère de ce groupe de députés : il mentionnait que le premier ministre assurait *«la suppléance du président de la République»*. Les auteurs de cette lettre rappellent dans les colonnes du *Réveil*, un hebdomadaire qui s'affiche résolument *«houphouëtiste»*, qu'*«une constitution ne s'interprète pas, elle s'applique»*. Citant une petite phrase du président, ils invitent les Ivoiriens *«à dormir les yeux ouverts, comme le crocodile»*.

A ces querelles de personnes au sein du parti au pouvoir s'ajoute un débat particulièrement vif sur le rôle de la Cour suprême, privée de son président depuis que ce dernier, éclaboussé par une affaire de chèques sans provision, a *démissionné. Cette institution* est chargée par la Constitution de constater la vacance du pouvoir. Dans ce contexte d'incertitude, les plus pessimistes redoutent une intrusion de l'armée ivoirienne – discrète depuis l'indépendance du pays – sur le devant de la scène.

Un «trio de choc»

L'éditorialiste de l'hebdomadaire indépendant *Notre temps* craint que *«cet imbroglio politico-constitutionnel fasse le lit d'un pouvoir militaire». Son* confrère du *Réveil*, brandit même la menace d'une guerre civile : *«Prenons garde à ne pas transformer ce beau pays en un second Libéria!»* Les plus optimistes caressent, eux, l'hypothèse d'un «trio de choc» à la tête de la Côte-d'Ivoire, composé de M. Bédié à la présidence, M. Ouattara au poste de premier ministre et M. Gbagbo sur un fauteuil de ministre d'Etat.

Sans en arriver là, le principe d'une participation de l'opposition à un gouvernement de transition ou de large union, dirigé ou non par l'actuel premier ministre, semble faire son chemin. Six par*tis de l'opposition*, à l'exception notable du principal, le Front populaire ivoirien (FPI), estiment que *«depuis cinq mois, la société ivoirienne connaît une situation de blocage, tant au niveau politique et institutionnel, qu'économique et social»*. Ces six partis réclament donc *«la formation d'un gouvernement de transition dans le cadre d'une concertation nationale»*.

Quant à Laurent Gbagbo, qui fait figure d'arbitre de cette épreuve de force entre les prétendants au pouvoir – et qui est à ce titre très courtisé –, il devrait faire connaître la position de son parti, le FPI, samedi, à l'issue d'une convention nationale extraordinaire. *«Pour éviter que le chaos s'installe après le départ de M. Houphouët-Boigny, il nous faut réfléchir... Le FPI ne veut rien entreprendre dans la précipitation»*, affirmait mercredi l'éditorialiste de *La Voie*, le quotidien du parti d'opposition.

JEAN-KARIM FALL

TCHAD : décès d'un ancien premier ministre. – Joseph Yodoyman, premier ministre du Tchad de mai 1992 à avril 1993, est décédé, lundi 22 novembre, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à l'âge de 43 ans. Malade depuis plusieurs mois, il avait été transporté d'urgence à Paris, trois jours plus tôt. Né en 1950 à Garoua (Nord-Cameroun), il était diplômé de l'Institut international d'administration publique de Paris. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA

Un mouroir à Luanda

LUANDA

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Dans le plus grand hôpital de la capitale angolaise, on soigne sans médicaments, on opère sans anesthésie, on mange sans couverts et on dort sans lit. Souvent aussi, on meurt, sans statistiques. Derrière ses murs rose bonbon, repeints à l'occasion de la visite du pape il y a dix-huit mois, l'hôpital Josina-Machel est un véritable concentré de la tragédie humaine de l'Angola, où fait rage ce que certains estiment être actuellement le conflit le plus meurtrier de la planète.

Outre les malades de la capitale, c'est là que convergent les blessés graves qui ont eu la chance d'être évacués de leurs provinces, échappant ainsi à une mort certaine. Plusieurs centaines de blessés venant de Kuito, une des villes martyres où 30 000 personnes ont trouvé la mort depuis janvier, sont attendus dans les jours qui viennent. Ils se retrouveront par terre, dans les couloirs, dans la cour, dans les recoins sordides de ce bâtiment vétuste.

Le directeur de l'hôpital, Pero Saldanha Magalhaes, essaie bravement de faire face à cette marée ininterrompue de misère humaine. Mais il avoue son découragement : *« Nous manquons de tout, de médicaments, de nourriture, de matelas, de draps, de pansements ; nous n'avons pas reçu de pain depuis des mois et il n'y a pas un verre, pas une cuillère, pas une assiette. »* Avec une capacité de 800 lits, l'hôpital abrite plus de 2 000 patients. Si les rues de Luanda sont encombrées de voitures, l'hôpital ne dispose même pas d'une ambulance.

Couché à même le sol, sur une méchante couverture souillée, Marcos Fuxi, trente-sept ans, se plaint de ne rien avoir mangé depuis 24 heures. Blessé aux jambes à Malanje par les soldats de l'UNITA, cet instituteur partage depuis deux semaines une salle sans fenêtre avec une vingtaine d'autres hommes, couverts de mouches, au milieu de pansements ensanglantés, dans une odeur nauséabonde.

Depuis la reprise des hostilités entre les forces gouvernementales et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), il y a un an, plus d'Angolais ont trouvé la mort que durant les seize années de guerre civile qui ont suivi l'indépendance.

MARIE SANZ

NIGÉRIA

Le général Abacha a formé un gouvernement avec des personnalités des partis dissous

Le nouveau chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, a rallié des partisans de Moshood Abiola et divers représentants des forces sociales au sein du Conseil ministériel fédéral, nommé jeudi 25 novembre, qui sera chargé d'administrer le pays sous l'autorité du Conseil provisoire de gouvernement, instance suprême du pouvoir (*le Monde* du 25 novembre).

Des membres éminents des deux principaux partis dissous, d'anciens gouverneurs militaires ou civils, et des ministres de l'ancienne et de la nouvelle génération font partie de ce gouvernement de trente-deux membres. Les nominations les plus remarquables sont celles de sympathisants, voire de fermes partisans, de Moshood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel annulé en juin : le docteur Iyorchia Ayu, ancien président du Sénat, Alhaji Abubakar Rimi, ancien gouverneur civil de Kano (1979-1983), Alhaji Lateef Jakande, ancien gouverneur civil de l'Etat de Lagos (1979-1983), le professeur Jerry Gana, ministre de l'agriculture dans le gouvernement intérimaire dissous, Ebenezer Babatope, ancien sénateur connu pour son opposition au régime militaire, et Mme Mobolaji Osomo, ancien administrateur dans l'Etat d'Ondo.

S'adressant à la presse mercredi, peu après avoir prêté serment en tant que ministre des affaires étrangères, Baba Kingibe, ancien colistier de M. Abiola, a affirmé qu'il s'en tenait toujours au verdict du 12 juin et qu'il avait reçu des assurances du chef de l'Etat et de ses collègues concernant leur *« engagement »* à reprendre le processus démocratique *« le plus vite possible »*.

Des affrontements sanglants entre étudiants, qui ont fait deux morts et une cinquantaine de blessés mardi à Ibadan, dans le sud-ouest de la fédération, illustrent cependant le désarroi d'une partie de la jeunesse, qui a vu son espoir d'un retour à la démocratie anéanti en l'espace de quelques jours. Les heurts ont éclaté lorsque des étudiants ont voulu obliger leurs collègues polytechniciens à se joindre à eux dans une manifestation contre le régime militaire. – *(AFP.)*

BURUNDI

Les funérailles du président assassiné sont ajournées

Prévues pour le 29 novembre, les funérailles du président Melchior Ndadaye, assassiné lors de la tentative de putsch du 21 octobre, ont été reportées au 6 décembre, en raison notamment de l'insécurité persistant dans le pays.

Plusieurs personnes ont été tuées par balles dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 novembre, dans la banlieue de la capitale, a-t-on précisé de source gouvernementale. En province, le gouverneur de Kirundo a été tué mercredi. Selon un délégué du Programme alimentaire mondial (PAM) qui vient de sillonner le pays, des maisons sont encore incendiées et de plus en plus de personnes déplacées arrivent dans des camps à la recherche de sécurité et de nourriture.

A Genève, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué, jeudi, que plus de cent Burundais meurent chaque jour dans les camps où ils se sont réfugiés, au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre, en raison des effets combinés des épidémies et de la malnutrition. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : états généraux des « patriotes républicains ». – Un peu plus de deux mille personnes – *quelque cinq mille étaient* attendues – ont participé, jeudi 25 novembre, à Alger, aux « Etats généraux des patriotes républicains », organisés à l'initiative du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), présidé par M. Saïd Sadi. Revendiquant la filiation de son mouvement avec *« le FLN originel »* et fustigeant *« ceux qui en ont confisqué le sigle »*, M. Sadi, a appelé à *« réhabiliter »* un *« islam convivial, fraternel et rassembleur »* et à le protéger *« des perversions qui le menacent »*. Il s'est déclaré opposé à toute discussion entre le pouvoir et les islamistes. – *(Corresp.)*

MOZAMBIQUE : des émeutes ont fait au moins un mort à Maputo. – Selon des sources hospitalières, une personne a été tuée et 55 blessées au cours d'émeutes qui ont éclaté, mercredi 24 novembre à Maputo, après le doublement du prix des taxis collectifs. D'autres sources font état de deux morts dans l'une des banlieues où la police est intervenue contre la foule en colère, qui avait incendié des véhicules, pillé des magasins et dressé des barricades. D'autre part, deux « casques bleus » italiens ont été tués, jeudi, au Mozambique, dans un accident d'hélicoptère, a-t-on appris à Rome. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

PÉROU

Les attentats du Sentier lumineux se poursuivent malgré le retournement spectaculaire de son chef

LIMA

de notre correspondante

Abimaël Guzman, alias « le président Gonzalo », qui se présentait comme le *« phare de la révolution mondiale »*, écrit beaucoup ces temps-ci. Il a adressé une série de lettres au président Fujimori, du pénitencier dans lequel il purge une peine de prison à vie. Arrêté le 12 septembre 1992, l'impitoyable émule de Pol-Pot donne l'impression d'avoir capitulé. Il sollicite du chef de l'Etat un *« accord de paix »*. C'est un curieux retournement de situation pour le responsable de la mort de vingt-trois mille Péruviens, en treize ans de lutte armée. *« Plus de trente-cinq mille »*, se vante le Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux (PCP-SL) qui avait programmé *« un fleuve de sang »*.

La première lettre de Guzman a été lue par le chef de l'Etat, le 1er octobre, devant l'assemblée générale des Nations unies. La deuxième missive, diffusée quinze jours plus tard à Lima, fait un panégyrique de la politique antiterroriste et de la politique économique ultralibérale du régime. La troisième n'a pas été rendue publique : M. Fujimori exigeait de Guzman un message de reddition adressé à ses troupes, message qu'il n'a pu obtenir.

La diffusion de ces lettres a eu lieu au moment où la campagne électorale pour le référendum constitutionnel battait son plein. Le gouvernement a utilisé le slogan : *« Si vous êtes contre le terrorisme, dites oui. »* Volontairement ou non, Guzman, exhibé comme un trophée, est devenu le plus zélé des militants, faisant de la propagande pour le « oui ». Depuis le référendum, il a disparu de la scène, après l'avoir accaparée pendant un mois et demi.

Une conversion contestée

Qu'a-t-il obtenu en échange de sa reddition ? Tout d'abord un espace politique. Après son exhibition devant la presse l'année dernière, enfermé dans une cage et affublé d'un ridicule pyjama de bagnard, *« l'ex-ennemi numéro un »* est apparu cette fois aux côtés de sa compagne, Elena Iparaguirre, la « camarade Myriam », arborant un impeccable uniforme vert olive. De « délinquant terroriste », il se convertissait ainsi en chef guérillero. Pour la seconde lettre, le couple était même endimanché, elle en directrice d'école très collet monté, lui, en professeur d'université. Pour l'occasion, le président Fujimori qui, en juillet dernier, avait déclaré qu'il n'hésiterait pas à exécuter Guzman s'il se trouvait en face de lui et armé d'un pistolet, a accepté que la pétition soit signée *« président Gonzalo »*. D'où une reconnaissance tacite de Guzman comme interlocuteur. Le président Fujimori a même, pour l'anniversaire de « Myriam », envoyé au couple un gâteau, un cadeau d'artisanat, et autorisé une rencontre intime...

On spécule beaucoup au Pérou sur le repentir subit d'Abimaël Guzman. N'a-t-il pas pu résister à l'isolement total, à l'absence de lecture, de musique, de conversations, d'alcool et de cigarettes ? Le lavage de cerveau exécuté par l'ex-capitaine Vladimiro Montesinos, éminence grise du service de renseignements et principal conseiller du chef de l'Etat, a-t-il été tellement efficace que, en moins d'un an, il soit arrivé à « domestiquer » l'ennemi numéro un du pays ?

Les informations colportées par les milieux officiels ne sont pas toujours convaincantes : en un an, six cents « délinquants terroristes » auraient été tués, près d'un millier se seraient repentis et deux mille auraient été arrêtés. Si de source officielle, ils n'étaient pas plus de deux mille en 1992, le compte n'est pas bon. *« Ou bien les sentiéristes étaient beaucoup plus nombreux, ou le nombre d'innocents emprisonnés est très important »*, affirme Carlos Tapia, un sociologue expert en sentiérisme.

Beaucoup contestent l'authenticité des lettres d'Abimaël Guzman. C'est l'opinion entre autres de la majorité des femmes sentiéristes emprisonnées dans le fortin de Santa-Monica de la capitale. Pour les prisonnières les plus radicales, l'affaire des lettres n'est qu'un *« bobard »* ou alors le « président Gonzalo » était drogué. *« Treize ans de lutte armée pour craquer après un an de prison est impossible »*, commentent-elles.

Dans la capitale comme en province, les attaques du Sentier lumineux ont toujours lieu, à un rythme moins soutenu toutefois. Selon l'institution de défense des droits de l'homme, Perupaz, il y a eu en moyenne neuf assassinats par jour l'an passé contre cinq cette année et cent quarante-deux attentats en septembre 1992 contre quatre-vingt-douze en 1993. Néanmoins, des attentats d'envergure utilisant des voitures piégées se poursuivent, visant par exemple l'ambassade des Etats-Unis, le ministère des affaires étrangères ou des hôtels cinq étoiles, tandis qu'ont toujours lieu des dynamitages de pylônes de câbles à haute tension.

Ces actes peuvent être interprétés comme le signe de la perte d'autorité de Guzman sur les chefs qui l'ont remplacé après son arrestation. M. Fujimori a certainement gagné plusieurs points dans sa lutte contre le Sentier lumineux, mais de là à déclarer que ce dernier sera éliminé avant 1995, il y a un pas. La coordination des récents attentats démontre en tout cas que le Sentier a su se doter d'un nouveau comité central en décembre dernier.

NICOLE BONNET

L'asphyxie d'un hôpital de Rio

Les détournements de fonds au Brésil portent aussi atteinte au système de soins

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

José Sapienza est chirurgien. Il est l'un des chefs de service de l'hôpital de La Posse, situé dans la banlieue nord de Rio-de-Janeiro, à une cinquantaine de kilomètres du centre-ville. En ce banal jour de semaine, il est arrivé, comme à son habitude, vers 9 heures du matin. *« J'ai ouvert l'air conditionné, vérifié le fonctionnement de mes appareils, et j'ai lu les journaux... Depuis un an, je ne fais plus que du gardiennage. »* Son confrère Oswaldo Normandinha Filho a eu une journée plus agitée : *« J'ai accueilli trois personnes en consultation et j'ai passé la moitié de la matinée à arpenter l'hôpital pour trouver une aiguille qui me permette de faire une ponction bénigne. »*

Curieux emploi du temps pour des médecins d'un hôpital d'une capacité de quatre cents lits, doté d'un équipement moderne. L'établissement a été inauguré il y a tout juste dix ans, il est le seul de cette taille dans la Baixada Fluminense, immense bidonville de la banlieue de Rio. *« La raison de ce chaos est simple,* explique le directeur, Thales Cardoso de Mallos, *l'argent qui doit servir à faire fonctionner l'hôpital n'arrive pas jusqu'à nous. »* Marco Aurélio, le secrétaire à la santé de Nova Iguaçu, entité administrative dont dépend l'établissement, est encore plus explicite : *« Ce qui se passe dans cet hôpital est un exemple concret des effets de la corruption, évoquée chaque jour par la commission d'enquête parlementaire récemment formée sur le sujet. »*

Cette commission examine le cas d'une trentaine de parlementaires accusés de détournement de fonds équivalant à des millions de dollars. Pendant ce temps, des subventions allouées pour la construction d'hôpitaux n'aboutissent qu'à l'achat de terrains vagues et l'hôpital de la Posse se meurt. *« En raison du manque de ressources financières, nous avons d'abord débranché l'appareil produisant l'air conditionné, puis le réseau d'oxygène et ensuite les stocks réfrigérés,* raconte le directeur.

Vols de lits

Au mois de septembre 1992, le conseil médical d'éthique a recommandé la fermeture de l'établissement devant les risques que représentait la poursuite de nos activités dans ces conditions. »

Les quelque quatre cents médecins attachés à l'hôpital, payés directement par le ministère fédéral de la santé, ne viennent plus que pour signer leur feuille de présence ou, au mieux, pour faire du gardiennage. Les différents services ont été fermés les uns après les autres. Les appareils du service de soins intensifs sont recouverts de bâches, tout comme les couveuses de la pédiatrie.

Les salles de soins sont malgré tout surveillées pour éviter des pillages qui restent fréquents. *« Il nous arrive même de voir disparaître des berceaux ou des lits »*, dit un médecin. Car, de nuit, l'hôpital désert est une cible tentante, simplement placée sous la vigilance de quelques gardes.

Il ne subsiste aujourd'hui qu'une simple consultation de jour. *« Dans ce cas, le médecin n'a besoin que d'un stylo et d'un carnet d'ordonnances »*, précise Thales Cardoso de Mallos . *« Notre service de radiographie est lui-aussi paralysé,* dit Fernando Revorado. *Il ne nous reste en tout et pour tout que deux cents pellicules petit format, qui ne conviennent que pour des enfants. Jusqu'à la semaine dernière, nous avions encore quelques pellicules pouvant convenir à des adultes petits et minces, mais c'est fini. »*

Que font les milliers de patients qui se présentaient auparavant chaque jour à La Posse ? *« Beaucoup d'entre eux vont au cimetière »*, assure, amer, le directeur. Selon lui, le taux de mortalité de la région a augmenté dans des proportions considérables. Les plus chanceux sont dirigés vers les hôpitaux de Rio-de-Janeiro, qui demandent de limiter ces transferts. *« Les établissements de la capitale de l'Etat sont complètement débordés par cet afflux de malades en provenance de la Baixada »*, précise le secrétaire à la santé de Nova Iguaçu.

Un petit espoir

Plusieurs ministres de la santé ont annoncé le versement rapide de crédits pour la réouverture de La Posse. *« Ce n'était, jusqu'à la fin octobre, que des mots,* dit le directeur. *Aujourd'hui, nous avons un petit espoir après la signature d'une convention avec l'Etat fédéral pour un montant de 1 million de dollars. Mais, comme toujours, cet argent promis ne sera – éventuellement – versé qu'en plusieurs fois et sur une période de cinq mois. »* Car l'inflation, qui est avec la corruption l'autre plaie du Brésil, ronge, au rythme de 35 % par mois, les crédits fédéraux. Sans réajustement, cette subvention n'équivaudra, au bout du compte, qu'au quart de son montant initial : *« Juste de quoi nous permettre de maintenir en l'état ce qui n'est plus qu'un hôpital fantôme »*, commente Thales Cardoso.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ANTILLES NÉERLANDAISES : *démission du gouvernement.* – Le premier ministre des Antilles néerlandaises, Maria Liberia, a présenté, jeudi 25 novembre, la démission de son gouvernement, a indiqué l'agence néerlandaise de presse ANP. Le gouvernement de Mme Liberia ne dispose plus de la majorité depuis que le parti de l'île de Bonaire (Union patriotique de Bonaire) lui a retiré son soutien. Les Antilles néerlandaises sont constituées d'Aruba, qui jouit d'un statut spécial, et de cinq autres îles : Curaçao, Bonaire, Saint-Eustache, Saba et Saint-Martin, cette dernière île appartenant pour moitié à la France. – *(AFP.)*

CHILI : *le mausolée de la famille Pinochet endommagé par un attentat.* – Le mausolée de la famille du général Augusto Pinochet, chef de l'armée de terre chilienne, situé dans le cimetière de Santiago, a été endommagé, dans la soirée du mercredi 24 novembre, par une bombe à retardement, a indiqué la police. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a été commis la veille du 78e anniversaire du général, qui a dirigé le pays de 1973 à 1990, après le coup d'Etat contre le président Salvador Allende. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – Dans la page « Point » sur la drogue en Amérique latine publiée dans *le Monde* du 26 novembre, une erreur s'est glissée dans le dernier paragraphe de l'article consacré au Chili. Ignacio Gonzalez, auteur du livre *l'Envoyé de Medellin* est journaliste et non pas général.

ASIE

La lente renaissance de l'Etat afghan

Le pays recommence à exister autour du président Rabbani, du général Massoud et d'une coalition hostile aux islamistes du Hezb

KABOUL

de notre envoyé spécial

Quelque chose qui ressemble à l'amorce d'un nouvel État afghan recommence à exister. Cette nouveauté est incarnée de façon un peu plus assurée désormais par le président Rabbani, que l'on peut rencontrer en son palais de Kaboul (*le Monde* du 12 novembre) ou, souvent, voir à la télévision. Il est aussi présent en effigie dans les édifices publics de la moitié nord de Kaboul, dans le bureau de «l'émir» d'Hérat, Ismaïl Khan, ou sur la porte d'arrivée de l'aérodrome de Mazar, fief du chef des milices ouzbèkes du nord, le général Dostom, et même au tunnel du Salang, tenu par les troupes du général Momen, officier de l'ancien régime communiste, aujourd'hui homme de liaison entre «le nord» et le pouvoir de Kaboul.



Nul optimisme excessif n'est permis, mais une ambiance nouvelle permet de tempérer l'impression qui prévalait au premier semestre de 1993 : celle d'un pays qui n'était plus qu'une *manière de parler, un agglomérat* de pouvoirs disparates ne tenant plus ensemble que parce que les Etats voisins étaient encore plus effrayés par l'idée de toucher à l'Afghanistan que désireux d'en croquer leur part.

Les éléments nouveaux sont la relative sécurité qui règne depuis quelques mois dans la partie nord de la capitale, où vit désormais la majorité des Kaboulis, et l'assurance donnée au «centre» par les plus importants chefs de guerre afghans qu'ils se réfèrent à lui. C'est le cas, il nous l'a confirmé, d'Ismaïl Khan, à Hérat, dont la zone d'influence couvre une demi-douzaine de provinces (*outre la sienne* : Badghis, au nord, Farah, Nimroz, et Helmend, au sud, et, de façon moins assurée, Ghor, à l'est). C'est aussi le cas, depuis le printemps, du général Dostom, dont la main s'étend sur les provinces de Faryab, Jowzjan (son fief), Saripul, Balkh, Samangan, et Baghlan (*via* son allié, le chef ismaïlien Sayyed Jaffar Khan).

Le cœur du pouvoir présidentiel est aujourd'hui constitué par les terres tenues par Ahmed Shah Massoud, ancien ministre de la défense redevenu, nous dit-il, «*simple citoyen*», et qui est, en fait, le connétable de cet autre Tadjik qu'est le chef de son parti (le Jamiat), M. Rabbani. Il s'agit d'une zone assez continue, qui va des trois hautes collines séparant le sud du nord de Kaboul, jusqu'au Badakhshan, à la frontière du Tadjikistan, en passant par la riche plaine de la Shamali, au nord de la capitale, une partie de la province de Parwan, le Kapisa, et le Takhar, fief personnel du général Massoud.

Encore faut-il voir que des poches ennemies, du Hezb pour l'essentiel, trouent ce territoire, y compris dans la Shamali ; que maints commandants «jamiatis» n'obéissent pas le doigt sur la couture du treillis aux ordres de Massoud, notamment lorsqu'il s'agit d'aller faire le coup de feu au Tadjikistan ; enfin, le banditisme et des exactions diverses restent pratiqués ici et là, au long des routes notamment.

Le centre du pays (Bamyan, Ghor, Oruzgan et des parties d'autres provinces) est le fief du Wahdat, l'alliance des Hazaras chiites. Bien peu est connu sur cette région, si isolée que l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG) la touchent à peine, et où les conditions de vie (alimentation, santé) sont réputées les plus difficiles du pays. A Kaboul, leur autre fief, les chiites se sont durement heurtés, à partir de décembre dernier, aux troupes du général Massoud, avec qui ils avaient vécu en bonne intelligence après la victoire des islamistes en avril 1992.

Ce n'était pas là une histoire nouvelle : Kaboul a toujours méprisé les chiites et les a tenus à l'écart, et ce jusqu'à l'arrivée de l'ex-président communiste Najibullah. Cette fois, ils réclament au moins 25 % de tous les postes publics – et ce alors que leur chef, Abdul Ali Mazari, reconnaît devant nous, dans son QG du sud de Kaboul, que «*nul n'a de statistiques fiables sur la population du pays*» (1). Une telle exigence est apparue si exorbitante à Massoud qu'elle a justifié une violente rupture. Il existe, pourtant, à présent, des indices d'une relative amélioration des relations.

La «ceinture pachtoune»

La vraie préoccupation du pouvoir «présidentiel», en ce moment, c'est la «ceinture pachtoune» qui s'étend au sud-est du pays, de Kandahar jusqu'au nord de Jelalabad. Là, le pouvoir est atomisé entre des tribus organisées d'ancienne date en trois confédérations rivales. Les Pachtounes ont hésité, ces dix-huit derniers mois, entre deux attitudes : le repli boudeur (*«on s'assoit et l'on écoute pousser ses os en attendant que le pouvoir tadjik s'effondre»*, selon le mot d'un observateur étranger repris d'un proverbe afghan) ou le combat contre les «jamiatis» de M. Rabbani.

Cette dernière attitude est celle de Gulbuddin Hekmatyar, rencontré en son fief de Charasyab, à 25 kilomètres au sud de Kaboul, en sa double qualité de chef des intégristes et, depuis cinq mois, de premier ministre théorique d'un gouvernement associant en principe tous les partis. L'abstention avait longtemps été l'attitude la plus répandue, officiellement présentée comme de «*neutralité*» entre les deux factions (Hezb et Jamiat) qui se battent pour la maîtrise de Kaboul.

Aujourd'hui impressionnés, sans doute, par les succès, militaires et politiques, remportés ces derniers mois par le très méthodique Ahmed Shah Massoud, les Pachtounes semblent reconnaître l'émergence d'un nouveau pouvoir qui n'est plus le leur, mais qui est disposé à leur faire une place honorable. L'éventuelle désignation, en remplacement de M. Hekmatyar, de M. Gailani (leader d'un parti pachtoune modéré, néo-royaliste) comme premier ministre est évoquée par maints Afghans, à commencer, devant nous, par M. Massoud. Un tel développement pourrait symboliser ce nouveau cours des choses.

Car les derniers mois n'ont pas été favorables au leader du Hezb. Apparemment en manque de fonds désormais (2), M. Hekmatyar n'a pas pu empêcher la «*neutralisation*» (en général, moyennant finances) de nombre de ses commandants par M. Massoud au nord de la capitale (provinces de Kaboul, Parwan et Kapisa) ainsi qu'au nord de la province du Laghman, vieux fief «hezbi». Le chef intégriste, par ailleurs, a notoirement échoué à élargir ses soutiens dans le Wardak et le Logar, au sud-ouest de Kaboul – pourtant son champ naturel d'expansion. Le Paktya, le Paktika et Ghazni ont quant à eux accepté, peut-être sans aucun enthousiasme, l'attraction de Kaboul.

Et, pis que tout, une chaîne d'événements commencés le 7 septembre par l'assassinat du vice-gouverneur de Jelalabad, Shomali Khan, semble avoir conduit, au terme d'affrontements incertains qui ont fait plus de 200 morts en octobre dans la vallée de la Kaboul, à la mise à l'écart de M. Hekmatyar dans une ville, Jelalabad, où il était à tout le moins considéré comme ami. Cette situation, si elle devait se confirmer, serait grave pour M. Hekmatyar, le seul des grands leaders afghans à ne pas être basé aujourd'hui dans une capitale régionale – à moins que l'on ne tienne pour telle Sarobi, ville stratégique située sur la route du Pakistan à 65 kilomètres à l'est de Kaboul. En revanche, le chef du Hezb s'est battu avec énergie, depuis le 2 novembre, autour de la localité de Tagab, à 65 kilomètres au nord-est de Kaboul.

Kaboul rêve de «l'après-Hekmatyar»

Déjà, dans la capitale, certains, avec trop d'optimisme peut-être, se prennent à rêver à un «après Hekmatyar». D'avis concordants, la prochaine cible du «pouvoir Jamiat» pourrait alors être le général Dostom, invité à se soumettre ou alors à devoir répondre militairement de ses actes. Il est en effet comme pris en tenaille entre deux grands «seigneurs», Ismaïl Khan à l'ouest, et Ahmed Shah Massoud à l'est. Déjà cet été, «sa» province de Faryab, tenue par un de ses lieutenants, Rasul Palahwan, a fait l'objet d'attaques en provenance du Badghis. Le fer de lance de cette offensive est un commandant de vingt-cinq ans, Sarwari Afghar, fidèle de Massoud, à la tête d'une troupe d'Ouzbeks naguère déplacés *manu militari* par Rasul Palahwan. Ismaïl Khan a prêté main forte à cette offensive.

Et Rashid Dostom vient de demander au président Rabbani s'il approuvait l'attaque conjointes «jamiatie» et «hezbie», qui, le 14 novembre, lui a valu de perdre son enclave de Sher Khan Bandar, à la frontière du Tadjikistan. C'est dire que les efforts du chef des miliciens ouzbeks pour se comporter, à présent, en allié loyal de Kaboul ne seront peut-être pas suffisants pour le «sauver», lui qui a le défaut, sans doute rédhibitoire aux yeux des islamistes afghans, d'avoir été nourri dans le sérail de l'ancien régime communiste.

En attendant, dans la confusion créée par la «cohabitation» des deux ennemis mortels du pays, Kaboul tente de retisser les fils d'un «pouvoir afghan». Le «centre» a quelques atouts, dont le plus évident est le contrôle de la monnaie : l'afghani, ce nerf de la guerre, est toujours imprimé à Moscou, sous la supervision de Kaboul, au grand dam de M. Hekmatyar qui dénonce là une collusion. Des avions apportent à intervalles réguliers des conteneurs de billets dans la capitale.

«Aidez-nous à renaître»

Les ministres, eux, s'efforcent, pour quelques-uns au moins, de travailler «*pour le bien de l'Etat plutôt que pour celui de leur parti*», selon le mot du responsable des affaires étrangères. Blazer bleu et pantalon gris, discrète barbiche grise, l'anglais parfait de qui a travaillé dix-sept ans à la Banque mondiale, à Washington, avant de revenir s'immerger aux côtés des moudjahidins, M. Arsala est l'image même de la dévotion au pays. «*Mon point de vue, c'est l'intérêt de l'Afghanistan, et il n'y en a qu'un seul,* nous dit-il dans son beau bureau d'un ministère à la façade de marbre blanc égratignée par les bombardements de janvier. *L'intérêt de ce pays,* poursuit-il, *c'est sa cohésion retrouvée, son unité nationale et son intégrité territoriale maintenues.*»

«*Le monde*, ajoute M. Arsala, *doit se convaincre qu'il ne peut y avoir qu'une seule diplomatie afghane, et non autant de diplomaties que de centres de pouvoir semi-autonomes dans le pays. Car l'intérêt de l'Afghanistan c'est aussi celui de ses voisins et,* in fine, *celui de la communauté internationale : un pays instable ne peut qu'être source de problèmes pour tous. C'est pourquoi nous répétons à tous nos interlocuteurs : aidez-nous à renaître sans attendre qu'une hypothétique sécurité s'installe partout, car il n'y aura pas de sécurité sans redémarrage économique. Si la plupart, ici, ont gardé le fusil, c'est qu'ils n'ont pas d'autre moyen de survie.*»

Telle est bien, à présent, l'antienne des responsables de Kaboul, à commencer par le président Rabbani. Ne laissez pas, par inertie, l'Afghanistan se transformer en une nouvelle «*forteresse des Hashishins*», d'où un autre «*terrible vieux de la montagne*» dirigerait les troupes du fanatisme religieux et de la culture du pavot réunies, disent-ils en substance.

M. Arsala, lui, ne se reconnaît pour ennemi ni les Etats-Unis, «*qui ont soutenu la Jihad*», ni même la Russie – à la condition précise-t-il, que cette ex-République soviétique «*n'oublie pas les obligations nées d'un passé douloureux*» (autrement dit : qu'elle participe à la reconstruction du pays) et qu'elle «*s'éloigne de toute politique pouvant nous rappeler ledit passé*» (c'est-à-dire de toute tentation impérialiste envers l'Afghanistan ou l'Asie centrale ex-soviétique).

Et, bien entendu, conclut M. Arsala, «*nous attendons beaucoup de la France, cette amie de longue date*». Un chargé d'affaires vient au demeurant d'être nommé par Paris, dont l'ambassade avait été fermée lors des combats de l'été 1992.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Les «afghanologues» estimaient, avant la guerre, la population chiite à 15 % du total du pays.

(2) L'élection de Mme Bhutto au Pakistan n'est pas non plus une bonne nouvelle pour M. Hekmatyar, qui a toujours été le favori des islamistes et des militaires du pays voisin.



REPÈRES

GUINÉE
L'élection présidentielle reportée de deux semaines

Prévu pour le 5 décembre, le scrutin présidentiel a été reporté au 19 décembre, *«par souci d'organiser dans la transparence la première élection multipartite en Guinée»*, a annoncé la présidence de la République, jeudi 25 novembre, dans un communiqué. Le report est motivé par *«le retard enregistré dans l'implantation des bureaux de vote, l'impression des bulletins et la saisie des données informatiques pour l'établissement des cartes électorales»*.

Le général Lansana Conté, candidat à sa propre succession, avait affirmé, le 4 novembre, que le scrutin, déjà différé en 1992, aurait lieu à la date prévue. Les six candidats de l'opposition en réclamaient alors le report en dénonçant *«le retard et les fraudes dans la confection des cartes électorales et des bulletins de vote»*. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN
Virulente critique du président Nazarbaïev contre Moscou

Le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, réputé pro-russe, s'est insurgé, mercredi 24 novembre, contre les propos du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui avait affirmé que la Russie défendrait ses ressortissants vivant hors du territoire national (*le Monde* daté 21-22 novembre). Estimant que M. Kozyrev avait tenu des propos de campagne électorale avant les législatives du 12 décembre, le président kazakh a toutefois ajouté que lorsque *«quelqu'un parle de protection des Russes non pas en Russie mais au Kazakhstan, cela me rappelle Hitler qui a commencé* [la guerre] *en voulant protéger les Allemands des Sudètes»*. – *(Reuter.)*

RUSSIE
Incertitudes sur l'adoption du projet de Constitution

Le président de la commission électorale centrale, Nikolaï Ryabov, a déclaré, jeudi 25 novembre, *«douter que le projet de Constitution soit adopté»* lors du référendum prévu pour le 12 décembre, qualifiant d'*«insuffisants»* les préparatifs pour cette consultation dont, selon M. Ryabov, *«pratiquement personne»* ne se préoccupe. Ce référendum est préparé essentiellement par le Kremlin et prévoit d'accorder d'importants pouvoirs présidentiels.

Si la Constitution n'était pas approuvée par référendum, la Russie serait plongée dans une nouvelle *«crise politique profonde»*, et il est presque certain qu'elle deviendrait une *«dictature du président»*, a averti pour sa part, mercredi, le vice-premier ministre, Alexandre Chokhine.

Par ailleurs, le président Boris Eltsine a averti les candidats aux élections qu'ils perdraient le droit de s'exprimer à la télévision s'ils continuaient de le critiquer. *«On leur accorde un temps d'antenne pour exposer leur programme, pas pour salir la Constitution et le président»*, a souligné M. Eltsine. – *(AFP, Reuter.)*

Reprise du procès des putschistes d'août 1991. – Neuf des douze hauts responsables accusés d'avoir dirigé le coup d'Etat manqué en URSS en août 1991 ont plaidé non coupables devant la Cour suprême de Russie, jeudi 25 novembre, lors de la reprise de leur procès, commencé en avril et suspendu à plusieurs reprises. Trois accusés n'étaient pas présents au procès et devront être jugés séparément en raison de problèmes de santé. Deux autres inculpés, dont l'ancien président du Soviet suprême, Anatoli Loukianov, sont actuellement candidats aux élections législatives du 12 décembre. – *(AFP.)*

EUROPE

GÉORGIE
Le Parlement s'oppose au président Chevardnadze

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La série noire continue pour Edouard Chevardnadze. Après avoir perdu la guerre en Abkhazie et avoir été obligé de faire appel aux troupes russes pour venir à bout des partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, le chef de l'Etat géorgien doit maintenant faire face à une fronde du Parlement de Tbilissi. Une majorité de députés, qui ont pourtant pratiquement tous été élus sur la liste de l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, ont ainsi refusé, jeudi 25 novembre, de suspendre leurs activités pour une nouvelle période de deux mois, comme le leur demandait le chef de l'Etat. Ils ont toutefois accepté de prolonger l'état d'urgence pendant soixante jours. Le 20 septembre dernier, le Parlement, qui avait voté la proclamation de l'état d'urgence, avait accepté de se mettre en vacances pour trois mois.

En fait, les députés veulent pouvoir discuter de la décision prise, fin octobre, par Edouard Chevardnadze, sans avoir même consulté le Parlement, de faire entrer la Géorgie dans la CEI et de signer des accords de défense avec la Russie. De nombreux députés ont manifesté leur opposition à cette mesure.

Pour tenter de dénouer la crise, le président géorgien, qui a décidé de créer son propre parti politique, a proposé la tenue d'élections législatives *«après le 20 janvier 1994»*, date à laquelle expire l'état d'urgence. *«La première étape de l'état d'urgence est maintenant terminée, la Géorgie occidentale est nettoyée des partisans de l'ancien président et des mercenaires du Caucase du Nord et d'Abkhazie qui le soutenaient»*, a déclaré M. Chevardnadze avant de demander aux députés de lui donner deux mois de plus pour mener à bien *«la deuxième étape, à savoir la lutte conte la corruption et la mafia»*. Des incidents ont marqué cette séance de la Chambre. Un député, Louisa Chakiachvili, ayant accusé M. Chevardnadze d'avoir *«conduit le pays à la dictature»*, le chef de l'Etat s'est alors levé, affirmant qu'il n'entendait pas *«supporter ces injures»*.

J.-A. F.

Vingt Grecs et un Arménien assassinés en Abkhazie. – Vingt Pontios, Grecs originaires du pourtour de la mer Noire, et un Arménien ont été récemment assassinés en Abkhazie, selon des informations parvenues jeudi 25 novembre à Salonique. Seize d'entre eux, dont une fillette de quatre ans, ont été assassinés et brûlés le 4 novembre dans leurs maisons par des mercenaires armés soutenant les indépendantistes abkhazes. – *(AFP.)*

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie
Avertissement du médiateur européen aux belligérants

Le médiateur européen dans le conflit yougoslave, David Owen, a menacé, jeudi 25 novembre, les Serbes et les Croates de nouvelles sanctions et les Musulmans d'un retrait des «casques bleus» s'ils continuaient à entraver le processus de paix en Bosnie-Herzégovine. *«Si les Serbes ou Croates de Bosnie refusent un compromis, l'Union européenne devra renforcer les sanctions existantes ou plaider pour de nouvelles sanctions. Si les Musulmans de Bosnie refusent le compromis, je pense que nos gouvernements commenceront à relâcher leur engagement et remettront en question le maintien sur le terrain de troupes de l'ONU»*, a déclaré Lord Owen dans un discours prononcé à Londres.

Tout en soulignant l'importance du maintien des convois humanitaires *«pour sauver des milliers de vies et voir si un règlement peut être obtenu»*, Lord Owen a noté que l'aide humanitaire permettait aussi de nourrir les armées des trois belligérants et que l'embargo sur les armes était transgressé par tous. Il a estimé que le gouvernement de Sarajevo était maintenant *«sûr d'avoir assez d'armes pour se battre durant tout l'hiver et même pour pouvoir lancer une offensive de printemps en 1994»*. Cet avertissement intervient avant une nouvelle tentative de relance du processus de paix, à laquelle les ministres des affaires étrangères des Douze participeront lundi à Genève avec les responsables politiques et militaires des belligérants ainsi qu'avec les représentants des Etats-Unis et de la Russie.

Sur le terrain, 1 115 civils devaient être évacués de Sarajevo vendredi, a annoncé un officiel bosniaque, précisant que 36 % environ d'entre eux étaient des Musulmans, 34,5 % des Serbes et 24,3 % des Croates. Il s'agit de femmes, d'enfants, de personnes âgées, de blessés et de malades.

Par ailleurs, trois chauffeurs de l'ONU ont été enlevés et étaient toujours détenus jeudi soir par les forces loyales à Fikret Abdic, chef musulman de la région de Bihac (nord-ouest de la Bosnie) qui s'est proclamée autonome vis-à-vis de Sarajevo, a annoncé un porte-parole de la FORPRONU (force de protection de l'ONU). M. Abdic a également interdit le passage de tout convoi d'aide humanitaire dans la région de Bihac pendant dix jours, a ajouté le porte-parole. – *(AFP.)*

EN BREF

BIRMANIE : l'ONU fait état de violations des droits de l'homme. – Un rapporteur de la commission de l'ONU sur les droits de l'homme a été autorisé par Rangoun à séjourner en Birmanie du 9 au 16 novembre. Dans une déclaration faite le mercredi 24, Yozo Yokata fait état de *«graves violations»* des droits de l'homme dans ce pays. Il y a aussi relevé de *«nombreuses restrictions aux libertés fondamentales»*. – *(AFP.)*

BULGARIE : accord de l'ONU pour des transports de transit à travers la Serbie et le Montenegro. – La Bulgarie peut effectuer des transports de transit à travers le territoire de la Serbie et du Montenegro à la suite d'une autorisation spéciale du Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, a annoncé, jeudi 25 novembre, le vice-ministre bulgare des affaires étrangères, Todor Tchourov. Le premier ministre s'est félicité de cette *«nouvelle réjouissante»* qui fait partie des demandes adressées par Sofia à l'ONU pour compenser le coût du respect de l'embargo contre la Yougoslavie, qui prive la Bulgarie de ses principales routes d'accès vers les marchés occidentaux (*le Monde* du 25 novembre). Le gouvernement de Sofia affirme que les sanctions de l'ONU ont déjà coûté près de 2 milliards de dollars à la Bulgarie. – *(AFP.)*

INDE : un important chef séparatiste sikh tué par la police. – La police du Pendjab a tué jeudi 25 novembre le leader d'un groupe séparatiste sikh, portant un nouveau coup au mouvement pour la création d'un Khalistan indépendant, en nette perte de vitesse. Satnam Singh Chinna, chef de la Bhindranwale Tiger Force, a été tué lors d'un accrochage près d'Amritsar. Il était l'ultime dirigeant sikh opérant dans l'Uttar-Pradesh, au pied de l'Himalaya, a assuré le chef de la police, M. Gill. Le militant, dont la tête était mise à prix pour 500 000 F, etait accusé de dizaines d'assassinats. – *(AFP.)*

MALAISIE : un code pénal islamique adopté dans un des Etats. – L'assemblée de l'Etat fédéré du Kelantan, dans le nord-est de la Malaisie, a adopté jeudi 25 novembre une loi prévoyant l'application de châtiments islamiques : lapidation de l'homme et de la femme adultères, flagellation des buveurs d'alcool et amputation de la main du voleur. Ce texte pénal a été adopté à l'unanimité par l'assemblée, où les intégristes détiennent les deux-tiers des sièges. Selon des juristes, pourtant, la loi ne pourra être appliquée que si elle reçoit l'aval du Parlement fédéral. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : polémique sur le code pénal. – Le président Vaclav Havel a signé, mardi 23 novembre, l'amendement de plusieurs articles du code pénal, dont l'un d'entre eux prévoit des peines allant jusqu'à deux ans de prison pour diffamation du président, des députés ou des membres du gouvernement, malgré l'intervention d'Amnesty International (*le Monde* du 23 novembre). Il a toutefois demandé à la Cour constitutionnelle d'abroger l'article 102 en litige et invité le gouvernement à définir le terme *«diffamation»*, qui est *«vague et permet des interprétations variées dans le domaine sensible des droits civiques»*. Le président a choisi cette voie, entre le veto et la signature sans réserve, pour contester cet article rappelant de trop près la législation communiste et ne pas bloquer l'entrée en vigueur du nouveau code pénal. – *(Corresp.)*.

EUROPE

Bonn interdit le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)

Le ministre allemand de l'intérieur, Manfred Kanther, a annoncé, vendredi 26 novembre, qu'il avait interdit le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui mène en Turquie une guérilla sanglante, et ses organisations parallèles.

« L'extrémisme des étrangers doit être combattu avec détermination, a déclaré M. Kanther dans un communiqué. *L'Allemagne ne peut pas servir de théâtre de guerre aux terroristes étrangers »*, a-t-il ajouté.

Cette mesure d'interdiction touche le PKK et trente-cinq organisations qui en sont proches. Des perquisitions ont été ordonnées dans les appartements, magasins et associations liés au PKK en Allemagne, ainsi que la saisie du courrier et des comptes bancaires de ces organisations.

Les séparatistes du PKK, implantés dans la communauté kurde turque de plusieurs pays européens, sont particulièrement actifs en Allemagne, où ils trouvent notamment une partie importante de leur financement. Une série d'attentats contre des intérêts turcs avaient fait un mort et dix-huit blessés en Allemagne début novembre et le gouvernement allemand – qui avait dans le passé critiqué les violations des droits de l'homme des forces de sécurité dans le cadre des opérations menées dans l'Est et le Sud-Est anatoliens, à majorité kurde – avait, depuis, indiqué qu'il étudiait une interdiction du PKK.

Une victoire pour les autorités turques

La décision du gouvernement de Bonn constitue une importante victoire pour les autorités turques. Tout en se déclarant satisfait des mesures récentes prises en France comme en Allemagne contre les séparatistes kurdes, le gouvernement d'Ankara avait souligné mercredi que les pays européens devaient déclarer *« illégal »* le PKK.

ALLEMAGNE

Le chancelier Kohl va examiner avec la CSU et le SPD le choix d'un nouveau candidat à la présidence

Après le retrait de Steffen Heitmann, le candidat de la CDU et de la CSU pour la présidence de la République fédérale allemande (le Monde du 26 novembre), le chancelier Helmut Kohl va inviter les partis de la majorité et le SPD à examiner ensemble la préparation de cette échéance.

BONN

de notre envoyé spécial

« C'est une débâcle politique pour Helmut Kohl et les Unions chrétiennes [CDU-CSU]. *Le chancelier essuie là le revers politique le plus sévère depuis son arrivée au pouvoir. »* Les sociaux-démocrates, par la voix de leur trésorier, Günter Verheugen, ont immédiatement exploité la décision, jeudi 25 novembre, de Steffen Heitmann, le ministre de la justice de Saxe, de se retirer de la course à la présidence de la République fédérale, pour tirer à boulets rouges sur le gouvernement. M. Heitmann était en effet le « poulain » d'Helmut Kohl, qui avait encore dénoncé publiquement, mercredi au Bundestag, les campagnes de diffamation, les *« attaques personnelles »* dont le candidat avait été victime ces dernières semaines.

Le chancelier avait réclamé des excuses au président du SPD, Rudolf Scharping, qui avait traité récemment M. Heitmann d'homme *« intellectuellement modeste »* et *« politiquement lessivé »*. Ces excuses, il ne les a pas obtenues, M. Scharping n'ayant pas voulu se rétracter, mais c'était sans doute de la part de M. Kohl un « ultime » geste en faveur du ministre saxon. Car ce dernier avait déjà fait son choix, la veille au soir, et il en avait informé le chancelier par téléphone.

Steffen Heitmann avait été vivement critiqué pour ses propos très personnels sur les étrangers, le carriérisme féminin et le passé nazi de son pays. Il faisait de plus en plus l'unanimité contre lui et jamais une campagne présidentielle en Allemagne n'avait pris de telles formes. Dans sa lettre de renonciation, le ministre saxon, membre de la CDU depuis deux ans, estime notamment que tous les autres candidats, officiels ou pas, à la succession de Richard von Weizsacker, devraient suivre son exemple. Ce retour à la case départ permettrait aux différents partis politiques de s'entendre sur un candidat issu, comme lui, de l'ancienne RDA. Le temps ne presse pas : l'élection aura lieu le 23 mai 1994.

Selon M. Heitmann, l'homme le mieux placé serait Richard Schröder, un théologien de l'Est, membre du Parti social-démocrate. Cette proposition était sans doute une façon d'embarrasser la direction du SPD, qui avait déjà en effet « son » candidat en la personne de Johannes Rau, le ministre-président de Rhénanie du nord-Westphalie. Mais la manœuvre a rapidement échoué : M. Schröder a déclaré qu'il ne se présenterait pas contre son ami.

Réparer les dégâts

Les sociaux-démocrates considèrent qu'ils ont donc le meilleur candidat pour le poste (essentiellement honorifique) de président de la République fédérale; un homme, Johannes Rau, autour duquel le consensus nécessaire pourrait se dessiner. Mais les autres formations politiques ne sont pas, pour le moment en tout cas, du même avis. Les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) s'apprêteraient à lancer le nom de Roman Herzog, l'actuel président du tribunal constitutionnel, dont on parle avec de plus en plus d'insistance depuis quelques semaines. Mais l'intéressé dit ne pas avoir été encore officiellement pressenti et veut *« d'abord en parler avec son épouse »*. Quant aux libéraux du FDP, alliés des Unions chrétiennes au sein de la coalition gouvernementale, ils maintiennent la candidature d'Hildegard Hamm-Brücher.

Même si la plupart des Allemands estiment que M. Heitmann a bien fait de se retirer, il s'agit maintenant pour le parti d'Helmut Kohl, à moins d'un an des élections législatives fédérales, de réparer les dégâts causés par cette affaire. Wolfgang Schauble, président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag, admettait que ce jeudi n'avait pas été une *« journée facile »* et que le chancelier se proposait d'inviter prochainement les partis de la majorité et le SPD pour examiner ensemble l'échéance présidentielle.

ALAIN DEBOVE

DIPLOMATIE

Avant le sommet de l'Alliance atlantique en janvier

Les services de renseignements russes critiquent les projets de l'OTAN

Le chef des services de renseignement russes, Evgueni Primakov, qui, selon les *Izvestia*, exprime le point de vue des militaires, a vivement critiqué, jeudi 25 novembre, les projets de l'OTAN, notamment celui du « partenariat » avec les pays de l'Est que les Américains veulent faire approuver par le prochain sommet de l'Alliance atlantique, les 10 et 11 janvier à Bruxelles.

MM. Eltsine et Kozyrev avaient déjà mis en garde les Occidentaux, en septembre, contre un élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale. Ils ont approuvé en revanche l'idée d'un « partenariat » (M. Eltsine l'avait qualifiée de *« formidable »*), c'est-à-dire d'une coopération militaire proposée par l'OTAN aux pays de l'Est, sans que l'Alliance fournisse de garantie de sécurité à ces pays ni n'envisage de les intégrer.

M. Primakov a affirmé jeudi, lors d'une conférence de presse, que l'OTAN allait se prononcer en faveur du principe de son élargissement lors du sommet de janvier. *« Un tel élargissement amènerait la plus importante alliance militaire du monde, avec son énorme potentiel offensif, aux frontières de la Russie »*, ce qui encouragerait les courants anti-occidentaux dans ce pays, a-t-il dit. *« Si tel était le cas, nous serions contraints pour notre part à une révision fondamentale de tous nos concepts de défense, à un redéploiement de nos forces et à un changement de nos plans opérationnels »*, a-t-il encore ajouté.

Les ministres français, allemand et polonais des affaires étrangères ont publié le 12 novembre, à l'issue de leur rencontre à Varsovie, un communiqué dans lequel ils demandaient à l'OTAN de délivrer, lors de son sommet de janvier, *« un signal indiquant qu'elle accepte le principe de l'élargissement »*. C'est à ce type de formulation, qui en l'occurrence reflétait surtout le point de vue polonais, que semble réagir M. Primakov.

Allant plus loin, le chef des services de renseignement russes, a aussi critiqué l'idée de « partenariat », dès lors qu'elle ne s'accompagne pas d'une révision de la doctrine de l'OTAN. Il s'est inquiété de la persistance d'une *« pensée en termes de blocs »* au sein du commandement militaire de l'Alliance et a regretté que cette dernière ne s'adapte pas plus rapidement à la situation de l'après-guerre froide en développant *« ses fonctions politiques »*. Un rapport des services de renseignement sur ces questions a été remis au président Eltsine.

L'Europe vue d'Athènes

Le ministre grec aux affaires européennes, Théodore Pangalos, dont le pays doit assumer à partir du 1er janvier la présidence tournante de l'Union européenne, s'est livré jeudi 25 novembre à une violente diatribe contre l'Allemagne qu'il a décrite comme *« un géant doté d'une force bestiale et d'une cervelle d'enfant »*.

M. Pangalos était censé exposer la politique européenne de son gouvernement. Dénonçant un *« renouveau du rêve pangermanique »*, il s'en est pris à la *« tentation allemande d'influencer la politique européenne » : « Cela est inadmissible et nous ne l'accepterons jamais »*, a-t-il lancé, en ajoutant que *« certaines évolutions »* en Allemagne *« rappellent énormément la période de l'entre-deux-guerres »*.

Quant à la Turquie, elle *« traîne ses bottes ensanglantées sur les tapis européens »* et, selon M. Pangalos, *« l'Europe se ridiculise »* dans ses rapports avec Ankara. Le ministre grec a regretté d'avoir été *« obligé de s'asseoir »* à la même table que Hikmet Cetin, le chef de la diplomatie turque, lors d'une récente réunion européenne à Luxembourg. Réclamant l'adhésion de Chypre à l'Union européenne, il a déclaré que, sur cette question, la Grèce *« ne fermerait pas les yeux et parlerait haut et fort »*.

A propos de la crise yougoslave, M. Pangalos a estimé que l'Europe avait eu tort de reconnaître la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Selon lui, il faut assurer l'acheminement de l'aide humanitaire *« afin qu'on ne puisse pas se servir des populations otages pour exercer un chantage sur les opinions publiques »*. *« Les Serbes et les Croates doivent aussi donner quelque chose, et j'ai le sentiment que les Serbes sont prêts à le faire »*, a dit M. Pangalos, estimant qu'alors *« les Musulmans devront accepter le plan de paix Owen-Stoltenberg »*, et qu'en cas de refus de leur part *« il faudra changer le sens des pressions »*. – (AFP.)

Un entretien avec le président du SPD allemand

« Nous sommes fermement décidés à revenir au gouvernement »

Rudolf Scharping a repris en main le plus vieux parti social-démocrate européen. Avec l'intention de ne pas laisser passer l'occasion, en 1994, de revenir à un pouvoir dont il est éloigné depuis onze ans

« A la veille de cette année électorale décisive en Allemagne, quels sont les points forts du programme du Parti social-démocrate ?

– Nous plaçons au centre de la campagne électorale les questions de la situation économique, sociale et culturelle de l'Allemagne. Nous nous trouvons dans un pays qui doit encore dans tous ces domaines faire son unité réelle, où existe encore un fossé profond entre l'Est et l'Ouest. La social-démocratie s'attachera à expliquer que tous les défis de l'heure, le chômage, la nouvelle croissance économique, la justice sociale, la paix et le développement ont une dimension internationale. Cela implique l'existence d'une Communauté européenne forte et une bonne et cordiale relation franco-allemande, et au-delà de l'Europe des institutions internationales fonctionnant bien.

– Le récent congrès du SPD à Wiesbaden a été, dans cette optique, un bon congrès pour vous...

– Pour la première fois depuis de longues années le SPD est apparu uni, il a formulé des réponses sur les questions essentielles de la politique allemande et européenne qui rencontrent, les sondages le montrent, un écho grandissant dans la population. En tout cas, après onze ans d'opposition, la social-démocratie est fermement décidée à revenir au gouvernement.

– Il est exclu que le SPD puisse obtenir à lui seul la majorité absolue. Quelles alliances envisagez-vous ?

– Je me poserai des questions à ce sujet au plus tôt au soir des élections au Bundestag. Pas avant. Jusque-là le SPD va consacrer son énergie à faire en sorte d'être aussi fort que possible. Je le répète : la question essentielle, en Allemagne comme en France, est celle d'un développement économique qui produit un nombre beaucoup trop grand de sans-emploi.

« Les coûts salariaux, pas les salaires... »

– Le SPD a-t-il une recette miracle contre le chômage ?

– Aucun parti, aucun Etat n'a de remède miracle. On doit, comme dans un système d'horlogerie, considérer tous les éléments et toutes les possibilités. Il y a d'abord l'idée d'une nouvelle croissance économique, supportable pour l'environnement. Nous devons, en Europe, discuter ensemble des technologies liées à l'écologie, du traitement de l'information, des biotechnologies, d'un réseau de transport européen, de l'espace, etc. Ce sont des questions où l'Europe peut donner une nouvelle impulsion, dans un contexte de concurrence avec d'autres parties du monde.

» Ensuite, il faut une organisation plus intelligente, une répartition plus juste du travail. Dans le domaine de la production industrielle, l'économie est de plus en plus fondée sur les investissements en capital, sur l'innovation technologique. L'important, pour l'entreprise, c'est de savoir combien de temps elle peut faire fonctionner ses machines, la question de savoir combien de temps travaille l'homme qui conduit ou répare cette machine est secondaire. Je plaide pour allonger le temps de travail des machines et pour réduire celui des hommes dans la production industrielle. Cela ne sera pas possible avec une compensation salariale intégrale, mais la diminution du temps de travail est indispensable.

– Dans tous les secteurs d'activité ?

– Non, il y a des secteurs où cela ne sera pas possible, soit que les gens n'en veulent pas, ou parce que dans certains domaines on manque de gens qualifiés, dans la recherche, dans les nouvelles technologies...

– Et dans l'administration ?

– Je ne vois pas d'espace pour une diminution du temps de travail dans l'administration. Mais je le répète : celui qui aujourd'hui, en Allemagne ou ailleurs, veut augmenter le temps de travail contribue à l'augmentation du chômage.

– On parle beaucoup en France de la semaine de trente-deux heures. Qu'en pensez-vous ?

– C'est une saine tradition de laisser aux partenaires sociaux le soin de discuter de ces questions dans le détail car les situations varient en fonction des branches. Mais d'une manière générale je suis favorable à une réduction du temps de travail dans la production industrielle. Nous avons à ce sujet des discussions intensives avec les socialistes français.

– Le gouvernement d'Helmut Kohl estime, lui, que les emplois en Allemagne sont menacés par les salaires trop élevés et une durée du travail trop courte...

– Ce ne sont pas les salaires qui sont trop élevés, mais les coûts salariaux. Une étude de l'institut Mac Kinsey, qui ne passe pas précisément pour une officine social-démocrate, démontre que la productivité dans de nombreux pays industrialisés dépend plus de l'organisation du travail, de la formation, etc., que des salaires. Si nous procédons en Allemagne à une réduction des salaires à grande échelle, nous risquons de mettre à mal l'économie. La vraie question est celle de la réduction des coûts salariaux, et du financement de la protection sociale, qui ne doit plus être seulement prélevée sur les salaires.

– L'attitude de l'Allemagne depuis l'unification crée quelques problèmes chez ses partenaires européens, notamment celle de la Bundesbank en matière de taux d'intérêt...



– Je partage les critiques formulées à l'égard de la politique financière allemande, qui a conduit à des déficits trop élevés et à un accroissement trop fort de l'endettement public, qui a conduit à des taux d'intérêt élevés et à la mise en cause du système monétaire européen. Si nous voulons atteindre les buts fixés par Maastricht, il faut que les pays de l'Union européenne harmonisent leurs politiques budgétaires, pour parvenir à la monnaie unique.

« J'hésite à parler d'un « rôle » de l'Allemagne »

– Le processus de Maastricht est-il trop lent ou trop rapide à votre goût ?

– D'abord je pense que le traité est bon dans l'ensemble, même si l'on peut porter quelques critiques de détail. L'Europe ne doit cependant pas se limiter à un espace d'échanges de marchandises. Dans ce contexte, je pense que les critères de Maastricht sont justes sur le plan économique mais que personne aujourd'hui ne peut dire dans quel délai ils vont être remplis.

– Quelle est votre conception du rôle de l'Allemagne sur la scène mondiale ?

– J'hésite beaucoup à parler d'un « rôle » allemand dans la politique internationale. Je trouve toujours qu'il est plus sage, compte tenu du poids politique et économique de notre pays placé au cœur de l'Europe, de situer les choses dans un contexte européen, d'Union européenne. Sinon, on risque très vite de retomber de nouveau dans un raisonnement de politique d'Etat national. Et ça ne tient pas, à mon avis. Le patriotisme existe, mais les Allemands doivent le regarder avec prudence, prudence à l'égard de leurs voisins et de leur propre passé. Et ces voisins peuvent également aider l'Allemagne en n'attendant pas d'elle un rôle particulier mais, en tant que partenaires politiques sages et conscients de l'Histoire, l'amener, à l'avenir, à intégrer le poids de l'Allemagne d'aujourd'hui dans la communauté et pour le progrès de la construction européenne.

» Bien sûr, revient, de temps en temps, la question du siège permanent de l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU. Je suis content de savoir que certains Etats ne se contentent pas d'en discuter mais posent aussi la question de savoir comment nous pouvons organiser cela avec l'Europe, ensemble. Mais, si cela se fait – la création de ce siège n'étant pas un point politique central –, cela doit être vu dans un contexte européen.

– Beaucoup ont le sentiment que l'Allemagne veut jouer un rôle international sans en tirer et en supporter les vraies conséquences ? Exemples : les actions de l'ONU dans la guerre du Golfe ou les hésitations avant d'entreprendre quelque chose dans le cadre de la communauté internationale.

– Je peux vous expliquer la position de la social-démocratie allemande : en situation de gouvernement, le SPD soutiendra et participera aux actions de l'ONU. Mais en ce qui concerne la Somalie [*où l'Allemagne est présente, NDLR*], il s'agit d'une action essentiellement humanitaire qui manque de perspective de solution politique à long terme. Et pour ce qui est de l'ex-Yougoslavie, Sarajevo est un exemple déjà devenu un symbole accablant des erreurs de la politique étrangère de l'Europe. La ligne de l'Allemagne n'a pas été un modèle en la matière – je l'ai dit – mais elle ne fait qu'illustrer le manque de politique européenne. Elle a montré qu'une politique allemande dans un contexte européen est bien meilleure qu'une politique isolée.

« C'était une nuit magnifique »

– L'Allemagne fait peur à certains, et pas seulement en raison du poids économique de votre pays. Comment combattre la xénophobie et les mouvements racistes, dont les Turcs sont les principales victimes actuellement ? Et que pensez-vous du débat sur la nationalité, à savoir la discussion sur le droit du sang – comme en Allemagne – et le droit du sol ?

– Comme dans d'autres pays d'Europe, je pense que la nationalité devrait être déterminée par l'endroit où l'on est né. Nous devons faire en sorte que les droits de l'homme soient respectés, mener une politique indépendante de l'origine des citoyens et du temps qu'ils ont vécu en Allemagne. Il faut combattre la xénophobie dans ses racines économiques sociales et culturelles. C'est un problème qui est commun à l'Europe entière. Les Italiens du Sud ne sont pas particulièrement aimés, j'ai ce sentiment. Comme en France, ceux qui viennent d'Algérie ou du Maroc. Et en Espagne il y a aussi des problèmes.

– Après l'unification, vous n'avez pas eu que des mots gentils pour le chancelier Kohl et sa politique dans les nouveaux Lander de l'est de l'Allemagne.

– Nous avons condamné le nationalisme et le radicalisme de droite. Mais, le 9 novembre 1989, lorsque le mur est tombé, les gens sont montés sur le mur, sur la porte de Brandebourg. Ils étaient heureux, ils ont chanté l'hymne national, c'était une nuit magnifique. C'était tout simplement extraordinaire, ils ont chanté toute la nuit. Il y avait ce jour-là un grand espoir, un formidable espoir dans l'avenir. Nos amis européens et les Américains ont été aussi surpris de la rapidité avec laquelle l'unité s'est faite. Et c'est au crédit aussi du gouvernement fédéral et du chancelier de l'avoir fait. Sans le moindre doute.

» Mais cela, bien sûr, a posé des problèmes, et le grand espoir s'est transformé en grandes déceptions. Des déceptions qui ont débouché sur des anxiétés. A la différence d'autres nations, les Allemands, lorsque des problèmes surgissent, ont peut-être toujours tendance à se concentrer sur les difficultés. Moi, je vois plutôt dans ces problèmes une chance, un défi. Mais, même quatre ans après l'unification, n'oublions pas ce qu'est l'Allemagne.

» Il y a des régions particulièrement riches : Hambourg, Munich, Stuttgart, Francfort, que l'on peut comparer, en Europe, à Milan ou à Londres. Mais il y a aussi des régions particulièrement pauvres, économiquement, qui sont au niveau du Portugal, par exemple, et cela correspond chez nous à une tension, qui est également culturelle. Elle réclame des dirigeants politiques une responsabilité particulièrement grande. Il faut éviter que ces tensions prennent des formes explosives. L'un des thèmes centraux de la politique du gouvernement fédéral doit être de faire en sorte que ces tensions ne s'accroissent pas mais qu'il y ait un engagement large pour l'avenir et un mouvement général pour gommer ces déceptions.

– Quelle politique faut-il mener alors pour redresser l'ex-Allemagne de l'Est ?

– Nous avons déjà mentionné une nouvelle croissance pour l'Europe, la lutte contre le chômage, une juste répartition du travail ; nous devons parler des investissements créateurs d'emplois : ces questions présentent une signification particulière pour les cinq nouveaux Lander de l'Allemagne. Il faut donner, d'une façon générale, un nouvel élan à l'Allemagne orientale.

– Vous approuvez les plans de déménagement à Berlin du gouvernement et du Parlement fédéraux ?

– Je suis d'avis que cela peut se faire progressivement, avec l'installation du gouvernement, du Parlement et de quelques institutions. Progressivement : cela dépendra de nos moyens financiers. Mais je pense que les Allemands et les Français devraient peut-être se demander aussi, ensemble, si nous ne devrions pas construire entre Berlin et Paris, comme entre Stuttgart et Paris, ou entre Francfort et Paris, un train à grande vitesse. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE
et **LUC ROSENZWEIG**

L'homme de la reconquête

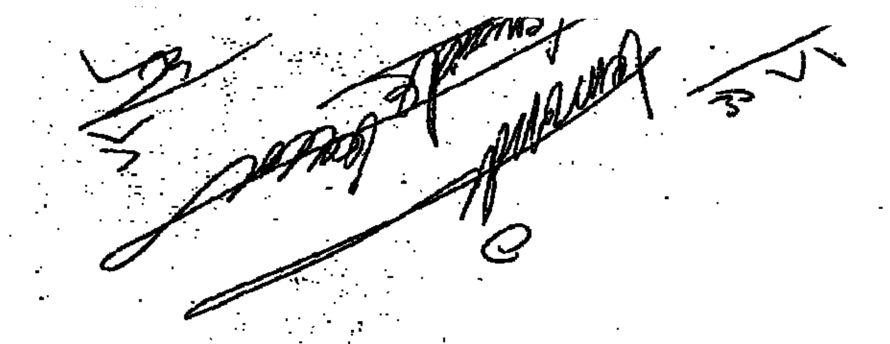
Il aura quarante-six ans en décembre et il est le premier dirigeant du SPD allemand né après la guerre. Elu président du Parti social-démocrate en juin, après la démission de Björn Engholm, Rudolf Scharping s'est employé lors du récent congrès de Wiesbaden à ressouder une formation divisée, tant en politique étrangère (la participation de soldats de la Bundeswehr aux opérations de maintien de la paix de l'ONU) qu'en politique intérieure et sociale.

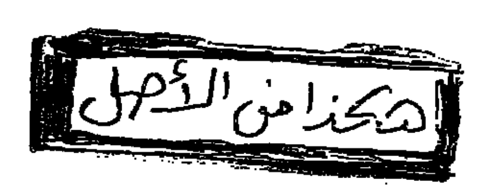
La seule façon, à ses yeux, de battre le chancelier Kohl aux élections fédérales d'octobre 1994 et de revenir au pouvoir, après onze années passées dans l'opposition est de mettre une sourdine à ces dissensions internes. Sur ce point, les observateurs s'accordent à dire que M. Scharping a réussi. Il n'y a pas eu à Wiesbaden trop de voix dissonantes et, dans les sondages, les sociaux-démocrates devancent légèrement, actuellement, les chrétiens-démocrates et les chrétiens sociaux (CDU-CSU). Il est clair également que le SPD profite du mécontement social qui se développe en Allemagne dans le sillage de la récession économique.

Né en 1947, Rudolf Scharping est membre du Parti social-démocrate depuis 1966. Après des études de sciences politiques, il entre, neuf ans plus tard, au Parlement de Mayence avant de devenir en 1991 le ministre-président du Land de Rhénanie-Palatinat. C'est un homme pragmatique qui sait que, pour gagner des électeurs et pour gouverner, le SPD ne peut continuer à regarder du côté des Verts-Bündnis 90 mais doit aussi tenter de séduire un électorat centriste avec un programme crédible.

Lors de sa visite de deux jours à Paris du 28 au 30 novembre, Rudolf Scharping, qui a épousé la fille d'un vigneron, – on connaît l'importance des vignobles en Rhénanie-Palatinat – rencontrera son homologue français, Michel Rocard, qui a assisté au congrès de Wiesbaden. Il aura également des entretiens avec François Mitterrand, Edouard Balladur, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Gérard Longuet.

A. D.





gouvernement

Guider l'évolution de l'Est vers la démocratie

C'est la vocation que revendique pour lui-même le Conseil de l'Europe. Mais la concurrence d'autres institutions est sévère, et les divergences internes compliquent la tâche

QUELLE est la place du Conseil de l'Europe parmi les diverses institutions qui, depuis l'éclatement du bloc de l'Est, prétendent contribuer à la *«réorganisation»* du continent ? Il y a un peu plus d'un mois, cette organisation qui veille au respect des droits de l'homme et de la démocratie, a tenu à Vienne sa première réunion au niveau des chefs d'État et de gouvernement. *«Il s'est agi d'un évènement historique»*, dit un haut fonctionnaire européen. *«Le Conseil de l'Europe en est sorti revitalisé»*, estime de son côté un diplomate en poste à Strasbourg. Ce premier sommet a mis du baume au cœur des responsables de l'institution. Mais en même temps ils ont conscience qu'il faut en assurer le suivi et franchir des obstacles que certains jugent *«périlleux»*.

Les ministres des affaires étrangères des trente-deux États membres se sont réunis le 4 novembre. *«Pour toutes les pistes ouvertes à Vienne, nous avons obtenu carte blanche»*, affirme-t-on au Palais de l'Europe. Il n'empêche qu'au-delà des difficiles questions de fond à résoudre, notamment celles des minorités et de l'adhésion de la Russie, l'organisation doit encore arrêter une stratégie bien précise pour s'imposer face à la concurrence de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et de l'Union européenne (UE).

A Vienne, François Mitterrand disait que *«la CSCE, c'était tout le monde et personne»*, en ajoutant : *«Qui a jamais vu sa sécurité protégée par elle?»* Au Conseil de l'Europe, on se réjouit de cette appréciation assassine en enfonçant le clou de surcroît : *«La CSCE a son avenir derrière elle.»* Pourtant, les autorités de Strasbourg s'en tiennent officiellement à un discours consensuel soulignant la nécessité de la coopération avec l'institution qui regroupe les pays européens et ceux d'Amérique du Nord. L'«œcuménisme» tient à la longue tradition du Conseil de l'Europe de ne jamais faire de vagues et, surtout en ce moment, à l'attitude de Catherine Lalumière, secrétaire général, qui sollicite le renouvellement de son mandat de cinq ans avec l'appui du gouvernement d'Edouard Balladur.

Il est encore moins question de se poser en rival de l'Union européenne. Là encore, il s'agit surtout de *«développer des actions en commun, particulièrement pour les pays d'Europe centrale et orientale»*. Or les Douze vont prochainement proposer à ces pays une «conférence sur la stabilité» dont l'idée avait été lancée il y a quelques mois par M. Balladur. Le Conseil de l'Europe est resté à l'écart de cette initiative. Il n'a, de ce point de vue, pas saisi la perche que lui avait tendue à Vienne M. Mitterrand en lui conseillant de s'imposer comme le véritable interlocuteur des nouvelles Républiques de l'Est, en ce qui concerne du moins la stabilité démocratique.

«Une culture d'avance»

Le budget de l'Union européenne étant cinq cents fois plus élevé que celui du Conseil de l'Europe, la Commission de Bruxelles constitue une formidable machine. Ce n'est sans doute pas pour rien, d'autre part, que l'exécutif communautaire prône une adhésion collective des Douze à l'institution de Strasbourg. Plusieurs diplomates d'États membres déclarent d'ores et déjà que leur capitale y est formellement opposée. *«Il est exclu d'installer, au sein des Trente-deux, un bloc qui ferait la loi»*, considèrent-ils. Au Palais de l'Europe, on laisse entendre unanimement – y compris Mme Lalumière qui sort de sa réserve habituelle – qu'on ne laissera pas la Commission manœuvrer.

Pour le reste, tout le monde se montre plutôt optimiste quant à la capacité du Conseil de l'Europe de guider les jeunes Républiques de l'Europe du Centre et de l'Est vers la stabilité grâce au respect des valeurs démocratiques. Certes, il est nécessaire d'engager une réforme institutionnelle (comme par exemple étendre les prises de décision à la majorité qualifiée) pour ne pas devenir, à l'instar de la CSCE, une *«institution molle»*, mais Bruxelles ne suscite pas de véritable crainte.

«Nous sommes la seule organisation susceptible d'accueillir les Etats qui n'ont pas vocation à adhérer à l'Union européenne et de les faire dialoguer avec le reste du Vieux Continent», estiment les responsables de Strasbourg. Ils ajoutent : *«Nous avons une culture d'avance sur la Commission en matière de droits de l'homme et de minorités.»*

Cette belle unanimité est tout de même mise à mal lorqu'il est question de la candidature russe. Pour les diplomaties des «grands pays» (Allemagne, Royaume-Uni, France), l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe, et avec elle celles de l'Ukraine et de la Biélorussie, sont inévitables pour autant que *«les principes fondamentaux des droits de l'homme seront respectés»*. *«L'élargissement du Conseil de l'Europe offre l'avantage*, estiment-ils, *d'établir les limites de l'Europe géographique et politique.»*

La candidature russe

A l'intérieur du Palais de l'Europe, d'autres points de vue s'expriment cependant. Certains vont même jusqu'à dire qu'ils sont opposés, à ce stade, à l'entrée de Moscou. Selon eux, les élections législatives du 12 décembre prochain ne seront pas une garantie suffisante contre une *«dérive autocratique»* du régime de Boris Eltsine. Et de regretter que le sommet de Vienne ait trop *«personnalisé»* son soutien au président russe.

Cette opposition correspond en partie aussi à l'attitude des récents pays adhérents, ceux qui, il n'y a pas si longtemps, étaient encore sous l'emprise de l'ex-Union soviétique, qui commencent à *«s'affranchir»* des Etats occidentaux et qui sont réticents à se retrouver avec le «grand frère russe» dans la même enceinte. Il faut y voir une des raisons de la prudence, sur le sujet, de Mme Lalumière, qui compte largement sur les représentants des nouvelles Républiques à l'assemblée parlementaire pour assurer sa réélection en mai 1994. De leur côté, les Douze apportent un soutien sans faille au président russe.

Non seulement le Conseil de l'Europe se montre globalement plus circonspect à l'égard de la Russie, mais il se hâte lentement sur un autre dossier capital pour lui : celui de la défense des minorités. De sérieuses divergences existent en effet entre les pays membres, notamment face aux exigences que formulent l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie. Le Conseil n'a prévu de présenter son projet sur ce thème qu'à la fin de l'année prochaine. D'ici là, l'Union européenne n'aura-t-elle pas eu le temps de brûler les étapes?

MARCEL SCOTTO

«Le Messie» roumain ne vendait que des illusions

Pour avoir promis des gains mirobolants, Ion Stoica est devenu «le Messie» de millions de Roumains qui lui ont confié leurs économies. Aujourd'hui, ils déchantent. Récit d'une illusion collective

BUCAREST

de notre correspondant

CLUJ, la capitale de la Transylvanie, vit depuis des mois au rythme de Caritas, une société exploitant le vieux principe de la chaîne, grossièrement déguisé en organisme mutuel d'entraide et de bienfaisance. Mais le vent tourne. Hier, le quotidien de la ville, *le Messager de Transylvanie*, étalait le nom des gagnants sur des dizaines de pages. Aujourd'hui, les joueurs sont de plus en plus nombreux à se demander s'ils reverront les économies qu'ils ont déposées au comité de Caritas avec la promesse de voir la valeur de leur dépôt multipliée par huit au bout de cent jours.

Après une période de forte expansion, la pyramide est sur le point de s'écrouler, dix-huit mois après sa création. Mais le phénomène Caritas aura atteint des proportions phénoménales. Entre deux et quatre millions de Roumains, sur une population totale de vingt-trois millions d'habitants, ont mordu à l'hameçon jeté par Ion Stoica, le créateur de Caritas. Le principe est pourtant connu et il ne peut pas durer à l'infini. Les gains sont en effet garantis par les nouveaux dépôts, jusqu'au moment où le nombre de joueurs n'augmente plus assez vite. Malgré cela, et grâce à cette recette éculée, M. Stoica serait parvenu à attirer dans les filets de Caritas l'équivalent, en leis, de plusieurs centaines de millions de dollars. *«Le dixième de la masse monétaire roumaine en circulation»* affirment certains.

Contrairement à d'autres pyramides reposant sur des systèmes complexes, M. Stoica, ancien comptable, ne s'est pas embarrassé d'artifices financiers pour attirer les déposants. *«Les intérêts de 800 % sont les résultats d'une formule magique»*, se contente-t-il d'affirmer depuis des mois. La presse a eu beau dénoncer depuis le début cette *«escroquerie»*, la tentation était trop forte. Des gens ont tout vendu pour jouer à Caritas et beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs gagné plus d'argent qu'ils ne l'auraient jamais fait pendant dix années de travail.

Lassitude et résignation

«Il faut bien comprendre que le pays est resté coupé du monde pendant des décennies», explique le sociologue Adrian Teodorescu. *«L'exemple des chaînes qui réapparaissent régulièrement à l'Ouest, mais dont tout le monde sait qu'elles finissent toujours par mourir, n'avait donc pas franchi les frontières de la Roumanie»*, dit-il pour expliquer l'incroyable engouement de ses concitoyens. Le manque d'informations n'est sans doute pas la seule raison.

L'économie roumaine n'entretient encore qu'un lointain cousinage avec l'économie de marché et l'actuelle transition rime souvent avec anarchie. Les perspectives d'un enrichissement facile et immédiat n'avaient donc rien d'inconcevable. *«Cela constituait même une aubaine dans un pays où l'inflation atteint près de 300 % par an et lamine l'épargne»*, affirme Cezar Botel, un des dirigeants de la Banque nationale.

Aujourd'hui pourtant, l'alchimie de M. Stoica devient de plus en plus fumeuse. Alors que des dizaines de milliers de personnes se pressaient cet été encore devant le Palais des sports de Cluj, le siège de Caritas, ils ne sont plus aujourd'hui que quelques dizaines. Et l'arrivée subite de la neige, en bloquant les chemins de fer et les routes d'accès, n'arrange pas les affaires de celui qui se faisait appeler «le Messie». De leur côté, les autorités de Bucarest prennent leurs distances après avoir entretenu un silence suspect pendant de longs mois.

Le président Ion Iliescu a récemment estimé que *«Caritas devrait être interdit»*. Même le très controversé maire de Cluj, Gheorghe Funar, semble maintenant convaincu que *«le système est dans l'impasse»*. Cela ressemble à l'hallali, M. Funar n'ayant pas ménagé ses efforts pour favoriser le développement de cette aventure qui a transformé sa cité en *«ville de millionnaires»*. En échange de ce soutien, Caritas a d'ailleurs reversé des sommes importantes aux bonnes œuvres de la ville, alimentant ainsi les soupçons de collusion entre «le Messie» et M. Funar, leader du parti ultranationaliste (PUNR), qui se présente volontiers comme *«le défenseur de la Grande Roumanie contre le péril hongrois»*.

Cerné, M. Stoica continue cependant d'affirmer que *«le pouvoir a peur de Caritas car, s'il arrêtait le circuit, tout le monde se retournerait contre lui»*. A toutes fins utiles, des rumeurs circulent aussi sur l'existence d'une encombrante liste de quelque deux cent soixante parlementaires qui, eux aussi, auraient tenté leur chance à Caritas. Enfin, pour ce qui ressemble à un ultime coup de poker, Ion Stoica est allé chercher de l'aide chez les mineurs de la vallée du Jiu, en ouvrant une antenne de sa société dans leur fief de Petrosani.

«Nous raserons la ville de Cluj»

Plusieurs hypothèses existent sur la mort de la chaîne. Il y a le scénario catastrophe : une suspension brutale du système qui provoquerait des débordements de colère, notamment de la part des mineurs dont les descentes violentes sur Bucarest, en 1990 et 1991, sont encore dans toutes les mémoires. *«Nous raserons la ville de Cluj si nous ne récupérons pas nos gains»*, ont-ils d'ailleurs lancé à plusieurs reprises. Dans un récent rapport, le service roumain d'information (SRI, ex-Securitate) estimait que *«l'interruption brutale du circuit serait de nature à provoquer un profond mécontentement de la population qui pourrait dégénérer en mouvement de protestation sociale»*.

Autre possibilité : la reconversion de Caritas. *«Ion Stoica véhicule discrètement l'idée de transformer sa société en banque populaire»*, confirmait ainsi le SRI. D'après ce schéma, les gagnants se verraient attribuer un certain nombre d'actions compensant, en partie, la valeur des gains non versés. On dit que Ion Stoica a étudié le cas d'une chaîne qui aurait duré plusieurs années en Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale. Mais sans doute a-t-il aussi entendu parler de l'escroquerie, plus récente, des banques serbes qui promettaient, jusqu'à leur effondrement, des taux d'intérêt de 15 % par mois pour des dépôts en devises.

Mais la fin la plus probable emprunte une voie intermédiaire. Depuis quelque temps déjà, les délais de remboursement ont été progressivement allongés et les gagnants ne sont plus autorisés à retirer qu'une partie des sommes qui leur sont dues, le versement du solde étant reporté aux calendes grecques. La résignation et la lassitude des épargnants floués l'emporteront sans doute sur la colère. Cette mort lente arrangerait beaucoup de monde, en premier lieu un certain nombre d'hommes politiques, coupables pour certains de compromission, et pour la majorité, d'avoir gardé trop longtemps le silence.

CHRISTOPHE CHATELOT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

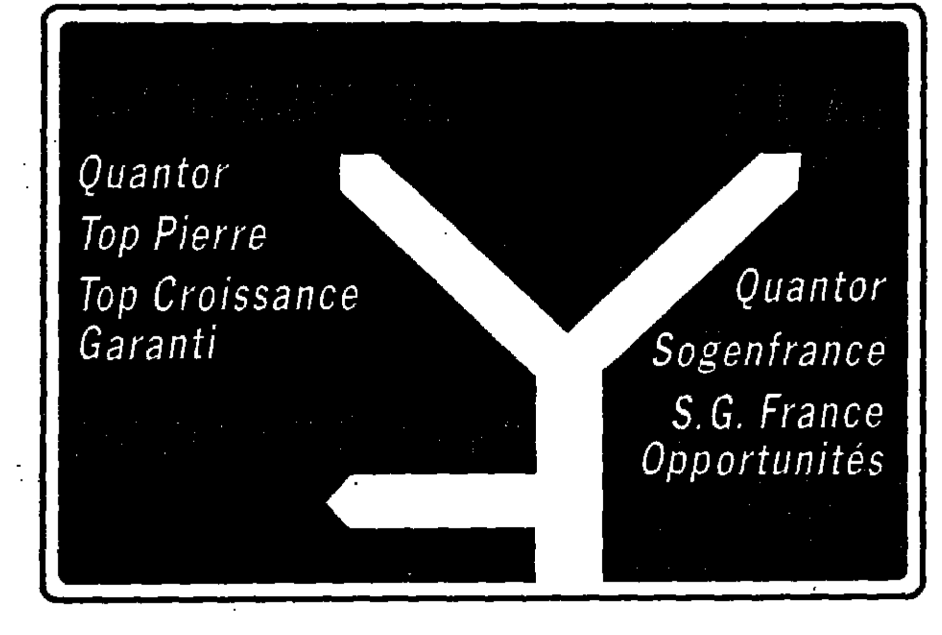
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

DÈS AUJOURD'HUI, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VOUS OUVRE DE NOUVELLES VOIES POUR OPTIMISER VOS PLACEMENTS.



Aujourd'hui, vous ne pouvez plus placer votre argent comme hier. Baisse des taux, nouvelles dispositions fiscales*.. Aujourd'hui avec vos placements, c'est un peu comme si vous arriviez à un carrefour à partir duquel toutes les directions auraient été modifiées, toutes les routes changées. Une situation d'autant plus délicate qu'il vous faut agir ***avant le 31 décembre 93,*** si vous voulez éviter l'impasse pour vos placements et saisir les meilleures opportunités.

Pour vous aider à prendre les bonnes directions, la Société Générale vous propose dès maintenant une nouvelle stratégie de placement: ***la Diversification Défiscalisée.***

* * *

Diversifier vos placements. Hier encore, tout était simple. L'ensemble de vos objectifs d'épargne (sécurité, rentabilité, liquidité et fiscalité avantageuse) pouvait être satisfait avec les SICAV monétaires. Aujourd'hui, tout change. Avec la baisse des taux et le nivellement de la fiscalité, il n'y a plus de produit "miracle".* Il faut donc diversifier. La Société Générale est là pour vous aider à trouver la combinaison de placements complémentaires qui correspond le mieux à vos attentes.

* * *

Défiscaliser en même temps. La performance de vos placements dépend également de leur fiscalité. Exonérations, abattements, déductions, réductions d'impôt, la Société Générale est encore là pour vous guider vers les meilleures opportunités.

* * *

Votre stratégie de Diversification Défiscalisée. Vous l'avez compris, il y a de multiples façons d'envisager la Diversification Défiscalisée. Et puis il y a la vôtre, celle que vous composerez avec un conseiller Société Générale. Voici déjà quelques-unes des orientations que nous vous conseillons.

* * *

Vous voulez garder de l'argent disponible. On pourrait comparer les voies de placements vous permettant de garder de l'argent disponible à des voies limitées en hauteur. Il vous faut ainsi répartir votre épargne sur différentes formules.

Le CODEVI est une solution pour placer jusqu'à 20 000 F avec une rémunération nette d'impôt.

Les SICAV monétaires de capitalisation peuvent toujours être choisies, même si leur rendement tend à diminuer. Toutefois, pour éviter la taxation sur les plus-values lorsque vous aurez besoin de liquidités, il vous faudra veiller à l'abaissement des seuils de cessions*: 166 000 F pour 93, 100 000 F pour 94, 50 000 F pour 95.

Les comptes à terme, dont l'échéance peut être fixée en fonction de vos besoins, pourraient bénéficier de nouveaux avantages fiscaux*.

* * *

Vous pouvez placer votre argent à plus long terme. Incitations fiscales intéressantes, belles opportunités... le moyen terme, et encore plus le long terme, sont aujourd'hui "les itinéraires recommandés" pour aller tout droit vers de bonnes perspectives de performance.

* * *

Le PEA Société Générale: de multiples voies pour profiter des opportunités de la Bourse. Dividendes, avoirs fiscaux récupérés et plus-values réalisées, sont totalement exonérés d'impôt. De plus, vous profitez d'une incitation fiscale particulière ***jusqu'au 31 décembre 1993*** pour transférer, en franchise d'impôt sur les plus-values, vos SICAV monétaires de capitalisation (avec demande de report d'imposition). Ces transferts ne seront pas pris en compte pour le calcul des seuils d'imposition des plus-values*. Ainsi, détenir un PEA Société Générale est une très bonne façon de faire le plein d'avantages.

* * *

Comment composer votre PEA? Pour aller vers la performance en toute sécurité, il y a tout d'abord notre nouveau fonds garanti: ***Quantor Evolution.*** Rémunération: 50 % de la hausse du CAC 40 à l'échéance ou un minimum garanti de + 4 % l'an capitalisés si cela vous est plus favorable. Avec toujours un capital initial - hors frais - garanti. Nous vous proposons ensuite un grand choix de SICAV et de FCP éligibles: ***Intersélection France, Sogenfrance, Sogenfrance Tempo, SG France Opportunités...*** Les excellentes performances de nos FCP nous ont valu en 1993 la Corbeille Mieux Vivre de la meilleure gestion de FCP. Vous pouvez aussi alimenter votre PEA directement en actions de sociétés privatisées : le programme de privatisations ne fait que commencer!

L'Assurance-Vie Société Générale: une voie royale de défiscalisation, la diversification en plus. L'Assurance-Vie vous offre des avantages fiscaux importants: exonération d'impôt sur les intérêts et les plus-values au terme de la période de placement, possibilités de réduction d'impôt sur vos versements annuels et de transmission d'un capital en exonération totale des droits de succession.

* * *

La Société Générale et sa filiale d'Assurance-Vie, Sogécap, vous proposent en cette fin d'année trois nouvelles options de diversification: ***Top Pierre,*** investi en immeubles d'habitation, pour profiter de l'évolution attendue du marché immobilier; notre nouveau ***Quantor Assurance-Vie,*** pour tirer profit, en toute sécurité, du potentiel de hausse du marché des actions françaises; ***Top Croissance Garanti*** pour bénéficier des opportunités de développement du marché obligataire et d'un taux garanti.

* * *

D'autres voies possibles de Diversification Défiscalisée. Ces quelques exemples illustrent la façon dont nous pouvons vous aider à réorienter vos placements. Nous vous invitons à venir découvrir au plus vite nos autres solutions, des plus classiques comme le PEL, aux plus originales comme nos SICAV et FCP spécialisés à diversification sectorielle et/ou géographique.

* * *

Plus que jamais, dans ce contexte économique et financier qui ne cesse de bouger, "le monde appartient à ceux qui agissent tôt."

Alors à la Société Générale nous sommes prêts. Prêts dès maintenant à prendre les devants avec vous, pour construire la Diversification Défiscalisée qui ira dans la direction de vos projets.

**Loi de Finances Rectificative pour 1993 et Projet de Loi de Finances pour 1994.*



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Le Parlement achève le vote de la première partie du programme gouvernemental

■ **IMMIGRATION. Les députés *ont adopté, dans la nuit du jeudi* 25 au vendredi 26 novembre, le nouveau projet de loi sur la maîtrise de l'immigration que Charles Pasqua a réécrit pour tenir compte de la décision du Conseil constitutionnel censurant partiellement son premier texte adopté au printemps. La réforme constitutionnelle votée le 19 novembre par le Congrès a permis au ministre de l'intérieur de faire adopter par l'Assemblée nationale un amendement rendant impossible la saisine de l'OFPRA par un étranger dont la demande d'asile est du ressort d'un autre Etat, en vertu des accords de Schengen.**

■ **BUDGET Les sénateurs ont adopté, vendredi 26 novembre, à l'aube, la première partie de la loi de finances pour 1994, celle consacrée aux recettes. Le gouvernement ayant réussi à calmer une partie de la grogne des représentants de collectivités locales, et accorder des aides à plusieurs professions, comme les agriculteurs, il va disposer maintenant du cadre financier de son action.**

L'Assemblée nationale réintroduit une restriction au droit d'asile dans la loi sur l'immigration

L'affaire aura été rondement menée. Cinq jours, il aura donc fallu à peine cinq jours pour que la révision constitutionnelle du 19 novembre trouve sa traduction législative. Sous réserve d'une approbation du Sénat, qui ne devrait pas faire défaut à Charles Pasqua, la limitation du droit d'asile va faire sa réapparition dans la loi par la grâce d'un amendement gouvernemental introduit, dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'Assemblée nationale, dans la nouvelle mouture du projet sur la maîtrise de l'immigration.

Ce texte avait déjà été adopté par le Sénat, sans aucune modification le 12 octobre. Mais il ne comportait pas, alors, de référence au droit d'asile puisque la réforme de la Constitution n'était pas encore intervenue. Il se contentait de réécrire les dispositions censurées, le 13 août, par le Conseil constitutionnel, en matière de mariage de «complaisance», de reconduites à la frontière, et de rétention judiciaire et administrative *(lire encadré)*.

Face à un scénario législatif et constitutionnel qui consacre la victoire totale des thèses de M. Pasqua, l'opposition a bien tenté d'opposer une ultime résistance, mais le cœur n'y était plus. Seuls Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais), Julien Dray (PS, Essonne) et Georges Sarre (app. PS, Paris) étaient présents en séance. Le député communiste a redit que ce projet n'était aux yeux du PC qu'un *«texte d'exclusion préparant le terreau du racisme»*, tandis que M. Sarre a jugé que l'on ne débattait nullement de *«politique de l'immigration»* mais de *«police de l'immigration»*.

M. Pasqua : rendez-vous dans un an

«Votre discours et vos propositions, a enchaîné M. Dray, *visent moins à répondre aux imperfections ou aux perversions du système existant qu'à entretenir un climat détestable au sein d'une opinion publique inquiète, dans un but politique : apparaître comme l'homme providentiel. Mais ce qui est grave, c'est que l'ensemble de votre dispositif place tout étranger, quel que soit son statut, en position de coupable présumé.»* Le ministre de l'intérieur a répondu à ses détracteurs qu'ils menaient un *«combat d'arrière-garde»*, et il a presque regretté l'époque où les socialistes exerçaient les responsabilités gouvernementales. *«L'opposition actuelle*, a-t-il lancé, *quand elle était au pouvoir, savait faire preuve de réalisme, mais en six mois elle n'a pas gardé la moindre once de culture de gouvernement.»*

Du côté de la majorité, la satisfaction était bien sûr de mise même si Didier Bariani (UDF, Paris) a exprimé son *«inquiétude»* quant à l'efficacité de la lutte contre les mariages dits de complaisance et si Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) s'est fait l'écho de l'actuelle *«déception»* de ses électeurs pour qui *«les choses ne vont pas assez vite»*. Le grief ne devrait plus tenir au vu de l'accélération du calendrier législatif. Quant aux résultats, M. Pasqua a donné *«rendez-vous»* à chacun dans *«un an»*. Il ne doute pas un seul instant qu'il fera *«mieux»* que les socialistes.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les nouvelles mesures

Le nouveau texte de M. Pasqua adopté par les députés, vendredi 26 novembre, réécrit les cinq dispositions censurées, le 13 août, par le Conseil constitutionnel.

● **Le droit d'asile.** – Le texte initial de M. Pasqua rendait impossible la saisine de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) par un demandeur d'asile non admis sur le territoire au motif que son cas relève de la compétence d'un autre Etat en vertu des accords de Schengen. Le Conseil constitutionnel avait censuré cette discrimination en posant que la saisine de l'OFPRA était *un droit protégé par le préambule* de la Constitution pour ceux qui sont persécutés en *raison de leur action en faveur* des libertés. L'amendement de M. Pasqua, adopté par les *députés, rétablit* la disposition initiale du texte.

● **Les mariages «mixtes».** – Le maire a la faculté (et non plus l'obligation, comme dans *le projet censuré par le Conseil* constitutionnel) de saisir le procureur de la République lors*qu'il est invité à célébrer un* mariage qui lui semble *«susceptible d'être annulé»* pour *«vice de consentement»* au sens de l'article 146 du code civil. Le procureur peut alors surseoir pendant un mois (au lieu de trois mois) à la célébration du mariage. Les couples qui se voient opposer une telle décision de sursis peuvent faire appel.

● **La rétention administrative.** – Le Conseil constitution*nel avait estimé attentatoire à* la liberté individuelle la prolongation de sept à dix jours de la *durée de placement en rétention* administrative des étrangers faisant l'objet de mesures d'éloignement. Le Conseil avait toutefois prévu deux exceptions : l'urgence absolue et la menace d'une particulière gravité pour l'ordre public. Le *nouveau texte de M. Pasqua* reprend mot pour mot ces deux types de situation. Il y ajoute, toutefois, le cas, non envisagé par le Conseil constitutionnel, où le délai supplémentaire de trois jours est *«de nature à permettre l'obtention» des documents de voyage que* l'étranger n'avait initialement pas présentés.

● **La rétention judiciaire.** – Lorsque l'étranger est déclaré *coupable du délit de non-présentation* de ses documents de voyage, il peut être placé en rétention administrative pendant une durée maximale de trois mois afin de l'inciter à communiquer les renseignements nécessaires à l'exécution d'une mesure d'éloignement. Tenant compte des objections du Conseil constitu*tionnel, le nouveau texte de* M. Pasqua assortit cette rétention des garanties qui sont celles d'un placement en détention provisoire. Il précise que les mineurs de moins de seize ans ne peuvent être placés en rétention.

● ***La reconduite à la frontière.*** – Le Conseil constitutionnel avait annulé la disposition du projet initial qui assortissait toute mesure de reconduite à la frontière d'une interdiction du territoire français pour une durée d'un an. Dans le nouveau texte, l'interdiction du territoire sera facultative (et non plus automatique) et d'une *«durée maximale»* d'un an.

Le Sénat adopte les recettes du budget de l'Etat

Il a fallu beaucoup de patience et d'assiduité aux sénateurs pour aborder enfin, après une journée *entière de débats, en pleine* nuit du jeudi 25 au vendredi 26 novembre, les quatre articles sur les finances locales qui avaient suscité leurs protestations face à l'effort financier que demandait l'Etat à celles-ci, et qui alimentaient leurs tractations avec le gouvernement depuis plusieurs semaines. Entre-temps, les sénateurs avaient eu le loisir de *s'égarer entre* les lobbys d'horticulteurs ou de pêcheurs en eau douce, et de s'interroger sur la *nécessité de voter une contribu*tion de solidarité pour les exploitants agricoles aux champs de maïs ravagés par les sangliers qui y trouvaient refuge.

C'est dans une confusion assez générale que furent adoptés, aux premières heures du jour, les articles concernés, objet d'une kyrielle d'amendements. Retirés par des sénateurs de la majorité, ils étaient parfois repris par ceux de l'opposition. Il ne fut pas jusqu'au ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qui, soucieux de tenir ses engagements vis-à-vis de *Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas*-de-Calais), président de l'Association des maires de France, absent de l'hémicycle, n'eut à cœur de reprendre un de ses amendements, en faveur des villes nouvelles. Au risque de faire prendre entre quatre et cinq heures du matin, des dispositions dont personne n'avait estimé l'impact.

Paul Girod (RDE, Aisne), vice-président de la commission des finances, a donc pu facilement dénoncer, lors de l'examen de l'article sur la taxe professionnelle – au titre de laquelle l'Etat a *prévu 2,6 milliards* de francs de prélèvement sur les collectivités locales – *«l'aspect politiquement bien aventureux de cette affaire, beaucoup plus compliquée qu'on ne le pensait, voire un peu bâclée»* et à répéter, comme il l'avait déjà fait, mercredi soir en réunion de commission, qu'il se refusait à *«voter la tête dans le sac, sans simulation»*.

Les sénateurs finirent pourtant par adopter la partie du budget consacrée aux recettes à sept heures et demie du matin, avant de se voir demander par le ministre du budget, pour l'après-midi, une seconde délibération sur des articles comportant des *amendements adoptés contre* l'avis du gouvernement. Celle-ci pourra entraîner une modification de l'article général d'équilibre du budget qui se solde donc provisoirement par un déficit de 302,440 milliards de francs, contre 301,114 milliards à l'issue de son examen par les députés et 299,727 milliards dans le texte initial du gouvernement.

Cette aggravation du déficit est due principalement à des dépenses supplémentaires (plusieurs sont la conséquence de la rencontre, le 15 novembre entre les dirigeants agricoles et M. Balladur, au cours de laquelle un soutien supplémentaire de 1,5 milliard de francs avait été annoncé) ou à la suppression de recettes résultant des amendements approuvés par les sénateurs, que le ministère du budget a déjà partiellement compensées par de nouvelles ressources comme la majoration des dividendes perçus par l'Etat dans certaines entreprises publiques pour près de 1 milliard de francs.

Les principaux amendements acceptés par le gouvernement

Les principales modifications adoptées par les sénateurs, et accepté par M. Sarkozy, sont les suivantes :

– l'application dès le 1er janvier *1994 de la TVA sur les pêcheurs* en eau douce décidée par les députés pour le 1er janvier 1995;

– l'application aux hôtels de catégorie 4 étoiles luxe du taux réduit de TVA (5,5 %) dont ils étaient les seuls à ne pas bénéficier au sein de l'hôtellerie française;

– l'extension du dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties aux jeunes agriculteurs qui s'installent à compter de 1994 et qui ne bénéficient que de seuls prêts à moyen terme spéciaux;

– le relèvement des taux du remboursement forfaitaire sur certains produits agricoles, pour tenir compte de la baisse des prix liée à la réforme de la politique agricole commune;

– la réduction durable des charges pesant sur les exploitants *agricoles, comme l'exonération* des taxes sur les contrats d'assurances;

– le relèvement de 115 000 à 150 000 francs du plafond des revenus sur lesquels peuvent s'imputer les déficits agricoles;

– l'extension à l'ensemble des associations cultuelles d'Alsace et de Moselle de l'exonération de taxe foncière sur les édifices religieux applicable dans les autres départements français;

– *le report au 1er septembre* 1994 (au lieu du 1er janvier) de l'assujettissement de la Poste à la *taxe sur les salaires*, soit un manque à gagner de 1,15 milliard de francs pour l'Etat;

– le relèvement de 2 centimes du tarif de la redevance sur la consommation d'eau dès 1993 pour abonder le Fonds national pour le développement des *adductions d'eau dans les com*munes rurales;

– l'instauration, à compter du 1er janvier 1994, d'un prélèvement uniforme de 2,3 % sur l'ensemble des enjeux de la Française des Jeux, qui, avec le prélèvement PMU et la taxe sur les débits de boisson, portera les recettes du Fonds national pour le développement du sport à 850 *millions de francs en 1994*;

– le relèvement substantiel des recettes du Fonds forestier national par la hausse de la taxe forestière due par certains secteurs de l'industrie de transformation du bois, par l'affectation de la taxe sur les défrichements actuellement perçue par le budget général, par la prise en charge par l'Etat des frais de personnel et l'augmentation des crédits d'intervention au titre du ministère de l'agriculture;

– *le maintien* de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales prévue dans le budget 1994 mais sa révision pour 1995 en l'indexant, non seulement sur la hausse des prix, mais aussi sur une fraction de la croissance du PIB;

– le rétablissement de l'indexation de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs;

– le report au 1er janvier 1997 de l'entrée en vigueur de la diminution de la compensation versée par l'Etat aux collectivités locales au titre de la TVA;

– la limitation à 1994 du prélèvement de 2,6 milliards de francs (*le Monde* du 26 *novembre*) effectué par l'Etat sur les communes au titre de la taxe professionnelle et l'engagement *de fournir* avant le 2 avril 1994 au Parlement un rapport dressant le bilan de ce *dispositif* et présentant les possibilités de réforme de la dotation de compensation de la *taxe professionnelle*.

CLAIRE BLANDIN

En désaccord avec les sénateurs

Les députés rééquilibrent en faveur du chef de l'Etat la réforme du Conseil supérieur de la magistrature

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 24 novembre, en première lecture, les deux projets de lois organiques relatives au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et au statut de la magistrature. Les groupes RPR, UDF et PS ont voté pour; les communistes n'ont pas pris part au vote. Revenant sur un amendement du Sénat, les députés ont rétabli les prérogatives du président de la République dans la désignation du secrétaire administratif du CSM.

L'Assemblée nationale et le *Sénat rapprochent leurs* points de vue sur les deux projets de loi organique issus de la révision constitutionnelle de juillet, mais la navette devra continuer, car l'accord n'est pas encore total. La dernière pierre d'achoppement d'importance concerne le mode de désignation *du secrétaire administratif* du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Dans le texte initial de Pierre Méhaignerie, cette personnalité, considérée comme la cheville ouvrière de l'institution, était nommée par le président de la République. Devant l'émotion des syndicats de magistrats et considérant que cette disposition avait été trop manifestement inspirée par l'Elysée, *le Sénat avait pris le parti de* «diluer» quelque peu les prérogatives du chef de l'Etat en la matière : l'amendement adopté au palais du Luxembourg le 5 octobre dernier prévoyait que le secrétaire administratif serait *«choisi»* par le président de la République *«sur une liste de trois noms»* proposée par le CSM (*le Monde* du 7 octobre).

Cette solution n'a pas convenu aux députés. Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, et André Fanton (RPR), son rapporteur, ont fait adopter sans difficultés par leurs collègues un amendement revenant au texte initial du gouvernement. D'une manière générale, les députés ont relativisé l'importance de ce secrétaire administratif face à un Conseil dont les membres magistrats, au nombre de six, seront élus, désormais, par leurs pairs, au scrutin uninominal, et disposeront donc d'une nouvelle légitimité.

Sur le second projet de loi organique, relatif au statut de la magistrature, le désaccord entre députés et sénateurs a porté sur les conditions de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature. Alors que le texte gouvernemental indiquait que *«le jury procède au classement des auditeurs de justice qu'il juge aptes (...) à exercer les fonctions judiciaires»*, le Sénat avait réécrit l'article en précisant que le jury *«assortit»* la déclaration d'aptitude *«d'une recommandation sur les fonctions que cet auditeur de justice lui paraît le mieux à même d'exercer lors de sa nomination à son premier poste»*. Les sénateurs pensaient, notamment, à de jeunes *diplômés non préparés à se saisir* d'affaires extrêmement sensibles ou outrancièrement médiatisées. *«Risque de discrimination»*, a protesté M. Fanton, qui a fait adopter par l'Assemblée un amendement cosigné avec Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), ancien juge d'instruction, supprimant la *«recommandation»* sénatoriale.

Sur tous ces points, M. Méhaignerie n'a guère eu à se plaindre de la réécriture des textes opérée par les députés, même s'il peut regretter de ne pas avoir été suivi sur la composition du CSM, puisque l'Assemblée, comme le Sénat, a tenu à assurer une meilleure représentation des magistrats «de base».

F. B.

Un ancien député RPR condamné pour abus de blanc-seing

Henri Beaujean, député RPR de la Guadeloupe de 1986 à 1988, ancien maire du Moule de 1977 à 1988, a été condamné, mercredi 24 novembre, par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, à six mois de prison avec sursis, 50 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de ses droits civiques, pour abus de blanc-seing.

Prétextant le recensement des demandes d'indemnisation après le passage du cyclone Hugo en 1989, M. Beaujean et un ancien employé municipal avaient obtenu, en 1990, que plusieurs dizaines d'ha*bitants de la commune du Moule* apposent leur signature sur des documents qu'ils leur présentaient. Ces blancs-seings avaient ensuite pris la forme d'une plainte, qui n'avait pas été signée par MM. Beaujean et Bapeaume, accusant de détournements de fonds le nouveau maire du Moule, Gabriële Louis-Carabin, ancien premier adjoint de M. Beaujean.

EN BREF

SESSION UNIQUE : quatre-vingt-six députés UDF et RPR signent une proposition de loi constitutionnelle. – Quatre-vingt-six députés RPR et UDF *ont signé une proposition de loi* constitutionnelle, déposée, lundi 22 novembre, par Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique) et visant à instaurer une session parlementaire unique de neuf mois, au lieu des actuelles deux sessions de trois mois. *«L'instauration de la session unique est la condition impérative de la réhabilitation du Parlement»*, estime Mme Hubert dans l'exposé des motifs.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE : les députés reviennent *sur les amendements du* Sénat. – L'Assemblée nationale a adopté, lundi 22 novembre, en deuxième lecture, le projet de loi instituant une société par actions simplifiée (SAS), en revenant sur les principales modifications introduites par le Sénat qui, selon Xavier de Roux *(UDF, Charente-Maritime)*, rapporteur de la commission des lois, *«verrouillent»* un texte dont l'objet est d' *«assouplir»* la réglementation en vigueur pour les sociétés anonymes. La SAS a pour objet de *«permettre aux entreprises de réaliser des projets communs, notamment des filiales communes»*, lorsque ces sociétés sont d'une certaine importance (capital minimum de 1,5 million de francs pour les sociétés-mères). Les députés UDF et RPR ont voté pour, le PCF s'est abstenu, et le PS n'a pas pris part au vote.

CONVENTION DE SCHENGEN : l'Assemblée nationale approuve l'adhésion du Portugal et de l'Espagne. – L'Assemblée nationale a adopté, lundi 22 novembre, deux projets de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la convention d'application de l'accord de Schengen. Les députés ont adopté, aussi, deux projets de lois visant à autoriser la ratification par la France des accords instaurant l'Espace économique européen (EEE) et à préciser les modalités de mise en œuvre de ces accords. Lors de chacun de ces votes, les groupes RPR et UDF ont voté pour, le PC a voté contre, tandis que le PS n'a pas pris part au vote.

Les gaullistes et l'Europe

M. Balladur : « Le pari du général de Gaulle et de Georges Pompidou est en passe d'être gagné »

L'Association Georges-Pompidou, que préside Pierre Messmer, a organisé, jeudi 25 novembre, à quelques mois du vingtième anniversaire de la disparition de l'ancien chef de l'Etat, le 2 avril 1974, un colloque sur un thème qui pouvait être d'actualité : « Georges Pompidou et l'Europe ». Mais, à l'exception notable d'Edouard Balladur, qui a traité largement le sujet et l'a situé dans la filiation des chefs d'Etat gaullistes, les autres orateurs ont surtout évoqué l'élargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne, en 1972.

Edouard Balladur, collaborateur de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon, puis à l'Elysée, dont il fut le secrétaire général à la fin du « quinquennat » du successeur du général de Gaulle, est particulièrement bien placé pour affirmer que *« Georges Pompidou a été le continuateur de l'œuvre du général de Gaulle »* dans le domaine européen, bien que l'Europe ait été alors fort différente de celle d'aujourd'hui. Cependant, pour souligner la prémonition de l'ancien président, l'actuel premier ministre a affirmé : *« Les idées avancées, les thèmes abordés et même les mots utilisés par Georges Pompidou pourraient se retrouver dans la bouche d'un responsable politique d'aujourd'hui : approfondissement, élargissement, identité européenne, Union économique et monétaire, Union européenne. »*

M. Balladur a rappelé, ainsi, les déclarations de Georges Pompidou, dont quelques-unes étaient toutefois contraires aux idées du général de Gaulle, qui demeurait intransigeant sur l'indépendance nationale et refusait toute intégration. Les termes utilisés par Georges Pompidou, et que cite Edouard Balladur, ne sont-ils pas d'ailleurs utilisés par l'actuel premier ministre ? Car les mêmes questions se posent aujourd'hui, qu'a énumérées Edouard Balladur : *« Quelles parts respectives l'agriculture et l'industrie doivent-elles jouer dans la Communauté ? Peut-on faire fonctionner un Marché commun dans un contexte de changes flottants ? Comment élargir la Communauté sans la dissoudre ? Quel rôle doit-elle jouer sur la scène internationale ? »*

L'hôte actuel de Matignon a indiqué que la pensée de Georges Pompidou était faite de trois éléments : *« La construction de l'Europe est nécessaire à la croissance française ; l'Europe doit affirmer son identité ; celle-ci ne se construit pas contre les nations ou contre les Etats, car cette construction est synonyme d'ouverture des frontières, de politique agricole et de stabilité monétaire ». « Le pari du général de Gaulle et de Georges Pompidou est aujourd'hui en passe d'être gagné »*, a-t-il conclu.

M. Balladur s'est donc situé lui-même dans la filiation des deux premiers présidents de la V[e] République pour décrire sa propre politique européenne. Il a procédé également à l'exégèse des formules d'*« identité »* et d'*« union »* européennes lancées par Georges Pompidou, pour affirmer qu'elles ne constituaient pas *« une arme agressive à l'encontre des Etats-Unis, mais un facteur de stabilité mondiale »*. Il a ajouté, faisant référence à la situation présente et s'adressant aux partenaires de la Communauté, mais également aux Américains, qu'il serait vain et dangereux de parier sur la désunion de la Communauté, car l'unité de l'Europe est nécessaire à la sécurité du continent et à la prospérité du monde. Pour conclure, le premier ministre a souligné aussi la vanité des débats sur la supranationalité et le fédéralisme, car *« la France a besoin de l'Europe et l'Europe ne peut se construire contre les Etats »*.

ANDRÉ PASSERON

Un constat convergent des instituts de sondages

La popularité relative du premier ministre

Huit mois après sa nomination à Matignon, Edouard Balladur *dispose toujours auprès de l'opinion* publique d'une excellente image. Les baromètres des principaux *instituts de sondages* montrent que la rentrée sociale, les premiers accrocs connus par *le gouvernement et la dégradation* persistante de la situation de l'emploi n'ont pas eu d'effets *notables sur la popularité du premier* ministre.

Il n'en va pas de même de l'action du gouvernement pris *dans son ensemble*. Si l'on se réfère au baromètre de BVA, 61 % des personnes interrogées *se déclarent mécontentes de* la façon dont la France est gouvernée, au lieu de 53 % en mai. La SOFRES *note pour sa part* qu'une écrasante majorité (88 %) juge le gouvernement inefficace *dans la lutte contre le chômage*. A titre de comparaison, en mai, ils étaient 68 % à juger le gouvernement inefficace sur ce dossier. *« Dans un premier temps, Edouard Balladur a protégé son gouvernement avec sa cote de popularité*, note Pierre Giacometti, de BVA. *A présent, il ne protège plus que lui-même »*.

Les résultats sont cependant *probants puisque le premier* ministre, avec 60 % d'opinions favorables selon la SOFRES, *reste nettement au-dessus de la* barre des 50 %, ce qui lui permet en outre de triompher dans tous les pronostics présidentiels. *La comparaison de ses résultats* avec ceux obtenus par Jacques Chirac lors de la première cohabitation *est à l'avantage de* M. Balladur et confirme l'impression très favorable dont bénéficie le premier ministre. *Toutefois*, compte tenu de l'ampleur de la victoire de la droite en mars 1993 et de l'affaiblissement du président de la République, cette comparaison n'est sans doute pas la plus pertinente car l'effet d'alternance est plus fort en 1993 qu'en 1986.

La comparaison avec les résultats *recueillis à pareille époque* par Pierre Mauroy, en 1981, comme par Michel Rocard, en *1988, s'impose davantage*. Ils *permettent de relativiser* « l'exception balladurienne » puisqu'en novembre 1981 la SOFRES *enregistrait un score de* 63 % pour M. Mauroy et qu'en novembre 1988 M. Rocard culminait avec 66 %, *soit 6 points* de plus que l'actuel premier ministre, même si les autres instituts enregistraient alors des résultats nettement moins favorables (48 % pour M. Rocard au lieu de 56 % aujourd'hui pour M. Balladur *selon* BVA, 41 % au lieu de 55 % selon l'IFOP). La physionomie de la courbe de M. Balladur *n'est pas sans rappeler* d'ailleurs celle de M. Rocard, nettement plus étale que celle de M. Mauroy.

La lecture de la composition *du « capital image » de* M. Balladur permet également de relativiser sa performance. L'analyse *sociologique* est sans surprise puisque le premier ministre obtient ses meilleurs résultats auprès des professions libérales, des chefs d'entreprise, des commerçants et artisans et des retraités, alors qu'il est moins *populaire chez les ouvriers*.

En matière de proximité partisane, en revanche, le premier ministre, également plébiscité par *les électeurs proches* de l'UDF et du RPR, peut se flatter de bons résultats auprès des électeurs écologistes, voire *socialistes*. Dans ces deux dernières catégories, les avis favorables se transformeront difficilement en *bulletins de vote*. Servi par une conjoncture institutionnelle idéale, M. Balladur bénéficie, pour l'instant, d'un positionnement centriste, qui commence à le priver du soutien de la partie la plus dure de l'électorat de *droite*. *Cela n'est donc pas* la meilleure assurance pour un avenir électoral. C'est ce qui fait de M. Balladur, selon Stéphane Rozès, de CSA, *« un colosse aux pieds d'argile »*.

GILLES PARIS

Le lancement des assises de la transformation sociale

La gauche cherche à rebâtir son union

Après huit mois de tractations secrètes, cinq cents personnalités de la gauche, issues du *monde politique, syndical*, associatif et intellectuel, se préparent à lancer les assises de la transformation sociale. Du PC à Jean-Pierre Soisson, la gauche veut confronter ses idées sur les grands sujets de société.

« Nous sommes à partir de maintenant des reconstructeurs d'espérance », voulait croire au lendemain même des élections législatives de mars Michel Rocard. Depuis sans se lasser, sur *tous les tons et sur tous les* modes, l'inventeur du *« big bang »* n'a cessé d'appeler, non seulement les *socialistes*, mais toute *la* gauche au rassemblement, à la réflexion, à la cohésion. Mardi dernier encore, venant faire ses civilités au maire de Marseille, Robert Vigouroux, il reprenait la même antienne : *« Le passé, c'est trop de passion, trop de divisions, trop d'aventures. Construire l'avenir, c'est retrouver la simplicité, la sérénité et le rassemblement »* (*le Monde* du 25 novembre). En huit mois, beaucoup a été réalisé. Cette stratégie de rassemblement ne pouvait trouver sa crédibilité qu'à partir d'une planche d'appel socialiste consolidée. Les états généraux de Lyon ont empêché la débandade. Le récent congrès du Bourget a installé la paix. Elu confortablement premier secrétaire, à la tête d'un état-major rajeuni, Michel Rocard a trouvé une légitimité. Faute de pouvoir encore se faire entendre des Français, le PS peut au moins prétendre reparler à la gauche.

Les conversations ont en réalité demarré bien avant l'été, d'une façon informelle et en toute confidentialité. Chargé de cette mission exploratoire, l'ancien député de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, a tenté de renouer les fils de la tapisserie râpée de la gauche. Entreprise pas toujours simple, avec des interlocuteurs qui, à l'époque, préféraient anticiper l'implosion du PS et qui avaient eux-mêmes leurs propres problèmes internes, leurs susceptibilités, leurs arrière-pensées. Surtout, n'était pas oublié le dédain des socialistes au gouvernement et apparaissait ce vrai paradoxe que, dans ce petit monde politique *« tout médiatique »*, le monologue cathodique a fini par se susbtituer au simple dialogue républicain.

« Un véritable travail de marqueterie », assure Jean-Christophe Cambadélis. Les socialistes ont dû multiplier les professions de foi d'humilité, convaincre les uns et les autres *« de faire chacun un pas »*, les persuader que ce nouveau pari de la gauche française n'était pas un simple enjeu électoral mais un premier mouvement concret pour espérer *« transformer la société »*. Le 23 octobre dernier, au congrès du Bourget, Jean-Christophe Cambadélis pouvait annoncer que les assises se tiendraient bien.

De Georges Marchais à Jean-Pierre Soisson

Depuis lors, les contacts se sont *multipliés* avec la *consigne* de la plus extrême discrétion. Chargé par Michel Rocard de la surveillance de ce grand chantier, Lionel Jospin a beaucoup consulté au plus haut niveau. Un petit comité de pilotage a été mis en place. Les grandes lignes de l'opération qui concernera l'ensemble de la gauche, du mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson au parti communiste, sont désormais connues. Elle sera lancée solennellement le 8 décembre par un appel de 500 personnalités du monde politique, syndical, associatif, social, artistique, intellectuel. Aucun parti, aucun syndicat, aucune association ne s'afficheront en tant que tels. Ces personnalités formeront *« un collectif »* de décision et de proposition pour organiser dans un premier temps et peut-être avant la fin de cette année, à Paris et en province, quatre grands débats : sur l'emploi, la ville, la citoyenneté et – après les élections européennes de juin 1994 – l'Europe.

Pour cette grande confrontation, malgré les ronds de jambes ici ou là, les *partants* se bousculent. Le PC a donné officiellement son accord, le 17 novembre dernier, par la voix même de Georges Marchais. Michel Rocard n'en espérait pas tant. Les refondateurs de Charles Fiterman avaient annoncé bien avant qu'ils en seraient. Les écologistes sont perturbés, mais ils viendront. La percée de Dominique Voynet chez les Verts a été reçue comme un quitus. Brice Lalonde a accepté de rencontrer Lionel Jospin. Il pourrait personnellement s'engager. Les réformateurs de Jean-Pierre Soisson ne pouvaient refuser. Le MRG a fait monter les enchères, mais n'a pas fermé la porte. Seul, les dirigeants du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement n'ont pas accepté d'être *« des alibis d'une opération exclusivement médiatique »*, attitude logique de sa part au moins jusqu'aux élections européennes...

Compte tenu du divorce avec les formations politiques et de l'existence d'une certaine attraction balladurienne, les syndicats *ont fait preuve de plus de* réserves. Mais les choses bougent. Louis Viannet, sécrétaire général de la CGT, rencontrera Michel Rocard en décembre. Des membres de la CFDT et de FO seront dans le collectif d'appel.

Malgré toutes ces bonnes nouvelles, les socialistes *préfèrent* se montrer encore prudents et modestes. Les rocardiens, particulièrement, croisent les doigts. *« Chacun est demandeur de quelque chose*, convient l'un d'entre eux, *mais personne ne sait quel sera le débouché final de ces assises. »* Premier signe du ressaisissement moral de la gauche, première avancée vers la recomposition de la gauche, nouvelle façon de faire de la politique, moyen de *se rapprocher du citoyen*, les assises pourraient être, en cas de succès, tout cela à la fois. Dans l'immédiat, elles seront sans doute vécues comme une grande expiation générale devant les Français. Une façon de provoquer au moins un « big bang » dans la conscience collective de la gauche.

DANIEL CARTON

GATT : M. de Villiers (UDF) souhaite un vote du Parlement. – Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, a déclaré, dans un communiqué diffusé jeudi 25 novembre, qu'il était *« impératif que chaque membre de la représentation nationale prenne personnellement ses responsabilités »* sur le GATT. Il a demandé au gouvernement *« de confirmer explicitement »* l'organisation d'un vote à l'issue du débat à l'Assemblée nationale, qui a été annoncé, mercredi 24 novembre, par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 26 novembre). *« Ce sera l'occasion d'une clarification nécessaire devant les Français »*, a ajouté M. de Villiers.

En déplacement à Aix-en-Provence

M. Chirac craint de voir se créer une « classe de parias »

Jacques Chirac a exprimé, jeudi 25 novembre à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), sa crainte de voir se créer *« une classe de parias »*, en affirmant que *« l'exclusion est aujourd'hui le problème majeur auquel nous avons à faire face »*. Le président du RPR, qui s'exprimait devant les étudiants de l'Institut d'études politiques, a lancé un appel au *« bénévolat »*, en soulignant que *« les structures d'accueil existent mais il n'y a pas suffisamment de gens pour s'en occuper. »*.

Selon le maire de Paris, il existe trois catégories d'exclus. *« Il y a en Ile-de-France en gros 10 000 clochards – des gens qui posent des problèmes sociaux, sanitaires et psychologiques sérieux ; il y a environ 15 000 marginaux qui viennent de l'immigration silencieuse ou qui sont de jeunes toxicomanes à la dérive et enfin, il y a 30 000 à 60 000 personnes victimes du chômage et qui ont perdu l'espoir »*, a estimé M. Chirac. Les personnes qui se trouvent dans *« les deux dernières catégories sont le résultat de l'inadaptation de notre société »*, a-t-il observé.

La préparation du vingt-huitième congrès du PCF

Philippe Herzog se porte candidat à la succession de Georges Marchais

Dans une tribune publiée jeudi 25 novembre par *l'Humanité*, Philippe Herzog, membre du bureau politique et responsable de la section économique du comité central du Parti communiste, annonce sa candidature au poste de secrétaire général du PCF. Par ce geste, totalement inédit dans l'histoire du Parti communiste, M. Herzog souhaite provoquer un débat de fond avec les autres *« candidats potentiels »* à la succession de Georges Marchais.

Pour la première fois de son histoire, le Parti communiste français a un candidat déclaré, doté d'un programme politique, aux fonctions de secrétaire général. Après la dernière session du « parlement » du parti, le 17 novembre, au cours de laquelle Georges Marchais avait clos par avance toute discussion en expliquant que *« le comité central aurait outrepassé son mandat s'il était intervenu dans la discussion des communistes »*, l'ancienne tête de liste du PCF aux élections européennes de 1989, Philippe Herzog, s'est résolue à transgresser la règle – non écrite – selon laquelle, au Parti communiste, *« on n'est pas candidat »*.

Dès mardi 23 novembre, il faisait part de ses intentions à ses camarades du bureau politique et obtenait, sans difficulté, la faculté d'exposer *« le sens* [de sa] *candidature »* dans les colonnes de *l'Humanité*.

Polytechnicien âgé de cinquante-trois ans, M. Herzog ne se fait, bien sûr, aucune illusion sur le choix qui sera fait, en janvier 1994, au terme du vingt-huitème congrès du PCF. Sa candidature n'est qu'*« un appel aux communistes pour dire ce qu'ils pensent et produire un travail politique plus conséquent »*.

Selon l'analyse qu'il peut faire au sein même de l'appareil communiste, le choix de la prochaine direction nationale du PCF risque de ne traduire *« qu'un compromis de pouvoir entre des dirigeants rivaux »*. Faute d'une réflexion approfondie sur *« l'utilité du PCF »* dans les luttes sociales, le rôle de la France dans la construction européenne et la nécessité d'un regroupement, après *« confrontation »*, de tous les progressistes, l'économiste du Parti communiste estime que *« la direction risquerait d'être l'objet d'une bataille de clans »*. Cette direction, précise-t-il, *« devrait être élue, non pour un accord unanime sur les orientations, mais pour un accord de travail dans la pluralité ». « Si d'autres propositions existent pour redynamiser le parti et accroître son influence, il serait bon qu'elles s'expriment*, conclut M. Herzog. *C'est pourquoi je dis aux candidats actuels et potentiels : parlez, découvrez-vous, confrontons avec tous les communistes les options de travail »*.

Cette façon de provoquer ouvertement le débat autour de quelques idées-forces portées par des candidats désireux de les mettre en œuvre est contraire à la tradition communiste. En prenant acte, sereinement, de la candidature de M. Herzog, le secrétaire général du PCF aurait ajouté : *« Ne le prends pas mal, Philippe, mais ta démarche relève quand même d'une tendance social-démocrate. »*.

En proposant, au printemps dernier, l'abandon du centralisme démocratique, M. Marchais a dû tenir compte de l'influence de tous ceux, nombreux, qui redoutent l'apparition de tendances au sein du parti. Il n'a pas pu ou pas voulu, de ce fait, indiquer d'autres règles de fonctionnement. *« Je comprends bien le souci de la direction de ne pas copier les pratiques du Parti socialiste. Mais une chose est l'organisation de tendances, une autre est l'organisation du débat dans la phase de préparation du congrès. Cela représente un saut culturel que Georges Marchais, lui-même, n'arrive pas à faire »*, analyse Charles Fiterman, le chef de file des refondateurs communistes.

JEAN-LOUIS SAUX

LÉGISLATIVE PARTIELLE : Daniel Vaillant (PS) candidat dans la 19[e] circonscription de Paris. – Daniel Vaillant, secrétaire national du PS chargé des fédérations, qui avait été battu au second tour des législatives de mars 1993 par Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), a annoncé, jeudi 25 novembre, qu'il serait candidat à l'élection partielle dans la 19[e] circonscription de Paris, à la suite de l'invalidation par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Pierre-Bloch. En mars 1993, M. Pierre-Bloch l'avait emporté contre M. Vaillant avec 52,06 % des suffrages. Son élection a été annulée pour dépassement du plafond des dépenses de campagne. La peine a été assortie d'une inégibilité d'un an (*le Monde* du 26 novembre). Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du vendredi 26 novembre, M. Pierre-Bloch affirme que *« le Conseil constitutionnel s'est rabaissé en se faisant l'instrument d'un règlement de comptes purement politicien »*.

SOCIÉTÉ

Trois mises en examen dans l'enquête sur l'attentat contre Jean-Claude Madrénas

■ COMMANDITAIRE. Jean Xatard, ancien candidat UDF à diverses élections dans les Pyrénées-Orientales, a été mis en examen et écroué jeudi 25 novembre à Perpignan pour tentative d'assassinat dans l'enquête sur l'attentat à la voiture piégée qui a eu lieu le 5 février contre Jean-Claude Madrénas, maire (CDS) de Bages, et candidat aux élections législatives de mars 1993 dans la quatrième circonscription des Pyrénées orientales.

■ HOMMES DE MAIN. Au terme de trente-six heures de garde à vue, le juge d'instruction Bernard Lavigne a également prononcé la mise en examen de deux autres personnes, François Turlais et Jean-Michel Paul, pour le même chef d'inculpation. Ils sont présumés être également les auteurs de cet attentat.

■ COMPLICE. Un quatrième homme, Fouad Maref, qui a été interpellé jeudi à Autun, puis gardé à vue et placé en détention provisoire à Lyon, devait faire l'objet d'un mandat d'amener pour être entendu par les enquêteurs de Perpignan. Travaillant actuellement au cabinet de Marcel Lucotte, sénateur, maire PR d'Autun, Fouad Maref avait été auparavant responsable de la Pépinière d'entreprises de Rivesaltes qui a connu, il y a peu, de grosses difficultés financières.

Une tentative d'assassinat à caractère politique ?

PERPIGNAN

de notre correspondant

Candidat aux élections législatives de mars 1993, Jean-Claude Madrénas, maire de Bages, qui était à l'époque président départemental du CDS, avait été agressé à deux reprises à son domicile par des hommes portant des cagoules – le 19 décembre 1992 puis le 3 février 1993, au lendemain de décisions prises par les instances locales de l'UPF –, avant d'être victime d'un attentat à la voiture piégée le 5 février, le jour même où Jacques Chirac était venu lui apporter son soutien ainsi qu'aux trois autres candidats de l'entente UDF-RPR (*le Monde* des 7, 8, 19 et 24 février 1993).

Exclu du CDS

Au cours de leur audition jeudi par le juge Bernard Lavigne, François Turlais et Jean-Michel Paul ont expliqué comment le premier avait placé la charge explosive sous la voiture de Jean-Claude Madrénas, tandis que le second faisait le guet. Ils ont aussi désigné Jean Xatard comme commanditaire de cette tentative d'assassinat ainsi que Fouad Maref.

Issu d'une famille de notables du Vallespir, Jean Xatard, quarante-sept ans, est le neveu de l'ancien maire de Perpignan, Paul Alduy. Il a été pendant une dizaine d'années conseiller municipal d'Amélie-les-Bains, commune dont le maire est sa tante Jacqueline Alduy.

Ingénieur à la Compagnie générale des eaux jusqu'en 1989, Jean Xatard a pris quelques distances avec sa famille lorsqu'il s'est présenté aux législatives de 1988 sous l'étiquette CDS où il devait être battu au second tour par le député PS Henri Sicre (réélu en mars dernier député de la 4e circonscription) en réalisant un score très honorable de 47,10 %. Ensuite, sans investiture, Jean Xatard s'est présenté sans succès aux élections cantonales contre sa tante Jacqueline Alduy, puis aux municipales de 1988.

En juin 1992 lorsqu'il s'était agi de décider de l'investiture pour la 4e circonscription aux législatives de l'année suivante, le CDS départemental lui avait préféré Jean-Claude Madrénas. Jean Xatard, exclu du CDS rejoint alors le PR.

« Avant l'été 1992 notre parti a désigné son candidat à l'investiture UDF puis UPF. Nous étions trois ou quatre à postuler, dont Jean Xatard, j'ai été choisi à l'unanimité moins deux voix. Tout s'est passé normalement », a déclaré mercredi soir M. Madrénas, avant d'ajouter : *« J'ai toujours clamé que c'était politique. Mais je suis surpris et peiné de voir que, gratuitement, on peut s'attaquer aussi violemment à quelqu'un pour de la politique. Pour m'empêcher d'être candidat et prendre ma place »*.

Un dossier « très sensible »

Jean Xatard avait été interpellé le 23 mai 1993 pour le vol, dans un cabinet d'experts comptables de Perpignan, d'un dossier de la holding Europsud (en cours de liquidation judiciaire) dont le Crédit agricole de l'Ariège (avant sa fusion avec celui des Pyrénées-orientales au sein du Crédit agricole Sud-Méditerranée) figure comme principal actionnaire. Il avait été incarcéré le 26 avril 1993 pour complicité de vol et tentative d'extorsion de fonds puis remis en liberté. Xatard aurait voulu renégocier avec la banque une dette personnelle de 400 000 francs. A l'époque il déclarait que ses motivations étaient *« uniquement politiques »*. D'après ses affirmations, recueillies à l'époque par le quotidien *Punt*, la constitution et la liquidation de la holding Europsud cacherait *« une affaire politico-financière dans laquelle des dirigeants départementaux du Crédit agricole et des responsables du PR local seraient impliqués »*. *« Ma volonté était de déstabiliser le PR local à partir du dossier Europsud dans le cadre des législatives de Perpignan »*, précisait alors Jean Xatard.

Il semble que cette affaire ait permis aux enquêteurs de remonter jusqu'à la tentative d'assassinat contre Jean-Claude Madrénas. Le parquet avait ouvert une enquête préliminaire sur les comptes d'Europsud. Le doyen des juges d'instruction, Claude Gauze, avait déclaré qu'Europsud *« était un dossier très sensible »*.

Après l'annonce de la mise en examen de Jean Xatard, François Turlais et Jean-Michel Paul, Jean-Paul Alduy, maire (CDS) de Perpignan, élu en juin 1993 à la tête d'une liste de socio-professionnels baptisée Oxygène, a exprimé sa volonté *« de voir aboutir cette affaire qui a fait peser un climat lourd dans* [le] *département »*.

JEAN-CLAUDE MARRE

ÉDUCATION

Manifestations

Etudiants et

Des manifestations étaient organisées à Paris et dans plusieurs villes de province, jeudi 25 novembre, à l'appel des syndicats d'étudiants, l'UNEF (proche des communistes) et l'UNEF-Indépendante et Démocratique (proche des socialistes) mais ce sont surtout les lycéens qui ont répondu présent. Six mille manifestants ont défilé à Paris, de la Sorbonne au ministère de l'éducation nationale. Dans la région Rhône-Alpes, plusieurs milliers d'entre eux ont manifesté à Saint-Étienne (Loire), Grenoble (Isère) et Valence (Drôme). En Bretagne, trois mille lycéens ont défilé à Quimper (Finistère) et deux mille à Lorient (Morbihan). Quelque trois mille manifestants se sont réunis à Montpellier.

Même parcours et même slogan pour un défilé moins important que celui du 15 novembre, un zeste de nervosité en plus puisque flottaient, boulevard Saint-Germain, quelques drapeaux noirs et que les militants de SOS-Racisme parvenaient à faire reprendre par la foule quelques mots d'ordre contre *« les flics »* et le Front national : la manifestation organisée, jeudi 25 novembre, à l'initiative des deux syndicats d'étudiants semblait surtout chercher ses marques.

DÉFENSE

Après le départ de Bernard Retat pour Thomson

Daniel Berthault devient délégué aux relations internationales de l'armement

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 24 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Armement. – Est nommé, à compter du 1er décembre, délégué aux relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe Daniel Berthault, promu ingénieur général de première classe, en remplacement de l'ingénieur général hors classe Bernard Retat qui a demandé à être admis, par anticipation, en deuxième section (cadre de réserve) à compter du 15 novembr.

[Bernard Retat occupait, depuis février dernier, le poste de délégué aux relations internationales, chargé de la coopération et des exportations, au sein de la délégation générale pour l'armement (DGA). Ce n'est un mystère pour personne, au ministère de la défense, qu'il entretenait des rapports difficiles avec Henri Conze depuis la nomination de ce dernier, le 19 mai, à la tête de la DGA. Il avait demandé à quitter ses fonctions et il entre au groupe Thomson (*le Monde* du 28 octobre). Lui succède l'un de ses subordonnés directs.]

[Né le 11 juin 1942 à Vesoul (Haute-Saône), ancien élève de Polytechnique et de Sup-Aéro, Daniel Berthault s'est notamment occupé, comme ingénieur de l'armement, de la mise au point des programmes d'hélicoptère Puma et d'avion-école Alpha-Jet. En 1986, il est nommé sous-directeur « expansion » à la délégation aux relations internationales et, en 1991, il devient l'adjoint du délégué aux relations internationales, plus spécialement chargé des marchés en Asie-Pacifique.]

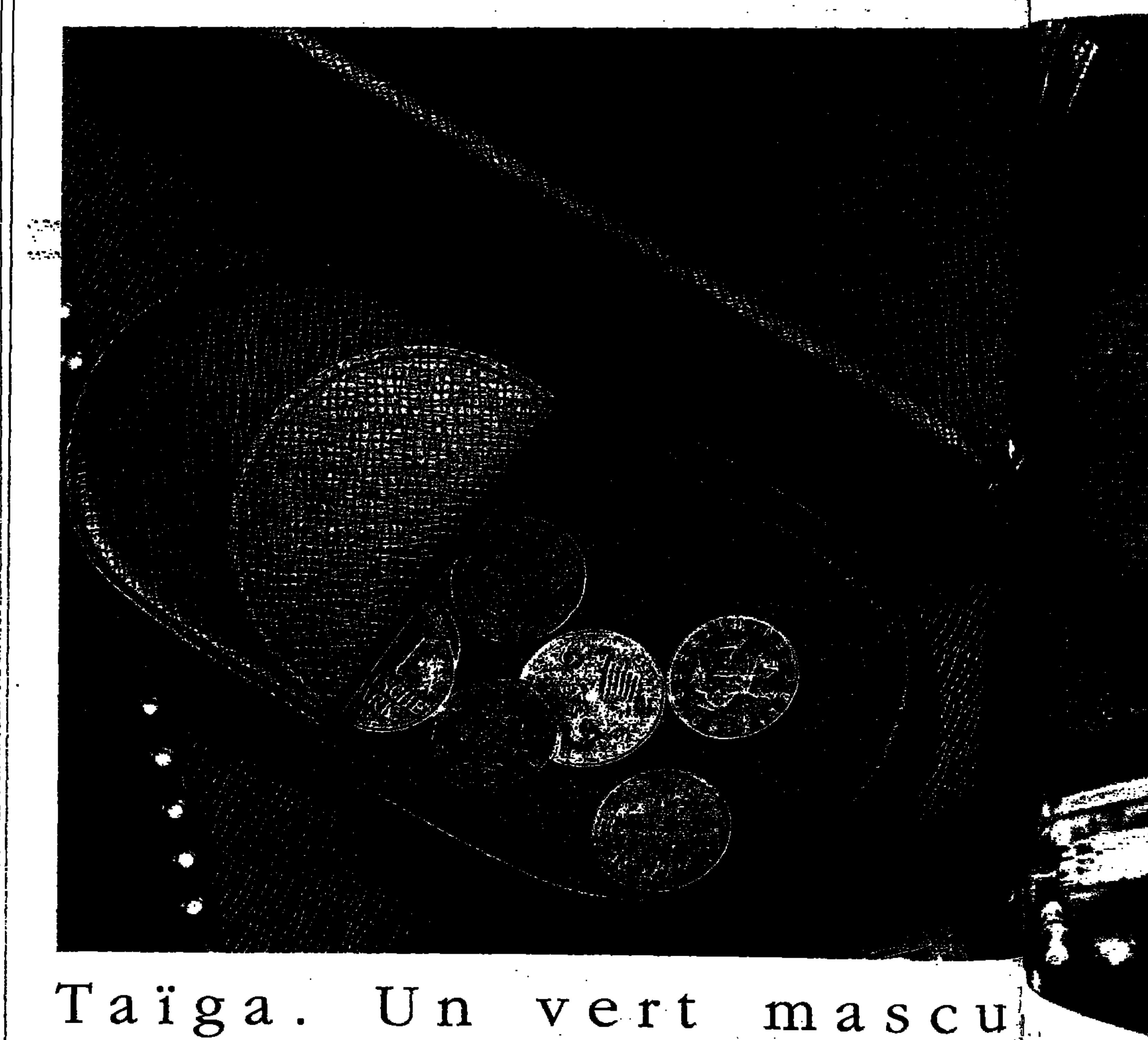
Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques de Bernardi, Jacques Lys et Jean-Lou Perrot ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Patrick Lapasset, Yves Duhil, Henri Despax et Pierre Pelosse.

Sont nommés : inspecteur de l'armement pour l'aéronautique et l'espace, l'ingénieur général de première classe Gérard Bonnevalle ; inspecteur de l'armement pour les poudres et explosifs, l'ingénieur général de première classe François Chappuis ; chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général hors classe François Lefaudeux ; adjoint au directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Bailly ; adjoint au délégué aux programmes d'armement pour la prospection des systèmes d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Bouchet ; chargé de mission « rayonnement », l'ingénieur général de deuxième classe François Bussy ; chargé de la sous-direction « personnels-établissements-affaires générales » à la direction des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Michel Forget ; adjoint « sécurité pyrotechnique » de l'inspecteur de l'armement pour les poudres et explosifs, l'ingénieur général de deuxième classe Yves de Larminat ; chef du service technique des télécommunications et des équipements aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Yves Gleizes.

● Terre. – Est promu général de division, le général de brigade Jean-Pierre Huchon.

● Service de santé. – Sont nommés : directeur de l'école d'application, le médecin-général inspecteur Maurice Bazot ; directeur adjoint de l'école d'application, le médecin-général Jean Goasguen ; inspecteur technique des services médicaux, de l'hygiène et de l'épidémiologie dans les armées, le médecin-général Pierre Barabe ; médecin-chef de l'hôpital principal de Dakar, au titre de la coopération, le médecin-général Jean Cuisinier.

M. Boyon demande au gouvernement de privilégier les matériels exportables. – Dans un article publié par la revue *l'Armement*, éditée par la délégation générale pour l'armement, le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, demande au gouvernement de donner la priorité, dans la prochaine loi de programmation militaire, aux matériels exportables. *« La France n'exporte en fait que les armements qui équipent nos forces et qui y ont été expérimentés dans des conditions réelles d'utilisation*, écrit M. Boyon en évoquant la rivalité avec les industriels américains de la défense. *Ne retardons pas l'arrivée de ces armements dans les unités, quand on peut espérer une percée rapide sur les marchés extérieurs. Il faut résister à la tentation de retarder ces programmes, parce qu'ils ont une marge par rapport à la concurrence. Il faut, au contraire, consolider cette marge. Le Rafale en est un bon exemple, mais il y a en d'autres. »*



à Paris et en province

lycéens en quête de mobilisation

Difficile, en effet, de mobiliser les manifestants sur le budget de l'enseignement supérieur, voté le 16 novembre par l'Assemblée nationale et qui doit être examiné au Sénat dans une dizaine de jours. D'autant plus difficile que le cortège était composé d'une bonne moitié de lycéens venus de plusieurs lycées parisiens et d'établissements de banlieue, essentiellement du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. Venus *«par solidarité»* avec des étudiants nettement moins nombreux qu'eux, très fermement encadrés par les militants de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL, proche de SOS-Racisme) et ceux des Jeunesses communistes, ces lycéens semblaient assez incertains sur les motifs de leur présence dans la rue. *«Nous sommes là parce qu'il y a des travaux dans le lycée et qu'on ne peut pas travailler»*, expliquait un groupe du lycée Colbert (Paris 10e), *tandis qu'un autre, composé* de lycéens de plusieurs établissements du Val-de-Marne, exhibait une banderole : *«Après le bac, on ne veut pas de place de chiottes, on veut un siège.»*

Du côté des étudiants, les deux UNEF n'avaient réussi à mobiliser *que dans quelques universités parisiennes*, surtout à Paris-X (Nanterre) et Paris-V.

Ch. G.

Incidents à Bordeaux

A Bordeaux, les syndicats d'étudiants avaient prévu que la manifestation se termine par une fête, place de la Victoire, le centre névralgique de la vie nocturne bordelaise. Chaque soir, des milliers de jeunes s'y donnent rendez-vous, agglutinés sur le trottoir devant les cafés, comme dans les villes espagnoles. Mais en raison du froid ou de la faible mobilisation étudiante, il ne restait qu'une cinquantaine de personnes place de la Victoire, vers 22 h 30. Et l'incendie de quelques poubelles et de palissades a suffi pour déclencher des échauffourées. La police est intervenue vers 1 heure du matin pour faire sauter les barrages et a répondu aux jets de pierres par des grenades lacrymogènes. Un blessé sérieux et une dizaine de blessés légers ont été dénombrés chez les manifestants, une douzaine parmi les forces de l'ordre, qui ont procédé à une arrestation. – *(Corresp.)*

JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

L'interrogatoire de Christine Villemin

La cour d'assises de la Côte-d'Or examine, depuis deux jours, les charges qui ont pesé sur Christine Villemin avant que la chambre d'accusation de Dijon ne rende un non-lieu en sa faveur le 3 février 1993.

DIJON

de notre envoyé spécial

Si, par impossible, un passant était entré dans la salle d'audience sans rien connaître de l'affaire, le procès lui serait apparu presque ordinaire. Celui de l'assassinat d'un enfant jeté, à l'âge de quatre ans, dans une rivière des Vosges le 16 octobre 1984. Neuf ans plus tard, c'est la mère que l'on juge car on la soupçonne, malgré *ses dénégations*, d'avoir tué son propre enfant. *D'ailleurs, un spectateur fidèle* aurait certainement confié au passant que, la veille, des experts très sérieux avaient dit que l'écriture de cette femme était en tous points semblable à celle du message d'un inconnu revendiquant le crime.

Aujourd'hui on l'interroge sur son emploi du temps et le passant écouterait cette jeune femme raconter comment elle est allée chercher son fils chez sa nourrice en revenant du travail. La voix est claire, les mots sont précis. Puis, au fur et à mesure que l'on se rapproche du moment où la mère a constaté la disparition de son fils, la voix s'étrangle et se transforme en sanglots quand il s'agit d'évoquer l'instant terrible où on lui a appris la mort de l'enfant. *Christine Villemin a parlé près* d'une demi-heure sans s'arrêter, sauf quand la douleur lui a imposé plusieurs dizaines de secondes d'un silence insupportable. *«C'est tout...»*, lâche la jeune femme. La salle reprend son souffle.

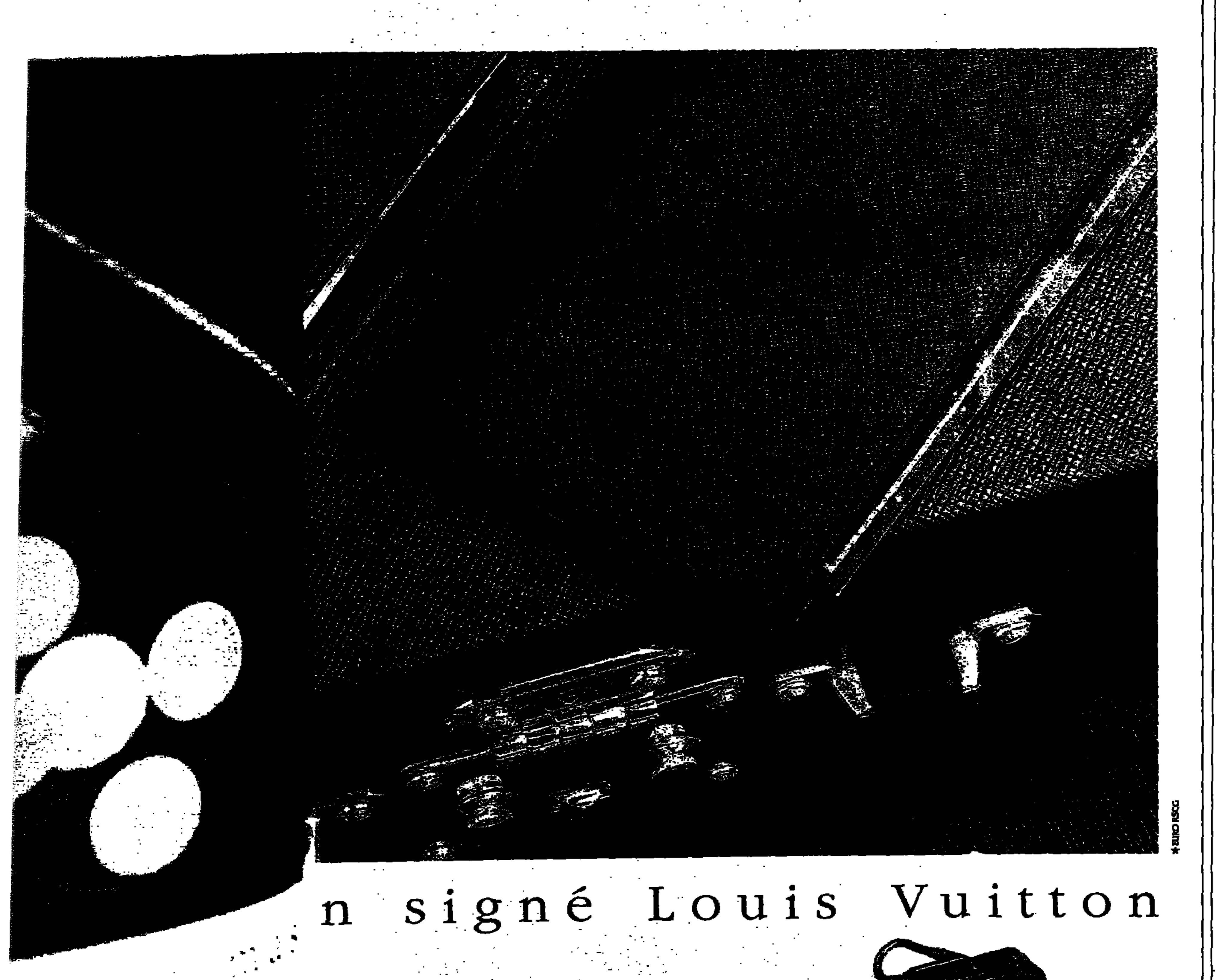
Les témoins défilent. La nourrice, *Christine Jacquot, confirme* les dires de la mère, et des voisins font de même. Des avocats se lèvent et posent des questions qui révèlent leurs doutes sur les propos de Christine Villemin. C'est à cet instant que le passant ne comprendrait plus. Il faudrait lui expliquer que ces avocats ne sont pas des procureurs mais les conseils de la famille d'un homme qui fut soupçonné du crime. Soupçonné à tel point que cet *homme, Bernard Laroche, a été* tué par le père de l'enfant et que *c'est pour cela que ce dernier est* dans une cage de verre entre deux policiers. Il faudrait préciser que c'est lui, Jean-Marie Villemin, que l'on juge et que son épouse qui vient de parler n'est qu'un témoin dans ce procès insolite car, si elle a aussi été soupçonnée, un non-lieu a été rendu en sa faveur par une chambre d'accusation. Enfin, pour que ce passant comprenne, il faudrait aussi lui *dire que si personne ne semble* être à sa place, c'est parce que *ce procès est à la fois* celui de Jean-Marie Villemin et ceux de Bernard Laroche, de Christine Villemin, de l'enquête, de la presse et d'une certaine justice.

Alors le passant comprendrait *mieux les propos des témoins*. Notamment ceux auxquels on reproche parfois de ne pas avoir dit la même chose à la gendarmerie et à la police. Les gendarmes soupçonnaient Bernard Laroche alors que la police judiciaire s'est orientée vers Christine Villemin, et cette différence a *pesé sur les procès-verbaux*. L'exemple le plus caricatural *concerne M. Collin, qui promenait* son chien à l'heure où Christine Villemin est rentrée chez elle après être allée chercher Grégory chez sa nourrice.

Dans un premier procès-verbal *établi par les gendarmes, M. Col*lin déclare avoir vu, vers 17 heures, l'enfant à l'arrière de la voiture de Christine qui passait mais ne pas avoir ensuite fait attention à la présence de l'enfant ou de la voiture de sa mère à proximité de la maison des Villemin. Dans un second procès-verbal établi par la police judiciaire qui a repris l'enquête après le dessaisissement des gendarmes, M. Collin affirme qu'il n'a pas vu l'enfant dans la voiture au moment où elle passait et il est formel pour dire que, plus tard, ni la voiture, ni Grégory n'étaient présents à côté du pavillon familial. Le même procès-verbal a été établi devant le juge d'instruction, *Jean-Michel Lambert, mais il com*porte cette précision supplémentaire qui méritait sans doute d'être ajoutée : *«Je n'ai pas été influencé par les policiers.»*

L'emploi du temps de Christine Villemin sera à nouveau examiné dans la suite de l'audience afin d'établir si elle aurait eu le temps matériel de commettre le crime. Mais déjà, au cours des débats de jeudi, les horaires donnés par les *témoins* font apparaître un délai insuffisant. Même les conseils de la partie civile semblaient ébranlés. Au point qu'à bout d'arguments, ils ont soulevé l'hypothèse de l'existence d'un complice.

MAURICE PEYROT



CORRESPONDANCE

A propos d'une affaire d'héritage à Périgueux

Après la publication, dans le Monde *du 24 novembre 1992, d'un article intitulé* «A Périgueux, un agent immobilier, deux notaires et un assureur inculpés dans une affaire d'héritage», *Me Latour, notaire à Périgueux, nous écrit :*

L'article concerné annonçait mon inculpation, pour complicité d'abus de confiance et d'escroquerie : selon cet article, un viager aurait été conclu dans des conditions étranges, les notaires se voyant reprocher d'avoir failli à leur obligation de conseil. Je tiens à apporter à ces appréciations émises en totale méconnaissance du dossier et du droit, les précisions et rectifications suivantes :

Non, je n'ai pas failli à mon obligation de conseil, connaissant parfaitement le climat familial et la volonté des vendeurs. La seule vente réalisée en mon étude l'a été moyennant une rente viagère correcte, et signée par les vendeurs en possession de leurs facultés intellectuelles, ainsi qu'il l'a *été constaté par les expertises* et rapports ordonnés et effectués durant l'enquête.

Cette enquête s'est conclue par une ordonnance de non-lieu du juge d'instruction, en date du 12 juillet dernier, me mettant hors de cause.

RELIGIONS

Avant de recevoir M. Balladur

Le pape souligne l'action de la France pour la sécurité en Europe

A l'occasion de sa visite à Rome pour le sommet franco-italien, M. Balladur devait être reçu par le pape, samedi 27 novembre. Vendredi 26, à l'église Saint-Louis des Français, le premier ministre devait également assister à une messe et dévoiler une plaque à la mémoire de René Brouillet, ancien directeur de cabinet du général de Gaulle et ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège (1963-1974), décédé il y a un an, le 28 novembre 1992.

Nouvel ambassadeur de France *auprès du Saint-Siège, Alain Pier*ret a présenté, jeudi 26 novembre, *ses lettres de créance* à Jean-Paul II, soulignant *«la convergence des positions de la France et du Saint-Siège»*, notamment à propos du *«devoir d'ingérence humanitaire»* en Bosnie. Ancien ambassadeur en Israël, M. Pierret a ajouté que *«la France suit avec attention les travaux de la commission bilatérale entre le Saint-Siège et Israël, en vue d'obtenir la totale liberté d'accès aux lieux saints et de pratique religieuse». «Nous formons le vœu*, a-t-il dit au pape, *que* [votre] *désir de pouvoir* [vous] *rendre à Jérusalem en soit facilité.»*

Dans sa réponse, Jean-Paul II a dit qu'il connaissait *«les difficultés de la société française»* et affirmé que l'Eglise catholique ne pouvait que s'associer aux efforts déployés par la France et l'Europe *«pour que tous les habitants de ce continent gardent l'espérance et le sens de la solidarité»*. Il a formé des vœux pour le succès des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui va siéger dans quelques jours à Rome : *«Puissent-ils aboutir à faire cesser les affrontements destructeurs qui affectent les plus pauvres, transforment en champs de ruines des pans entiers du patrimoine de l'humanité et détruisent la convivialité des peuples»*.

Jean-Paul II à Beyrouth et à Jérusalem sans doute en 1994. – Le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro-Valls, a confirmé, jeudi 25 novembre, que Jean-Paul II se rendra en Belgique du 13 au 15 mai 1994. Le pape visitera, à l'automne suivant, trois pays africains (anglophone, francophone, lusophone) pour conclure le synode des évêques sur l'Afrique qui aura lieu à Rome en avril. Il ira pour la première fois, *«avant l'été»*, au Liban. Enfin, M. Navarro-Valls n'a pas confirmé les rumeurs selon lesquelles le pape irait dès Noël 1993 à Jérusalem, mais a souligné que ce voyage historique figurait bien parmi les projets du pape pour l'an prochain. Sa date dépend de l'issue des négociations entre le Saint-Siège et Israël pour la normalisation de leurs relations diplomatiques.

TOXICOMANIE

Les difficultés de la lutte contre le sida

Trente jours contre la drogue

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a, jeudi 25 novembre, remercié Charles Pasqua *« d'avoir apporté, en tant que ministre de l'intérieur, non seulement* [sa] *compréhension mais aussi* [son] *soutien* [aux] *actions qui doivent concilier l'ordre public avec les exigences de la santé publique qui nous imposent de réduire les risques de contamination »*. Le ministre délégué à la santé s'exprimait dans le cadre d'une journée que le département des Hauts-de-Seine – dont M. Pasqua préside le conseil général – consacrait à la lutte contre le sida.

L'urgence, de plus en plus grande, de la prévention de l'épidémie de sida chez les consommateurs de drogues par voie intraveineuse – un quart d'entre eux au moins sont infectés par le virus – permettra-t-elle d'en finir avec le litige qui oppose depuis longtemps une logique « sanitaire » à une autre, *« répressive »* ?

Il y un an, la « guerre à *la drogue » déclarée par* Paul Quilès, alors ministre de l'intérieur, avait déclenché une vive polémique au sein du gouvernement Bérégovoy. Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, avait fait officiellement part de son désaccord. Pierre Bérégovoy avait tenté de désamorcer le conflit en qualifiant de *« complémentaires »* les actions des deux ministères. *Un mois plus tard, l'association* Médecins du monde, qui avait lancé dans la capitale un programmme d'échange de seringues, s'en prenait au préfet de police de Paris et dénonçait l'*« attitude répressive »* des forces de police envers les toxicomanes dans certains quartiers.

En présentant le nouveau plan de lutte gouvernemental contre la drogue, Edouard Balladur avait dénoncé, le 21 septembre, avec *« une particulière solennité »*, *« l'ampleur considérable des ravages individuels et collectifs qui résultent de l'usage de stupéfiants en tous genres »*. Il estimait *« nécessaire »* la mise en place d'une commission *« chargée de réfléchir sur les aspects souvent conflictuels »* du problème. Le premier ministre avait fixé à la fin de l'année la remise de copie des experts, membres de cette commission (*le Monde* du 23 septembre).

Aujourd'hui, cette commission n'a toujours pas été constituée. Dans l'entourage de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, on indique que *« rien ne sera fait avant la fin du mois »*. Compte tenu des échéances fixées par M. Balladur, il ne restera donc aux experts, dans le meilleur des cas, qu'un mois pour réfléchir. Trente jours pour trancher la question des drogues douces, revoir la distinction entre usage et trafic, évaluer la pratique des produits de substitution, étudier le système de l'injonction thérapeutique.

LAURENCE FOLLÉA

CATASTROPHES

Un an après avoir provoqué la mort de sept skieurs

L'avalanche de Val-Thorens garde son mystère

Un an après la mort de sept personnes sur une piste de ski de la station savoyarde de Val-Thorens (*le Monde* du 24 *novembre 1992*), une information a été ouverte par le juge d'instruction Yves Le Bideau. Celui-ci a également demandé une expertise nivologique, car aucune étude scientifique n'a été menée afin de mieux comprendre les causes de cette avalanche qui s'est produite dans *un secteur dit « sécurisé »*. Le 5 avril, le procureur de la République avait décidé de ne pas poursuivre les responsables de la station et le maire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville, Georges Cumin (divers droite), et classé le dossier sans suite.

GRENOBLE

de notre correspondant

En déposant plainte, récemment, pour homicide involontaire contre le directeur du service des pistes de la station et le maire de la commune, les parents des victimes souhaitent mieux comprendre les circonstances de ce drame survenu sur l'une des pistes les plus fréquentées et considérée à tort, par les skieurs, comme le secteur le mieux sécurisé du domaine skiable de Val-Thorens. L'avalanche, partie de 2 850 mètres d'altitude, était venue faucher, 300 mètres plus bas et après un parcours d'environ 650 mètres, dix skieurs. Trois d'entre eux parvinrent à s'échapper ou furent extraits par les sauveteurs de la gangue compacte qui les recouvrait. Leurs compagnons moururent étouffés sous l'énorme masse neigeuse qui avait envahi, sur une épaisseur de 2 mètres, l'un des « boulevards » de la plus haute station de ski d'Europe.

Les très mauvaises conditions météorologiques qui avaient prévalu au cours des semaines précédentes, et pendant une partie de la journée du 21 novembre, faisaient-elles courir un risque aux skieurs ? Le parquet d'Albertville a estimé que les 3 mètres de neige, tombés en haute altitude, avaient été suffisamment bien « traités » par les pisteurs et les artificiers des cimes pour permettre l'ouverture du domaine dit sécurisé. Selon le rapport d'expertise du centre d'étude de la neige de Grenoble, l'avalanche de Val-Thorens était bien *« d'origine accidentelle »* et donc *« imprévisible »* (*le Monde* du 15 décembre 1992).

Le directeur de la protection civile de la Savoie, Bernard Airenti, estime aujourd'hui que *les conditions météorologiques* locales ont probablement été le *« détonateur de l'accident »*. En effet, au cours de la journée du 21 novembre 1992, un phénomène brutal d'inversion de température est survenu en altitude. Ce réchauffement soudain aurait modifié très rapidement la structure du manteau neigeux. Une croûte, d'une épaisseur d'environ 20 centimètres, se serait mise en mouvement à la suite de l'effondrement d'une corniche de neige dans la face nord des arêtes de Tête-Ronde. *« Ce phénomène météorologique, très localisé, n'a pas pu être identifié par les responsables du service des pistes, car il n'existe pas à l'heure actuelle de moyens techniques pour les détecter »*, déclare le directeur de la protection civile.

Un trait de crayon sur la carte

Le risque n'était pas, comme l'a tout d'abord laissé entendre le maire de la commune, inconnu du service des pistes de Val-Thorens. La coulée avait été parfaitement répertoriée sur la carte de localisation probable des avalanches, réactualisée à la veille des Jeux olympiques de 1992 par le Centre national du machinisme agricole et des eaux et forêts (CEMAGREF). Une flèche de couleur rouge indiquait précisément le tracé qu'elle emprunta le 21 novembre 1992. Toutefois, sur la carte, la zone de danger prenait fin, au dixième de millimètre près, en amont du lieu de l'accident, *« ce qui représente l'épaisseur d'un trait de crayon sur le document réalisé par la division nivologique du CEMAGREF »*, estime un spécialiste des cartes d'avalanches. Cet aspect purement cartographique est-il toutefois suffisant pour exonérer la commune de toute responsabilité ? La suite de l'enquête judiciaire devra le déterminer.

A la différence d'autres secteurs jugés plus menaçants, la zone où s'est produite la coulée de neige meurtrière n'avait pas été équipée de système automatiques de déclenchement d'avalanches « gazex » (1). Depuis l'accident survenu sur la piste Jean-Béranger, la station a installé, en toute hâte, ce type d'appareil. Mais elle n'a pas jugé utile de faire appel à l'un des deux services spécialisés dans l'analyse des mouvements du manteau neigeux et le traitement préventif des avalanches, le CEMAGREF et le service de rénovation des terrains *en montagne* (RTM).

« Les bénédictions des bureaux lointains ne sont pas obligatoires. Nous sommes aussi compétents qu'eux sinon plus dans un domaine qui ne relève pas de la haute sophistication, mais plutôt du simple bon sens », note le maire de Saint-Martin-de-Belleville. Une conception que partage entièrement le directeur de la protection civile de la Savoie, Bernard Airenti, qui n'a pas exigé la réalisation, par la commune, d'études complémentaires. Selon lui, *« les gens des services des pistes ne sont pas des experts avérés, mais ils ont une grosse expérience sur le terrain. Cela suffisait compte tenu de la simplicité du lieu d'implantation des nouveaux « gazex »*.

D'autres « mauvais coups » ?

Les spécialistes de la neige et des avalanches estiment que les conséquences de l'accident de Val-Thorens n'ont pas été sérieusement analysées par la délégation aux risques majeurs qui a été pourtant maintes fois alertée (2). Son directeur adjoint, Igino Tonelli, reconnaît qu'avec un budget de 35 millions de francs, *« on ne peut pas tout faire en même temps »*. Les crédits mis à la disposition de la *DRM* sont consacrés, en priorité, aux actions de prévention des inondations et aux crues torrentielles (6 millions) et à la cartographie des risques (9 millions). En 1993, 500 000 francs seulement ont été affectés aux études sur les avalanches.

« Nous imaginons que des cas de figure, comme celui survenu à Val-Thorens, existent ailleurs. Le coup de semonce du 21 novembre 1992 était l'occasion de s'interroger sur la gestion du risque sur les domaines skiables et sur les prescriptions à mettre en œuvre dans certaines stations », prétendent les spécialistes de la neige et des avalanches du CEMAGREF. A plusieurs reprises, ils ont exprimé leur inquiétude à la Délégation aux risques majeurs. Mais en vain.

Selon eux, l'accident survenu sur l'une des pistes les plus anciennes et les plus fréquentées de Val-Thorens ne doit rien à la seule fatalité. En effet, l'étude du tracé de la piste et l'examen détaillé des pentes qui l'entourent ont été réalisés il y a près d'un quart de siècle. A cette époque, les enquêtes nivologiques étaient rares et peu précises. Celles-ci ne furent développées systématiquement pour tous les projets de création ou d'extension de stations et de domaines skiables qu'après l'avalanche de Val-d'Isère, qui fit 39 morts en février 1970.

Il reste des secteurs de montagne, livrés au grand public avant 1970 comme la piste Jean-Béranger, qui n'ont toujours pas fait l'objet d'une réflexion approfondie et organisée de la prise en compte du risque d'avalanches, affirment des spécialistes de la neige. Selon eux, certaines pentes peuvent encore réserver de *« mauvais coups »*. En effet, les hivers faiblement enneigés depuis la fin des années 80 ont probablement retardé le retour de quelques grandes coulées « oubliées ».

CLAUDE FRANCILLON

(1) Ce système permet, à la suite d'une explosion provoquée de gaz, le déclenchement d'une avalanche.

(2) La DRM est rattachée à la direction de la prévention des pollutions et des risques du ministère de l'environnement.

SPORTS

Après l'élimination de l'équipe de France de la Coupe du monde

La démission de Gérard Houllier marque le début des grandes manœuvres au sein du football français

Gérard Houllier a démissionné de son poste de sélectionneur de l'équipe de France, jeudi 25 novembre, une semaine après l'élimination de la sélection nationale de la Coupe du monde 1994 par la Bulgarie (*le Monde* du 26 novembre). Le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, a annoncé qu'un conseil fédéral exceptionnel aurait lieu, lundi 29 novembre. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française (FFF), pourrait démissionner lors de cette réunion.

Il aura fallu un peu plus d'une semaine pour que l'onde de choc de l'élimination de l'équipe de France de la Coupe du monde de 1994 finisse par ébranler les sommets du football français. Jeudi matin, une première tête, la plus fragile et la plus exposée, est tombée. Gérard Houllier a quitté le poste de sélectionneur de l'équipe de France qu'il occupait depuis seize mois, tout en conservant ses fonctions de directeur technique national au sein de la Fédération. Dans la carrière de Gérard Houllier, quinze secondes, fatales à son équipe contre la Bulgarie, auront pesé plus lourd qu'un bilan de 7 victoires en 12 matches officiels. Le sélectionneur a tiré les conséquences de la défaite, tout en confirmant qu'il avait songé à démissionner dès le soir du match.

Son départ n'est que la première secousse d'une rénovation en profondeur des structures du football français. Au moment même où le sélectionneur annonçait sa démission, le ministre de le jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, se chargeait d'annoncer, à l'issue d'une rencontre avec Jean Fournet-Fayard et Noël Le Graët, président de la Ligue nationale (LNF), la tenue d'un conseil fédéral exceptionnel, lundi 29 novembre. Officiellement, ce conseil devra désigner les personnes chargées de recruter le successeur de Gérard Houllier. *Mais cette réunion* pourrait enregistrer des décisions cruciales, notamment l'annonce de la démission de M. Fournet-Fayard.

Selon nos informations, le président de la FFF aurait pris, cette semaine, la décision de quitter son poste. De plus en plus isolé, guidé vers la sortie notamment par Noël Le Graët, M. Fournet-Fayard ne voudrait pas constituer un obstacle dans l'indispensable renouveau du football français. S'il devait partir, le bureau fédéral devrait désigner un successeur provisoire parmi ses sept membres – parmi lesquels figurent M. Le Graët et *Jean-Pierre Escalettes, secrétaire* général de la FFF, le plus cité pour un *intérim* – en attendant l'élection d'un nouveau président par l'assemblée fédérale en février.

Jeudi soir, M. Fournet-Fayard laissait toutefois planer un doute sur sa décision en indiquant qu'il s'accordait *« trois jours de réflexion »* pour faire son *« choix personnel »*. Le président de la Fédération sortait d'une réunion avec l'ensemble des présidents des ligues régionales. Avait-il été suffisamment ragaillardi par le soutien de ces forces vives de la Fédération – qui se sont émues, dans un communiqué, des *« attaques »* contre leur président – pour envisager de ne plus abdiquer lundi ?

Le vieux débat entre professionnels et amateurs

Au-delà de la question Fournet-Fayard, la réorganisation des instances dirigeantes du football est l'occasion d'une lutte d'influence entre les membres de la Fédération et de la Ligue, sur fond de vieux débat entre professionnels et amateurs. Les hommes de l'avenue d'Iéna, siège de la FFF, ont lu d'un mauvais œil les déclarations de M. Le Graët, qui demandait, après le match France-Bulgarie, *que le football professionnel soit* davantage représenté au sein de la Fédération.

Depuis, le président de la Ligue semble s'être rapproché du plan de réforme exposé par Fernand Sastre, ancien président de la FFF, au journal *l'Equipe*. Le coprésident du comité d'organisation pour la Coupe du monde 1998 propose qu'au côté de la ligue professionnelle, qui continuerait à s'occuper des équipes de première et deuxième division, soit créée une ligue amateur. L'ensemble serait coiffé par une fédération, dirigée par un conseil exécutif, qui garderait le contrôle de l'équipe de France.

Cette réforme, qui ne ressemble guère à une révolution, pourrait remettre en question des situations acquises au sein de la Fédération. Se poseront alors les questions les plus épineuses : celles du choix des personnes qui se chargeront d'offrir au football français une nouvelle apparence.

JÉRÔME FENOGLIO

REPÈRES

POLICE

Polémique juridique autour du « dépôt » des étrangers à Paris

Le tribunal de grande instance de Paris s'est déclaré compétent, mercredi 24 novembre, pour examiner la plainte déposée contre le préfet de police de Paris au sujet des conditions de rétention au *« dépôt »* des étrangers situé sous le palais de Justice (*le Monde* du 19 novembre). Cette décision rejette ainsi la thèse de la préfecture de police, gestionnaire du « dépôt », *qui conteste la compétence* du juge judiciaire, estimant le litige de la compétence du tribunal administratif.

Dans son ordonnance de référés, Mme Cochard, présidente du TGI de Paris, estime que *« sont allégués des faits susceptibles de caractériser des atteintes à la liberté individuelle (...) par la réduction des droits de déplacement et de communication (...) et même (...) par une entrave à l'exercice des droits de la défense »*. Sa décision constate que la loi *« confère au juge judiciaire une compétence exclusive »*. Tel n'est pas l'avis du préfet de Paris qui, à peine l'ordonnance rendue, annonçait qu'il avait saisi le tribunal des conflits. Une démarche qui risque de remettre aux calendes l'examen au fond d'une situation que Charles Pasqua a *lui-même critiquée*.

PUBLICITÉ

L'Agence française de lutte contre le sida déboutée de sa plainte contre Benetton

L'Agence française de lutte contre le sida (AFLS), qui avait intenté un procès à la société Benetton pour une campagne d'affichage publicitaire, réalisée du 15 au 21 septembre et représentant des parties de corps humain avec un tampon « HIV-Positive » (*le Monde* du 17 septembre), a vu, mercredi 24 novembre, le tribunal de grande instance de Paris juger son action en justice *« irrecevable »*. Le tribunal a estimé que les statuts de l'AFLS ne prévoyaient pas *« la défense des intérêts moraux des personnes séropositives »* et que cette association se prévalait *« d'un préjudice qu'elle ne subit pas personnellement »*.

Le jugement a suivi certains arguments défendus par l'industriel italien, qui assurait que la campagne devait *« mettre en lumière les voies par lesquelles le sida peut être transmis »*. Les magistrats ont estimé que malgré *« le jugement moral qu'elle suscite et* [les] *répercussions qu'elle est susceptible d'avoir sur la sensibilité des malades »*, il n'est *« pas démontré que la publicité litigieuse dénuée de tout commentaire dispense une information contraire aux objectifs poursuivis par l'AFLS »*.

UNIVERSITÉ

Alain Tranoy élu président à Poitiers

Alain Tranoy, professeur d'histoire, a été élu, le 8 novembre, au *troisième tour de scrutin*, par 70 voix sur 125 votants, président de l'université de Poitiers (Vienne). Il remplace René Giraud, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 6 mars 1939 à Toul (Meurthe-et-Moselle), agrégé d'histoire (1965), Alain Tranoy a été assistant (1967), puis maître-assistant (1971) d'histoire ancienne à l'université de Poitiers. Docteur ès lettres (1979) et professeur d'histoire ancienne et d'archéologie (1981), il a dirigé le département d'histoire (1979), puis la faculté des sciences humaines (depuis 1986) de l'université de Poitiers. M. Tranoy est membre, depuis 1987, du conseil scientifique de la Casa de Velazquez (Madrid). Il a été membre du jury de CAPES (1983-1985) et d'agrégation (1989) d'histoire et de géographie.]

ILE-DE-FRANCE

Avec 2,2 milliards de francs d'investissements en dix ans

La région engage une politique de maîtrise et de valorisation des déchets

Le conseil régional a voté, jeudi 25 novembre, un programme d'investissements de 2,2 milliards de francs pour la maîtrise et la valorisation des déchets pendant les dix prochaines années. Ce vote a été acquis par 157 voix (RPR, UDF, GE, Verts, FN) et 48 abstentions (PC, PS).

La région produit un quart des déchets français sur 2 % du territoire national. Ils représentent actuellement 7,5 millions de tonnes par an. Parmi ceux-ci, *5 millions* de tonnes de déchets ménagers, soit une moyenne de 1,28 kilo par habitant et par jour. Cette « production » pourrait atteindre 10 millions de tonnes dans vingt ans, si *rien* n'est fait.

Chaque année, 5 millions de tonnes de déchets vont dans des décharges. Faute de place en Ile-de-France, le cinquième en a été expédié dans celles des régions voisines en *1992*, contre seulement 40 000 tonnes en 1988. Une *situation qui ne peut se prolonger,* d'autant que la loi du 13 juillet 1992 prévoit qu'à compter de 2002 les rares décharges qui n'au*ront pas été fermées* dans les prochaines années ne pourront plus accueillir que des déchets ultimes, c'est-à-dire ceux qui ne pourront plus être traités.

Sous la pression des écologistes (*le Monde* du 26 novembre), et à la suite de l'adoption, le 28 octobre, d'un plan régional de cinq ans, qui prévoit une véritable *priorité pour l'environnement,* l'exécutif RPR-UDF du conseil régional a présenté le 25 novembre ses propositions *« pour maîtriser et valoriser les déchets ».* Celles-ci prévoient d'investir 2,2 milliards de francs (en francs constants) sur les dix prochaines années, avec un effort important pendant les *cinq premières* (1,250 milliards). Elles devraient permettre de subventionner plus du quart des actions nécessaires pour le traitement des ordures ménagères.

Le plan régional prévoit un traitement des déchets près des lieux de production. Il faudra donc qu'en concertation avec les groupements de communes et les départements soient définies des aires de collecte. Elles devraient être de 150 000 à 250 000 habitants en zone rurale, et regrouper deux fois plus d'habitants en zone urbaine. Par contre, les centres d'enfouissement en grande couronne devront réserver une *grande partie de leur capacité* aux déchets ultimes de Paris et de la petite couronne, qui produisent les deux tiers des ordures ménagères. *La région financera* également la suppression des décharges sauvages.

La réalisation de plans pluriannuels d'action fera l'objet de contrats d'objectifs appelés « Terres vives d'Ile-de-France » qui garantiront le financement des travaux, leur impact sur le milieu naturel et le taux de valorisation des déchets. Le *SYTCOM*, qui regroupe 4,7 millions d'habitants, *et qui* gère trois usines de traitement, fera l'objet d'un contrat particulier en raison de son caractère interdépartemental.

Les élus écologistes ont estimé *insuffisant* l'engagement de 750 millions de francs qui sera contractualisé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Celle-ci *apportera* 250 *millions* de francs provenant de la taxe de mise en décharge. L'autre partie du plan sera consacrée à des opérations en cofinancement avec les *départements* et les syndicats des communes.

Aux écologistes qui reprochent à la région de ne pas fixer les pourcentages des déchets qui *seront valorisés, de ceux qui iront* en décharge et de ceux qui seront incinérés, celle-ci répond qu'elle ne peut pas réglementer la collecte, qui est de la compétence des communes et des départements.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Recul du trafic en 1993

Le budget 1994 de la RATP mécontente les syndicats

Le trafic des métro, RER et bus parisiens devait être perturbé, vendredi 26 novembre, en raison de débrayages à l'appel de nombreux syndicats de la RATP pour protester contre le budget 1994. Une manifestation devait se tenir dans la matinée devant le siège de la Régie, quai des Grands-Augustins.

La RATP a connu une année 1993 difficile avec une baisse des recettes voyageurs de 2,8 % (à tarifs constants). Ce manque à gagner *s'explique par un recul* du trafic, particulièrement sur le métro (moins 0,5 % à offre *identique), doublée* par une augmentation du taux de fraude, qui n'a pas encore été *chiffrée* cette année mais fait perdre, bon an mal an, 500 millions de francs à la Régie. En *1994*, l'entreprise table sur une *reprise* du trafic avec une *progression* des recettes de l'ordre de 0,9 %.

L'augmentation de la contri*bution* des pouvoirs publics et du prix du billet (prévisions de + 5,2 % au 1er mai) devraient compenser la baisse du versement transport dont s'acquittent les entreprises (moins 0,3 %) et le manque d'affluence des voyageurs. L'*indemnité* compensatrice, de l'ordre de 6 milliards de francs, répartie *entre l'Etat pour 70 %* et les départements de la région Ile-de-France (30 %) sera donc en progression de 6,6 %. Le budget 1994, soumis au conseil d'administration de la RATP, vendredi 26 novembre, sera par nature *équilibré avec une progression* du budget de fonctionnement de 2,6 % à 20,041 mil*liards de francs et* une augmentation des investissements de 13 % à 5,6 milliards de francs (*le Monde* du 26 novembre).

Il sera financé par les recettes voyageurs pour 37,5 %, par les employeurs au travers du versement transport (18,1 %), par les *pouvoirs publics* (32,3 %), et d'autres opérations (produits exceptionnels, financiers,...) pour le reste, soit 12,1 %. L'objectif est d'amener la contribution des voyageurs à environ 50 % dans les dix prochaines *années, pour se rapprocher* des tarifs pratiqués en province et à l'étranger, explique la direction de la RATP. Pour ce faire, la Régie pratique une augmentation annuelle des tarifs d'environ *3 points au-dessus de l'inflation.*

Des jeunes embauchés

Par ailleurs, les effectifs *seront maintenus à 38 000 personnes* avec l'embauche de 1 500 jeunes et le *« redéploiement »* de *350 emplois* provenant de la maintenance et de l'administration vers le service voyageurs. *« Nous sommes une des seules entreprises à ne pas réduire nos effectifs »*, plaide Jacques Rapoport, directeur général adjoint, *chargé de* la gestion, face à des syndicats qui réclament la création d'emplois *supplémentaires et que* l'embauche de 110 agents pour lutter contre l'insécurité dans le *métro* n'ont pas *suffi* à satisfaire.

« L'augmentation immédiate du pouvoir d'achat » figure également au rang des revendications syndicales. La RATP a proposé, le 19 novembre, une hausse des salaires de 1,8 % au titre de 1994 (pour une *inflation* estimée à 2 %) et une hausse de 0,5 % pour 1993 (*inflation de 1,8 %*), *ce qui* correspond si l'on tient compte de l'ancienneté et de l'avancement à une augmentation de 7,6 % sur deux ans, estime la Régie. *« C'est inférieur à ce qui a été proposé aux fonctionnaires »*, contestent les syndicats. Une prochaine rencontre sur les salaires est prévue début décembre.

MARTINE LARONCHE

L'accueil des sans-abri

La Mairie de Paris va ouvrir un centre d'hébergement et d'insertion

Un nouveau centre pour les sans-domicile fixe devrait ouvrir *ses portes au début de l'année* 1994, dans le treizième arrondissement. Ce bâtiment s'inscrit dans la réorganisation de l'accueil des sans-abri, qui prévoit *également la reconstruction du* centre Nicolas-Flamel.

Lumière « zénithale », self-service, casiers individuels, chambres de trois lits, horaires modulables, services socio-médicaux centralisés, salles de cours... Le dépaysement des « passagers » du futur centre de la Poterne-des-Peupliers, qui auront connu les chambrées dantesques de Nicolas-Flamel, risque d'être complet. Début 1994, ce nouveau centre d'hébergement devrait se substituer progressivement au centre Nicolas-Flamel, qui sera en partie détruit au mois d'avril (*le Monde* du 24 novembre).

Cette réorganisation des centres d'accueil parisiens a été présentée en 1991 par la Mairie de Paris à la commission régionale des institutions sociales et médico-sociales. Le dispositif comprendra à terme trois centres sur deux sites. Rue de la Poterne-des-Peupliers seront regroupés un centre d'hébergement d'urgence « classique » (192 *lits, capacité* doublée en hiver) et un centre d'hébergement « temporaire » (117 lits). Ce dernier devrait accueillir des sans-domicile relevant du RMI, afin de faciliter leur réinsertion sociale, pour une période de six mois renouve*lable et moyennant* une participation représentant 10 % de leurs ressources. Le bâtiment se trouve *malheureusement éloigné* de tout transport en commun.

Le centre Nicolas-Flamel, dont la reconstruction devrait être achevée en 1996, sera consacré à la *réinsertion professionnelle*, basée sur la formation aux travaux du bâtiment, en collaboration avec l'AFPA. Elle aura lieu dans les ateliers techniques du bureau d'aide sociale, et les nouveaux bâtiments comprendront 198 lits. *« Au total, cela représente un déficit d'une trentaine de lits par rapport à la situation actuelle (capacité maximale de 548 lits),* reconnaît Monique Sassier, chargée de la précarité-pauvreté à la Ville de Paris. *Mais un programme de construction d'hôtels sociaux devrait compenser cet écart. »*

L'ensemble des dépenses d'in*vestissement – 113,3 millions* de francs, plus 4,1 millions d'équipement – est supporté par la ville. Le programme départemental d'insertion couvre les dépenses liées aux actions d'insertion sociale, d'hygiène et de santé, pour un montant de 7 millions de francs. L'Etat prendra en charge les dépenses de fonctionnement.

H. M.

► **Centre Nicolas-Flamel : 71, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Centre de la Poterne-des-Peupliers : 8, rue de la Poterne-des-Peupliers, 75013 Paris.**

Devant le futur pont Charles-de-Gaulle

La Ville suspend l'abattage de platanes

La construction du pont Charles-de-Gaulle, qui doit franchir la Seine entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz, oppose toujours la Ville de Paris aux écologistes. *Pour préparer le futur chantier,* les services municipaux ont programmé l'abattage de trente-deux platanes du quai d'Austerlitz. Les défenseurs des arbres ayant appris que les tronçonneuses devaient entrer en action jeudi 25 novembre, *vers 21 heures,* ils ont *lancé* un appel à la mobilisation. Seuls quelques dizaines de militants ont bravé le froid humide des bords de Seine pour s'opposer à l'abattage.

Mais parmi eux figuraient deux conseillers de Paris, Jean-François Segard (Verts), arrivé sur sa bicyclette, et Jean-Marie Le Guen (PS). La Ville, de son côté, a préféré renoncer, pour l'instant, à cette opération nocturne.

En attendant, les défenseurs des platanes ont numéroté les « condamnés » de grands chiffres *blancs et ont abattu les panneaux* qui allaient dissimuler ce qu'ils estiment être *« un crime contre la nature doublé d'une erreur urbanistique ».* Pour eux, comme pour le groupe socialiste au Conseil de Paris, il y a mieux à faire actuellement dans la capitale que d'engloutir plusieurs centaines de millions de francs dans la *construction d'un ouvrage qu'ils* jugent non seulement inutile mais néfaste, car il attirera dans ce sec*teur un surcroît de voitures.* Les manifestants doivent revenir samedi 27 novembre pour planter, à droit du futur pont, un arbre symbolisant leur opposition.

M. A.-R.

Essonne

Le département embauche des CES

Le conseil général doit recruter deux cents personnes au titre des *contrats emploi-solidarité* (CES) d'ici à la fin de 1994. Les recrutements ont déjà commencé. *En novembre, les services départe*mentaux employaient déjà quarante-six CES, jeunes de moins de *vingt-six ans, demandeurs d'emploi* de longue durée, mais surtout bénéficiaires du RMI (63 % des cas). La majorité de ces nouveaux salariés a été affectée à des chantiers d'environnement pour restaurer les espaces naturels sensibles. En 1994, l'activité des CES continuera de s'exercer en faveur de l'environnement, mais aussi dans les collèges pour de petites opérations d'entretien. *D'autres* pourront être mis à la disposition de comités sportifs ou d'établissements pour personnes âgées. *Un enseignement professionnel* théorique complète la formation pratique pour que ces CES abordent le marché du travail avec un métier en main. Le conseil général négocie actuellement avec les fournisseurs des accords contractuels d'embauche des personnels formés.

SPORTS

Football américain

Crise de croissance des gladiateurs

L'enfant a grandi si vite qu'il peine parfois à tenir solide*ment sur ses jambes.* Au début des années 80, le football américain n'existait pas en France. Il *n'était alors qu'une* image, cliché encore assez flou de la lointaine Amérique. *Laurent Plegelatte, un profes*seur de sport curieux de nature, l'a ramené d'un long voyage *au Colorado*. Il a chargé ses bagages d'une quinzaine de « carapaces », ces *tenues de gladiateur dont* s'enveloppent les joueurs. Peu de temps après, Laurent Ple*gelatte et une bande* de solides gaillards formaient le Spartacus de Paris, première *équipe française de football* américain.

Bien d'autres ont suivi, rivalisant d'imagination dans le choix de leur nom. Les Météores de Nogent, les Jets, les Casques *bleus, les Hurri*canes, les Diables rouges de Bagnolet... Phénomène totalement *francilien, l'Ile-de-France* ayant vu naître les dix premiers clubs français.

De cette joyeuse euphorie, il *reste aujourd'hui* plus de victimes que d'élus. Trompé par les mirages d'un bref effet *médiatique* et d'une courte envolée publicitaire, le football américain s'est cru prêt pour *le grand saut*. Les clubs ont poussé comme des champignons sur Paris et sa banlieue. *Puis la province* a suivi le mouvement. L'idée d'une ligue semi-professionnelle a même germé dans l'esprit de certains. Et six à sept mille personnes se serraient sur les *gradins* du stade Jean-Bouin à Paris, une fois l'an, pour assister à la finale du Casque d'or, *le championnat* de France de foot US.

A ces premières poussées de fièvre succède, aujourd'hui, une sérieuse crise de croissance. La Fédération française de football américain doit *composer* avec des budgets souvent faméliques. Le nombre de licenciés, 4 000 à 7 000 selon les sources, stagne depuis plusieurs saisons. Et la finale du Casque d'or a dû s'exiler, cette année, vers un stade de banlieue *moins prestigieux que l'en*ceinte de Jean-Bouin.

Ces temps d'austérité incitent les clubs franciliens à se *serrer les coudes.* L'heure est à la fusion des équipes. Les unes amènent le gîte, d'autres *mettent le couvert.* Cette saison, les Castors de Paris ont rejoint les Sphinx du Plessis-Robinson pour former un seul club. Les premiers, champions de France en *titre*, ont offert en dot la participation à une coupe européenne. Les seconds, moins glorieux, possèdent deux biens très rares dans le football américain de *l'Hexagone : un terrain synthé*tique et un partenaire économique. Ensemble, ils lorgnent vers l'Europe et rêvent de croiser le fer avec des rivaux anglais, italiens ou allemands.

Pour freiner l'hémorragie, la discipline se cherche également *de nouveaux adeptes.* Ces derniers temps, elle a lancé des regards insistants vers *le monde universitaire,* certaine que les facultés parisiennes regorgent de gabarits *assez solides pour résister aux* chocs. L'idée semble bonne : aux Etats-Unis, c'est en collège puis à *l'université que* le football américain recrute ses joueurs. Pourquoi pas en France... La Sorbonne a déjà entendu l'appel. Sa toute nouvelle équipe, judicieusement baptisée les Jokers, pourrait *donner* de l'air à la discipline.

Les dirigeants français se penchent aussi sur l'épineuse question du rajeunissement des effectifs. Devant l'absence de jeunes pousses, la fédération a réagi en obligeant les plus fortunés à entretenir des équipes cadettes ou juniors. Le message semble passer *clairement*. Et ils sont nombreux, du côté du Plessis-Robinson, de Nogent ou de Paris, à *croire*, dur comme le fer de leurs casques, que le football américain devrait bientôt se *relever* de cette douloureuse crise de croissance.

ALAIN MERCIER

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALADDIN. Film américain de John *Musker et Ron Clements, v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; *36-65-70-72)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-*25-10-30 ; 36-65-70-72)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-*63-16-16 ; 36-65-70-82)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; *36-65-70-84)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, *15e (43-06-50-50 ; 36-68-*75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé *Wepler, 18e (36-68-20-22)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

***CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES* ILLUSIONS NÉCESSAIRES.** Film canadien de Mark Achbar, Peter *Wintonick, Francis Miquet* et Katharine Asals, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FAUT-IL AIMER MATHILDE ? *Film* franco-belge d'Edwin Baily : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, *8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74)* ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FERDYDURKE. Film franco-britannique-polonais de Jerzy Skolimowski, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

LE FILS DU REQUIN. Film franco-belge-luxembourgeois d'Agnès Merlet : *Gaumont Les Halles, 1er (36-68-*75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Gaumont Ambassade,* 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GRAND BONHEUR. *Film français* d'Hervé Le Roux : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

GUELWAAR. Film sénégalo-français d'Ousmane Sembène : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'HONNEUR DE LA TRIBU. Film *franco-algérien de Mahmoud Zem*mouri : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e *(36-68-20-22).*

MAUVAIS GARÇON. Film français de Jacques Bral : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Gaumont Haute*feuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; *Gaumont Opéra Français,* 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; *Mistral,* 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont *Convention, 15e (36-68-75-55)* ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA PRÉDICTION. Film franco-russe *d'Eldar Riazanov, v.o. : Reflet Médi*cis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAHIR. Film français de Radu Mihaileanu : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; *Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

■ LES CHANCES D'UN NOUVEAU DÉPART. – En annonçant, jeudi 25 novembre, toute une série de réformes concernant la direction artistique et les statuts juridiques de l'Opéra de Paris (*le Monde* du 26 novembre), Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a montré sa détermination de mettre fin aux « malédictions » qui entravent la marche de l'établissement depuis sa création. Les mesures annoncées entérinent les conclusions du rapport que le ministre avait demandé, en juillet dernier, à Hugues Gall, directeur du Grand Théâtre de Genève, professionnel incontesté. Ce dernier devient, à compter d'août 1995, le directeur unique des salles Bastille et Garnier.

■ DES PARTENAIRES PRIS DE COURT. – Après l'annulation de *Madame Butterfly* à Bastille le 17 novembre, une nouvelle grève du personnel technique CGT intervient, cette fois à Garnier, le 27 novembre. Elle porte à nouveau sur des revendications catégorielles et semble sans rapports avec les décisions de M. Toubon. Le rapport Gall n'a, en effet, pas été communiqué aux personnels de l'Opéra. Jean-Marie Blanchard, actuel administrateur général de Bastille, dont le départ est annoncé, avec celui du président Pierre Bergé, pour le 5 février 1994, n'a pas non plus été informé officiellement du plan de réformes. Il a regretté que *« le monde politique n'ait pas les usages d'une société civile »*.

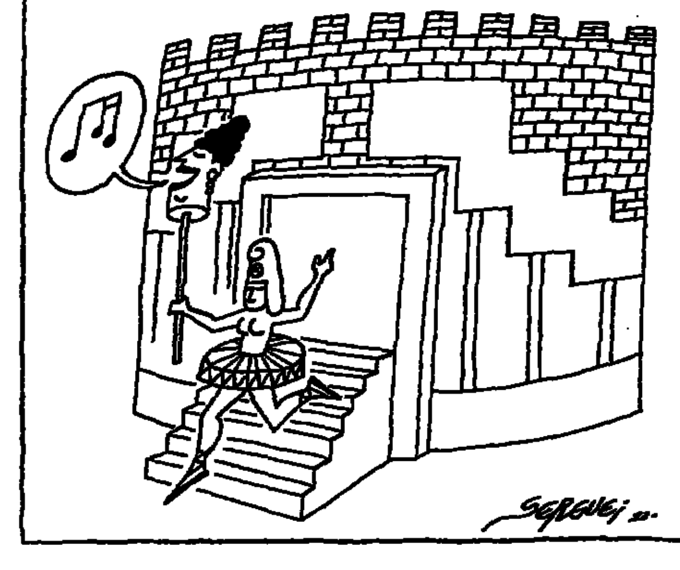
Nouveaux statuts, nouvelle direction, nouveaux projets

L'Opéra de Paris change de cap

« L'Opéra-Bastille est la mauvaise réponse à un problème qui ne se posait pas. » C'est ainsi qu'Hugues Gall (1), qui avait travaillé aux côtés de Rolf Liebermann au Palais-Garnier dans l'époque glorieuse des années 70, pour aller ensuite diriger d'une main ferme le Grand Théâtre de Genève, commentait en mars 1990 ce qu'il était déjà convenu de qualifier ici et là de *« monumentale bêtise »* : la construction de l'Opéra-Bastille, en doublure de l'une des plus belles maisons lyriques du monde, le Palais-Garnier. La Bastille de Carlos Ott allait devenir le plus contestable et le plus contesté des grands travaux du président Mitterrand.

C'est aujourd'hui le même Hugues Gall qui se retrouve seul maître à bord non seulement de l'Opéra-Bastille mais aussi de son annexe, le Palais-Garnier, reconverti entre-temps en « palais de la danse » – une reconversion qui, elle non plus, n'a pas fait l'unanimité. Un tel retournement laisserait pantois si on oubliait que l'Opéra, tout particulièrement dans la capitale, a toujours été le palais des extravagances. On pourrait écrire un mélodrame à partir des péripéties qui n'ont cessé de se succéder à la Bastille depuis son inauguration toute formelle du 14 juillet 1989, suivie d'une fermeture inopinée pour travaux, avant l'ouverture solennelle à marche forcée pour *les Troyens* de Berlioz, le 17 mars 1990 (sans évoquer la rocambolesque mise à pied de Daniel Barenboïm, premier directeur musical pressenti, et le boycott de toute une partie du milieu musical international qui s'ensuivit).

Depuis l'ouverture, trois administrateurs généraux se sont succédé (MM. Gonzalès, Hirsch et Jean-Marie Blanchard, toujours en poste); un décor s'est écroulé à l'Exposition universelle de Séville faisant un mort et une quarantaine de blessés; un rapport de la Cour des comptes a cruellement stigmatisé *« une production insuffisante et des dépenses inconsidérées »* (*le Monde* du 16 juillet); onze personnes, dont le président Pierre Bergé, proche du président Mitterrand, ont été mises en examen à propos de l'accident de Séville (*le Monde* daté 24-25 octobre); de nouvelles conventions collectives ont été signées dans la précipitation, elles étaient censées aplanir les conflits syndicaux traditionnels dans la maison, les grèves n'ont, pour autant, pas cessé. Pour aboutir à la dernière cessation de travail des techniciens CGT-SYNPTAC qui a provoqué l'annulation de la première de *Madame Butterfly* le 17 novembre. Ultime épisode : cette même catégorie de personnel maintient un préavis de grève, mais cette fois à Garnier, pour les deux représentations, en matinée et en soirée, de *Picasso et la danse* samedi 27 novembre.



Réorganiser la vie lyrique en France

Les choses étant ce qu'elles avaient été, on savait, à la veille des élections législatives de mars 1993, qu'un changement de majorité provoquerait plus que des intempéries. Dès l'été qui suivit, Jacques Toubon, devenu entre-temps ministre de la culture et de la francophonie, annonçait qu'Hugues Gall dirigerait la structure bicéphale de l'Opéra de Paris (Bastille et Garnier) à partir d'août 1995 et qu'une mission préalable lui était d'emblée confiée pour *« réorganiser la vie lyrique en France »*. M. Gall disposait de trois mois pour rédiger un rapport sur les fausses notes du bel canto dans la capitale et pour proposer ses solutions. Ce rapport a été rendu à Jacques Toubon le 29 octobre. Les effets ne s'en sont pas fait attendre.

Première décision, toute symbolique, mais dotée d'un poids particulier : Bastille et Garnier seront désormais réunis (au singulier) sous la même dénomination d'Opéra national de Paris. ONP : la référence est claire au TNP de Jean Vilar et à un idéal culturel démocratique qu'il s'agira désormais d'appliquer dans une tout autre conjoncture économique et idéologique. Les mesures – radicales – annoncées par le ministre en conférence de presse dans la matinée du 25 novembre semblent aller dans ce sens. Il s'agira de rendre la grande maison chorégraphique et lyrique à l'ensemble de la nation qui la finance (à travers une subvention annuelle de 500 millions prélevée sur les deniers de l'Etat). Soit, outre le public parisien, les mélomanes de la périphérie et ceux des régions. Des représentations leur seront destinées en périodes de fêtes ou pendant les week-ends, davantage de spectacles seront offerts en matinées, les médias de service public, télévisions et radio, seront mis à contribution pour réaliser des « captations » systématiques – vieux serpent de mer quelque peu incongru, il faut l'avouer, en l'état actuel du paysage audiovisuel français.

Ces mesures, toutes pragmatiques, peuvent paraître secondaires au regard de la réforme structurelle, institutionnelle, juridique considérable qui s'annonce à Bastille et à Garnier et qui ne manquera pas d'entraîner de violents mouvements sociaux. Il est cependant réconfortant que le discours de la nouvelle majorité ne s'exprime pas seulement en termes de statut, de décret, de mode de gestion et d'exploitation d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) désormais contraint à mieux assumer son destin d'industrie « rentable » (*lire d'autre part*). Que, tour à tour, MM. Gall et Toubon aient tout bonnement jugé le prix des places de première catégorie à Bastille trop élevé montre que le premier intéressé dans l'affaire (le consommateur) n'a pas tout à fait été oublié. Sans que la fourchette des tarifs actuels soit bouleversée (de 570 F aux environs de 100 F), les fauteuils vendus entre 200 F et 250 F seraient beaucoup plus nombreux pour chaque représentation. Espérons qu'il ne s'agit pas là d'un vœu pieux.

L'argument massue, et irréfutable, qui sous-tend le rapport Gall est le suivant : il n'est pas possible de représenter dans la même salle Verdi et Monteverdi, il n'est pas raisonnable de dilater aux dimensions de la scène de la Bastille *Cosi fan tutte* de Mozart ou *The Rake's Progress* de Stravinsky. Il faut donc revenir en arrière, renoncer à la répartition arbitraire qui attribue le ballet à Garnier, le lyrique à Bastille, et moduler l'utilisation des deux salles en fonction des besoins artistiques de chaque production. On sait que les équipements de la grande salle de la Bastille avaient été conçus, dans un premier temps, pour accueillir au moins 250 représentations lyriques par an. L'évaluation s'était vite révélée utopique. M. Gall propose de lui substituer le chiffre plafond de 365 représentations annuelles partagées entre les deux théâtres. La répartition se ferait comme suit : 165 représentations chorégraphiques environ, dont une petite cinquantaine à la Bastille; 200 représentations lyriques dont une bonne cinquantaine au Palais-Garnier. Le système de l'alternance pourrait, de ce fait, être mieux aménagé. Cette réorganisation des méthodes de travail devrait aboutir à un réexamen des toutes nouvelles conventions collectives.

Une gestion globale de la situation

Sans remonter jusqu'à Louis XIV et Lully, l'une des tares de notre Opéra national a toujours été de constituer, à l'égal de la Scala de Milan pour l'Italie, une vitrine du régime, un enjeu politique, un lieu de pouvoir et de représentation sociale. C'est peut-être en réponse à ce lourd passé que M. Toubon s'est engagé, jeudi, à n'exercer aucune ingérence dans son futur fonctionnement. Il a, de plus, fortement affirmé que le nouveau statut de l'établissement, mis en place dès février 1994 (le président Pierre Bergé et l'administrateur général de Bastille Jean-Marie Blanchard quitteraient la place le 5 de ce même mois), n'introniserait qu'un seul et unique patron. M. Gall sera, en août 1995, nommé directeur, avec les pleins pouvoirs artistiques et administratifs sur l'ensemble de la structure bicéphale, et cela pour une période de six ans. Le directeur en titre sera tout bonnement assisté d'un conseil d'administration. Brigitte Lefèvre gardera la responsabilité du Ballet.

L'Opéra nouveau-né a son talon d'Achille. Pour des questions de fonctionnement et de simple sécurité, il va falloir fermer Garnier. Les travaux de rénovation de l'intérieur du théâtre coûteraient 149 millions, auxquels s'ajouteraient 28 millions pour les premiers travaux de rénovation de la façade et de la statuaire. Entre septembre 1994 et décembre 1995 (durée probable des travaux), les danseurs du Ballet trouveront certes à s'employer. Une tournée serait déjà prévue au Japon, les portes de Bastille leur seront ouvertes, et peut-être celles de l'Opéra-Comique (même s'il n'est pas question de réintégrer la salle Favart au sein de l'Opéra national). Mais que vont devenir les personnels administratifs et techniques? M. Toubon a pudiquement déclaré qu'il souhaitait *« une gestion globale de la situation »*. Entendez : que les reconversions, suppressions des heures supplémentaires, mises au chômage technique, concerneraient solidairement Bastille et Garnier. *« La vocation du personnel de Garnier est de revenir à Garnier »*, a néanmoins déclaré le ministre. Reste qu'on parle officiellement de 100 suppressions d'emplois. La CGT porte ce nombre à 600.

Avec un art de la nuance qui n'appartient qu'à lui, Hugues Gall a évoqué ses rapports, réputés difficiles, avec Myung-Whun Chung, actuel directeur musical de l'Opéra : *« Après ma nomination en 1995, je veillerai à m'approcher de M. Chung. Nous verrons comment s'organisera ou ne s'organisera pas notre collaboration »* ... Quant à Jacques Toubon, il a eu le mot de la fin en déclarant : *« Nous n'opérons cette importante réforme ni pour faire des économies, ni pour lâcher la bride, mais pour tenter de faire figurer l'Opéra parisien parmi les cinq meilleurs du monde. »* Dans ce but, un effort d'investissement supplémentaire de 30 à 40 millions, réparti sur deux ans, serait consenti par l'Etat entre 1995 et 1997 afin de constituer rapidement un répertoire lyrique normalement exploitable. En effet, selon le futur directeur, *« parmi les productions données à l'Opéra-Bastille depuis trois ans, le répertoire lyrique « utilisable » se limite à une demi-douzaine d'œuvres »*. C'est sans doute la critique la plus lourde que l'on puisse adresser à un théâtre dont la mission était de proposer en alternance, au public le plus vaste, le plus grand nombre de chefs-d'œuvre incontestables.

ANNE REY

(1) Cité par Maryvonne de Saint-Pulgent dans *le Syndrome de l'Opéra*, « Accords », Robert Laffont, Paris, 1991.

Le diagnostic d'Hugues Gall, le futur directeur

Alors même qu'il était pressenti par Jacques Toubon pour prendre la tête, en août 1995, d'un Opéra de Paris restructuré, (*le Monde* daté 25-26 juillet), Hugues Gall était chargé par le ministre de la culture et de la francophonie d'une double expertise : donner son diagnostic sur la situation de Bastille et de Garnier; repenser les relations de l'Opéra national avec les scènes lyriques et les festival de région. Le directeur du Grand Théâtre de Genève a rendu la première partie de son rapport le 29 octobre dernier. En voici de larges extraits.

● **Le « pari Bastille » : une illusion.** – *« De 1976 à 1990, les partisans et les concepteurs de l'Opéra-Bastille ont, pour en justifier le principe, fait reposer la construction d'une nouvelle salle à Paris sur le postulat d'une « technologie libératrice » à laquelle chacun devait trouver son compte : les créateurs, auxquels seraient offertes de nouvelles possibilités scénographiques, le public, qui pourrait voir davantage de spectacles à des prix plus abordables, et l'Etat, dont la participation financière au fonctionnement du nouvel Opéra devait rester modérée.*

» Si, quatre années après l'inauguration de la nouvelle salle, l'ensemble Bastille-Garnier ne donne pas plus de 292 représentations par an, soit à peu près autant qu'en proposait l'ensemble Garnier-Favart au cours des deux dernières décennies, si la subvention de fonctionnement de 488 millions de francs versée cette année par l'Etat ne permet pas de couvrir les besoins du « théâtre en état de marche », si chaque spectacle supplémentaire fait perdre un peu plus d'argent à l'Opéra, si, en un mot, le « pari Bastille » semble perdu, c'est d'abord parce que postulat de base était faux (...).

» Au contraire de l'objectif recherché, plusieurs des installations techniques dont a été doté l'Opéra-Bastille, soit parce qu'elles sont inachevées, ou mal conçues, soit à cause de leur complexité, contribuent à ralentir, et parfois à paralyser, l'activité du théâtre et à réduire les possibilités d'alternance des spectacles sur scène. (...) Enfin, en phase d'exploitation, les équipes de plateau de l'Opéra-Bastille sont contraintes de gérer des projets scénographiques démesurés, consommateurs d'heures et de personnels supplémentaires. Chaque représentation de la Dame de Pique *réclame ainsi 33 machinistes et 16 électriciens, et* la Flûte enchantée, *20 électriciens. »*

● **La salle modulable : à moduler.** – *« La « salle modulable » de la Bastille était appelée à devenir l'outil privilégié du nouvel Opéra en matière d'innovation artistique. La jauge de la grande salle de la Bastille impose un souci permanent de fréquentation maximale; sa taille exige des mises en scène lourdes et coûteuses, et exclut des productions réalisées à une petite échelle, tant musicale que scénique. Ses dimensions excluent également que de jeunes voix soient appelées à s'y produire sans risques exagérés. Ainsi se prête-t-elle mal à une politique d'innovation ambitieuse (...).*

» L'absence d'une salle de petites dimensions, modulable ou non, condamne donc les dirigeants de l'établissement à réduire la prise de risque qui s'attache à une politique de création ambitieuse. Elle limitera notamment la présentation d'œuvres du répertoire baroque, qui se prête mal aux salles de grandes dimensions, et qui demeurera sans doute pour un temps l'apanage de la salle Favart.

» Il est donc souhaitable qu'une salle plus petite, modulable ou non, et qui pourrait n'être que très sobrement équipée, soit construite dans l'espace originellement assigné à la salle modulable. Tant que cette salle ne sera pas achevée, la politique de création de l'établissement sera enfermée dans des limites trop étroites. Elle drevra toutefois être plus active qu'elle ne l'a été jusqu'à présent : le rythme d'une création lyrique par an, et de deux ou trois créations chorégraphiques, dont une à Bastille et deux au Palais Garnier, constitue tout à la fois une obligation et un objectif réaliste. »

● **Orchestre : l'hypothèse de l'embauche.** – *« La mixité des spectacles donnés par les deux salles et le maintien pour chacune d'elle d'une vocation dominante pourrait conduire à donner 50 représentations lyriques à Garnier et 50 représentations de ballet à Bastille. La question principale est celle de l'orchestre, qui dans sa formation actuelle ne pourra manifestement pas couvrir les besoins des deux théâtres, tels que définis ci-dessus. Plusieurs solutions sont concevables. Envisagée à l'origine, la création d'une formation « géante » de 220 musiciens environ, couvrant la totalité des besoins, présente des inconvénients artistiques et de gestion qui doivent conduire à l'écarter.*

» Toutefois, dans la perspective d'une alternance de trois spectacles à la Bastille, et d'un nombre total de représentations avoisinant 365 pour les deux théâtres, l'orchestre actuel, qui est de 155 musiciens, ne permettrait pas de couvrir les seuls besoins de la Bastille. En revanche, un orchestre de 175 à 180 musiciens pourrait, au prix d'une répartition en deux groupes qui éviterait le retour au système de la tourne, couvrir l'ensemble des besoins de la Bastille, ainsi que la cinquantaine de représentations lyriques du Palais Garnier, et éventuellement une vingtaine de spectacles de ballet (...).

» Dans le cas où l'orchestre serait maintenu à son niveau actuel, les orchestres invités devraient couvrir une part essentielle des besoins du théâtre. En revanche, un orchestre de 180 musiciens couvrirait l'ensemble des besoins, à l'exception de 80 représentations au Palais Garnier au maximum. Cette solution serait donc à la fois moins onéreuse et artistiquement plus satisfaisante. »

CLÉS/ *Structures*

■ **EPIC.** – Depuis le 2 avril 1990, l'Opéra de Paris répond au statut juridique d'établissement public à vocation industrielle et commerciale (EPIC). Dans ce cadre juridique, l'organisation des pouvoirs dépend néanmoins des réalités propres à chaque entreprise.

En vertu des dispositions actuelles, l'Opéra de Paris est dirigé par quatre personnes qui, toutes, détiennent un pouvoir autonome. Le président, Pierre Bergé, ne se contente pas de présider le conseil d'administration. Il est l' « ordonnateur des dépenses et des recettes » et pourrait, à ce titre, mener les rênes de l'établissement à lui seul. A ses côtés travaille un directeur général (Jean-Paul Cluzel), chargé d'établir et d'exécuter le budget, d'engager et de licencier le personnel permanent. Parallèlement, les administrateurs généraux (Jean-Marie Blanchard pour la Bastille, Brigitte Lefèvre pour Garnier), outre qu'ils veillent à la programmation de leurs saisons respectives, ont le pouvoir d'embaucher le personnel artistique. Les inerties, dissolutions des responsabilités, possibilités de conflit, recours à l'arbitrage du président, sont inévitables. D'autre part, dans ce système, une grande partie des dépenses ne peut être décidée qu'après l'accord préalable d'un contrôleur du ministère des finances.

■ **Un directeur unique.** – Un nouveau décret, voté au début de l'année 1994, permettra de rendre compte *a posteriori* des frais engagés, sous réserve de remise aux tutelles d'un rapport régulier. Surtout, un directeur *unique* concentrera dans ses mains tous les pouvoirs, administratifs et artistiques, il décidera des dépenses, rendra compte des recettes, signera les conventions collectives et conjuguera à sa guise les prérogatives des deux administrateurs généraux actuellement en fonction (ce qui ne l'empêchera évidemment pas d'en déléguer une partie). Le conseil d'administration sera présidée par une personnalité extérieure, qui n'a pas encore été nommée.

Le directeur de l'Opéra national de Paris bénéficiera désormais d'un mandat de six ans. En cas de départ anticipé, il pourra, au bout de trois ans, être secondé par un « directeur désigné » qui, une fois aguerri, prendra le relais. C'est par ce biais que va s'effectuer la passassion de pouvoirs entre Pierre Bergé et Hugues Gall, futur patron de l'Opéra national. Ce dernier, directeur du Grand Théâtre de Genève, ne prendra son poste à Paris qu'en août 1995. Mais l'UPIC aura de nouveaux statuts dès février 1994. Pendant ces dix-huit mois, l'intérim sera assuré par Jean-Paul Cluzel, l'actuel directeur général, dont les pouvoirs – strictement administratifs – seront élargis pendant cette durée. Simultanément, M. Gall jouera le rôle de « directeur désigné », ce qui lui permettra de signer des contrats et de mettre sur pied des productions.

A. R.

Correspondance : le débat sur le rôle des architectes des Bâtiments de France

A la suite des articles parus le 21 octobre sous le titre « les *Démolisseurs sont revenus* », nous avons reçu un abondant courrier qui, pour l'essentiel, va dans le sens des inquiétudes que nous avons exprimées. Deux réactions, en revanche, vont en sens contraire. L'architecte Heim de Balsac, dont François Chaslin *critiquait un projet dans le* sixième arrondissement sous le titre « Le crime de la rue de l'Abbaye », nous a adressé une lettre dans laquelle il défend point par point son parti. Chaslin, lauréat, le même 21 octobre du Grand Prix national de la critique architecturale écrivait : *« Soit on accorde à ces constructions une valeur strictement historique et archéologique, et il convient de les maintenir pieusement en l'état, soit on leur reconnaît une valeur plus générale et de nature poétique, et il faut maintenir la cohérence d'un paysage.. Ou bien qu'on les rase. »*

De son côté, Francis Chassel, chef du service départemental de l'architecture de Paris, et à ce titre leur supérieur hiérarchique, prend la défense des architectes des bâtiments de France (ABF), et en particulier de celui des deuxième, sixième et neuvième arrondissements de la *capitale*.

A *ses arguments nous opposerons* une lettre parmi d'autres, celle que nous adresse Jérôme Perrin de l'Association 9e Arrondissement.

A propos du « Crime de la rue de l'Abbaye »

Il n'est de mon dessein, ni de mon désir, de prendre part à la *polémique* qui introduit l'article de François Chaslin, relative à l'inertie prétendue des architectes des *Bâtiments de* France chargés du contrôle des sites, qui toléreraient le *maquillage*, le *simulacre*, trahissant ainsi leur mission, le tout dans un parfum de *spéculation* et de *faux*.

Je ne suis pas en effet partie à cette querelle. Plus modestement, puisque l'occasion de cette attaque est une œuvre à *laquelle* je me suis attaché avec un respect et un amour du Vieux Paris, au moins égal à celui *de votre collaborateur* occasionnel (tant il est vrai qu'il n'est pas de monopole en la matière), je souhaite réfuter certaines accusations inexactes, et redresser un certain nombre d'erreurs de son article concernant le projet en cours.

Ce faisant, mon but est d'éclairer les lecteurs et seulement cela.

1. L'immeuble (50 m² à rez-de-chaussée sur sous-sol avec trois petits étages + comble) n'est pas *désossé* mais seulement *patiemment débarrassé* de ses enduits intérieurs, cloisonnements hétéroclites, sur*charges diverses masquant* les structures d'origine. Ces curages et curetages soignés s'accompagnent évidemment, compte tenu de l'état de délabrement profond du bâti, de précautions multiples dont des étaiements provisoires, qui ne cherchent pas à faire croire à Dieu *sait quoi*, *mais qui expli*quent la lenteur de la réalisation.

2. Le *sous-sol existant reste* à sa place, tout comme le rez-de-chaussée qui n'est en rien *surélevé*.

3. En fait de *rez-de-chaussée bas et peu ouvert*, on y retrouve le *rythme de trois grandes baies* soulignées sur deux niveaux par les pilastres et les piles d'angle en pierre de toute hauteur, supportant les murs si caractéristiques de la construction parisienne au XVIIIe : blocages de plâtre en épaisseur dans des *structures en bois*.

4. *On ferme à nouveau les fenêtres* : aucune fenêtre n'est rebouchée dans ce projet.

5. *Opération de maquillage* : c'est tout le contraire d'une opération de maquillage puisque le maître d'ouvrage accepte de consacrer la somme d'argent nécessaire pour restaurer dans ce bâtiment tout ce qui pourra l'être, et en particulier tous les *éléments* en pierre comme les pilastres, piles d'angle, ébrasements, encorbellements, etc., ce *qui montre bien par ailleurs* que ce bâtiment n'est pas si *pauvre* qu'on veut maintenant le dire.

6. Les piles en pierre ne sont pas décoratives ; elles sont restituées et restaurées telles qu'elles se trouvent, y compris l'encorbellement en pierre sur *l'angle Abbaye-Echaudé*, l'ensemble sur les deux premiers niveaux existants.

7. Il n'y a pas dans cet immeuble *d'entablement factice*. La corniche est conservée telle quelle, avec *ses mouvements* propres ; elle ne sera donc pas *pourvue de nouvelles moulures et d'absurdes denticules*.

8. Sur le toit, il n'y a aucune *modification des lucarnes strictement* conservées en leur place et forme actuelle.

9. Non seulement les cheminées ne sont pas démolies, mais elles sont conservées et restau*rées pour être réutilisées dans* les étages avec la remise en place de foyer à feux ouverts.

Voici donc ramené à de plus exactes proportions le *massacre et mon crime*. Il convient, me *semble-t-il*, de dépassionner la querelle. M. Chaslin défend une optique archéologique assez *surprenante : elle consiste* à laisser les choses en l'état, à consacrer la ruine progressive reconnue comme un bien, à considérer toute réfection, fût-elle respectueuse du bâtiment d'origine comme un crime. Je défends une optique de rénovation qui a pour maître mot la probité et le respect de l'histoire. Il en résultera un immeuble *dans* l'esprit de ce *qu'il fut* à l'origine.

Un exemple de cette vision des choses a été réalisé par le signataire de la *présente*, place Furstemberg, et a été, semble-*t-il*, *apprécié unanimement et* consacré par le prix du Losange d'or de la FNAIM en 1985. *Dans le cas de la rue de l'Ab*baye, la discussion est rendue plus confuse par le fait que les *détracteurs du projet s'obsti*nent à considérer qu'il s'agit d'un immeuble du XVIIe siècle *avec ses échoppes moyenâgeuses*, alors que ledit immeuble n'a pu être bâti qu'après la création de la rue Cardinale, c'est-à-dire aux environs *de 1720, époque où l'architec*ture de cet endroit était sous la responsabilité des ecclésiastiques de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés.

Que donc le public se ras*sure. Il n'y a ni rectification, ni* pastiche, ni faux. Seulement la rénovation d'un immeuble ancien du XVIIIe siècle très parisien, faite en conservant tout ce qui peut l'être et en respectant dans l'inévitable remise en état ce qu'il fut à *l'origine : crime ou noble* dessein, le débat est ouvert... ou la cause entendue.

RENAUD HEIM DE BALSAC
Architecte

Désolation dans le 9e

Avec *quelques semaines* de retard, nous tenons à vous adresser toutes nos félicitations *pour votre article du Monde* daté du 21 octobre dernier sur le fonctionnement dramatique en général des services des Bâtiments de France, et tout particulièrement ceux de M. Duval, ABF en charge des deuxième, sixième et neuvième arrondissements. *Votre article* décrit parfaitement les sentiments simultanés de désolation *et d'exaspération que l'on retire* de chaque entretien qu'a bien voulu nous accorder M. Duval.

La désolation provient, comme vous le dites :

– de la grave pénurie de moyens mis à la disposition de M. Duval : sur les dossiers sur lesquels nous avons questionné M. Duval, il n'avait généralement pas pu pénétrer à l'intérieur des immeubles concernés *par des demandes de permis de* démolir ! Comment s'étonner que le neuvième évolue dramatiquement vers un ensemble de façades-décors de théâtre, camouflant mal des constructions de béton à la place des volumes typiques du dix-neuvième *siècle* ;

– de l'indigence de l'organisa*tion et du classement des* dossiers, qui s'empilent comme dans les images d'Epinal du siècle dernier ;

– de la défaveur dont pâtit le neuvième arrondissement par rapport aux deuxième et sixième arrondissements, beau*coup plus prestigieux et histori*ques.

On aurait pu ajouter que la rémunération des ABF est grotesque (une grève avait d'ailleurs été lancée il y a quelques années par les ABF, Paul Quilès étant ministre de l'équipement et, à *ce* titre, *autorité de tutelle* des ABF) ; d'ailleurs n'est-ce-pas un début de réponse à votre interrogation de fin d'article sur la motivation des ABF ; leur service dépend de l'équipement, et non pas de la culture. On pourrait en tout cas se demander si la rémunération et la pénurie des moyens n'expliquent pas le fait de nommer un *architecte en* fin de carrière, qui peut par ailleurs continuer d'exercer une activité libérale ?

JÉRÔME PERRIN
Association 9e arrondissement

Patrimoine et règles du jeu

Les deux *articles du Monde* du 21 octobre 1993, réunis sous le titre global « Les démolisseurs *sont revenus* », *font planer sur* le service départemental de l'architecture de Paris les plus graves soupçons de laxisme ou d'incohérence et nécessitent donc de *ma part les éléments* de réponse suivants : les exemples choisis pour illustrer le prétendu saccage de *Paris ne sont pas parmi* les plus convaincants. Rue Férou, il a paru possible de démolir une petite maison sans grand *intérêt*, hormis un élément de décoration sculpté du siècle dernier, qui sera préservé. Deux pignons sans grâce serviront ainsi, si le permis est accordé, à caler une construction modeste qui sera dans la continuité et la hauteur des maisons *voisines*. Si l'on doit protéger le no 7 de la rue Férou, alors que l'on dise tout de suite que *tout le quartier Saint-Sulpice* doit être exactement et intégralement préservé. Ce serait un choix, dont il faudrait *débattre* et pour lequel il faudrait se doter des instruments adaptés : secteur sauvegardé ou ZPPAU par exemple.

Quant au prétendu *« crime de la rue de l'Abbaye »*, mauvais titre cachant un mauvais scénario d'article, il semble que son *rédacteur ait tout simplement* oublié de s'informer ; il ne l'a en tout cas pas fait auprès du prin*cipal « accusé »*, *M. Duval*, *qui* aurait pu compléter son information. Le projet incriminé avait *été discuté avec des spécialistes* des monuments historiques et il n'avait pas semblé impossible de tenter sur ce bâtiment, très modifié par les siècles, une restitution d'arcades qui semblaient plausibles en l'état du dossier. Les premiers travaux réalisés montrent que le parti historique tenté en 1988 était hasardeux, ce dont M. Duval a rapidement tiré les *conséquences*. *Le parti initial* devrait donc évoluer sensiblement. Au-delà de ces deux cas *que je persiste à considérer* comme mineurs, l'affaire m'inspire les considérations suivantes :

– en architecture, le débat est non seulement souhaitable, mais nécessaire. On *ne doit* pas le confondre avec la polémique, dont l'excès décrédibilise le propos. Les expressions de *« crime »* et d'*« administration déboussolée »* sont totalement hors de *propos*, c'est le *moins qu'on* puisse dire ;

– une nouveauté qui, j'espère, ne fera pas jurisprudence dans la critique architecturale ni au journal *le Monde*, c'est l'attaque *personnelle. Je m'étonne* qu'en ces matières austères et dans un journal réputé intelligent, on attaque un homme sur le fait qu'il soit en fin de carrière et comme présumé sans forces. A quand, pour lancer un débat, on s'en prendra au sexe, ou à la *couleur* de peau, ou à la religion ? On peut maintenant, je crois, s'attendre à tout.

En vérité, au-delà du sensationnel *qui* est le seul angle d'attaque de ces deux articles (exemples mal choisis, choix de boucs émissaires, qualifications exagérées), il est vrai qu'il y a un réel débat, que Paris perd peu à peu son âme et qu'il faudrait, en particulier, doter Paris de véritables règles du jeu architecturales, établies *a priori*, définies et acceptées par la Ville et l'Etat et *connues des acteurs économi*ques – investisseurs, maîtres d'ouvrage et architectes. Paris est une bien trop belle ville *pour* que la sauvegarde de son patrimoine se décide et se définisse au coup par coup en fonction des permis de construire qui naissent ici ou là. L'actuel plan d'occupation des sols de Paris distribue des droits à construire. Les architectes des bâtiments de France parisiens ne peuvent aller totalement à l'encontre de l'esprit de ce *texte. Il faudrait donc*, à côté ou au-dessus du POS, définir une réelle politique patri*moniale parisienne*. Tel serait le vrai débat, digne du *Monde*, mais que, malheureusement, les articles de MM. de Roux, Edelmann et Chaslin ne contribueront guère à lancer.

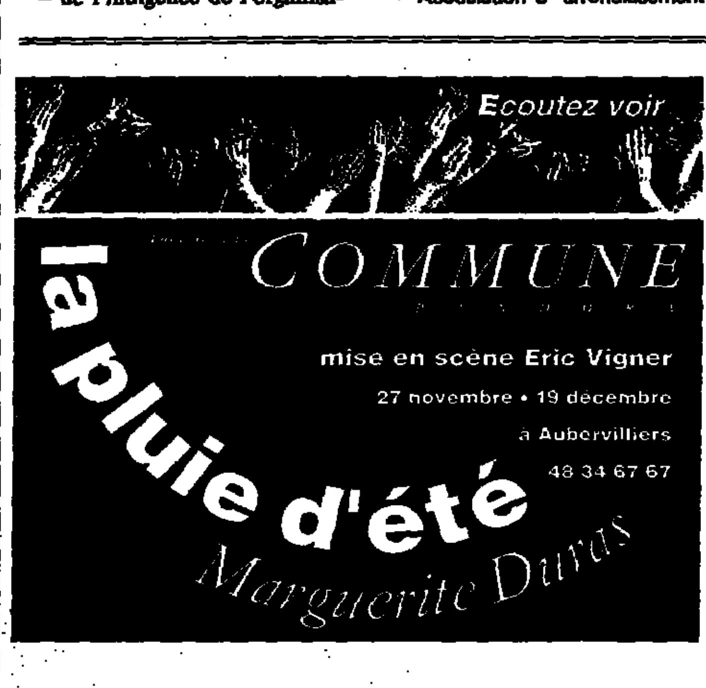
En attaquant sans nuances la principale institution qui se bat pour la protection de Paris, les *auteurs précités ont* choisi leur camp. Les « démolisseurs » sont bien revenus, ils ont même trouvé de nouveaux alliés.

FRANCIS CHASSEL
Chef du service départemental de l'architecture de Paris

[Ce n'est pas parce qu'un organisme est faible que nous devrions cacher cette faiblesse aux lecteurs. Ensuite, nous pensons qu'une des faiblesses du corps des ABF, outre leur trop petit *nombre et la modestie de leurs moyens*, est l'absence de doctrine cohérente. *Cela conduit tel de ces architectes* à un laxisme sympathique mais périlleux dans des zones ultrasensibles, tel autre à une intransigeance pointilleuse sur des édifices ou des quartiers qui devraient permettre au contraire des interventions innovantes.

Nous pourrions publier ici par dizaines des avis d'ABF que Kafka ne *renierait pas. M. Chassel le sait. Que* certains ABF allient ici ou là compétence et courage, que plusieurs services de la Ville de Paris relèvent eux aussi d'une réforme profonde, cela est certain. Cela ne retire rien à la responsabilité des ABF dont le statut est doté de pouvoirs extrêmement étendus. Enfin, *pour parler de zone de protection du* patrimoine architectural et urbain (ZPPAU), encore faudrait-il que M. Chassel soit en mesure de coordonner les actions et les doctrines parfaite*ment divergentes de ses collaborateurs*.

F. E. et E. de R.]





CINÉMA

L'HONNEUR DE LA TRIBU de Mahmoud Zemmouri, **GUELWAAR** de Sembène Ousmane
LA PRÉDICTION d'Eldar Riazanov, **TRAHIR** de Radu Mihaileanu

La chasse aux réalités fuyantes

Algérie, Sénégal, Russie, Roumanie. Chacun à sa manière, quatre films puisent dans l'histoire de ces pays des leçons pour l'avenir et tentent d'approcher leur réalité mouvante. A la complexité de situations qui se prêtent médiocrement à la fiction, sont venues s'ajouter les difficultés de production et de tournage, dans des régions où le cinéma n'est pas une préoccupation prioritaire. Il faut aux cinéastes une bonne dose de courage pour tenter de relever de tels défis.

En adaptant le roman de Rachid Mimouni *l'Honneur de la tribu*, Mahmoud Zemmouri a choisi le ton de la farce. Cette chronique de près d'un demi-siècle de l'histoire de l'Algérie est traversée de personnages truculents et délirants, et fait se bousculer événements dramatiques et épisodes burlesques. Il y avait là matière à un véritable film-fleuve, pour lequel le réalisateur a disposé d'un budget convenable, supérieur en tout cas à celui de ses films précédents (*les Folles Années du twist* ou *De Hollywood à Tamanrasset*). Sans doute effarouché par l'ambition du projet et l'ampleur de la production, contrarié par des conditions de tournage pour le moins difficiles, Mahmoud Zemmouri semble avoir rendu les armes.

Sous les effets conjugués d'un scénario chaotique et d'une mise en scène relâchée, la confusion règne tout au long de *l'Honneur de la tribu*. En renvoyant dos à dos le FLN et le FIS, le film risque fort de provoquer un débat agité, comme l'ont prouvé les projections organisées à la Cinémathèque d'Alger. C'est son principal mérite.



Guelwaar de Sembène Ousmane

Guelwaar, de Sembène Ousmane, n'évite pas non plus l'écueil de la confusion, mais le film a le mérite de poser avec intelligence quelques questions graves. Celle-ci, notamment : les peuples d'Afrique peuvent-ils vivre dans le respect de leurs traditions si les Etats s'obstinent à s'en remettre à l'aide étrangère, européenne ou américaine, pour répondre à leurs problèmes sociaux et économiques ? Pour illustrer cette réflexion, le patriarche du cinéma africain a choisi de raconter *« une légende africaine du XXIe siècle »*, guerre autour du cadavre d'un défenseur de l'Afrique non corrompue, qui se conclut par la réconciliation des communautés, contre l'aide apportée par l'étranger. Cela ne va pas sans longueurs ni maladresses, celles de l'interprétation et des dialogues surtout, mais l'éclat de la lumière africaine et, surtout, la dignité du propos les font en partie oublier.

Il n'est pas facile non plus de tourner à Moscou. Dans *la Prédiction*, la ville paraît grise, sale et découragée. Une procession de taxis, klaxons bloqués et tous phares allumés, surgit du brouillard, tandis qu'un écrivain quinquagénaire rencontre son double et tente d'éclaircir le mystère de l'assassinat de son père. L'enquête l'amène à s'intéresser à Béria et le conduit jusqu'à un bourreau du KGB, qui exécutait les ennemis du communisme dans un compartiment spécial du Moscou-Léningrad. Le personnage de cet exécuteur des sales besognes du pouvoir est fascinant, et son histoire est passionnante, mais ce n'est pas celle qu'Eldar Riazanov a choisi de raconter. Le réalisateur préfère s'attacher à l'improbable intrigue qui réunit l'écrivain et une jeune fille (Irène Jacob) et qu'il traite en une succession de scènes sans originalité, nappées d'une musique insipide.

La Prédiction affirme la nécessité de quitter au plus vite un pays presque déjà mort, au bord de la guerre civile (*« Ce n'est pas une émigration, c'est une évacuation. »*). Dommage que Riazanov, cinéaste pourtant expérimenté, n'ait pas su recentrer à temps le propos de son film. Ce que le débutant Radu Mihaileanu a, en revanche, parfaitement réussi dans *Trahir*.

Le jeune cinéaste roumain, qui vit en France depuis une dizaine d'années, n'a pas choisi la facilité. A travers l'histoire d'un poète condamné à une longue peine de prison pour insulte à Staline et qui, pour retrouver la liberté, est contraint de collaborer avec la Securitate en dénonçant certains de ses amis, le film démonte les mécanismes d'un système qui repose sur la délation et la compromission. Tout le monde dénonce et trahit, parce que personne, ou presque, n'a le choix. Radu Mihaileanu a choisi de faire s'exprimer ses interprètes en français, qu'ils soient hollandais (Johan Leysen, qui incarne le poète), français (Mireille Perrier) ou roumains. Le parti-pris aurait pu être gênant et faire perdre au propos son authenticité, mais, au contraire, il renforce le climat d'étrangeté et souligne le sentiment partagé par les personnages d'une perte progressive de leurs repères et de leur identité.

Le poète trahit pour pouvoir continuer à écrire et être publié, le succès de ses livres fait de lui un personnage envié, puis une grande figure de la dissidence. Autant que de la délation et de la trahison, le film traite de la culpabilité et de l'imposture. Aux questions morales qu'il pose, Radu Mihaileanu répond par le cinéma, par l'affirmation d'un style de mise en scène, des partis-pris de cadrages et de lumières qui emprisonnent les personnages et les inscrivent dans un monde fermé sur lui-même (on regrette seulement le recours inutile à la métaphore du cirque, lourde et usée depuis longtemps).

A l'instant où il sort de sa cellule, l'écrivain entre dans une autre prison, dont rien, pas même l'exil, ne pourra jamais le délivrer. Combien d'années faut-il pour que des êtres laminés par la dictature retrouvent la pleine conscience d'eux-mêmes ?

De ces quatre films, *Trahir* est le plus réussi. Il est le seul à avoir été tourné dans des conditions « normales », le seul aussi qui se situe exclusivement dans le passé. Comme si la réalité présente de ces pays bouleversés se révélait trop fuyante pour le cinéma.

PASCAL MÉRIGEAU

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 23 novembre figure page 17
Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

MAUVAIS GARÇON de Jacques Bral

Les premières séquences du troisième long métrage de Jacques Bral ravivent les (bons) souvenirs de ses précédents films, *Extérieur nuit* et *Polar*. Thomas sort de prison, il est en conditionnelle. Pour lui, Paris est un terrain de chasse – femmes à séduire, argent à voler. Bral filme en plans brefs, taciturnes et mobiles, cela devient une sorte de documentaire sur un prédateur sympathique, animé en puissance féline par Bruno Wolkovitch.

Thomas croise une très avenante disquaire (Delphine Forest), elle n'est pas sensible d'abord à son humour, sa conquête sera un joli morceau ironique et athlétique. On en est au premier tiers du film, on ignore qu'il est pratiquement terminé. Le petit bonheur pépère des tourtereaux présente un intérêt plus que limité, malgré la complaisante exposition de leur anatomie. Anonnant leur texte, les acteurs cessent bientôt d'être des corps pour une histoire, deviennent les possibles figurants d'une publicité pour les assurances-vie.

Quand le destin viendra frapper à leur porte, offrant le prétexte d'un ultime tour de piste « dramatique », il restera à attendre que le scénario arrive à son prévisible terme.

J.- M. F

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

THÉATRE

ESCLAVES DE L'AMOUR à Gennevilliers

Dans la nuit sans fin

Ils sont des hommes et des femmes, réunis par le hasard dans une brasserie ouverte la nuit, no man's land en un temps indéfini, le début de siècle sans doute. Il y a des nappes blanches sur les tables, des murs noirs, un comptoir, des fenêtres obscures, une colonne que la servante en longue robe grise déplace, sans rien changer à l'endroit, à son ambiance louche. Une curieuse ambiance pleine d'un mystère kafkaïen. Pourtant Kafka est présent une seule fois dans le patchwork de textes qui compose le spectacle de Marc François, *Esclaves de l'amour*. C'est le titre d'une nouvelle de Knut Hansum, romantique et résignée comme une chanson réaliste des années 30, et qui raconte la fascination d'une serveuse de brasserie pour un client, lui-même fasciné par une vedette de cirque, « la dame en jaune ».

Parmi les auteurs utilisés, on trouve un peu Andersen et Lewis Carroll, beaucoup Dostoïewski, et même la Bible – il faudrait être extrêmement érudit pour les reconnaître. Ils brodent une tapisserie autour de thèmes dont la littérature n'est pas avare : le désarroi amoureux, le malaise des corps empêtrés, comme dans un cauchemar à répétition, dans les pièges d'un monde impossible à appréhender, où ils ne trouvent pas leur place. Les personnages marmonnent, et puis ils élèvent la voix, criant leur solitude, leurs souffrances, leurs peurs, leur haine affolée. Ils sont pitoyables et dérisoires, portent en eux la fatigue des nuits sans fin.

Ils sont blêmes et trébuchent sous l'éclairage jaune des lampes, puis dans la lumière pâle de l'aube et de nouveau les lampes... Il n'y a ni jour ni soleil. Seulement cette nuit qui s'étire jusqu'à l'écœurement. Le spectacle non plus n'a pas de fin. Il répète une série de variations brillantes – violence, humour noir, tragédie, mélo – qui enferment les acteurs dans un vertige en spirale.

Mais, à force, la spéculation intellectuelle écarte l'émotion, remplace le vertige. Depuis la création du spectacle à Toulouse (*le Monde du 3 avril*), mise en scène et interprétation se sont affinées. Le spectacle garde encore quelque chose de son caractère aléatoire, mais il avait alors une vraie insécurité, touchante. A présent, les gens, les éclairages, les objets composent un espace mouvant en noir et blanc, et visuellement le spectacle est superbe. Quand les chaises sont rangées, quand un arbre aux branches maigres est apporté, cela pourrait s'arrêter là. On a compris le système, ne reste plus qu'à en admirer l'habileté.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers, métro Gabriel-Péri. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 17 heures. Jusqu'au 5 décembre. Tél. : 47-93-26-30. Places 110 F et 130 F.

ARTS

PABLO GARGALLO à la galerie Marwan Hoss

Un cubiste à Ephèse

Jusqu'ici l'œuvre de Pablo Gargallo avait été montrée, étudiée et commentée selon cette idée simple – et point fausse pour autant : que ce sculpteur, espagnol de naissance, français d'adoption, fut l'un des premiers à tirer les conséquences du cubisme et à les appliquer. Tout justifiait cette thèse : l'amitié précoce de Picasso, la chronologie des pièces, la pratique du découpage et de la soudure de tôles ployées et pliées, le triomphe de l'ellipse et de l'allusion, la préférence donnée à l'évocation sur la description. La cause était entendue : du début des années 10 jusqu'à sa mort brutale en 1934, Gargallo avait été l'un des cubistes de la troisième dimension, comme Laurens, comme Archipenko, comme Picasso lui-même.

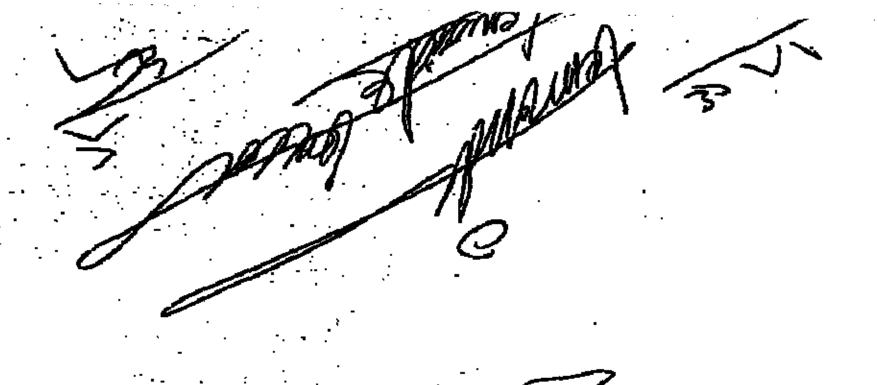
Ces certitudes n'ont qu'un défaut, dont il est temps sans doute de s'aviser enfin : elles se fondent sur une moitié de l'œuvre, elles ne rendent compte que de l'un de ses versants. Le sculpteur qui cisaillait et tordait le métal savait aussi tailler le marbre. Celui qui aimait réduire un visage à quelques courbes ouvertes sur le vide aimait aussi détailler et exalter les anatomies. Du contre-relief cubiste au modelé en ronde-bosse, il passait sans effort, naturellement, élégamment.

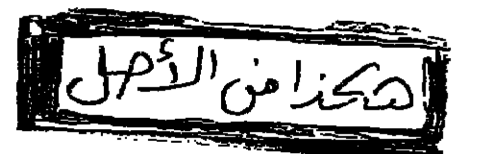
Les plâtres, les terres cuites et les bronzes de sa manière « classique » en apportent la preuve : ce moderne n'ignorait rien de ses lointains prédécesseurs hellénistiques et renaissants. D'après modèle ou de mémoire, il a exécuté nombre de nus féminins, la plupart sinueux et sensuels, exaltant les volumes du torse et des cuisses, l'arrondi d'un sein, la souplesse d'un dos. Le marbre est poli, le bronze caressant, la terre cuite suggère le grain de la peau. Baigneuses ou nymphes, déesses ou danseuses ? Peu importe. Gargallo ne se soucie guère d'inventer ou de renouveler un sujet, mais seulement que ce dernier puisse servir de prétexte à l'érotisme des galbes et des poses. Les corps s'étirent, les jambes s'écartent. Vénus naît et renaît, ni pudique ni innocente. Que l'une des œuvres les plus anciennes de l'exposition se nomme *Petite volupté à genoux* donne le ton. Si néo-classicisme il y a ici, il aspire à la grâce plus qu'à la grandeur, il est d'Ephèse et non de Rome, du côté de Maillol plutôt que du côté de Bourdelle.

Reste la singularité d'une sculpture tantôt cubiste, tantôt grecque. Il faut, pour s'en étonner, avoir oublié comment Picasso fait alterner manières et références, comment il feint de se rallier à Ingres vers 1917 avant de l'abandonner bientôt. Gargallo a compris la leçon de liberté, et qu'en art aucun procédé n'était supérieur aux autres, que tous pouvaient servir selon les motifs et l'inspiration. Aux portraits et études d'expression, la décomposition en plans évidés et architectures épurées convient, parce qu'elle contraint à un décryptage analytique des formes. Aux nudités amoureuses, la ronde bosse, le marbre et le bronze valent mieux, parce qu'ils font l'éloge du volume et de la matière. D'un style à l'autre, il ne s'agit que d'une juste répartition des procédés, afin que la sculpture soit plus variée, plus complexe, plus vraie.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. : 42-96-37-96. Jusqu'au 28 janvier.





COMMUNICATION

La discussion de la réforme de l'audiovisuel à l'Assemblée nationale

Le gouvernement envisage de consacrer « 500 à 700 millions de francs » au lancement de la « chaîne du savoir »

Le débat parlementaire sur le projet de loi visant à modifier la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication a commencé, jeudi matin 25 novembre, au Palais-Bourbon où le ministre de la communication a présenté le texte gouvernemental aux membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale avant le début de la discussion en séance publique, prévue les 3 et 4 décembre. Alain Carignon a notamment précisé que le gouvernement consacrera « 500 à 700 millions de francs » à la création de la chaîne de télévision éducative.

M. Carignon est un ministre extrêmement balladurien. Il oppose à tout un front lisse et un profil rond. Il affecte de s'accommoder tranquillement des aléas politiques. De la contradiction ouverte que lui porte parfois son collègue de la culture, M. Toubon, autant que des divergences béantes qui s'expriment au nom de son parti, le RPR, ou au sein de la majorité gouvernementale, sur les dossiers dont il a la charge. Cela, pour l'instant, ne lui réussit pas trop mal.

Dans le huis-clos de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, jeudi matin 25 novembre, le ministre de la communication est donc resté fidèle au registre modéré qui est le sien depuis neuf mois. Il a vanté avec beaucoup de conviction les mérites du projet de loi qu'il défendra en séance publique, en insistant pour que chacun veuille bien y voir un texte en *« double rupture »* avec *« les quatorze projets de loi sur la communication audiovisuelle déposés depuis 1981, d'abord parce qu'il respecte ce qui est acquis, ne recherche pas le changement pour le changement, ne vise pas à redessiner l'ensemble de notre système audiovisuel*, a-t-il dit, *ensuite parce que, pour la première fois, il n'institue pas de nouvelles contraintes à la charge des entreprises audiovisuelles qu'il veut voir armées pour la concurrence et le défi technologique ». « Vous n'y trouverez donc pas*, a-t-il souligné à l'adresse des députés, *au risque de décevoir ceux pour qui l'alternance politique implique une nouvelle organisation de l'audiovisuel, le remplacement du Conseil supérieur de l'audiovisuel par une quatrième instance de régulation, la suppression de la présidence commune* [de France 2-France 3], *la remise en cause des autorisations des services privés... »*, etc.

M. Carignon a ensuite apporté diverses précisions sur les intentions du gouvernement.

Une enveloppe de *« 500 à 700 millions de francs »* sera affectée – au début de 1994, dans la loi de finances rectificative – au lancement de la *« chaîne du savoir et de la formation »*, programmé pour la fin de l'année prochaine sur le cinquième canal. Cette nouvelle chaîne de télévision, dont le capital sera *« majoritairement détenu par des personnes publiques »*, verra ses statuts arrêtés par décret. La société constituée à cette fin *« regroupera au maximum cinquante ou soixante personnes »*. Son président sera élu par un conseil d'administration ou un directoire dont la composition devra *« respecter le pluralisme »*.

Celles des propositions de la « commission Campet » qui concernent les missions du service public *« figureront intégralement dans les cahiers des charges des organismes du secteur public à compter du 1er janvier, à l'exception des dispositions d'ordre structurel »*.

Des amendements d'impatience

Pour favoriser la diffusion à l'étranger des programmes audiovisuels français, en particulier en direction des pays économiquement défavorisés, et permettre ainsi *« à la France de mieux affronter la concurrence internationale, notamment celle des Etats-Unis, qui distribuent certaines émissions gratuitement »*, le ministre de la communication souhaite *« un aménagement »* de la perception des droits d'auteur.

Il présentera également, à la fin de l'année, *« un Livre blanc de la production audiovisuelle qui comportera un certain nombre de suggestions de réforme destinée à renforcer notre industrie nationale des programmes »*. M. Carignon ayant confirmé le dépôt, en 1994, d'un second projet destiné à fixer une nouvelle réglementation de la télévision par câble et par satellite, le président RPR de la commission, Michel Péricard, a prédit des *« amendements d'impatience »*. *« Je crois*, a-t-il confié à l'AFP, *que le gouvernement a pensé qu'il diviserait en deux les difficultés alors qu'il risque plutôt de les multiplier par deux. »* Les réactions positives du rapporteur UDF, Michel Pelchat (Essonne) et des autres élus de la majorité, Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) et Christian Kert (UDF, Bouches-du-Rhône), donnent toutefois à penser que le ministre de la communication ne rencontrera pas de résistance majeure en séance publique. Seul M. Didier Mathus, au nom des socialistes, s'est montré très critique à son endroit en l'accusant de défendre un projet qui *« ne vise en réalité*, a-t-il déclaré, *qu'à défendre des intérêts particuliers, comme ceux de TF 1 »*.

M. Carignon prétend ainsi devenir tout à la fois le meilleur défenseur de la télévision publique et le meilleur soutien de la télévision privée. S'il parvenait à camper dans cette position de grand écart sans crampes politiques, il conviendrait assurément de lui élever un piédestal. Ce serait la première fois qu'un ministre de la communication réussirait à concilier les deux logiques contradictoires qui, depuis la fin du monopole, valent mille tourments aux pouvoirs publics qui cherchent à les marier.

ALAIN ROLLAT

Les XVes journées internationales de l'IDATE

Les communicateurs personnels sont en pleine expansion

Les XVe journées internationales de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) ont mis en évidence, les 24 et 25 novembre, à Montpellier, l'essor des mobiles, des communicateurs personnels, et de l'image numérique, qui vont alimenter les « autoroutes » de l'information auxquelles les gouvernements réfléchissent.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

« Notre vision de la communication est basée sur l'individu, pris dans son ensemble, et ses trois besoins fondamentaux : le dialogue « interne », nos impulsions, nos idées, nos priorités à gérer; le dialogue « externe » avec les autres, car nous sommes des animaux sociaux; et notre insatiable appétit d'information que nous cherchons, utilisons, puis oublions. Les réponses à ces besoins doivent s'enchaîner sans discontinuité », explique David Rogers, de chez Philips, qui résume ainsi les ambitions de General Magic, une société fondée en Californie en 1990, et rejointe par de puissants actionnaires : Apple, Motorola, Sony, ATT dès 1991, Philips en 1992, Matsushita en 1993. Ils lui ont fixé pour mission de *« produire et influencer »* les normes du futur, en particulier dans le secteur de la messagerie intelligente.

Mémoriser, communiquer, savoir : c'est donc en intégrant ces trois fonctions que General Magic élabore les concepts des futurs « communicateurs personnels », qui doivent s'adapter à nos façons de travailler.

Il s'agit, en particulier, de mettre au service de l'utilisateur des « agents » intelligents, c'est à dire des messages capables de dénicher leur destinataire, d'attendre sa réponse, de la répercuter, de faire coïncider des agendas pour mettre sur pied une réunion, d'explorer des bases de données, etc. Le tout à la pointe du doigt ou du crayon. En somme, l'industrie traditionnelle avait engendré des robots pour aider l'homme, l'âge de l'information invente les *« knowbots »* (de l'anglais *know*, savoir). Et des outils « intimes » qui servent à la fois *« à la maison et au travail, comme les lunettes »*, insiste David Rogers.

Toutes ces recherches présentées lors des journées de l'IDATE peuvent sembler ésotériques, mais la rapidité de l'électronique à les incarner dans des produits va rapidement les mettre dans les boutiques. Ainsi, EO est une société (actionnaires : ATT, Matsushita, Marubeni, Olivetti...) qui vend un des premiers « communicateurs personnels ». Cette machine de la taille d'une feuille de papier, portable et capable de reconnaître l'écriture humaine (plus ou moins bien, c'est là son talon d'Achille selon ses détracteurs) est à la fois un fax, un carnet d'adresses et de notes, un téléphone sans fil... *« et s'il a deux oreilles, c'est pour entendre et bientot reconnaitre la voix »*, explique Hermann Hauser, de EO . Rendu optimiste par les 30 millions de fax, 21 millions de « boites aux lettres » électroniques, 10 millions de téléphones cellulaires mobiles, 12 millions de « pagers » (signaux d'appel) déjà en service dans le monde, il pronostique « 100 millions de communicateurs personnels en l'an 2000 ».

Un autre défi

Sans aller aussi loin, tous les industriels constatent que la croissance des télécommunications est tirée par celle des « mobiles », du « Bi-Bop » au radiotéléphone mondial par satellite. Et ils voient en même temps arriver à toute vitesse l'image numérique et ses énormes volumes à transporter.

Comment va s'organiser cette révolution de la télévision numérique? Où va se répartir l'essentiel de l'intelligence et donc la valeur du système, dans le « central » qui commuterait les flots d'images, ou dans le « terminal » qui les décompressera? Qui doit payer ces terminaux? Quelle interface choisir pour guider le spectateur à travers des dizaines de programmes et services nouveaux? Ces questions n'ont rien d'évident, mais recouvrent d'importants intérêts. Ainsi Microsoft présente-t-il ses produits, calqués sur sa logique de fabricant de logiciel. En Europe, France-Télévision, Thomson, la BBC et le CCETT participent à un programme européen AMMIS pour définir ces « langages » avec lesquels nous commanderont notre télévision demain. Une télévision qui sera plus personnelle et plus interactive, seul point de consensus, comme le relève Marc Tessier, de Canal Plus.

L'Europe est face à un autre défi, celui des « autoroutes de l'information ». Sur un continent en récession, il importe de créer un *« espace commun de l'information »*, avance Michel Carpentier, responsable de la DG XIII (technologies) à Bruxelles, de construire les *« infostructures »* d'aujourd'hui, dont l'importance égalera celle des réseaux ferroviaires ou électriques dans l'économie qui s'ébauche. Les besoins sont immenses : la commission les estime à 150 milliards d'Ecus en dix ans. Mais les incertitudes aussi sont grandes. Pour mobiliser les ressources privées, comme aux Etats-unis avec les annonces du tandem Clinton-Gore, comme au Japon, une impulsion publique européenne est donc attendue (*le Monde* du 24 novembre)

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

LETTRES

La démesure d'Anthony Burgess

Suite de la première page

Sa mère chantait et dansait, son père était pianiste dans un théâtre. Il fut le premier de sa famille à lire un livre, et même à écrire, ne fût-ce qu'une carte postale, précise-t-il. *« Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait de moi-même, par moi-même. J'ai appris à lire tout seul, j'ai appris la musique tout seul (...) En fait d'environnement, il y avait ce monde du spectacle, du divertissement populaire, et ce sentiment d'être exclu, banni de la communauté. »*

Il ne cessa de fuir l'Angleterre : en 1942, comme sergent-chef, pour Gibraltar et l'Europe; en 1954, comme officier de l'éducation, en Malaisie et à Bornéo; en 1968, définitivement, pour s'installer, après Malte puis Rome, à Monte-Carlo. Burgess fut un exilé de naissance. Sa langue lui manquait, dont il fut coupé pendant la majeure partie de sa vie d'écrivain. Son public comme ses racines spirituelles étaient en France : *« La France a une tradition de dureté qui remonte à Rabelais. C'est la tradition dans laquelle j'aime me placer : dure, avec ce côté intensément physique et satirique, et aussi cette vigueur néologique. Cette perpétuelle invention de mots pour rendre de nouveaux modes d'expérience, de nouvelles façons de sentir, est pour moi un besoin impératif. Rabelais représente la tradition européenne catholique. »*

Le refus de la barbarie

Ce noyau de dureté intellectuelle, ce goût de l'invention des mots, on les retrouve dans le livre qu'on associe dorénavant à son nom, *Orange mécanique* (1962), inspiré par le viol dont sa première femme fut victime pendant la guerre. Le roman présente une image, nouvelle à l'époque, de la violence. Plus que la langue parlée par Alex et ses amis, cet argot futuriste inspiré du russe et de Joyce, et destiné, hors de toute idéologie, à exprimer la libido des adolescents, leur « trop-plein d'énergie », ce sont les images de violence transmises par le film de Stanley Kubrick que le public a retenues. Burgess qui, en écrivant ce livre, avait voulu faire un *« exercice de pardon »*, se sentit partiellement trahi par l'interprétation du cinéaste. En supprimant le dernier chapitre du livre, Kubrick avait ôté à Alex la possibilité d'évoluer et de se racheter comme le voulait Burgess.

Si aujourd'hui cette vision de la violence gratuite, éruptive, sans finalité, nous semble prémonitoire, elle parut à Burgess une simplification de son propos : il faisait en effet la distinction entre violence créatrice et énergie destructrice : *« Quand nous créons, nous sommes violents : nous obligeons le langage à se plier à nous. Quand nous changeons de gouvernement, nous sommes violents. Et dans l'acte d'amour lui-même, il y a un élément de violence. Ce qui est mauvais, c'est la barbarie, et la violence utilisée à des fins purement destructrices... »*

Prophétique bien qu'il s'en défendît, Burgess le fut à bien des égards. Dans *la Folle Semence* (1962), qui reflète une conception cyclique de l'évolution historique, il imaginait les conséquences ultimes de la surpopulation : *« Nous allons être confrontés*, affirmait-il à propos de ce livre, *à une situation où des individus de plus en plus nombreux ne travailleront jamais au cours de leur vie (...) : de moins en moins de travail à offrir, de plus en plus de bouches à nourrir, de plus en plus de stress, de tensions et de responsabilités sur les épaules de ceux qui réussissent à travailler... »* En réalité, il n'est guère de thèmes parmi les grandes préoccupations de notre époque que les romans de Burgess – ces « *synthèses* » du « *grand savoir* », des *« grandes expériences personnelles et historiques »*, pour reprendre les mots de Kundera à propos du roman – n'aient traités, guère de maux qu'ils n'aient prévus ni de problème fondamental, à commencer par celui, éternel, du bien et du mal, qu'ils n'aient soulevé.

Non qu'il se soit soucié de conclure ou de s'engager : *« Un auteur ne devrait envisager d'autre engagement que celui de son fond de culotte envers le cul de son fauteuil »*, dit l'un des personnages des *Puissances des ténèbres* (1980). Affirmant sa liberté d'écrivain, Burgess insiste sur le fait que le roman est d'abord un divertissement. D'où ce tissage de vérités et de mensonges, d'argumentation sérieuse et de propositions saugrenues, de parenthèses inattendues insérées dans le cours d'un développement logique, d'apartés, d'interpellations et de digressions se succédant au gré d'une mémoire qui vagabonde et parcourt le temps et l'espace.

Comme dans *Ferraille à vendre* (1991), qui embrasse la totalité du siècle, des personnages imaginaires peuplent une Histoire réelle entrecoupée d'anecdotes cocasses. Dans *l'Homme de Nazareth* (1979), Burgess suggérait pourtant une solution au plus immédiat de nos problèmes – vivre avec les autres – et revenait pour ce faire à l'idée du Christ qui nous enseigna *« une technique nouvelle, celle de la tolérance et de l'amour »*. Dieu, dont est venu Jésus, Burgess le voyait comme *« créateur et création à la fois » : « Je vois Dieu comme une symphonie de Beethoven, se jouant tout le temps, avec la capacité de s'entendre elle-même pour son propre plaisir. »* Un Dieu n'ayant pas besoin des hommes, parfait comme la symphonie qui inspira à Burgess peut-être le plus beau et le plus novateur de tous ses livres : *la Symphonie Napoléon* (1974).

Anthony Burgess, qui croyait en l'enfer et craignait d'y aller en raison de *« son insuffisance, de son manque de charité, des défaillances de sa foi »*, n'aurait pas refusé d'avoir pour épitaphe l'une des phrases qu'il avait écrites : *« Manipuler le langage de sorte à plaire au lecteur et à l'éclairer n'est pas chose à dédaigner. »* CHRISTINE JORDIS



ALICE SPRINGS

Bibliographie

Voici les principaux titres de Burgess traduits en français :

– romans : *Orange mécanique* (Laffont, 1972), *Un agent qui vous veut du bien* (Gallimard, 1969), *la Folle Semence* (Laffont, 1973), *le Testament de l'orange* (Laffont, 1975), *l'Homme de Nazareth* (Laffont, 1977), *Symphonie Napoléon* (Laffont, 1977), *Du miel pour les ours* (Acropole, 1980), *Puissance des ténèbres* (Acropole, 1981), *Le pays où poussent les glaces* (Gallimard, 1982), *Monsieur Enderby* (Acropole, 1983), *Dernières Nouvelles du monde* (Acropole, 1984), *le Royaume des mécréants* (Grasset, 1986), *Pianistes* (Grasset, 1989), *Ferraille à vendre* (Grasset, 1993);

– un recueil d'articles : *Hommage à Qwert Yulop* (Grasset, 1988);

– biographies : *Ce sacré Hemingway* (Fayard, 1979); *D. H. Lawrence ou le Feu au cœur* (Grasset, 1990), et *Mozart et Amadeus* (Grasset, 1993).

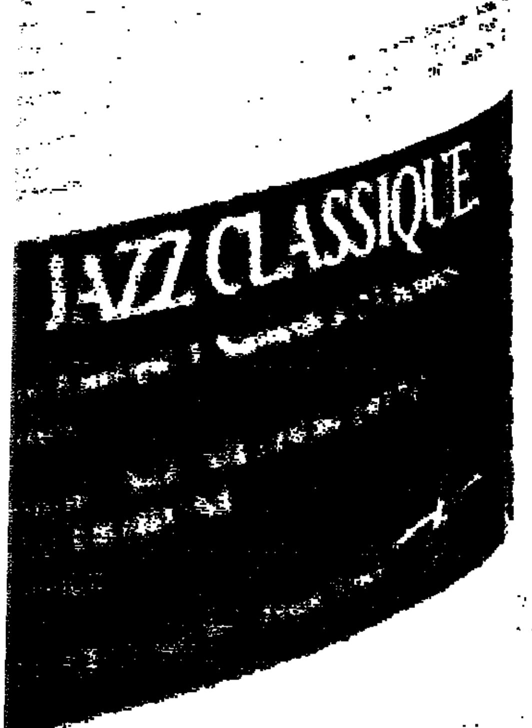
EN BREF

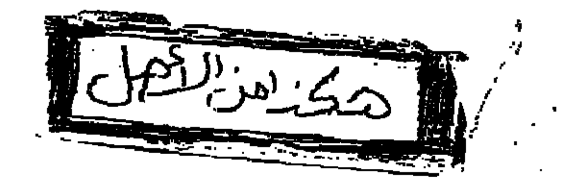
TF1 : suspension de la « Leçon d'amour ». – TF1 a annoncé, jeudi 25 novembre, dans un communiqué, que l'émission « Leçon d'amour », programmée à 22 h 30 et remplacée le même jour, en dernière minute, par un épisode de la série « Duo d'enfer », était *« suspendue jusqu'à nouvel ordre »*. Le troisième numéro de l'émission de Bernard Bouthier (« le Monde Radio-Télévision » daté 21-22 novembre) aurait été jugé insatisfaisant et inférieur *« aux exigences de départ »*. Une nouvelle formule de l'émission est prévue en janvier. Selon Christian Spitz, qui intervenait dans l'émission, « Leçon d'amour » est devenue la cible d'associations de téléspectateurs et TF1 a reçu de nombreuses lettres demandant sa suppression.

ARTE : un Emmy Award pour le documentaire sur Leni Riefenstahl. – La chaîne culturelle franco-allemande a reçu, lundi soir 22 novembre à New-York, l'Emmy Award de la section « art et documentaire » pour *Le pouvoir des images, Leni Riefenstahl*, un film réalisé par Ray Muller et coproduit par Arte, Channel Four, la ZDF, Oméga Film et Nomad film. La diffusion sur Arte, le 7 octobre, (« Le Monde Radio-Télévision » des 3-4 octobre), de ce documentaire de 190 minutes consacré à la cinéaste du IIIe Reich et, au-delà, à la responsabilité de l'artiste, avait été critiquée par certains députés de la majorité au cours de la récente discussion budgétaire (*le Monde* du 17 novembre).

PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE : Médiamétrie et GFK s'allient pour mesurer l'impact des spots. – Médiamétrie et GFK, l'institut d'études de marché allemand, ont annoncé, mercredi 24 novembre, le lancement, à la mi-1994, d'un système baptisé BehaviorScan, destiné à tester l'effet des campagnes publicitaires sur les ventes. Marketing Scan, Médiamétrie et GFK visent en priorité les fabricants de produits de grande consommation comme Procter et Gamble ou General Foods. Ce système, déjà proposé aux annonceurs allemands et américains, sera installé, pour un coût de 35 millions de francs, dans une ville française moyenne reliée au câble.

POLOGNE : Il Sole 24 Ore prend le contrôle de *Nowa Europa*. – Le groupe de presse italien Il Sole 24 Ore a conclu, le 12 novembre, un accord, révélé mercredi 24 novembre, pour la prise de contrôle du quotidien économique et financier polonais *Nowa Europa*. Fondé en 1991, *Nowa Europa* tire à 35 000 exemplaires. Il Sole 24 Ore, chef de file de la presse quotidienne économique italienne avec un tirage moyen de 320 000 exemplaires, détient désormais 53,8 % des parts de la société d'édition Wydawnictwo Nowa Europa Ltd. Le reste du capital est réparti entre des établissements financiers polonais.





ÉCONOMIE

La mise en œuvre du programme de privatisations du gouvernement

2,9 millions d'actionnaires chez Rhône-Poulenc

■ RÉUSSITE. *Avec plus de 2,9 millions d'actionnaires individuels, la première privatisation d'un groupe industriel, Rhône-Poulenc, a été une réussite indéniable. Seul Paribas, en 1987, avait eu plus d'actionnaires (3,8 millions). Les ordres prioritaires des particuliers seront servis à concurrence de 16 actions pour 60 souscrites.*

■ EMPRUNT. *Comme dans le cas de la BNP, peu de titres de l'emprunt Balladur ont été apportés en échange d'actions Rhône-Poulenc. Les investisseurs convaincus de réaliser des plus-values rapides sur les actions préfèrent jouer sur les deux tableaux et conserver leurs obligations.*

■ SURPRISE. L'annonce, dans la foulée des résultats de la cession de Rhône-Poulenc, de la mise sur le marché, au début de l'année prochaine, de l'UAP a surpris. Elle intervient alors que la première vague de privatisations, qui prévoit encore la banque Hervet et Elf-Aquitaine, n'est pas encore achevée. Le décret de privatisation devrait être publié au *Journal officiel* du samedi 27 novembre. Cette accélération du programme traduit la volonté du gouvernement de profiter de l'engouement des épargnants.

« Un succès tout à fait exceptionnel (...). Rhône-Poulenc a transformé l'essai de la BNP (...). Les privatisations à la française suscitent une très large adhésion de nos compatriotes. » Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, ne cachait pas sa satisfaction, jeudi 25 novembre, en annonçant les résultats du placement des titres du groupe chimique et pharmaceutique. Avec ses 2,9 millions d'actionnaires *particuliers*, Rhône-Poulenc devient la deuxième société privatisée par le nombre de petits porteurs, derrière Paribas et ses, 3,8 millions de particuliers lors de son retour en Bourse aux premiers jours de 1987. Les demandes ayant dépassé trois fois l'offre, la part réservée aux particuliers a été augmentée, passant de 47,5 à 52,3 millions de titres, mais cela ne suffit pas pour satisfaire intégralement le marché.

Une intéressante décote

Devant cet afflux, Bercy a décidé que les *« titres seront réservés au service des demandes prioritaires des personnes physiques »*. En clair, les particuliers avaient la possibilité de passer deux types d'ordre : le A1 conférait une priorité d'achat jusqu'à concurrence de soixante actions, et le A2 donnait une priorité d'achat dans la limite de soixante actions supplémentaires, en cas de paiement par emprunt Balladur. Pour la catégorie A1, *« la part des ordres allant jusqu'à seize actions sera servie intégralement »*. Elle sera de quinze actions pour A2.

Si les petits porteurs paient leurs actions 135 francs l'unité, les institutionnels français et les investisseurs étrangers débourseront 146 francs. Ce prix, plus élevé, a été fixé après confrontation des besoins, selon la technique du *« book building »* ou *« construction du livre d'ordres »*. Les 26,9 millions de titres alloués se répartissent entre les Français (36,25 %), les Américains (19 %), les Japonais (8,5 %), et le *« reste du monde »* (36,25 %). Quant aux membres rejoignant ou renforçant le noyau stable (Axa, le Crédit suisse, Fiat France, la Société générale et la BNP), leur ticket d'entrée est fixé à 149 francs, supérieur, comme convenu, de 2 % à celui retenu pour la tranche institutionnelles. Dans ces trois cas, les tarifs restent néanmoins intéressants puisqu'ils offrent une décote allant de 14 % à 4 % par rapport au cours de l'action, qui s'échangeait à 153,90 francs jeudi 25 novembre.

Cette stratégie de vente à prix attractif, mais à un niveau supérieur à celui fixé par la Commission de privatisation (131 francs), pour éviter toute accusation de «bradage», s'avère payante. Car si la BNP avait bénéficié de son réseau bancaire pour placer plus la moitié des titres auprès de sa clientèle (1,6 million sur les 2,8 millions de particuliers), la situation est totalement différente pour Rhône-Poulenc. Malgré l'absence de réseau, la première privatisation industrielle du gouvernement Balladur dépasse par le nombre de soucripteurs celle de l'ancienne banque nationalisée.

« Ce placement est un succès si on se souvient des obstacles rencontrés par nos prédécesseurs quand ils ont cédé une petite partie du capital de Rhône-Poulenc au début de l'année », triomphait Edmond Alphandéry, jeudi dans la soirée. Seule différence, mais de taille, qui atténue ce coup de griffe : à l'époque, l'environnement boursier était pour le moins maussade. Les cours étant trop bas, le gouvernement Bérégovoy avait proposé l'action au prix du marché. Il n'avait pu instaurer de rabais, ce petit moins qui permet aujourd'hui de faire beaucoup plus.

DOMINIQUE GALLOIS

L'intérêt des petits porteurs

Société	Date de privatisation	Nombre d'actionnaires en millions
PREMIÈRE COHABITATION		
Elf-Aquitaine	Oct. 1986	0,300
Saint-Gobain	Déc. 1986	1,547
Paribas	Janv. 1987	3,804
Sogenal	Janv. 1987	0,850
Banque BTP	Avril 1987	1,030
BIMP	Avril 1987	0,523
CCF	Avril 1987	1,650
Alcatel-Alsthom (ex-CGE)	Mai 1987	2,237
Havas	Mai 1987	0,730
Société générale	Juin 1987	2,298
TF1	Juin 1987	0,415
Suez	Octobre 1987	1,600
Matra	Janvier 1988	0,285
DEUXIÈME COHABITATION		
Crédit local de France	Juin 1993	0,159
BNP	Octobre 1993	2,807
Rhône-Poulenc	Novemb. 1993	2,900

Divine surprise

Suite de la première page

En outre, la mise en place d'une action spécifique dans le capital d'Elf-Aquitaine et la constitution d'un noyau dur sont *« des opérations très difficiles »*, reconnaît Edmond Alphandéry. Il n'exclut d'ailleurs pas la vente en plusieurs étapes de la participation de l'Etat dans Elf et même un paiement fractionné pour les actionnaires.

Pour l'UAP, les choses semblent beaucoup plus simples.

La compagnie ne devrait pas avoir la moindre difficulté à se constituer un noyau d'actionnaires stables. La BNP possède déjà 20 % de la compagnie publique (participation qu'elle va ramener à 15 %) et, compte tenu des liens entre les deux groupes, il était attendu que leurs dénationalisations se suivent de près. L'assureur suisse Winterthur, qui détient près de 3 % de l'UAP, sera sans doute appellé à se renforcer au même titre que Saint-Gobain. Elf a déjà annoncé son intention de participer au tour de table de la compagnie. On peut également imaginer que les groupes belge Albert frère et sud-africain Transatlantic, dans lesquels l'UAP a des participations et qui sont ses alliés en Belgique et en Grande-Bretagne, entreront dans son capital. La famille Oppenheim, fondatrice et actionnaire minoritaire de la filiale allemande de l'UAP, Colonia, serait également sur les rangs. Enfin, dans le cadre du règlement du conflit qui opposait Suez à l'UAP au sujet de leur filiale commune Victoire, la compagnie de Suez va prendre 5 % du capital de l'UAP.

La surprise était plutôt venue au début de l'été de l'absence de l'UAP ou d'une autre compagnie d'assurances dans la première liste des «privatisables». D'autant qu'à son départ du ministère des finances, en 1988, Edouard Balladur aurait eu deux regrets d'importance : ne pas avoir réformé la Caisse des dépôts et consignations et ne pas avoir privatisé l'UAP, les deux plus grands investisseurs institutionnels français. La dernière privatisation de grande ampleur du gouvernement de Jacques Chirac aurait d'ailleurs dû être en octobre 1987 celle de l'UAP, mais, en faisant pression au dernier moment, Renaud de la Génière, président de Suez, obtenait la priorité. Un calcul judicieux puisque le krach d'octobre 1987 rendait ensuite impossible toute dénationalisation d'envergure.

Aux yeux des politiques, et avec ses multiples participations dans les plus grandes entreprises, la première compagnie d'assurances française a toujours été auréolée d'une image de toute puissance, sans doute un peu exagérée.

Mais son caractère «stratégique» dans le capitalisme français est indéniable.

Or, comme le premier ministre ne privatise qu'après avoir mis à la tête des entreprises des hommes politiquement sûrs, il lui a fallu le temps de mettre en place la mécanique complexe d'un jeu de chaises musicales qui, en déplaçant Jean-Yves Haberer du Crédit lyonnais au Crédit national et Jean Peyrelevade de l'UAP au *Crédit lyonnais*, a finalement permis au début du mois de nommer, sans trop prêter le flanc aux accusations de chasse aux sorcières, d'installer Jacques Friedmann à la tête du premier groupe d'assurances français.

Un Jacques Friedmann qui – chose rare – est à la fois un ami de longue date de Jacques Chirac et un collaborateur proche d'Edouard Balladur.

Cela lui vaut les honneurs de conduire la première privatisation d'une compagnie d'assurances en France.

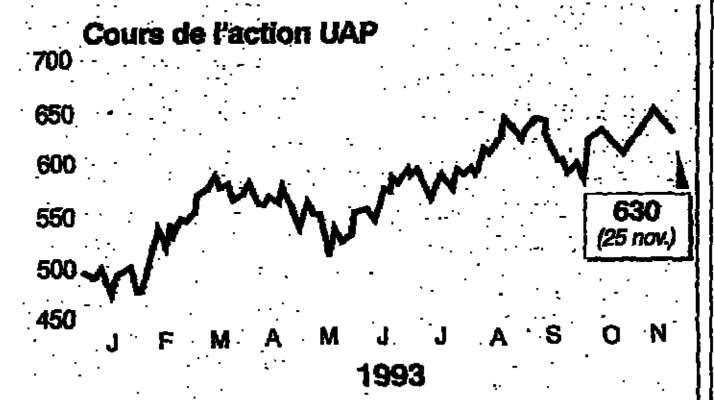
ÉRIC LESER

CLÉS/ *L'UAP en bref*

■ 140 milliards de chiffre d'affaires. – Premier assureur français et numéro deux en Europe, *l'UAP a réalisé un chiffre d'affaires de 126 milliards de francs en 1992.* En y intégrant le *numéro trois allemand* Colonia, dont l'UAP vient de prendre le contrôle, son chiffre d'affaires aurait été supérieur l'an dernier à 140 milliards et le volume des placements réalisés par le groupe approche les 700 milliards. De 1988 à 1993, sous la *présidence de Jean Peyrelevade*, la stratégie de la compagnie a consisté avant tout à se développer à l'international et à constituer un réseau européen. La part de son activité réalisée hors de France est passée en cinq ans de 35 % à 65 %. Après la prise de *contrôle de Colonia, la politique* de croissance externe de l'UAP est terminée, à l'exception sans doute de l'acquisition d'une société d'assurance-dommages en Grande-Bretagne dans les prochains mois.

■ Une rentabilité insuffisante. – *La rentabilité de l'UAP reste* son talon d'Achille. Les bénéfices avaient chuté de 71 % en 1992 *à environ 1 milliard* de francs au terme d'une année jugée *« aberrante »*, notamment à la *suite des grandes difficultés* dans l'immobilier de sa filiale bancaire Worms, qui ont coûté 1,5 milliard de francs. Le résultat s'est redressé sur les six premiers mois de l'année pour atteindre un peu plus de 1 milliard de francs. Jean Peyrelevade s'était *fixé pour objectif de* retrouver une rentabilité de plus de 10 % des fonds propres, soit *près de 4 milliards de francs de* bénéfices par an, afin de rattraper le numéro un en Europe, l'allemand Allianz.

L'Union des assurances de Paris : + 26 % en 1993



Portée par la perspective de la privatisation, l'action UAP a gagné 26 % depuis le début de l'année, réalisant une performance double de celle de l'indice CAC 40. A son plus-haut, le titre UAP enregistrait même un gain de plus de 35 % depuis le 1er janvier.

FINANCE

Pour la troisième fois en une semaine

Nouvelle et forte chute à la Bourse de Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

L'indice Nikkei a poursuivi, vendredi 26 novembre, la chute accélérée entamée en début de semaine : il a perdu 496 points et atteint, à la clôture des marchés, 16 726,37 points. Lundi, la Bourse de Tokyo avait connu *sa plus importante chute de* l'année (556 points) après celle du 21 juin, suivie mercredi *par une nouvelle baisse* de 377 points.

Plusieurs facteurs contribuent à cette chute de l'indice dont l'un des principaux est l'annonce en fin de semaine par le gouvernement Hosokawa qu'il n'interviendrait pas pour soutenir le marché. L'absence de mesure de stimulation de l'économie, conjuguée aux mauvais résultats enregistrés en milieu d'année fiscale (qui s'achève en mars 1994) par les entreprises et enfin les incertitudes sur les intentions du gouvernement en matière de relance par la fiscalité, contribuent à *une morosité* généralisée qui affecte le marché.

« Tant qu'il n'y aura pas de mesures concrètes de relance, il n'y a pas de raisons pour que se dessine un renversement de la tendance à la baisse, estime Joël Jeuwell, directeur de Crédit lyonnais Securities (Japan). *Les acheteurs sont largement absents du marché où n'opèrent que les institutionnels. »* Certains observateurs avancent que le marché pourrait redescendre jusqu'à son niveau le plus bas (14 500 points). Ils ne s'attendent guère à une évolution positive avant que le gouvernement ne se prononce sur la *réforme fiscale, peut-être* en février.

PHILIPPE PONS

Après la crise monétaire de l'été

La Banque de France a reconstitué ses réserves

La Banque de France a annoncé, jeudi 25 novembre, avoir récupéré une trentaine de milliards de francs de devises supplémentaires, ce qui au 18 novembre 1993, annule son endettement net, toujours en devises, qui atteignait encore 14 milliards de francs le 10 novembre. Du coup, son bilan, pour la première fois depuis la fin juillet dernier, fait état de réserves nettes en devises, pour une quinzaine de milliards de francs environ. Si on interprète bien les chiffres de son bilan au 18 novembre, cela reviendrait à dire que la Banque de France a remboursé environ 80 % des 300 à 330 milliards de francs d'emprunts contractés auprès des banques centrales étrangères lors de la crise du franc à la fin de juillet, par l'intermédiaire du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM). Cette rentrée de devises de 30 milliards de francs en une semaine, alors que le rythme hebdomadaire des rentrées atteignait 5 à 7 milliards de francs seulement ces derniers temps, a intrigué les observateurs, car elle s'effectue, pour l'essentiel, par un transfert d'écus du Fonds de stabilisation des changes français au profit du FECOM. Quoi qu'il en soit, cette annonce a provoqué un vif raffermissement du franc vis-à-vis du mark, dont le cours est retombé à 3,4570 francs, au plus bas depuis la crise de fin juillet, date à laquelle le mark avait franchi son plafond de 3,4305 francs.

F. R.

ÉTRANGER

Afin de remplacer l'impôt sur le chiffre d'affaires

Les Suisses se prononcent par référendum sur l'adoption de la TVA

Les Suisses vont-ils *remplacer* l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) par la taxe à la *valeur ajoutée (TVA)*. Après trois tentatives infructueuses, en 1977, 1979 et 1991, le gouvernement invite les électeurs à se prononcer à nouveau par référendum, dimanche 28 novembre.

BERNE

de notre correspondant

Principale innovation de la réforme du système fiscal helvétique, l'introduction de la TVA devrait permettre à la fois d'harmoniser le régime fiscal suisse avec celui de ses voisins et de procurer de nouvelles recettes à l'Etat. Alors que Berne s'efforce de se rapprocher de l'Union européenne, la TVA paraît mieux adaptée aux circonstances actuelles que l'ICHA, datant de la seconde guerre mondiale. Dans un pays où 60 % de l'économie repose sur les services, l'ICHA ne frappe que la production et les investissements, ce qui pénalise l'industrie d'exportation.

Pour mettre le maximum d'atouts dans son jeu, le gouvernement a retenu une solution de compromis entre les socialistes et leurs partenaires du centre et de la droite. Ainsi, exercice particulièrement ardu, les électeurs devront répondre à quatre questions liées à l'introduction de la TVA. Tout d'abord, ils auront à choisir entre un taux de 6,2 % et 6,5 %. Identique à celui de l'actuel ICHA, le taux de 6,2 % procurerait 0,9 milliard de francs suisses de recette supplémentaire. Le second taux de 6,5 % en fournirait 1,4 milliard, mais 500 millions de ce montant seraient ensuite redistribués à l'assurance-maladie.

Les électeurs doivent *répondre* à une troisième question pour donner la compétence au Parlement d'augmenter, le cas échéant, la TVA de 1 %, pour financer les besoins de la *Sécurité sociale*. Enfin, on leur demande d'autoriser la Confédération à transformer en impôts de consommation spéciaux les droits de douane sur les automobiles et les huiles minérales, conformément aux accords du GATT et de l'Union européenne.

Alors qu'il se trouve confronté à un déficit budgétaire record de l'ordre de 7 milliards de francs suisses, le gouvernement fait valoir que ces nouvelles recettes sont indispensables à l'assainissement des finances fédérales. Il estime aussi que cette réforme renforcera la compétitivité des entreprises helvétiques grâce à la suppression de l'impôt sur les investissements, évalué actuellement à quelque 2,6 milliards de francs suisses. Autre argument avancé : avec un taux de TVA de 6,5 %, le plus bas d'Europe, la *charge fiscale resterait encore faible* en comparaison internationale (31 % du PIB contre 44 % en France et 52 % en Suède).

Le gouvernement a calculé que la hausse de l'indice des prix qu'entraînerait l'introduction de la TVA ne devrait pas dépasser 1,8 %. L'augmentation du coût de la vie qui en résulterait est une des principales critiques des adversaires de la réforme. L'extrême gauche voit dans la TVA un impôt indirect antisocial, car il frappe indistinctement tous les revenus. A droite, une opposition est également perceptible, notamment à l'égard du taux de 6,5 % jugé trop élevé. Les derniers sondages donnent une légère majorité à la TVA, mais le Conseil fédéral sait d'expérience qu'il n'est pas facile de convaincre le peuple d'accepter de nouveaux impôts.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SOCIAL

Sur fond de dégradation du climat dans l'entreprise

Le personnel d'Air Inter a déclenché des arrêts de travail

La journée du jeudi 25 novembre a été marquée par une succesion d'arrêts de travail et de manifestations témoignant *d'une certaine dégradation du* climat social. A Air Inter, une grève-surprise a causé de sérieuses perturbations alors que la situation est tendue à la SNCF. Des *débrayages étaient* prévues vendredi dans les transports en commun à Paris et Lille.

Dans le cadre des *« actions de harcèlement »* annoncées ces derniers jours, les syndicats du personnel navigant technique et du personnel au sol d'Air Inter ont déclenché, jeudi 25 novembre, *une grève-surprise* qui a *contraint* la direction à annuler une quarantaine de vols. L'intersyndicale réclame *« le retrait du plan Bosson qui inscrit Air Inter dans une stratégie de déclin »*. Dans la soirée, Michel Bernard, président de la compagnie nationale, a reçu les syndicats et indiqué qu'il répondra *« vers la mi-décembre à l'inquétude du personnel en apportant des réponses concrètes »*.

Jeudi, 4 000 cheminots selon les syndicats (2 000 selon la police) ont manifesté à Paris pour dénoncer les suppressions *d'emplois* et *obtenir* un gel des restructurations. Des manifestants ont pénétré dans les locaux de la direction, provoquant quelques dégâts. Sept syndicats de cheminots (CFDT, CGT, FO, FMC, CFTC, CFE-CGC et FGAAC-Autonomes) exigent la convocation d'une table ronde, avant le 4 décembre et n'excluent pas une action pour le 9 décembre, date de présentation du budget 1994 devant le comité central d'entreprise. La majorité des contrôleurs de la *région* SNCF de Lyon, dénonçant le manque d'effectifs, *ont également observé* des arrêts de travail perturbant le trafic ferroviaire.

A Valenciennes (Nord), des salariés de l'entreprise de matériel ferroviaire ANF-Industrie ont retenu, jeudi, deux de leurs dirigeants pendant deux heures dans la salle du tribunal des prud'*hommes*, *saisi d'un différend* sur l'embauche de personnel sous contrat à durée déterminée. Après la mise à pied de cinq personnes, consécutive à la séquestration de deux responsables de l'entreprise, les syndicats de l'usine GEC-Alsthom-TRV de Villeurbanne (Rhône) ont appellé le personnel à cesser le travail pour s'opposer à un plan de 130 suppressions de postes. En outre, 1 200 des 7 200 salariés des différentes usines du centre GEC-Alsthom de Belfort ont débrayé, *jeudi*, alors *que débutaient* les négociations autour du plan social prévoyant de supprimer 187 emplois. A Paris, 500 salariés des caisses de retraite complémentaire se sont rassemblés pour réclamer *« le maintien de leur pouvoir d'achat et la sauvegarde des emplois »*.

Vendredi, les transports en commun parisiens devaient être sensiblement perturbés. Plusieurs syndicats appellent à des débrayages, le budget de la RATP devant être présenté dans la matinée au conseil d'administration *(lire en page Ile-de-france)*. Selon la CGT, la Régie pourrait passer commande de 150 autobus articulés auprès de l'entreprise *allemande Kassbohrer*, au moment où un plan de 1 423 suppressions d'emplois doit être annoncé chez Renault-Véhicules industriels.

Le personnel des transports en commun de la communauté urbaine de Lille devait débrayer toute la journée pour protester contre *« la montée de la violence et de la délinquance »*. Enfin, le *trafic des car-ferries de la Société* nationale Corse-Méditerranée *(SNCM) était interrompu* vendredi. Le syndicat des marins CGT dénonce *« une mesure expérimentale »* visant à supprimer cet hiver les car-ferries sur la desserte Marseille-Bastia pour les remplacer par les seuls cargos mixtes.

J.- M. N.

M. Rossinot relance l'apprentissage dans la fonction publique

Après s'être engagé à améliorer les dispositifs de temps partiel dans l'administration, André Rossinot, ministre de la fonction publique, entend maintenant ouvrir la fonction publique à l'apprentissage. *« Au moment où l'offre de stages d'apprentis stagne dans les entreprises, les services publics doivent apporter leur contribution à la formation des jeunes par alternance »*, a ainsi plaidé, mardi 23 novembre, M. Rossinot, en présentant les modalités d'application de ces stages.

Juridiquement, l'apprentissage avait été rendu possible par la loi du 17 juillet 1992, mais il n'avait jamais encore été expérimenté. Avec la publication, au *Journal officiel* daté 22-23 novembre, d'une circulaire d'application ratifiée par onze ministres, M. Rossinot s'est fixé comme objectif d'offrir, *« dès la rentrée scolaire 1994 »*, *« une dizaine de milliers de places d'apprentis »* dans les trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

Par cette circulaire, le ministre *demande aux chefs* des services administratifs, aux responsables des collectivités *territoriales* et aux directeurs d'hôpitaux d'examiner en *priorité* les filières de métiers susceptibles de permettre aux apprentis, ainsi *formés* de combler *« une demande non satisfaite dans le privé »*. Toutefois, a-t-il précisé, *« les apprentis pourront toujours, à l'issue de leur stage, passer les concours pour intégrer la fonction publique »*.

Par ailleurs, les signataires de l'accord salarial vont trouver matière à relancer les dispositifs de temps partiel avec la récente diffusion d'un rapport du CREDOC (1) révélant une *« véritable aspiration »* des fonctionnaires à diminuer leur temps de *travail*. Réalisé à la demande du Commissariat général au *plan*, ce rapport indique ainsi que 21 % des agents – notamment *les mères* de jeunes enfants et les *« cadres moyens disposant de revenus confortables »* – souhaitent réduire leurs *horaires* (mais *pas* en deçà de 70 % pour les trois *quarts* d'entre eux), *tout* en acceptant une diminution de salaire. La perspective d'une incitation financière conduit à *« multiplier par deux »* cette aspiration spontanée.

V. D.

(1) Ce rapport est disponible au CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

Avant une possible grève générale

Les syndicats espagnols manifestent contre la politique d'austérité du gouvernement

MADRID

de notre correspondant

Près d'un demi-million de personnes ont manifesté, jeudi 25 novembre, dans les principales villes du pays contre l'attitude du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez dans les négociations sur le pacte social, et contre les *mesures qu'il* entend prendre, notamment pour la réforme du marché du travail et la procédure de licenciement.

Sur le thème *« Bouge-toi, c'est le moment »*, cette journée d'ac*tion décidée par les deux cen*trales syndicales UGT (Union générale des travailleurs) et Commissions ouvrières a été un succès. Elle est apparue comme un galop d'essai avant la grève générale – déjà décidée par les Commissions ouvrières alors que l'UGT manifeste quelques réticences – qui pourrait avoir lieu entre le 15 et le 17 décembre. Cette journée d'action a également *été mise à profit* par les étudiants pour descendre dans la rue et protester contre la hausse des tarifs d'inscription et le manque de moyens des universités.

Ces manifestations constituent un avertissement au gouvernement alors que les négociations sur le pacte social, amorcées à la fin du mois de juillet, semblent vouées à l'échec. *Outre* le gel des salaires des fonctionnaires et une augmentation plafonnée à 3,5 % des retraites en 1994, les syndicats ne veulent pas voir modifiés les contrats d'apprentissage. Un autre dossier les oppose au gouvernement: la simplification de la procédure de licenciement dans les petites et moyennes entreprises, qui s'apparenterait, *selon eux*, à *une formule de « licenciement libre »*.

M. B.-R.

INDUSTRIE

Malgré de nombreuses critiques en Suède

Les partisans de la fusion Renault-Volvo prennent le dessus

A douze jours de l'assemblée générale des actionnaires de Volvo au cours de laquelle les porteurs de parts devront se prononcer sur la fusion entre Renault et Volvo, le camp des adeptes de l'opération a repris l'avantage. Deux des principaux actionnaires de Volvo se sont prononcés en faveur de la fusion Renault Volvo dans le courant de la journée de jeudi 25 novembre. Il s'agit du quatrième fonds de pension, principal actionnaire de Volvo (après Renault) avec 7,5 % des droits de vote et de la compagnie d'assurances Folksam, neuvième actionnaire avec 3,6 % des droits de vote. Désormais la direction de Volvo est donc assurée de 30,1 % de votes favorables, si l'on ajoute aux deux actionnaires précédents, les voix de Renault (9,98 %), et celles de deux fonds d'investissement contrôlés par Volvo, Cardo (4,7 % des voix) et Protorp (4,3 %).

En revanche, le camp des opposants *déclarés* ne compte que 4,3 % des voix. Certes, la masse des indécis reste très *importante, si bien* que l'on se refuse encore à crier victoire chez les deux constructeurs automobiles concernés.

Dans la soirée de jeudi, leurs équipes semblaient néanmoins plus détendues que la veille. *L'avis* favorable du quatrième fonds de pension pourrait en effet avoir un rôle psychologique important en Suède et rallier nombre d'hésitants. Cet avis a néanmoins été obtenu de justesse, huit membres du conseil ayant voté pour et six contre.

Si ce jour devait être celui de la victoire, elle pourrait ne pas être partagée par le capitaine de l'équipe suédoise, Peehr *Gyllen*hammar. Le PDG de Volvo est en effet la cible de vives critiques. *Le* conseil du quatrième fonds de pension a demandé à l'unanimité à son président, Thomas Halvorsen, d'inciter à la création d'un comité d'actionnaires qui proposerait de nouveaux dirigeants à l'assemblée générale ordinaire de Volvo, au printemps prochain.

ANNIE KAHN

REPÈRES

EMPLOI

Cinquante-huit licenciements chez Potain

Malgré la conclusion d'un accord de réduction des horaires et des salaires, Potain – premier constructeur mondial de grues pour le bâtiment et les travaux publics – a décidé de programmer 58 licenciements dans son usine de Moulins (Allier). La direction, qui a annoncé *jeudi 25 novembre ce plan social*, invoque *« la chute dramatique de l'activité dans le secteur de la construction et l'absence de signes de redressement du marché de la grue avant au moins trois ans, tant en France qu'à l'étranger »*. A l'initiative de la CGT, les salariés avaient approuvé en février un dispositif de partage du travail destiné à éviter plusieurs dizaines de licenciements.

MODERNISATION

Ajournement confirmé pour la réforme de France Telecom

Au terme de ses consultations syndicales, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, a confirmé, jeudi 25 novembre, qu'il souhaitait *« prendre le temps d'examiner »* le dossier de la réforme du statut de France Telecom (*le Monde* du 26 novembre). Ayant *« pris acte (...) de la position des différents acteurs sur le projet initial »*, le ministre a donc confié à Marcel Roulet, président de l'exploitant public, *« le soin de conduire au sein de l'entreprise publique un débat approfondi destiné à explorer et à comparer les voies possibles sur l'avenir stratégique, économique et social de l'entreprise »*. *« Cette consultation,* a-t-il précisé, *se déroulera tout au long du premier semestre 1994. »* De leur côté, les syndicats se sont félicités de ce *« recul »* du gouvernement qui est, selon eux, *« à mettre à l'actif »* de la mobilisation des personnels.

COMMERCE INTERNATIONAL

MM. Kohl et Major souhaitent un accord sur le GATT

Le chancelier allemand Helmut Kohl et le premier ministre britanni*que John Major, réunis à Bonn* jeudi 25 novembre, ont lancé *conjointement un appel pressant* pour que les Etats-Unis et l'Europe *parviennent à un accord, d'ici au* 15 décembre, dans le cadre des *négociations sur le GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). *« Nous devons maintenir la pression pour que tous les principaux participants fassent preuve de souplesse. Cela est vrai au sein de l'Europe comme à l'extérieur de l'Europe, bien entendu »*, a déclaré M. Major qui, avec le chancelier Kohl, pense qu'un accord au GATT est la meilleure façon de stimuler l'emploi.

PÉTROLE

Chute des cours après la réunion de l'OPEP

La décision des douze membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) prise mercredi 24 novembre de ne pas réduire leur production pour soutenir les cours du baril a provoqué une nouvelle chute des cours. A Londres, le brent, pétrole de référence en mer du Nord, est tombé le 25 novembre à 14,56 dollars contre 15,15 dollars la veille. Cette non-décision est *« un désastre pour tous les producteurs »*, a *déclaré le président* de l'Organisation, le ministre du pétrole du Qatar, Abdullah bin Hamad al-Attiyah. La veille, il rappelait que *« l'OPEP ne peut à elle seule soutenir les prix »*, faisant référence aux exploitations norvégiennes et britanniques de mer du Nord.

MÉTRO DE RENNES

l'Etat refuse de participer au financement

L'Etat ne versera pas l'aide de 500 millions de francs qu'il devait apporter au VAL (véhicule automatique léger) de Rennes, dand l'état actuel du projet a annoncé, jeudi 25 novembre, le ministre des *transports*, Bernard Bosson. Le ministre se base sur la conclusion de trois experts chargés d'étudier le dossier pour décider que *« le protocole du 12 mars prévoyant une aide de l'Etat de 500 millions de francs ne saurait faire l'objet d'une inscription de crédit* [au budget] *par rapport à d'autres projets à l'évidence prioritaires car indiscutables »*.

NOMINATION

Emmanuel Duret directeur du cabinet du ministre des transports

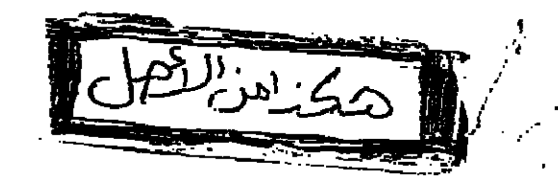
Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, vient de nommer Emmanuel Duret, conseiller-maître à la Cour des comptes, au poste de directeur de son cabinet.

[Né le 16 octobre 1947 à Paris, Emmanuel Duret fut nommé auditeur à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA en 1975. De 1979 à 1983, il a exercé les fonctions de directeur du cabinet du président de la SNCF. En *1984, il est nommé directeur régional* de la SNCF de Paris-Nord avant de *devenir conseiller technique* de Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, de 1986 à 1987. Entre 1987 et 1990, il devient successivement secrétaire général puis directeur général adjoint de la RATP. Depuis janvier 1991, M. Duret exerçait les fonctions de secrétaire général du commissariat à l'énergie atomique.]

Michel Scheller directeur général de l'aviation civile

Michel Scheller a été nommé, au conseil des ministres du 24 novembre, directeur général de l'aviation civile au ministère de l'équipement, des transports, et du tourisme.

[Né le 30 août 1937 à Paris, Michel *Scheller* est ingénieur général de l'armement de première classe. Ancien *élève de Polytechnique*, il est *diplômé* de l'École nationale supérieure de l'aéronautique. Il entre à la direction des constructions aéronautiques en 1964 et en devient sous-directeur technique en 1983. De 1986 à 1988, il est conseiller technique au cabinet d'André Giraud, ministre de la défense. *De 1991* au début de 1993, il est chef du service *technique des télécommunications* et des équipements aéronautiques à la direction des constructions aéronautiques. En avril 1993, il est nommé conseiller auprès de François Léotard, ministre de la défense.]



VIE DES ENTREPRISES

«Délocalisation» de 200 emplois

Chantelle ferme son usine de Saint-Herblain

NANTES
de notre correspondant

«Il faut du temps pour réaliser ce qui nous arrive.» Après l'annonce de la fermeture de l'usine Chantelle, à Saint-Herblain, en banlieue nantaise, les ouvrières n'en sont pas encore revenues. Après une journée de grève, le travail a repris. Mais le cœur n'y est pas. *«D'accord,* expliquent-elles, *on est en chômage partiel depuis juillet, mais on n'envisageait pas une décision si rapide, ni surtout si brutale.»* De fait, Chantelle, leader français de la lingerie féminine, affiche des résultats honorables en ces temps difficiles : un chiffre d'affaires en hausse de 15 %, un bénéfice net prévisionnel pour 1993 de 23 millions de francs.

N'empêche ! *«Depuis quelques années,* explique la direction, *nous sommes confrontés à une forte pression sur les prix et à la concurrence croissante de grands groupes étrangers dont l'essentiel de la production est effectué dans les pays à bas salaires. Pour assurer son avenir, Chantelle se doit de réorganiser ses moyens industriels afin de réduire ses prix de revient.»* D'où la fermeture du site nantais, jugé trop cher, au profit notamment des autres usines du groupe implantées dans le Morbihan, la Somme et la Marne. *«Qu'on ne s'y trompe pas,* répond la CFDT, *il s'agit en fait de délocaliser à l'étranger, de façon à augmenter encore les bénéfices, quitte à mettre deux cents personnes à la rue.»*

Le mouvement, il est vrai, a déjà commencé : en dix ans, Chantelle a ouvert deux usines en Tunisie, une en Hongrie, une au Costa-Rica. *Ces usines assureraient, selon les syndicats, 60 % de la production.* La direction dément, mais en attendant de préciser davantage ses projets, elle annonce *«un important plan social»* pour le comité central d'entreprise le 1er décembre. Un plan dont *«l'objectif prioritaire est d'aider chaque salarié à retrouver un emploi, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'entreprise».* En réplique, la CFDT en appelle au premier ministre lui-même : *«Il avait affirmé que le licenciement ne devait pas être une forme normale de gestion des entreprises, mais seulement un recours ultime...»*

YVES DECAENS

Avec le retour de Philippe Vindry

Le président de Pinault-Printemps renforce son état-major

Le président du directoire du groupe Pinault-Printemps, Pierre Blayau, a annoncé, mercredi 24 novembre, un renforcement de son état-major : Bernard Yoncourt (cinquante et un ans), X-Ponts, président depuis 1984 de la banque SNBV (Société nancéienne Varin-Bernier), prendra en charge comme secrétaire général et membre du directoire les activités financières, juridiques, fiscales et immobilières ainsi que le contrôle de gestion de Pinault-Printemps, dès le 1er décembre. Il assurera la tutelle opérationnelle de la branche finances.

Philippe Vindry (cinquante-quatre ans), HEC, prendra la présidence de France-Printemps, la société qui détient les magasins du Printemps. M. Vindry connaît bien la maison : il y a passé 22 ans avant d'être appelé, en 1987, par Bernard Arnault pour redresser le Bon Marché et de prendre, en 1992, la présidence de Christian Dior Couture. M. Vindry avait quitté, fin juin, la tête du Bon Marché, une fois sa mission accomplie.

Dans un contexte particulièrement difficile pour tous les grands magasins (leur activité a chuté de 10,6 % en octobre), le Bon Marché fait figure de bon élève. En sept ans, Philippe Vindry, assisté de Philippe de Beauvoir, *s'appuyant* sur la clientèle très spécifique du quartier, a repositionné le seul grand magasin de la rive gauche sur le haut de gamme, jouant la carte de la sélectivité. Allègement des structures, responsabilisation *des salariés, repositionnement* commercial, réaménagement soigné des rayons... ce travail, que M. Beauvoir va mener à son terme (la prochaine étape est l'ouverture le *29 mars 1994* de 30 000 mètres carrés dédiés à *l'homme*), *a été couronné* de succès.

Le remède appliqué au Bon Marché ne pourra sans doute pas être appliqué à l'identique au Printemps : ce magasin est infiniment plus grand (48 000 mètres carrés contre 28 000), *il* est situé à quelques pas des Galeries Lafayette, la clientèle n'est pas la même... M. Vindry en est conscient. Néanmoins, sa philosophie est claire : *«Le grand magasin s'en tirera vers le haut et non vers le bas.»* Dans le débat sur la place de ce type de distribution à l'heure des hypermarchés, des *hard discounters*, du ralentissement de la consommation et de la course aux petits prix, il est clair que le Printemps a choisi.

F. V.

Fonctionnant à 22 % de sa capacité de production

Vet'France est placé en redressement judiciaire

LIMOGES
de notre correspondant

En état de cessation de paiement, le groupe de confection Vet'France a été placé en redressement judiciaire, mercredi 24 novembre, par le tribunal de commerce de Limoges.

Cette décision a été prise quelques jours après des contacts et discussions avec le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) *pour tenter de rechercher une* issue à ce que Robert Ruscassie, le président fondateur de l'entreprise, définissait le même jour au journal télévisé régional comme une *«véritable descente aux enfers économique»*, avec des commandes tombées, selon la direction, pour le mois de *novembre*, à 22 % *seulement* de la capacité de production.

Vet'France emploie 900 salariés, dont les deux tiers à *Limoges*, le reste dans ses unités d'Eymoutiers, Nexon (Haute-Vienne), Brive (Corrèze), Gramat et Figeac (Lot), Lisieux (Calvados).

Faute de déclaration précise, la rumeur en Limousin fait état d'une réduction prévisible des effectifs supérieure à 50 % dans les diverses unités et dans la filiale commerciale de l'entreprise Disfra.

Vet'France possède, en outre, *huit filiales à vocation* commerciale ou gestionnaire (la chaîne des magasins Daniel Corot, Info gestion, Centre de la mode, etc.), qui emploient 500 salariés, ainsi qu'une unité de fabrication délocalisée, Kallen-Portugal, *qui confectionne* des modèles conçus à Limoges. Ces filiales, qui disposent de leur autonomie, ne sont pas touchées par la mise en redressement judiciaire. Ce qui fait dire au syndicat CGT de l'entreprise que celle-ci *«veut se débarrasser de son secteur production français pour ne garder que le réseau de commercialisation d'une production fabriquée à l'étranger».*

A l'appel du comité central d'entreprise, les salariés – des femmes pour l'essentiel – de plusieurs unités de fabrication se sont rassemblés à Limoges, lundi 22 novembre ; une délégation, reçue à la préfecture de région, a affirmé que *«cette première mobilisation en appellera d'autres».*

GEORGES CHATAIN

Alors que le titre se reprend

La COB ouvre une enquête sur Euro Disney

La Commission des opérations de Bourse (COB) a estimé nécessaire *de passer* à la *«vitesse supérieure»* pour Euro Disney. Après la simple surveillance sur le marché du titre, la COB a annoncé avoir ouvert une enquête pour *«mener des vérifications plus approfondies sur les conditions de la diffusion de l'information financière et sur le marché du titre».* Il semblerait *que* le gendarme du marché veuille vérifier la façon dont l'information a été diffusée lors de l'annonce des résultats du parc de loisirs. Si le titre, qui est coté sur trois places européennes, avait été suspendu à Bruxelles et à Paris, la cotation n'avait pas été interrompue à Londres.

Par ailleurs, une fois encore, le titre Euro Disney a tenu le devant de la scène tout au long de la *séance* de Bourse du mercredi 25 novembre. Après avoir été *réservé* à la baisse à plusieurs reprises, le titre inscrivait un plus bas historique à 23,70 francs soit un recul de l'ordre de 12 % qui succédait à une perte de 18,5 % la veille.

En fin de matinée, une vague d'achats déclenchée par des vendeurs à découvert qui avaient joué la baisse du titre, entraînait un net redressement de l'action. Cette dernière a fini à 29,40 francs soit un gain de 8,09 % *alors qu'*au *plus* haut de la journée, le titre cotait 30,60 francs, ce qui représentait un écart de 33,5 % entre ces deux extrêmes. Le volume de transactions a encore été très étoffé, puisqu'il a atteint 5,4 millions d'actions représentant 3,16 % du capital.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

FNAC : forte baisse. – Le groupe FNAC a annoncé, jeudi 25 novembre, un résultat net (part du groupe) de *31,9 millions* de francs après impôt et participation lors de son exercice *92/93 clos le 31 août,* cinq fois inférieur à celui de l'année précédente (156 millions). Son résultat courant a progressé de 13,7 % à 143,5 millions. A périmètre comparable, il ressort à 163,2 millions. Le résultat d'exploitation a progressé de 14,3 % à 102,5 millions. La capacité d'autofinancement s'est élevée à 342 millions de francs, en baisse de 6,3 %. *Le résultat exceptionnel a été* négatif de 77 millions, incluant les charges liées à la maison de disques et au magasin de Berlin. Celui de l'exercice précédent (+ 107,8 millions) comprenait la plus-value de cession du leasing du magasin de *Montparnasse. Le chiffre d'affaires* hors taxes du groupe FNAC a augmenté *de* 8,3 % à 8,9 milliards, mais, à magasins constants, il n'a progressé que de 0,3 %.

RESTRUCTURATION

FERRUZZI : nouveau plan proposé aux banques étrangères. – Un nouveau plan de restructuration du groupe italien Ferruzzi-Montedison prévoirait la création d'un fonds spécial de 2 300 milliards de lires (environ 8 milliards de francs français) destiné au remboursement anticipé de 65 % de crédits contractés auprès des banques étrangères. Cette proposition serait contenue dans une lettre adressée aux banques étrangères par le pool de banques *italiennes* créditrices du groupe italien, composé *de la Comit, Istituto Bancario* San Paolo di Torino, Credito Italiano, Banca di Roma et conduit par la banque d'affaires Mediobanca. Mediobanca a demandé aux instituts de crédit étrangers concernés de donner leur réponse d'ici au 29 novembre, date des conseils d'administration de Ferruzzi et de *Montedison.* Le but de cette démarche est d'inciter les banques créancières étrangères du groupe italien, qui avaient rejeté en octobre un premier plan de restructuration, à souscrire à cette nouvelle mouture, afin d'éviter la faillite à *Ferruzzi-Montedison.*

INVESTISSEMENTS

TATI veut s'installer à Strasbourg. – Tati veut s'implanter à Strasbourg, a déclaré, jeudi *25 novembre, Fabien Ouaki.* directeur général du groupe et petit-fils du fondateur. La chaîne est en négociation avec la mairie pour acquérir un immeuble en centre-ville, qui sera libre courant 1994. L'investissement est compris entre *18 et 25 millions. Outre* ses magasins parisiens, le groupe (1,71 milliard de chiffre d'affaires en 1992) s'est installé à Nancy, Lille, Rouen, Montpellier, Le Havre et Bordeaux. M. Ouaki a précisé qu'à l'instar des autres commerces Tati est frappé par la baisse de la consommation, en soulignant que le montant moyen des achats par client était en sensible repli. Pour 1993, le groupe n'envisage qu'une très faible variation de son chiffre d'affaires, *«plus ou moins 1 %».* Les profits se situeront entre 6 % et 7 % du chiffre d'affaires après impôts.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 novembre ⬆ La reprise se confirme

La vive reprise enregistrée jeudi en fin de journée se confirmait vendredi 26 novembre à *la Bourse de Paris dans* un *marché* qui continuait à espérer une prochaine baisse des taux d'intérêt aussi bien en *Allemagne qu'en France.* En hausse de 0,63 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait *toujours* une heure et demie plus tard un gain de 0,63 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises progressaient en moyenne de 0,3 .

La Bourse avait réagi jeudi en cours de séance à *l'annonce d'un retour* à l'équilibre des avoirs de devises de la Banque de France au 18 novembre. Ces réserves *étaient déficitaires* de 185 milliards de francs début août et se reconstituaient lentement depuis.

Pour les opérateurs ce retour à l'équilibre pourrait être le prélude à une *baisse des taux d'intérêt* en France dans un avenir proche. En Allemagne l'inflation a marqué un ralentissement en novembre (+ 3,7 % en *glissement* annuel). Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a *déclaré* qu'il allait continuer à étudier «régulièrement» la question de l'existence d' une marge de *manœuvre* pour une baisse des taux d'intérêt directeurs.

Parmi les titres en hausse sensible on relevait, à la *mi-séance*, CCMC Maragix (10,2 %), Caumartin participations *(4,2 %)* et *Essilor International* (+ 3,4 %). Baisse de 6,5 % de Strafor Facom et de 3,5 % de Berger.

Après la reprise de 8 % la veille, l'action Euro Disney continuait à *regagner* du terrain. Dans un *marché de 1 million* de titres, le titre gagnait 4,1 % à 30,60 F. La Société de Bourse, filiale de Warburg, a conseillé à ses clients de ne pas vendre l'action Euro Disney, estimant «qu'il y aura une *solution*» en ce qui concerne les problèmes financiers de la société.

NEW-YORK, 25 novembre Clos

Tous les marchés boursiers et financiers américains ont chômé jeudi 25 novembre en raison du *Thanksgiving Day.*

LONDRES, 25 novembre ⬆ Rebond

Après deux séances de stagnation, les valeurs ont sensiblement progressé, *jeudi 25 novembre*, à la Bourse de Londres, profitant de la reprise du marché à terme et des performances des groupes de construction. *L'indice Footsie des* cent plus grandes valeurs a gagné 25,8 points, soit 0,8 %, à 3 093,1 points.

Le marché a été un peu plus actif que lors des trois premières séances, avec 653,7 millions d'actions échangées contre 564,3 millions la veille, malgré la *fermeture* de Wall Street. Les opérateurs ont notamment réagi aux informations selon lesquelles le budget, présenté *le 30 novembre, pourrait* comporter moins de hausse d'impôts que prévu.

Les groupes de construction ont été le principal secteur bénéficiaire grâce aux bons résultats semestriels publiés par BPB Industries. Ce dernier a gagné 13 pence, à 280, tandis que *Redland* a gagné 22 pence à 563.

Les pétrolières ont été affectées par la décision de l'OPEP de laisser inchangé son plafond de production. Shell Transport and Trading a perdu 4 pence à 684, British Petroleum 2 pence à 341 et Enterprise Oil 16 pence à 438.

VALEURS	Cours du 24 novembre	Cours du 25 novembre
Allied Lyons	5,73	6,81
BP	3,41	3,41
BTR	3,45	3,41
Cadbury	4,44	4,45
De Beers	12,68	12,75
Glaxo	6,34	6,50
GUS	5,57	5,61
ICI	6,75	7,18
Reuters	16,98	16,05
RTZ	6,90	6,98
Shell	6,97	6,81
Unilever	11	11

L'informatisation boursière du Stock Exchange devrait coûter de 20 à 30 millions de livres

La Banque d'Angleterre a indiqué mercredi 24 novembre que le système CREST, qui devra informatiser le règlement des opérations boursières à Londres, devrait coûter de 20 à 30 millions de livres (175 à 260 millions de francs).

Pen Kent, président de la commission sur le règlement des *opérations boursières*, formée en mars après l'échec du système précédent Taurus, a affirmé que le développement de CREST coûterait moins cher *que* le coût annuel de fonctionnement du système actuel Talisman, aujourd'hui obsolète.

Il a ajouté que la Banque d'Angleterre allait ouvrir en février 1994 des consultations *sur* le contrôle, la conception et la gestion de CREST, alors que l'estimation définitive des coûts devrait être publiée en avril.

La commission avait recommandé en juillet que le nouveau système de dématérialisation des titres ne voie le jour qu'en 1996 et qu'il reste optionnel pour les clients du Stock Exchange souhaitant garder le support papier, à savoir continuer à recevoir des certificats d'actions pour confirmer qu'ils *détiennent* des titres.

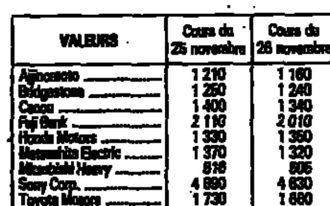
L'abandon de Taurus, après des années d'études et de reports répétés, avait sérieusement entamé la crédibilité de Londres comme grande place financière internationale, de l'avis des observateurs.

CREST fonctionnera sur le principe d'un règlement roulant, chaque jour ouvrable, des transactions effectuées quelques jours plus tôt (trois jours, ou moins si le système se montre performant).

TOKYO, 26 novembre ⬇ Sous les 17 000 points

Toujours déprimée par la santé de *l'économie* japonaise, la Bourse de Tokyo a *replongé* vendredi 26 novembre. En fin de séance, après avoir perdu 496,55 points, l'indice Nikkei a clôturé la séance à 16 726,37 points. L'indice TOPIX a cédé aussi 47,31 points, à 1 424,54 points, dans un volume d'échanges, un peu plus étoffé, de *340 millions* d'actions.

Selon les boursiers, une légère *hausse des taux sur le marché monétaire* a laissé croire aux boursiers que la Banque du Japon avait *mis* un terme à son assouplissement du crédit. Dans un marché fragile, cette interprétation a encore alourdi la morosité ambiante.



VALEURS	Cours du 25 novembre	Cours du 26 novembre
Ajinomoto	1 210	1 160
Bridgestone	1 250	1 240
Canon	1 400	1 340
Fuji Bank	2 110	2 010
Honda Motors	1 330	1 350
Matsushita Electric	1 370	1 320
Mitsubishi Heavy	616	605
Sony Corp.	4 690	4 630
Toyota Motors	1 730	1 680

CHANGES

Dollar : 5,9132 F =

Vendredi 26 novembre, le deutschemark s'affaiblissait à 3,4580 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4675 francs jeudi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France), *tandis que le dollar restait* quasiment stable à 5,9132 francs contre 5,9190 francs à la clôture du marché des changes de la veille (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	25 nov.	26 nov.
Dollar (en DM)	1,7084	1,7150
TOKYO	*25 nov.*	*26 nov.*
Dollar (en yens)	108,33	108,52

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 nov.)	6 3/4 % - 6 7/8 %
New-York (24 nov.)	3 %

BOURSES

	24 nov.	25 nov.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	589,26	584,68
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 070,61	2 118,40

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	24 nov.	25 nov.
Industrielles	3 687,58	Clos

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	24 nov.	25 nov.
100 valeurs	3 067,10	3 093,10
30 valeurs	2 329,90	2 355,20
Mines d'or	236,50	235,60
Fonds d'Etat	103,49	103,64

FRANCFORT

	24 nov.	25 nov.
Dax	2 029,55	2 047,71

TOKYO

	25 nov.	26 nov.
Nikkei Dow Jones	17 222,92	16 726,37
Indice général	1 471,85	1 424,54

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

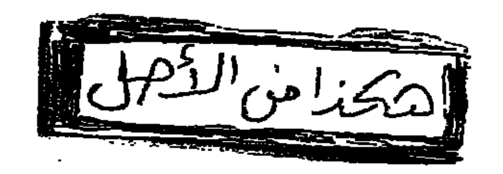
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9190	5,9210	5,9650	5,9690
Yen (100)	5,4487	5,4532	5,5072	5,5142
Ecu	6,6446	6,6499	6,6410	6,6499
Deutschemark	3,4583	3,4616	3,4609	3,4662
Franc suisse	3,9420	3,9461	3,9623	3,9683
Lire italienne (1000)	3,4797	3,4830	3,4574	3,4629
Livre sterling	8,7956	8,8046	8,8221	8,8354
Peseta (100)	4,2354	4,2400	4,2065	4,2143

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/8	2 1/4	2	2 1/8
Ecu	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 3/8	9 11/16	9 1/16	9 5/16	8 11/16	9
Franc français	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 NOVEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,29 % (2124,50)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF3%	5700	—	—
10	B.N.P. (T.P)	1065	1075	+0,94
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	1000	—
10	Renault (T.P.)	2434	2419	-0,62
10	Rhone Poulenc(T.P)	2520	2550	+1,19
10	Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—
10	Thomson S.A (T.P)	1020	1050	+2,94
25	Accor 1	601	592	-1,50
10	Air Liquide 1	805	806	+0,12
10	Alcatel Alsthom 1	762	764	+0,26
10	Alcatel Cable 1	637	651	+2,20
50	Alspi 1	362	362	—
10	AGF(Ass.gla.Fce) 1	675	680	+0,74
5	Axa 1	1490	1495	+0,34
25	Bail Equipement 1	46,40	46,40	—
25	Bail Invest. 1	1150	1165	+1,30
25	Bancaire (Cie) 1	524	518	-1,15
25	Banque Colbert C2	151	150	-0,66
50	Bazar Hot. Ville 2	660	657	-0,45
10	Berger (M) 2	1250	1206	-3,52
25	Bertrand Faure 2	499	520	+4,21
25	BIC 1	1144	1150	+0,52
25	BIS 1	150	151,40	+0,93
10	BNP 1	282,20	281,60	-0,21
25	Bollore Techno.1	342	347	+1,46
10	Bongrain 1	3056	3031	-0,82
25	Bon Marche (Au) 1	633	635	+0,32
25	Bouygues 1	662	657	-0,76
10	BSN 1	850	846	-0,47
5	Canal + 1	1298	1296	-0,15
10	Cap Gemini Sogeti1	172	177	+2,91
50	CarnaudmetalBox 1	186,10	185,20	-0,48
5	Carrefour 1	3679	3724	+1,22
50	Casino Guichard 1	177	178,20	+0,68
50	Casino Guich.ADP 1	135,20	138,60	+2,55
10	Castorama Dl (Li)1	790	803	+1,65
10	Caumartin Part(M)2	426	444	+4,23
10	C.C.F. 1	284	286,90	+1,02
100	CCMC-Managid(Ly) 2	57	62,80	+10,18
10	Cegid (Ly) 1	450	433	-3,78
50	Centrest (Ny) 2	31,50	31,90	+1,27
50	CEP Communication1	404	410	+1,49
50	Cerus Europ.Reun 1	110,90	117,50	+5,95
10	Cetelem 1	1180	1180	—
25	CGIP 1	1268	1252	-1,26
25	Chargeurs 1	1146	1155	+0,79
25	Christian Dior	324	320	-1,23
25	Ciments Fr.Priv.B	331,80	332	+0,06
10	Clarins 1	495	499	+0,81
50	Club Mediterranee1	328,30	329,10	+0,24
25	Colas 1	984	992	+0,81
25	CSP (Papiers)(Ly)2	890	890	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Compagnie Moder. 1	1535	1520	-0,98
25	CPR Paris.Reesc. 1	540	544	+0,74
10	Credit.F.France 1	1085	1087	+0,18
10	Credit Local Fce 1	463	470	+1,51
25	Credit Lyonn.CIP 1	675	685	+1,48
10	Credit National 1	842	846	+0,82
25	CSEE 1	550	552	+0,36
10	Damart 1	4945	4902	-0,87

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	512	506	-1,17
25	Dassault Electro 1	386	385	-0,26
10	De Dietrich 1	1974	1970	-0,20
10	Degremont 1	520	510	-1,92
50	Dev.R.N-P De Cal 2	31	32,40	+4,52
25	Dev.R.Sud-Est.Ly2	64,50	63,50	-1,55
50	DMC (Dollfus Mi)1	319	315	-1,25
25	Docks France 1	656	659	+0,46
25	Dynaction 1	109	109,50	+0,46
10	Eaux (Gle Des) 1	2571	2604	+1,28
25	EBF (Epeda B.) 1	877	861	-1,84
25	Ecco 1	564	555	-1,60
10	Eiffage(ex Foug.)1	1130	1125	-0,44
10	Elf Aquitaine 1	426,90	424,10	-0,66
25	Elf Sanofi 1	933	939	+0,64
10	Erap-Elf CPet 1	377	373	-1,06
50	Eridania Beghin 1	805	811	+0,75
25	Essilor Intl 1	872	894	+2,53
25	Essilor Intl ADP 1	465	478	+2,80
50	Esso 1	1019	1049	+2,97
5	Eurafrance 1	2295	2325	+1,31
100	Euro Disney 1	29,40	30,70	+4,42
10	Euro RSCG W.W	535	529	-1,12
25	Europe 1- 1	1527	1500	-1,77
100	Eurotunnel 1	41	41,10	+0,24
10	Filipacchi Medias	790	787	-0,38
100	Finextel 1	145	146	+0,69
50	Fives-Lille 1	455	471	+3,52
5	Fromageries Bel 1	5220	5220	—
10	Galeries Lafayet.1	1840	1842	+0,11
10	GAN 1	542	538	-0,74
50	Gascogne (B) 1	423	416	-1,65
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1985	1990	+0,26
50	Geophysique 1	586	583	-0,53
10	Groupe André S.A	645	642	-0,47
10	Groupe De La Cité1	709	705	-0,56
50	GTM-Entrepose 1	580	580	—
25	Guyenne Gascogne 1	1770	1785	+0,85
25	Havas 1	449,10	446,40	-0,60
50	IDIA 1	220,10	220	-0,05
25	Imetal 1	546	550	+0,73
100	Immob.Phenix 1	124,70	123	-1,36
25	Ingenico 1	135	138,20	+2,37
5	Ins.Merieux Int. 1	2335	2320	-0,64
25	Interbail 1	520	525	+0,96
10	Intertechnique 1	490,50	487	-0,71
25	Jean Lefebvre 1	1240	1206	-2,74
25	Klepierre 1	700	704	+0,57
25	Labinal 1	642	652	+1,56
10	Lafarge Coppee 1	416,50	415,70	-0,19
25	Lagardere (MMB) C1	135,50	133,90	-1,18
25	Lapeyre C1	282	274,20	-2,77
25	Lebon 2	270	272	+0,74
5	Legrand 1	4820	4890	+1,43
5	Legrand ADP 1	3780	3795	+0,40
50	Legris Indust. 1	182	181	-0,55
25	Locindus 1	1040	1035	-0,48
10	LVMH Moet Vuitton1	3715	3758	+1,16

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	534	534	—
50	Marine Wendel 1	419	420	+0,24
50	Matra-Hachette 1	135,90	137,20	+0,96
100	Metaleurop 1	65,20	65,70	+0,77
25	Metrologie Intl 1	13,60	13,60	—
50	Michelin 1	182,60	184	+0,77
100	Moulinex 1	104,90	105	+0,10
25	Navigation Mixte 1	1030	1038	+0,78
100	Nord-Est 1	154	153,30	-0,45
25	Nordon (Ny) 1	530	518	-2,26
100	Olipar 1	31,50	30,80	-2,22
10	Oreal 1	1180	1199	+1,61
25	Paribas 1	456	457	+0,22
50	Pechiney CIP 1	343,10	352	+2,59
100	Pechiney Intl 1	198	200	+1,01
25	Pernod-Ricard 1	391,50	389,10	-0,61
25	Peugeot 1	686	689	+0,44
25	Pinault-Printemps1	819	820	+0,12
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	663	660	-0,45
25	Poliet	368	378	+2,72
25	Primagaz 1	907	907	—
10	Promodes 1	1082	1068	-1,29
25	Radiotechnique 1	339	338	-0,29
5	Redoute(S.A La)1	918	920	+0,22
25	Remy Cointreau 1	214	210	-1,87
25	Rexel(ex.CDME) 1	600	587	-2,17
1	Rhone Poulenc A 1	153,90	150,50	-2,21
100	Rochette (La) 1	27	27,40	+1,48
25	Roussel Uclaf 1	680	686	+0,88
5	Rue Imperiale(Ly)1	4050	4070	+0,49
50	Sade (Ny) 1	167,50	168	+0,30
5	Sagem 1	2370	2405	+1,48
10	Saint-Gobain 1	539	543	+0,74
25	Saint-Louis 1	1297	1315	+1,39
10	Salomon (Ly) 1	1778	1785	+0,39
25	Salvepar (Ny) 2	470	468	-0,43
10	Sat 2	2122	2110	-0,57
25	Saupiquet (Ns) 1	875	880	+0,57
25	Schneider ex.SPEP1	386,80	390,20	+0,88
100	SCOA 1	10,30	10,40	+0,97
10	SCOR S.A 1	600	615	+2,50
10	S.E.B.1	494	486	-1,62
25	Sefimeg 1	516	523	+1,36
100	Selectibanque 1	202,30	202,60	+0,15
10	SFIM 2	965	985	+2,07
100	SGE 1	248,50	245,20	-1,33
25	Simco 1	595	590	-0,84
10	S.I.T.A 1	775	770	-0,65
10	Skis Rossignol 1	1975	1930	-2,28
25	Sligos 1	580	582	+0,40
10	Societe Gale A 1	694	696	+0,29
50	Sodexco (B) 2	38	—	—
50	Sodero (Ns) 2	62,60	62,10	-0,80
10	Sodexho 1	1056	1042	-1,33
25	Sogenal (Ny) 2	148,30	155	+4,52
10	Sommer-Allibert 1	1858	1950	+4,95
25	Sophia 1	520	524	+0,77
10	Sovac 1	1650	1661	+0,67

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Spie Batignolles 1	375	370	-1,33
10	Strafor Facom 1	572	548	-4,20
25	Suez 1	331,10	337	+1,78
25	Synthelabo 1	223,30	221,40	-0,85
100	Thomson-CSF 1	152,90	158	+3,31
25	Total 1	324,10	320,80	-1,02
25	UAP 1	830	834	+0,48
10	UFB Locabail 1	388	391	+0,77
100	UGC DA(ex Rober)M1	230	229	-0,43
10	UIC 1	525	526	+0,19
25	UIF 1	831	834	+0,48
25	UIS 2	980	980	—
25	Unibail 1	558	560	+0,36
10	Valeo 1	1127	1146	+1,69
100	Vallourec 1	197	196	-0,51
25	Via Banque 1	392	395,80	+0,96
10	Worms & Cie 1	293	294	+0,34
10	Zodiac 1	1835	1825	-0,54
25	Elf Gabon	1035	1030	-0,48
100	American Barrick 1	162,50	162,60	+0,06
50	American Express 1	183,90	183	-0,49
100	A.T.T. 1	331	332,40	+0,42
50	Anglo American 1	211	205,30	-2,70
50	Angold 1	501	509	+1,60
50	Banco Santander 1	278	—	—
25	B.A.S.F. 1	940	923	-1,81
25	Bayer 1	1116	1122	+0,54
100	Blenheim Exhibit.1	28,90	27,50	-4,84
100	Buffelsfontein 1	69,40	68	-2,02
50	Chase Manhattan 1	195,20	196,60	+0,72
10	Daimler Benz 1	2471	2402	-2,79
100	De Beers 1	112	111,80	-0,18
10	Deutsche Bank 1	2316	2301	-0,65
10	Dresdner Bank 1	1481	1487	+0,41
100	Driefontein 1	68,55	68	-0,80
50	Du Pont Nemours 1	288,10	289	+0,31
50	Eastman Kodak 1	367,20	368,30	+0,30
500	East Rand 1	7,25	6,95	-4,14
100	Echo Bay Mines 1	74,60	74,60	—
100	Electrolux 1	214	208,70	-2,48
100	Ericsson 1	248,80	246,60	-0,88
100	Exxon Corp. 1	380	381,50	+0,39
100	Ford Motor 1	353,50	367	+3,82
100	Freegold 1	90,10	88	-2,33
500	Gencor Limited 1	9,30	9,10	-2,15
50	General Electric 1	583	581	-0,34
50	General Motors 1	322,30	321,90	-0,12
50	Generale Belgique1	400,80	—	—
100	Grd Metropolitan 1	34,80	34,85	+0,14
100	Guinness Plc 1	38,50	39	+1,30
500	Hanson Plc 1	24,75	24,70	-0,20
100	Harmony Gold 1	27,60	27,85	+0,91
50	Hewlett-Packard 1	441	439,50	-0,34
500	Hitachi 1	42,60	41,30	-3,05
25	Hoechst 1	976	956	-2,05
25	I.B.M 1	329,10	330	+0,27
100	I.C.I 1	61,05	63,10	+3,36
50	I.T.T. 1	546	542	-0,73

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Ito Yokado 1	290	285,60	-1,52
500	Matsushita 1	74,30	72	-3,10
100	Mc Donald's 1	349	347,10	-0,54
25	Merck and Co 1	205	205,50	+0,24
50	Minnesota Mining 1	650	640	-1,54
100	Mitsubishi Corp. 1	59,30	56,80	-4,22
100	Mobil Corporat. 1	467	466,70	-0,06
25*	Morgan J.P. 1	400	—	—
5	Nestle SA Nom.	4705	4660	-0,96
100	Nippon Meat Packer	87,90	—	—
100	Norsk Hydro 1	172	168	-2,33
100	Ofsil 1	228	228	—
25	Petrofina 1	1586	1595	+0,57
50	Philip Morris 1	332,20	330,20	-0,60
100	Philips N.V 1	115,30	118	+2,34
100	Placer Dome Inc 1	144,40	144,60	+0,14
25	Procter Gamble 1	325,60	328	+0,74
50	Quilmes 1	224	225	+0,45
100	Randfontein 1	52	51	-1,92
50	Rhone Poul.Rorer 1	224,90	225,30	+0,18
25	Royal Dutch 1	685	685	—
100	R T Z 1	60,20	62,60	+3,99
100	Saatchi & Saatchi	15,50	15,85	+2,26
10	Sega Enterprises	450,50	440	-2,33
100	Saint-Helena 1	55,90	54,10	-3,22
100	Schlumberger 1	359	358,50	-0,14
500	Shell Transport 1	59,35	59,50	+0,25
10	Siemens 1	2500	2500	—
100	Sony Corporation 1	255,10	253	-0,82
100	Sumitomo Bank 1	118	112	-5,08
100	T.D.K 1	193,40	191	-1,24
100	Telefonica 1	71,85	70	-2,57
500	Toshiba 1	34,55	34,10	-1,30
50	Unilever 1	656	668	+1,83
50	Unit.Technologie 1	365,20	365,20	—
50	Vaal Reefs 1	525	522	-0,57
10	Volkswagen A.G 1	1420	1405	-1,06
50	Volvo (act.B) 1	294	—	—
100	Western Deep 1	249	250	+0,40
50	Xerox Corp. 1	485	482,60	-0,49
100	Yamanouchi 1	115,50	114,50	-0,87
500	Zambia Copper 1	4,74	4,70	-0,84
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,80	0,542
CEPME 8,5% 88 CB	108,05	3,447
CEPME 9% 89 CA#	115,86	2,441
CEPME 9% 92-06 TSR	120,20	3,947
CFD (CCCE)9,7%90CB	122	7,813
CFD exCCCE8,6%92CB	118	6,809
CFF 10% 88-98 CA#	117,80	0,959
CFF 9% 89-97 CA#	111,55	1,332
CFF 10,25% 90 CA#	124,35	7,188
CLF 8,9% 88 CA#	116,05	4,438
CLF 9%88-93/98 CA#	112,23	7,248
CNA 9% 4/92 CB	128	5,079
CRH 8,6% 92-93 CB	114,90	3,534
CRH 8,5% 87-88 CA#	112,35	6,195
EDF 8,6% 88-89 CA#	114,30	6,692
EDF 8,6% 92 CA#	117,90	5,443
Emp.Etat 10,6%79	102,70	2,456
Em.Etat 13,4%83 CA	100,56	12,482
Em.Etat10,26%86 CA	—	7,280
Emp.Etat 6%7/93-97	102,03	2,166
Finansder 9%91CB#	121,60	—
Finansud 8,6%92 #CB	114,90	7,139
Florali 7,75% 90 CA#	118,95	3,339
OAT 9,90%12/97 CA#	118,10	9,439
OAT TMB 87/99 CA	99	7,208
OAT 10% 5/00 CA#	122,60	5,814
OAT 87 TME CA	100,45	5,228
OAT 8,5%11/02 CA#	117,50	0,923
OAT 8,50% 19 CA#	123,39	8,745
OAT 8,50%92-23 CA#	124,10	5,007
PTT 11,2% 85 CB#	118	8,028
SNCF 8,8% 87-93CA	113,85	7,161
Lyon.Eaux 6,5%90CV	945	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	345	341
Bains C.Monaco 2	633	—
B.Hypoth.Europ.	121	—
B.N.P Intercont.2	490	489
Bidermann Intl	415	—
B T P (la cie) 2	32,90	32,60
Cambodge	986	—
Carbone Lorraine 2	400	396
Case Poclain 2	2,55	—
CBC 1	351	352
Centenaire Blanzy	375	375
Caragee Holding	27,10	—
Champex (Ny)	8,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	327	331
C.I.T.R.A.M. (B)	2280	—
Cpt Lyon Alem.2	372	372
Concorde-Ass Risq2	1095	1101
Constr.Met.Prov.	18,50	—
Credit Gen.Ind.	98,20	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	499	500
Eaux Bassin Vichy	2300	—
Ecia 1	495,10	500
Ent.Mag. Paris	4950	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eridania Beghin C1	716	—
Fidei(mmofica)2	349	344,10
Finalens	355	—
F.I.P.P.	330	330
FNAC 2	2550	—
Fonciere (Cie)	714	710
Foncina	454	—
France I.A.R.D	385	—
France S.A 1	2050	2040
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	765	752
Genefim	335	334
Gevelot	408,10	—
G.F.C. 1	485	480
G.T.I (Transport)	322	325
Immobail 2	488	492,20
Immobanque 2	929	929
Im.Marseillaise 2	6550	6490
Invest.(Ste Cle.)	2300	2300
Lille Bonnieres	1387	1375
Locafinanciere	476	476
Louvre 1	196	196
Lucia	130	130
Machines Bull 2	26,30	25,10
Mag.Uniprix	176,10	180
Metal Deploye	247,50	—
Mors 2	36,50	36,50
Navigation (Nle)	132	—
Optorg 2	286	—
Orsel (Cl)	986	986
Origny-Desvroise	850	—
Monoprix	1312	1319
Paluel-Marmont	335	331
Parfinance	210	214
Paris Orleans	251	245
Piper Heidsieck	755	—
Porcher	218,10	218,60
Promodes (CI)	892	914
Publicis 2	950	950
Rochefortaise Com.	141	145
Rosario 2	193,10	195
Rougier	241	250
S.A.F.A.A	251	—
S.A.F.I.C Alcan	161	—
Saga	410	404
Salins du Midi 2	557	548
Savoisienne M.	162	—
Sfec 2	849	850
S.I.P.H.	107	—
Sofal	492	—
Sofio	272	—
Sofitam	67,50	69
Solragi	3580	—
Soudure Autogene	870	865
Sorebail	455	—
Steel	1025	—
Taittinger 1	2195	2185
Tour Eiffel	275	275
Ufiner Colreth	1925	1930
Vicat 2	450	458
Virax	98,10	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	500	—	Kubota Corp.	30,80	—
Akzo NV	540	—	Noranda Mines	100	—
Alcan Aluminium	122,70	—	Olivetti Priv.	5	—
American Brands	201	—	Pfizer Inc.	393	388
Arbed	531	—	Ricoh Cy	35	35
Asturienne Mines	105,10	105,10	Robeco	364,90	357,70
Banco Pop. Espanol	674	642	Rodamco N.V.	182	182,10
Banque Regl.Inter.	39150	39100	Rolinco	357	358,60
Chrysler Corp.	315	—	Saipem SPA	12,10	—
C.I.R SPA	4,10	—	Sams Group Plc	38,05	—
Commerzbank AG	1249	—	SKF Aktiebolaget	83,70	—
Dow Chemical Co.1	333	—	Tenneco Inc.	293,80	—
Fiat Ord.	14	14	Toray Ind.	31,55	30,80
G.B.L.(Brux.Lamb.)	590	600	West Rand Cons.	5,10	5,10
Gevaert	1125	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	58	58,10		—	—
Goodyear T.& R.Cy	237	—		—	—
Honeywell Inc.	188,80	—		—	—
Johannesburg Cons.	144	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Metex	171	—
Benedictine	3801	—	Oli.Com.Pharm.*	850	—
Blessy-Ouest*	758	—	Partic.Percier*	192,60	—
Brasseries Maroc	397	—	Rorento	297,49	—
Calciphos*	71	—	St-Dominique(Fin)	155	—
Canadien Pacifique	99,30	—	St Gobain Emball.*	1850	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	Schlumberger Ind.*	385	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	480,20	—	SEPR*	1396	—
Cie Industrielle*	8800	—	SPR "B" nom.	358	—
Coparex Inter.*	552	—	Testut-Aequitas	100	—
Cr.Universel (Cie)	238	—	Waterman*	1100	—
CEAC.*	75,85	—		—	—
Grace and Co	225	—		—	—
Groupe Victoire	1480	—		—	—
Table France*	350	—		—	—
Kaninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	175	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	235	240
Beiron (Ly) 2 #	680	680	Idianova	58	58
Boisset (Ly)	225	225	Immob.Hotel. 2 #	1100	1055
CRCAM Paris IDF 1	1149	1139	Int. Computer	123,10	127
Calberson	350	350	IPBM	45,50	45,50
Cardif SA 1	1178	1199	N.S.C Schlum.Ny	1095	1098
CEGEP #	150	—	Sarbo	289,90	289,80
CFPI	150	157,50	Sopra	219	228
C.N.I.M 1	1170	1175	TF1-1	503	508
Codetour	330	330	Thermador Hold(Ly)	441	—
Creeks	153	158,20	Unilog	260	259
Dauphin OTA	250	250	Viel et Compagnie#	212	211
Devanlay 2	1175	1201		—	—
Labor.Dolisos	125	—		—	—
Editions Belfond	120	—		—	—
Europ Propulsion 2	310	310		—	—
Finacor	219	209,90		—	—
S.I.L.M. S.A	880	881		—	—
Gravograph	142	146,80		—	—
Guintoli	675	652		—	—

Sicav (sélection) 25 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	262,40	255,38
Actimonetaire C et D	32447,48	32447,48
Améri-gan	8938,34	8595,52
Amplitude	791,84	768,76
Antigone trésor	743865	743865
Arbitr. Court Terme	8250,66	8250,66
Associa Première	33997,72	33997,72
Associc.	1224,16	1224,16
Atout Amérique	118,89	108,19
Atout Asie	104,79	102,23
Atout Futur C et D	549,25	535,85
Aurecic	1809,03	1756,34
Avenir Alizes	1967,89	1929,30 ◆
Axa Capital	213,24	207,03
Axa Court Terme	9117,60	9117,68
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1131,96	1098,99
Axa.Ep.Fr.Ex Agepurg	932,54	905,38
Axa Europe	143,33	139,16
Axa Investissements	131,70	127,86
Axa NPI	162,08	157,37
Axa Ob.Fr.Extrans	168,17	163,27
Axa Ob.In.Ex Mo.U.Sa	161,84	157,13
Axa Prem.Ex.Agepre	132,44	128,58
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	186,03	181,19
Axa Valeurs PER	152,89	148,44
Cadence 1	1131,42	1109,24
Cadence 2	1115,64	1093,76
Cadence 3	1129,40	1107,25
Capimonetaire	7118,55	7108,44
Capiobig	7909,32	7754,24
Capitacic	1632,15	1600,03
Cicamonde	1288,57	1251,04
Coexis	1578,44	1547,05
Comptavalor	4005,43	3995,43
Credit Mutuel Capital	1521,06	1491,24 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T	757,18	757,18 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,34	109,24 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	110,29	107,34 ◆
Cred.Mut.Ep.J	19779,81	19779,81
Cred.Mut.Ep.long.T	228,71	222,59 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1383,49	1346,37 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1185,82	1154,89 ◆
Dieze	1845,18	1814,49
Drouot France	1018,81	989,14
Drouot Sécurité	268,20	260,39
Ecocic	1257,96	1221,31
Ecupar	142,15	138,01
Ecur. Capicourt	203,51	203
Ecur. Capitalisation	3108,44	3077,86
Ecur. Expansion	551000,16	550174,90
Ecur. Géovaleurs	2718,32	2639,15
Ecur. Investissement	170,04	165,09
Ecur. Monepremière	78579,19	78579,19
Ecur. Monétaire	22414,85	22414,85
Ecur. Trésorerie	2780,28	2768,26
Ecur. Trimestriel	2129,89	2108,71
Elancial	131,58	127,75
Emergence Poste	109,24	106,06
Energia	389,84	371,97
Eparcic	4123,75	4123,75
Epercourt-Sicav	4448,18	4435,65
Epargne Associat.	26779,98	26475,06
Epargne-Unie	1587,84	1543,11
Exfi Cash capi.	9083,05	9083,05 ◆
Euroe Solidarité	1250,29	1237,91
Eurocic Leaders	1247,82	1211,28
Eurodyn	1378,94	1337,50
Euro Gen.	7758,49	7458,18
Fonsicav	18558,70	18517,66

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France-gan	13593,03	13070,32
France Garantie	289,48	280,82
France Obligations	504,88	495,06
Francic	545,22	529,34
Francic Pierre	134,34	130,43
Francic-Régions	1331,44	1292,66
Fructi-Associations	39,83	39,83
Fructi-Capi	50,14	49,48
Fructidor	253,42	249,67 ◆
Fructifrance action C	227,13	221,59
Fructifrance action D	217,35	212,05
GAN Rendement	5838,33	5734,32
Gestilion	17576,37	17576,37
Gest.Associations	209,14	204,54
Horizon	1614,10	1567,09
HLM Monétaire	15938,19	15938,19
Indicia	1194,94	1165,58 ◆
Indust.Fse.Court.T	1686,63	1686,63
Intensys	107,23	108,96
Interepar	113698,78	110387,69
Interoblig	17814,28	17464,98
Intersélection Fce	586,68	575,37
Japacic	195,99	189,57
Jeuneparque	340,80	335,76
Latitude	2558,85	2553,02
Lion Association	12279,38	12279,38
Lion Institution	36997,63	36805,82
Lionplus	1223,24	1199,25
Lion Trésor	2472,45	2447,97
Livret Bourse Inv.	654,97	635,89
Livret Portefeuil	843,01	818,46
Méditerranée	215,90	209,61
Mensuel CIC	10467,55	10363,91
Monedes	77946,34	77946,34
Mone.J	41092,62	41092,62 ◇
Monévalor	46906,48	46906,40
Mutualité dépôts	15828,32	15796,73
Natio Court Terme	108237	107913
Natio Court Terme2	325781	325781
Natio Epargne	20901,95	20695
Natio Ep. Capital	13232,34	13101,33
Natio Ep. Croissance	2897,55	2841,41
Natio Ep. Obligations	229,68	223,53
Natio-Ep. Retraite	144,49	140,61
Natio Ep. Trésor	9265,86	9247,37
Natio. Eparg. Valeurs	525,36	511,30
Natio-Fran.index	1145,87	1115,20
Natio-Imm.	1480,76	1441,13
Natio-Inter	1832,46	1783,42
Natio-Monétaire	28548,44	28548,44
Natio-Opportunités	1425,73	1387,57
Natio-Patrimoine	2638,31	2595,44
Natio-Perspectives	1338,74	1302,91
Natio-Placements	67303,94	67303,94
Natio-Revenus	1118,84	1106,97
Natio Sécurité	11588,63	11588,63
Natio-Valeurs	1001,96	975,14
Nippon-Gan	6947,89	6680,66
Nord Sud Dévelop	1984,34	1960,42
Obli-Associations	189,63	186,81
Oblicic-Mondial	3184,78	3137,72
Oblicic-Régions	1148,72	1131,74
Oblifutur	3483,37	3418,42
Oblig. tres cath.	213,90	210,74
Obligan	1771,99	1754,45
Oblisécurité Sicav	14763,10	14763,10
Obliys	529,13	521,31
Oraction	1655,59	1615,21
Paribas Capitalisation	1981,48	1883,99

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	147,79	143,49
Paribas Patrimoine	687,80	667,57
Patrimoine Retraite	258,77	254,68
Pervalor	681,59	668,23
Planinter	1470,49	1434,54
Plénitude	164,17	159,39
Poste Croissance	8248,25	8240,01
Poste Gestion	75253,33	75253,33
Première Oblig	11307,09	11295,79
Prévoy. Ecureuil	115,10	113,96
Priv'Associations	33461,43	33461,43
Proficias	1050,71	1031,12
Rentacic	178,50	173,89
Revenus Trimestr.	5627,74	5572,02
Revenu-Vert	1238,21	1215,12
St Honoré Vie & Santé	1124,69	1073,89
St Honoré Bons du Tr.	12754,36	12690,91
St Honoré Invest	971,34	927,25
St Honoré Pacifique	785,19	749,58
St Honoré Real	17872,05	17804,03
Sécuricic	1989,35	1969,35
Sécuri-Gan	13783,37	13522,91
Sécuritaux	1579,16	1579,16
Sensivalor	30874,59	30674,59
SEVEA	103,55	101,02 ◆
SFI-CNP Assur	790,55	767,52
S.G. Fr. oppor. C et D	1545,62	1515,31
Sicav Associations	2892,46	2892,40
Sicav 5.000	511,12	497,44
S.I. Est	1622,37	1575,12
Sivafrance	802,65	781,17
Sivam	476,45	463,70
Sivarente	243,98	239,18
Sivinter	557,80	542,87
Sogenfrance C	1385,50	1359,31
Sogenfrance D	1338,40	1313,14
Sogéparque	338,96	332,31
Soginter	1634,87	1602,81
Soleil Investissements	723,04	695,23
Solstice	2340,93	2335,89
State Street Act. Eur	12315,84	11899,46 ◆
State Street Act. Frce	12849,36	12475,11
St. Str. Act.Japon	14101,52	13624,88
State Street Emer. Mts	18031,58	17735,83 ◆
St.Street OAT Plus	13158,47	12892,62
Stratégie Actions	980,82	942,33
Stratégie Rendement	1676,94	1624,86
Techno-Gan	6905,92	6640,21
Thesora	795,27	787,40
Trésor Plus	1545,15	1529,85
Trésor Trimestriel	1085,97	1075,22
Trésoricic	148874,20	148874,20
Trilion	5594,33	5522,54
Uni-Associations	127,24	127,24 ◇
Uni-Foncier	1524,96	1487,77
Unifrance	666,95	650,68
Uni Régions	1450,41	1415,03
Univar	265,43	265,43 ◇
Univers Actions	1604,09	1564,97
Univers Obligations	2131,83	2091,88
Valorg	2330,11	2327,78 ◆
Valreal	80780,66	80670,32
Winterthur St-Honoré	278,27	258,61
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8850	5,9190	5,65	6,15
Ecu	6,6590	6,6590	—	—
Allemagne (100 dm)	348,6700	348,7500	335	358
Belgique (100 F)	16,3750	16,3710	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	308,9200	308,8300	298	319
Italie (1000 lires)	3,5705	3,5065	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,3400	87,3400	83	91
Irlande (1 iep)	8,3360	8,3585	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7855	8,7960	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4125	2,4140	2,09	3,09
Suisse (100 f)	395,1100	395,3980	383	405
Suède (100 krs)	70,5100	70,6200	66	75
Norvège (100 k)	79,7700	78,7300	78	85
Autriche (100 sch)	49,2980	49,3090	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,2735	4,2455	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4000	3,3900	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4280	4,4527	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4483	5,4689	5,26	5,61

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/11
Or fin (kilo en barre)	71000	71700
Or fin (en lingot)	71100	71450
Napoléon (20f)	408	411
Pièce Fr (10 f)	310	365
Pièce Suisse (20 f)	409	411
Pièce Latine (20 f)	408	408
Souverain	516	518
Pièce 20 dollars	2600	2530
Pièce 10 dollars	1400	1300
Pièce 5 dollars	708,25	845
Pièce 50 pesos	2660	2608
Pièce 10 florins	423	423

Matif (Marché à terme international de France)

25 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 215 246

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,74	127,18	123,94
Précédent	127,52	126,98	123,72

CAC 40 A TERME
Volume : 37 088

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2115	2123	2135
Précédent	2098	2073	2086,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

Giuliana, Massimo et Léa MELONI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 17 novembre 1993.

58, rue Riquet,
75019 Paris.

Décès

– Meylan. Paris.

Mme Marie-Thérèse Bourez,
Marc et Sophie Bourez,
Théo et Simon,
Françoise et Michel Adiba,
Cécile et Nicolas,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BOUREZ,
professeur agrégé de lettres,
maître assistant honoraire
à l'université Stendhal de Grenoble,

survenu le 23 novembre 1993, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Meylan, le 25 novembre, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue du Champlars,
38240 Meylan.

– Mgr François Bussini,
ancien évêque d'Amiens,
M. et Mme Louis Vallet,
M. Pierre Vallet
et ses enfants,
Sœur *Louise-Maria,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie BUSSINI,

endormie dans la paix du Seigneur, à Lille, le 24 novembre 1993, dans sa *quatre-vingt-quinzième année.*

« En tes mains, Seigneur, je remets mon esprit. »
(L. C. 23, 46.)

– *Le président*
Et les membres du conseil de surveillance,
Le président
Et les membres du directoire,
Et l'ensemble du personnel de l'Entreprise minière et chimique,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul COSTENTIN,
membre du directoire de l'EMC
et président du directoire
des Mines de potasse d'Alsace,

survenu le 24 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 29 novembre, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, rue de Verdun, à Mulhouse.

– Mme Jacques Dodart,
Le docteur et Mme Thierry Dodart
et leurs enfants,
Mme Christine Dodart
et ses enfants,
M. Jacques-François Dodart,
Mlle Anne-Marie Dodart,
Agnès, Sabine, Catherine et Bruno,
Les familles Rambaud, Némo et Beugnot,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques DODART,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 novembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, à Paris-12e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châtillon-en-Michaille (Ain).

8, rue Jules-César,
75012 Paris.

– Mme Christian Dufour,
son épouse,
M. Christophe Dufour et Mme Gwenola Belair,
Mlle Valérie Dufour,
ses enfants,
M. et Mme Aimé Dufour,
ses parents,
M. et Mme Roger Frélicot,
ses beaux-parents,
M. et Mme Pierre Calone,
M. et Mme Jean-Paul Soyez,
M. et Mme Bernard Dufour,
M. Didier Dufour,
M. et Mme André Bessis,
ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux, nièces, oncles, tantes,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian DUFOUR,

survenu le 22 novembre 1993, dans sa quarante-septième année.

Priez pour lui !

Le service religieux a lieu ce vendredi 26 novembre, en l'église Saint-Etienne de Marly-la-Ville.

18, allée des Tilleuls,
95670 Marly-la-Ville.

[Christian Dufour était le mari de notre collaboratrice Marie-Françoise Dufour, secrétaire du directeur général du Monde Imprimerie. La direction et le personnel du groupe Le Monde s'associent à la peine de Marie-Françoise Dufour, de ses enfants et de la famille et leur présentent leurs plus sincères condoléances.]

– Le cardinal J.-M. Lustiger,
archevêque de Paris,
Et son conseil,
Mgr F. Fretellière,
Et les prêtres du diocèse de Créteil,
Le doyenné du 7e,
L'abbé de Seilhac
Et les prêtres de Saint-Thomas-d'Aquin,

M. et Mme Roger Briquet,
Le docteur et Mme Maurice Louvier,
M. et Mme Alain Louvier,
ses neveux,
Mlle Marie Briand,
font part du décès dans la paix de Dieu du

Père Georges FOURNIER,
ancien curé
de Saint-Pierre de Charenton,
prêtre de Saint-Thomas-d'Aquin,

le jeudi 25 novembre 1993, à l'hôpital Laennec, dans sa quatre-vingt-troi*sième année.*

La célébration des obsèques aura lieu le lundi 29 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (métro Bac), place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

M. Roger Briquet,
4, avenue du Stade-de-Coubertin,
92100 Boulogne.
Abbé de Seilhac,
1, rue de Montalembert,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

François GUILLEMIN,
ingénieur civil des Mines de Paris,
docteur en pharmacie,

survenu le 24 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

De la part de
Catherine Guillemin,
Jean-Michel Guillemin,
Christian et Florence Guillemin,
Bernard et Christine Guillemin,
ses enfants,
Gabrielle, Laurène, Martin et Rémi,
ses petits-enfants,
M. et Mme Alain Petit,
Mme Jean Guillemin,
ses sœur, beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *samedi 27 novembre 1993*, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Courseulles-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Kneppert
et leur fille,
Béatrice et André Macchia,
Eric Kneppert,
M. et Mme Bertrand Kneppert
et leurs filles,
Les familles Kneppert et Lissonnet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René KNEPPERT,
née Marcelle Lissonnet,

le 24 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, le lundi 29 novembre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Jérusalem. Le Caire. Milan. Paris.

Jean Blanchaert, Egial Errera, Diane et *Oded Henin, Boris Hoffman, Malka* Marcovich, Pal Shagala,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami

Yuri MILOSLAWSKY,

survenu à Jérusalem, le 24 novembre 1993.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean de FABRÈGUES,

une messe sera dite le dimanche *28 novembre 1993, à 12* heures, à Saint-Germain-des-Prés, chapelle Saint-Symphorien.

Anniversaires

– Il y a un an, le 27 novembre 1992, le

***docteur* Jean PROUST,**
ancien chef de l'hôpital de Châteaudun,

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui.

5, rue du Stade,
28200 Saint-Denis-les-Ponts.

– Il y a trois ans, le 27 novembre 1990, disparaissait

Claire VASARELY.

Son fils et sa belle-fille, André et Henriette,
vous remercient d'avoir une pensée pour elle.

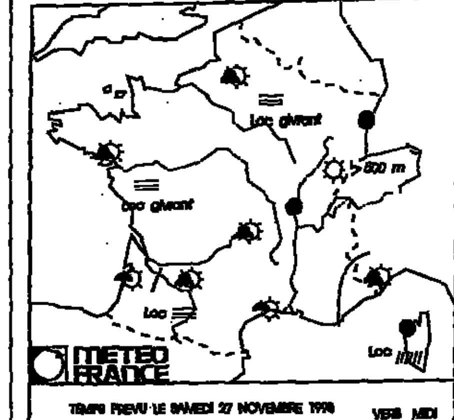
Soutenances de thèses

– « Enfants psychotiques : comportements de communication et environ*nement », par Jean-Michel Coq, sous la* direction de François Vincent, le mardi *30* novembre *1993*, à *15* h *30*, à l'université Paris-X-Nanterre, bât. C, salle des colloques.

– Le mercredi 1er décembre 1993, à 10 h 30, salle J-4, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis, Gio*vanni Joppolo soutiendra sa thèse de* doctorat dont le sujet est : « Les arts *plastiques* en *Italie* au *XX*e siècle entre progrès et tradition », sous la direction d'*Elodie Vitale. Les autres membres du* jury sont : Jean Lancri, Marc Le Bot, Fanette Roche-Pézard.

– « Littératures nègres et médias », *par Françoise Naudillon, sous la direc*tion de Bernard Mouralis, le 29 *novembre* 1993, à 14 heures, à l'université de Cergy-Pontoise, salle *François-Villon.*

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · AVERSES
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · PLUIE OU BRUINE · ORAGES
NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES · NEIGE · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : nombreux brouillards. – Ce sont les brouillards qui constitueront le phénomène *météorologique majeur de cette journée* ; ils toucheront la plupart des régions, seront souvent givrants, et auront parfois du mal à se dissiper au cours de la journée.
Sur l'Alsace et la région lyonnaise, il n'y aura pas de brouillards mais le ciel sera couvert, et cette grisaille a très peu de chance de se dissiper au cours de la journée.
Les régions épargnées par ces brouillards ou nuages bas sont : l'ensemble du relief au-dessus de 500 mètres d'altitude, la pointe de Bretagne (mais le ciel sera cependant nuageux) ainsi que les régions méditerranéennes, avec du soleil sur le Languedoc-Roussillon et la Provence, des passages nuageux sur le Var et les Alpes-Maritimes, et un ciel très nuageux accompagné de pluies parfois orageuses sur la Corse.
Les températures resteront inférieures aux normales saisonnières. Les minimales seront négatives dans l'intérieur : entre 0 et – 5 degrés du *sud-ouest vers le nord-est, entre 1 et 5 degrés* sur les côtes atlantique et de la Manche, entre 5 et 9 degrés sur le littoral de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 0 degré là où les brouillards persisteront toute la journée, 4 à 7 degrés ailleurs, jusqu'à 10 à 13 degrés au sud de la Garonne et sur les *régions méditerranéennes.*
Il soufflera un vent modéré de nord-est sur la Côte d'Azur et la Corse, un vent modéré de sud-est sur la pointe de la Bretagne.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

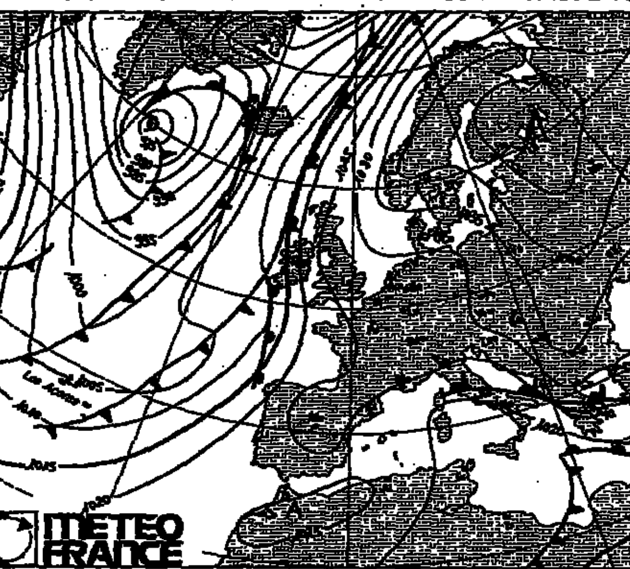
TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 8
BIARRITZ	12/ 1
BORDEAUX	11/ 0
BOURGES	11/–2
BREST	9/ 3
CAEN	8/ 0
CHERBOURG	6/–3
CLERMONT-FER.	11/–3
DIJON	7/–2
GRENOBLE	5/ 3
LILLE	0/–2
LIMOGES	10/ 3
LYON, BRON	7/ 1
MARSEILLE	15/ 3
NANCY, ESSEY	4/–5
NANTES	9/ 1
NICE	16/ 6
PARIS-MONTS.	8/–1
PAU	13/ 0
PERPIGNAN	13/ 7
POINTE-A-PITRE	30/23
RENNES	5/–1
ST-ETIENNE	10/ 1
STRASBOURG	0/–3
TOULOUSE	12/ 4
TOURS	8/ 0
ÉTRANGER	
ALGER	16/10
AMSTERDAM	3/ 0
ATHÈNES	11/ 7
BANGKOK	28/23
BARCELONE	15/ 7
BELGRADE	0/–5
BERLIN	–1/–6
BRUXELLES	7/–4
COPENHAGUE	1/ 0
DAKAR	24/19
DJERBA	– –
GENÈVE	5/–2
ISTANBUL	7/ 3
JÉRUSALEM	16/11
LE CAIRE	23/14
LISBONNE	15/ 7
LONDRES	12/ 2
LOS ANGELES	20/ 9
LUXEMBOURG	4/–1
MADRID	13/ 0
MARRAKECH	17/ 7
MEXICO	24/ 8
MILAN	9/–6
MONTRÉAL	–7/–14
MOSCOU	–10/–15
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	27/ 9
NEW-YORK	3/–2
PALMA-DE-MAJ.	16/11
PÉKIN	6/–4
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	15/10
HONGKONG	20/15
SÉVILLE	19/ 7
SINGAPOUR	28/24
STOCKHOLM	0/–1
SYDNEY	20/15
TOKYO	14/ 7
TUNIS	15/11
VARSOVIE	–4/–4
VENISE	10/ 2
VIENNE	0/–6

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-11-1993 à 18 heures TUC et le 26-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 28 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



La mort de Fernand Picard inventeur de la quatre-chevaux

Nous avons appris la mort de *Fernand Picard, dont les obsè*ques ont eu lieu le 24 novembre.

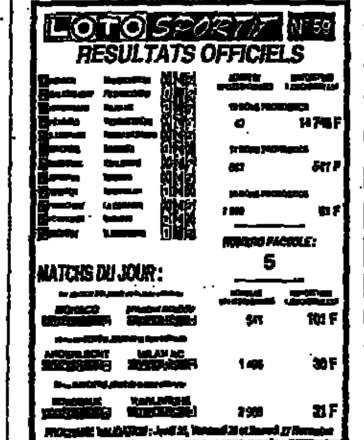
[Fernand Picard, né à Chennevières-sur-Marne le 22 février 1906, ingénieur des Arts et Métiers de Lille, était entré chez Renault en 1935 après un passage de sept ans chez le constructeur de voitures Delages. Ingénieur des essais et chef du bureau d'études en 1939, Fernand Picard avait animé l'équipe qui *mit au point*, malgré l'interdiction allemande sous l'occupation, ce qui sera, *au lendemain de la guerre, la quatre*-chevaux Renault. A la Libération, il contribua à la mise en production de cette petite voiture devenue historique bien que le plan Pons ait prévu à l'époque que Renault se verrait interdire la fabrication de voitures particulières.

Officier de la Légion d'honneur, Fernand Picard était membre de l'Association des ingénieurs de l'automobile, et président des ingénieurs civils de France. Il avait quitté la Régie en 1969.]

Semaine de la bonté

Cas n° 11. – Mme T... élève seule ses deux enfants. L'aînée doit entrer en faculté, mais elle souffre de surdité *bilatérale. Elle a besoin d'être* appareillée. Le coût de l'appareil est élevé et ne peut *être payé entièrement par* Mme T... Pour que cette jeune fille studieuse puisse mener des études *normales* à l'université, une somme de 4 000 F est nécessaire.

► *Les dons sont à adresser à* **la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4 52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**



JOURNAL OFFICIEL

Sont *publiés au Journal officiel* du 25 novembre 1993 :

DES ARRÊTÉS :

– *du 12 juillet* 1993 portant **homologation de produits et appareils à usage préventif, diagnostique ou thérapeutique**;

– du 15 novembre 1993 fixant **les taux de diverses indemnités** (de déplacement, de changement de résidence, kilométriques) **aux agents de la *fonction* publique.**

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 novembre 1993 :

DES ARRÊTÉS :

– du 25 novembre 1993 portant **approbation de la convention nationale des médecins**;

– du 24 novembre 1993 portant **agrément d'accords relatifs à l'assurance chômage.**

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 26 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. *Invitée : Michèle Morgan.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : *Une famille formidable.* Des vacances mouvementées, de Joël Santoni (2e partie).
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Dolomites (Alpes italiennes). Reportages : La fête des Sarpari, de Frédéric Handengue ; Manolo, de Marco Preti ; La dernière chute de la rivière Sorba, de Didier Lafond ; La mémoire des pionniers, de Philippe Lallet.
23.35 Série : *Paire d'as.*

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. *Emission présentée par Pascal Sevran.* Paris mélancolie.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; *Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.*
18.40 Jeu : Un pour tous. *Animé par Christian Morin et* Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40). *Animé par Nagui.*
20.00 Journal, Journal des courses, Météo.
20.50 ▶ *Téléfilm : Sabine, j'imagine.* De Dennis Berry.
22.25 *Magazine :* Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. *Invitée : Josiane Balasko, interprète principale, au côté de* Maurice Bénichou, du film de Jean-Jacques Zilbermann *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes.* Supers Nanas. Invités : Michèle Fitoussi, pour le 2 500e numéro du journal *Elle ;* Marlène Vendramelli, meilleur jeune sommelier de France ; Aline Weill, traductrice du livre de Barry Paris *Louise Brooks ;* Pierre Béarn, *l'Erotisme dans la poésie féminine des origines à nos jours).*
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Cinéma : Les Parents terribles. ■■■ Film français de Jean Cocteau (1948).

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Drapeaux,* de Jean Alessandrini.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Le Train bleu, de Stéphane Poulle et Gilles Ragris. *La pêche en Mauritanie.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. *Invitée : Dominique Blanc.* Vietnam : ma rue, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; France : alchimiste, de Stéphane Begoin, Arnaud de Boiffleury et Philippe Bigot ; Ecosse : l'île au whisky, de Jean-Yves Cauchard et Jean-Xavier de Lestrade.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Strip-tease. Médecins sans frontières, de Didier Lannoy ; 357 Magnum, de Philippe Dutilleul ; Un presbytère pour trois, de Delphine Reynard ; L'amour capote, *d'Emmanuelle Machtou.*
0.10 La Première Nuit des jeux vidéo. Présentée par Delphine et Jean-Michel Blottière.

CANAL PLUS

16.35 Cinéma : Les Mamies. □ Film français d'Annick Lanoë (1992).
18.00 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Fred Beauchêne, Willy Deville.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Un homme à tuer. *De James Steven Sadwith.*
22.05 Documentaire : Charmeurs de requins. *De Richard Dennison.*
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991).
0.35 *Cinéma :* Faute de preuves. □ Film britannico-américain de *Simon Moore (1991, v.o.).*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Texas saturday night (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax. *Une nouvelle série politico-satirique sur l'ascension d'un jeune député conservateur britannique.*
19.25 Documentaire : Percy Adlon. La Beauté ordinaire, de Peter Buchka. *Portrait du réalisateur de* Bagdad Café.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Le Passage du Nord-Ouest. De Bernard Dumont, avec Pierre Malet, Guy Thauvette.
22.10 Documentaire : Ramona. Quand les compteurs s'arrêtent, de Véronique Sanson et Rosy Chumilles.
23.05 *Cinéma : Tokyo-ga.* ■ Film germano-américain de Wim Wenders (1985, v.o., *88 min.).*

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 *Série : L'Etalon noir.*
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Tueurs aux trousses. *De Jerrold Freedman.*
22.40 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Le circuit du vin.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. *Antoine de Saint-Exupéry.*
21.32 Musique : Black and Blue. Jones et frères. Avec Jean-Philippe Allard.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. *Dans la bibliothèque de notre collaborateur Jacques Meunier.*
0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 octobre, salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre no 5 en la majeur K 219, de Mozart ; Faust Symphonie pour ténor, chœur d'hommes et orchestre, de Liszt, par le Chœur d'hommes de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Ian Caley, ténor.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan-Hotel New-York à Eurodisney : Bob Dourough, chant et piano, Bill Takas, basse, Al Levitt, batterie.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : François-Xavier Ortoli.
RTL, 18 h 30 : Jean-Marcel Bouguereau et Denis Jeambar.
France-Inter, 19 h 20 : *« GATT, chômage, exclusion : l'avis d'un grand patron »,* avec Claude Bébéar (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Mort promise

UN homme tombe sous nos yeux, à Gaza, fauché par une balle de l'armée israélienne au cours des manifestations qui suivent la mort du chef du Hamas, et que ressentons-nous ? Pas grand-chose. Il est vrai que le présentateur nous avait avertis auparavant : *« Vous allez voir, c'est une image assez difficile. »* Chacun avait donc pu se préparer. L'insoutenable n'allait pas nous prendre au dépourvu. Le reportage commence par la cérémonie des obsèques. Mais où sont donc les « images difficiles » annoncées ? Pourquoi tardent-elles ? Mort promise, mort due ! Etranges secondes : contemplant ces manifestants, nous savons qu'un ou plusieurs d'entre eux vont tomber, puisqu'on nous a prévenus. On ne nous les montre vivants que pour nous les montrer morts, dans quelques secondes. Et voilà. Un claquement, l'homme tombe.

Hurlements de stupeur, puis d'affolement autour du blessé. Mais il est tombé de dos, on n'a pas vu son visage. Nous eût-il parlé, l'instant auparavant, peut-être en aurions-nous été davantage émus. Pour l'instant, ce corps à terre nous apparaît surtout comme une confirmation. La docile ratification des faits à l'avertissement du présentateur. Comme si, par son avertissement, le présentateur s'était interposé au milieu de la route de Gaza, entre le blessé et nous qui nous trouvons sur le trottoir d'en face. Le présentateur a vu tomber cet homme avant nous. Il en a, avant nous, ressenti le choc. Et s'il tient à nous faire partager ce choc, s'il nous estime aptes à le supporter – il ne nous a pas demandé d'éloigner les enfants ni de nous boucher les yeux, – il insiste *aussi pour nous tenir la main* pendant l'épreuve.

Une autre chaîne choisit de ne pas diffuser la séquence de la manifestation, et se contente du coup de feu et de l'homme qui tombe. Pourquoi perdre du temps en préliminaires ? Sur une autre encore, une ambulance arrive : l'histoire prend corps. Dans le journal de Catherine Ceylac enfin, sur France 2 en bout de soirée, nous comprenons que le ramassage par l'ambulance s'est effectué « en temps réel ». A peine tombé à terre, l'homme a été embarqué dans l'ambulance. Nous le voyons en salle de réanimation. Le correspondant à Jérusalem nous indique son nom, son âge – vingt-quatre ans. On nous dit *qu'il est « dans un état désespéré ».* On nous informe que l'armée israélienne a ouvert une enquête, le tireur n'ayant visiblement pas agi en état de légitime défense. Il aura fallu plusieurs heures, et plusieurs journaux, pour que s'esquisse entre le blessé et nous une relation personnelle. Plusieurs heures pour que ces images embrayent enfin sur notre conscience. Nous, c'est-à-dire ce passant distrait, ce voyeur archi-sollicité, ce vengeur implacable et mou qu'on appelle l'opinion internationale.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée.
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ?
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Barry Fairchild, condamné à mort, de Bernard Volker.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Histoires d'en rire. Présenté par Roger Zabel.
23.00 Téléfilm : Sous haute surveillance. De Paul Ziller.
0.40 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
1.15 Sport : Voile. L'arrivée de la Route du café.
1.50 Journal et Météo.
1.55 Magazine : Le Club de l'enjeu.
2.30 TF 1 nuit (et à 3.25, 4.00, 4.55).
2.35 Documentaire : Histoires naturelles (et à 4.05).
3.35 Série : Intrigues.
5.05 Musique.
5.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.05 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; Les Histoires du grand-père.
9.05 *Magazine : Grands galops* (et à 3.50). Avec à 9.25, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.30 Magazine : Samedi aventure. Présenté par Didier Régnier. L'amour du rocher (Patrick Edlinger), de Maurice Rebeix.
10.30 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbroso.
11.40 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.45).
12.35 Expression directe. UDF ; RPR.
12.59 Journal et Météo.

13.25 *Magazine : Géopolis.* OTAN : la parole à la défense, d'Henri Lagoy, Gaëlle Le Ficher et Laurent Hakim.
14.10 Magazine : Animalia. Danse avec les grues.
14.55 Magazine : Samedi sport. A 15.00, Rugby : Angleterre-Nouvelle-Zélande, en direct de Twickenham ; A 16.40, Magazine du rugby ; A 17.15, Tiercé, en différé de Maisons-Laffitte.
17.30 *Série : Taggart.*
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. *Invité : Pierre Palmade.*
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : C'est votre vie. *Présenté par Frédéric Mitterrand.*
22.40 Variétés : Taratata (et à 4.30). Emission présentée par Nagui. Concert enregistré à l'Olympia le 18 octobre au profit de l'association Solidarité-enfants-sida (Sol-en-si).
0.05 Journal et Météo.
0.25 ▶ *Magazine : La 25e Heure.* Présenté par Jacques Perrin. Sida, paroles de l'un à l'autre, de Paule Muxel et Bertrand de Solliers.
1.30 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.40 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le Senior British Open.
8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 *Magazine :* Terres francophones. La diversité du théâtre francophone.
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 *Magazine :* Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, *Jean-Paul Cazeneuve* et Marc Guillaume.
10.30 Magazine : Top défense. *Les services communs interarmées : de santé, de la poste et des essences ; Archives :* les parachutistes.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La Conquête de l'Ouest.
17.40 Magazine : Montagne. Les montagnes du cinéma, de Pierre Beccu. 1. Des Frères Lumière à *Mort d'un guide* (1975). *Avec des extraits de films de Marcel Ichac, Alain Pol, Gaston Rebuffat, Gilbert d'Assonville, Arnold Franck, Louis Dacquin, Jacques Ertaud...*
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. La bibliothèque des tout-petits.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.50 Série : La Guerre blanche. 200 kilos de cocaïne, de *Pedro Maso Paulet.*
22.25 Journal et Météo.
22.55 Jamais sans mon livre. *Magazine présenté par* Bernard Rapp. Invités : Patrick Drevet *(le Rire de Mandrin) ;* Michèle Gazier *(Histoires d'une femme sans histoire) ;* Ana Novac *(Un lit dans l'hexagone) ;* André Markowicz, traducteur de Dostoïevski ; Entretien avec la romancière *serbo-croate* Dubravka Ugresic *(l'Offensive du roman-fleuve).*
23.50 Hommage à Pablo Casals. De Pierre Vozlinsky. Enregistré en juin 1972 au cours du Festival de Porto-Rico.
0.40 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 *Les Superstars du catch.*
8.15 Canaille peluche. Souris souris.
8.20 *Surprises.*
8.35 Documentaire : Les Fourberies de l'araignée. De Jim Frazier.
9.00 Cinéma : Riens du tout. ■ Film français de Cédric Klapisch (1992).
10.35 Le Journal du cinéma.
10.40 Cinéma : Ruby. □ Film américain de John Mackenzie (1992).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Magazine : 24 heures. *Présenté par Erik Gilbert.* A Moscou.
13.30 Magazine : *L'Œil du cyclone.*
14.00 Téléfilm : La Belle et le Casse-cou. De Bradford May.
15.30 Documentaire : Une vie de prof. D'Hervé Chabalier.
17.05 Sport : Football américain.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. *Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.*
20.30 Téléfilm : Quarantaine. De Nico Hofmann.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Puppetmaster 2. □ Film américain de David Allen (1990).
0.25 Cinéma : Nicky et Gino. □ Film américain de Robert M. Young (1988, v.o.).
2.15 Cinéma : La Petite Amie d'Antonio. ■ Film français de Manuel Poirier (1992).
3.50 Cinéma : Psychokiller. □ Film américain de William Lustig (1989).
5.20 Surprises.
5.30 Cinéma : Nuit d'or. ■■ Film français de Serge Moati (1976).
6.50 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 *Documentaire :* Percy Adlon. La Beauté ordinaire, de Peter Buchka (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 *Magazine : Via Regio.* L'Europe et ses enfants perdus. Merseyside, Lisboa, Valachie.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. Aborigènes, la découverte de l'Australie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités italiennes et britanniques de la semaine du 27 novembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Silverlake Life. *The View from Here,* de Tom Joslin et Peter Friedman (v.o.).
22.20 Documentaire : Shiva et *la Fleur de potence.* De Hans Georg Andres (v.o.).
23.35 Cinéma d'animation : Snark. Médiations, de Gary Hill ; Bleu, blanc, rouge, de Jean-Louis Bompoint ; En caméra portée, de Tony Hill ; Courrier à petite vitesse, d'Alison Snowden ; Vacances, de Zbigniew Rybczynski.
0.00 Documentaire : Eurojazz. Nuit européenne du jazz à Copenhague, de Joern Fabricius (28 min).

M 6

6.40 Musique : Boulevard des clips (et à 1.20, 7.00).
8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.

10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
15.05 *Série : Covington Cross.*
16.10 Série : Département S.
17.15 Série : L'Aventurier.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (rediff.).
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15). Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : Meurtres à Beverly Hills. De Marvin J. Chomsky.
0.10 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

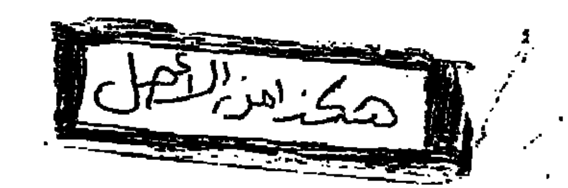
20.30 *Photo-portrait.* Titus Carmel, peintre.
20.45 Dramatique. Le Conseil de discipline, de Slimane Benaïssa ; à 21.55, Je suis un cheval noir, de Jean-Marie Simon.
22.35 Musique : Opus. Avec Richard Galliano. Pour un accordéon électrique.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 *Soirée lyrique (en direct* d'Amsterdam) : Le Couronnement de Poppée, drame musical en un prologue et trois actes, de Monteverdi, par l'Ensemble Les Talents lyriques, dir. Christophe Rousset ; Christophe Rousset, Blandine Rannou, clavecins, Nigel North, Fred Jacobs, luths, Imke David, viole de gambe, Lucia Swarts, violoncelle ; sol. : Cynthia Haymon, Brigitte Balleys, Nia Liang, Michael *Chance, Carlo Colombara,* Heidi Grant Murphy, Dominique Visse, Jean-Paul Fouchecourt, Mark Tucker, Claron McFadden, Sandrine Piau, Roberto Scaltriti, Lynton Atkinson, Romain Bischoff.
23.00 *Maestro.* Ernest Ansermet, par François Castang.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : *« Financement : les banques en question »* (« Rue des entrepreneurs »).
Radio-Classique, 12 heures : Marc Viénot (« Questions orales »).



Le Monde

Feuilleton

Silvio Berlusconi tente de bouleverser le paysage politique italien. Socialiste au petit matin, proche des néo-fascistes sur le coup de midi, démocrate lorsque sonne l'heure du prime-time, l'homme qui prétend faire don de sa personne à la Péninsule semble s'être pris les pieds dans les câbles de ses chaînes de télévision.

Le court feuilleton scénarisé par celui à qui l'Elysée, naguère, offrit sur un plateau feu la Cinq relève, selon un député italien de gauche, du « péronisme électronique ». L'expression est heureuse, mais ne rend pas assez compte de la variabilité des convictions que tout cela indique.

L'attitude du sauveur autoproclamé de l'Italie traduit une application à sa propre pensée de la gestion des opinions par audimat, la convictionnique.

PROCYON

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

Par leur géographie et leur économie, les Pays-de-la-Loire et la Bretagne ont des préoccupations très proches et les rivalités historiques n'empêchent pas ces deux régions de coopérer dans plusieurs domaines.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 26 novembre 1993 a été tiré à 481 172 exemplaires

A la suite d'une demande d'extradition de la France

Jacques Médecin est détenu à Punta-del-Este

A la suite d'une demande d'extradition formulée, le 12 novembre, par le parquet de Nice dans le cadre de l'affaire de la caisse noire de la SEREL (une entreprise niçoise de régulation routière), l'ancien maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin, soixante-cinq ans, a été interpellé, jeudi 25 septembre, par la police, dans sa résidence de Punta-del-Este (Uruguay) où il vit en exil depuis septembre 1990. L'ancien maire de Nice pourrait rester en détention pendant une période de trois mois, jusqu'à ce que les autorités uruguayennes statuent sur son cas.

NICE

de notre correspondant régional

« Si l'on devait extrader toutes les personnes qui sont accusées par une autre, elle-même interrogée par la police, les avions seraient pleins d'extradés », avait déclaré, confiant, M. Médecin, en apprenant la demande d'extradition dont il venait de faire l'objet de la part du procureur de la République de Nice, Paul-Louis Auméras. Deux autres mandats d'arrêt délivrés contre l'ancien maire de Nice, après sa fuite en Uruguay, en septembre 1990, étaient, il est vrai, restés inopérants.

S'il devait être extradé (1), M. Médecin aurait, d'abord, à purger la peine d'un an de prison à laquelle il a été condamné pour ingérence. Il lui était reproché, en l'occurrence, d'avoir récolté des fonds émanant d'organismes publics et parapublics – qu'il dirigeait ou contrôlait – par le biais de publicités ou de publi-reportages parus dans *l'Action Nice-Côte-d'Azur*, un mensuel édité par une société dans laquelle il détenait la majorité des parts. Au total, ces organismes, largement subventionnés par la ville et le département, avaient versé, de 1986 à 1989, une somme estimée à plus de 2 millions de francs.

La dette de la ville de Nice

Le maire de Nice aurait, également, à s'expliquer dans quatre autres procédures diligentées contre lui. Dans la première, il a été inculpé, le 26 juin 1991, d'abus de confiance pour des détournements de fonds, de plusieurs millions de francs, qu'il est présumé avoir commis au préjudice de l'association paramunicipale Nice-Opéra. L'ancien maire de Nice a également fait l'objet, en juillet 1991, de poursuites pour fraude fiscale en sa qualité de président de Nice-Opéra. Il lui est reproché d'avoir soustrait – avec le directeur de cette association Lucien Salles – à l'établissement et au paiement d'une somme de 4,15 millions d'impôts sur les sociétés pour l'exercice 1987. Une autre information judiciaire a été ouverte contre l'ancien maire de Nice, le 21 mai 1992, pour abus de confiance, faux, usage de faux et complicité de ces trois délits dans l'affaire dite de la restructuration de la dette de la ville de Nice.

Toutefois, selon une source judiciaire, les faits justifiant cette procédure pénale se révéleraient prescrits. C'est après que cette affaire eut été révélée par la chambre régionale des comptes que M. Médecin avait pris la fuite en Uruguay au terme, et sous couvert, d'un voyage de promotion touristique au Japon.

Le nom de M. Médecin est, par ailleurs, cité à propos d'un obscur marché passé par le conseil général des Alpes-Maritimes – dont il était, à l'époque, président – avec une société niçoise, COM'06, concernant l'installation de vingt-cinq salles multimédias dans des communes rurales. Dans cette affaire de fausses factures, instruite par un magistrat grenoblois qui a inculpé, le 20 novembre 1991, le PDG de COM'06 de faux et usage, recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux, l'assemblée départementale a été grugée d'une somme de 8,2 millions de francs.

Dernière affaire en date : celle de la caisse noire de la SEREL dans laquelle sept personnes ont déjà été mises en examen. Selon le PDG de cette société, Francis Guillot, une somme de 4 millions de francs aurait été versée à l'ancien maire de Nice, sous forme de pots-de-vin, pour l'obtention de marchés de la ville. Depuis Punta-del-Este, M. Médecin s'est défendu de ces accusations en prétendant qu'il avait reçu le soutien de la SEREL pour le financement de ses campagnes électorales. Cependant, M. Guillot a réaffirmé, le 22 novembre, qu'il avait été *« rackettée »* par l'ancien maire de Nice.

GUY PORTE

(1) Il n'existe pas de convention d'assistance judiciaire entre la France et l'Uruguay. Toutefois, le président uruguayen, Luis Lacalle, avait récemment déclaré que son pays ne pourrait pas accorder l'asile politique à M. Médecin du fait que les délits reprochés à celui-ci relèvent du droit commun et sont passibles de peines supérieures à deux ans de prison.

« On n'arrête pas n'importe qui n'importe comment »

NICE

de notre correspondant

« Ici, c'est un pays merveilleux. Les gens y sont aimables et ils respectent le code Napoléon. Pourquoi voulez-vous que j'aille ailleurs ? » : Jacques Médecin, joint par téléphone, expliquait ainsi, vendredi 19 novembre, qu'il n'envisageait pas de quitter l'Uruguay. *« On n'arrête pas n'importe qui n'importe comment »*, avait-il ajouté en apprenant sa demande d'extradition, accompagnée d'une demande d'arrestation provisoire, adressées à Interpol par le procureur de la République de Nice, Paul-Louis Auméras.

Au début de son exil, quelques amis niçois qui l'avaient fréquemment au téléphone ou qui allaient le voir dans la villa qu'il s'était fait construire rapportaient des nouvelles plus ou moins bonnes de son moral. Le bruit d'une hospitalisation pour une sévère déprime a même couru à Nice. Mais ces derniers temps, Jacques Médecin ne semblait plus avoir d'états d'âme. Un retour en France ? *« Je ne suis pas pressé. Peu de gens, à part ma famille peut-être, aimeraient me revoir. Je ne reviendrai que réhabilité, innocenté ! Si la justice veut m'entendre, qu'elle vienne ici, je répondrai à toutes les questions. »*

« Comment voulez-vous que je ne sois pas serein ? ironisait-il au téléphone. *On multiplie contre Médecin toutes les procédures, les mandats d'arrêt et rien n'a jamais abouti. C'est bien la preuve que je suis parfaitement innocent : depuis le temps que l'on me charge, on n'a réussi qu'à me condamner pour ingérence. »*

JEAN VERDIER

Un système assis sur le clanisme et le clientélisme

Rares sont les dynasties politiques locales qui ont tenu le coup aussi longtemps avec aussi peu d'acteurs principaux. Le terme de dynastie pour Jacques Médecin et son père, Jean, est, du reste, moins approprié que celui de clan. Car ce qui est décrit comme « la dynastie Médecin » n'est en fait constituée que du fondateur et de son fils qui, pendant soixante-deux ans, ont tenu Nice sous leur coupe. Les dernières révélations de Jean-Pierre Bazin, l'envoyé spécial du RPR chargé d'organiser la récente passation du pouvoir municipal niçois – la démission d'Honoré Bailet et son remplacement par Jean-Paul Barety, – tendraient même à prouver que la ville a été mise, au fil du temps, en coupe réglée. Ne déclarait-il dans *Presse Océan*, après cette opération, que *« le système Médecin a toujours cours »* et que *« le milieu est omniprésent »* ? Le fameux « système Médecin » a installé ses fondations en 1928, l'année de naissance de Jacques, quand le père est devenu premier magistrat de la cité du Carnaval. Excepté une interruption de deux années après la guerre, le « roi Jean », comme le surnomment avec une certaine admiration ses administrés, va régner pendant près de quarante ans. Avant de céder la place à son fils, en février 1966, le maire a eu le temps de mettre en place un mécanisme parfaitement huilé qui mêle clanisme et clientélisme. L'art de Jean Médecin est d'avoir soudé les notables politiques, les chefs d'entreprise et les représentants des professions libérales.

Battu aux législatives de 1962, Jacques Médecin entre à l'Assemblée cinq ans plus tard pour y rester vingt et un ans, avec un intermède gouvernemental de deux années (1976-1978) pour s'occuper du tourisme. Comment le pays pourrait-il se passer d'un tel homme qui fait rayonner la promenade des Anglais ? Il bâtit sans perdre haleine. Et comment la majorité pourrait-elle ignorer un dirigeant qui est le « parrain » d'une droite locale indéfinie mais puissante. Il développe un système associatif qui lui est entièrement dévoué et ratisse très large. Le flou politique, Jacques Médecin va le cultiver dans ses apparentements, en passant successivement chez les centristes pompidoliens du PDM (Progrès et démocratie moderne), les Réformateurs, les Républicains indépendants (RI), le Parti républicain (PR), le RPR avant d'échouer, en dernier lieu, au CNI. Des indépendants, il dira *« c'est ma famille »*, et des néogaullistes, *« c'est ma maison »*. Ce constant voyage entre les étiquettes politiques le conduit même à déclarer qu'il partage *« à 99,9 % »* les *« thèses du Front national »*.

Les échanges de bons procédés, les arrangements qui sont allés jusqu'à mouiller une dizaines d'adjoints sous le coup aujourd'hui, de procédures judiciaires, les amitiés étranges de Jacques Médecin avec le demi-monde du braquage et de la roulette ont fini par enrayer le système, jusqu'à provoquer la chute du chef. Il est parfois difficile d'être le fils de son père.

OLIVIER BIFFAUD

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Alerte à Pompéi

La plus grande cité, sur le pourtour méditerranéen, de références archéologiques du monde romain va mal. Près de la moitié des découvertes menacent ruine. Fouilles excessives et manque de moyens se sont conjugués pour accélérer le délabrement du site. Aujourd'hui, les chercheurs songent plus à protéger Pompéi qu'à engager de nouvelles campagnes .

(Lire pages VI et VII.)


MIMMO JODICE

EXTÉRIEUR

L'esprit de l'arc


GÉRARD PLANCHENAU LT/VANDYSTADT

En devenant champion olympique de tir à l'arc à Barcelone, en 1992, Sébastien Flute allait donner un formidable essor à ce sport qui, en France, dans l'année qui suivait, voyait près de 10 000 nouveaux licenciés rejoindre les rangs de la fédération. Sa place sur le podium avait enchanté et ravi le pays entier qui venait de découvrir l'élégance « spirituelle » d'un exercice physique resté jusqu'ici largement confidentiel. Les émules du jeune champion ne savaient sans doute pas tous qu'en embrassant cette discipline ils s'engageaient dans un face-à-face personnel dont on ne sort pas à tous les coups vainqueur.

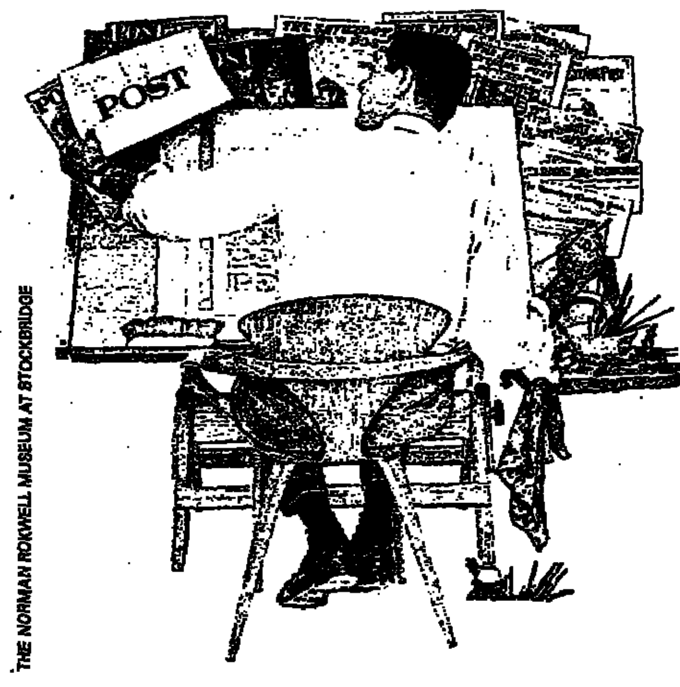
(Lire page IX.)

STYLE

Rockwell l'Américain

Témoin durant plus de soixante ans d'une Amérique sage, travailleuse et chaleureuse, Norman Rockwell fut le grand illustrateur du magazine *The Saturday Evening Post*. C'est l'ensemble des couvertures qu'il réalisa, entre 1916 et 1963, pour ce journal qui sont présentées actuellement à Paris, aux magasins du Printemps, dans le cadre d'un « Noël » qui, cette année, prend la Nouvelle-Angleterre comme thème.

(Lire page V.)



THE NORMAN ROKWELL MUSEUM AT STOCKBRIDGE

FORMES

Le pianiste soviétique Emil Guilels, à qui l'on demandait si les Français étaient ou non musiciens, interloqué, lançait : *« Le peuple qui a donné Couperin, Rameau, Berlioz, Debussy et Ravel au monde ne peut pas ne pas être musicien .»* Peut-on, en effet, sérieusement suspecter les Français de ne pas être musiciens ? Leurs violons fabriqués au siècle dernier par les luthiers vosgiens sont joués dans les orchestres de tous les pays. Jusqu'à la Grande Guerre, leurs pianos ont émigré en première classe dans tous les pays du monde : Erard et Pleyel avaient magnifié l'instrument de chaudronnier moqué par Voltaire. Et n'est-ce pas l'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris qui a révélé, grâce à la perfection de ses interprétations, la *Neuvième Symphonie* de Beethoven à Wagner, alors qu'aucun orchestre allemand de l'époque n'avait un niveau technique suffisant pour la jouer ? Paris n'a-t-elle pas attiré Chopin, Liszt, Albeniz, de Falla, Stravinsky et tant d'autres créateurs ? N'est-ce pas à Paris qu'ont été formés quelques- uns des compositeurs et des interprètes qui ont marqué l'histoire de la musique occidentale des XIXe et XXe siècles ?

Médiocres en géographie, nuls en langues, les Français n'auraient, en outre, que l'oreille musicale incertaine...

France


THIERRY DESMAROUET

musique

Les Français sont-ils musiciens ? Au XIIIe siècle, cette question n'aurait eu aucun sens. La musique des « Français » dominait l'Occident : c'est à la tribune des orgues de Notre-Dame que Perotin et Leonin inventèrent la polyphonie. Au XIVe et au XVe siècle, la musique de Guillaume Dufay et de Guillaume de Machaut est beaucoup plus évoluée que celle, encore balbutiante, des Maîtres chanteurs allemands... qui, puisant aux meilleures sources, feront de rapides progrès. D'ailleurs, n'est-ce pas Rameau qui, en donnant à l'harmonie le rôle architectural, aux dépens de la mélodie glorifiée par l'Italie, a permis à Wagner d'écrire ses opéras ? Certains Français ignorent la musique, c'est certain. Il y a quelques années, un quotidien français avait confié ses colonnes à une armée de littérateurs célèbres. Un seul de ces journalistes d'un jour prit la peine d'écrire sur la musique. Une brève.

Les Français les moins musiciens seraient les hommes politiques. Dès qu'ils se prennent pour sainte Cécile, ils ne disent et ne font que des bêtises. Le prestige d'une institution musicale française est donc inversement proportionnel à la présence de l'Etat dans ladite institution. Les musiciens qui se mêlent de politique ne font guère mieux. La musique serait-elle une affaire si sérieuse qu'on ne puisse la confier à des musiciens ? Pourtant, Clemenceau aimait et connaissait la musique.

Pourtant, les enfants de la République font beaucoup de musique dans des conservatoires surpeuplés. Les écoles de musique résonnent des gammes de piano, du grincement des violons, des accents de trompettes et des rires des petits qui font un raffut d'enfer dans les ateliers de percussions. Ils en écoutent plus encore : la France est le pays du monde sans lequel il se vend le plus de disques classiques proportionnellement à sa population. Les Français ont le don de se poser toujours de mauvaises questions. Les Français sont-ils cartésiens ?

A moins que le bon sens ne l'ait emporté, il n'y a pas vingt ans, un 14 juillet, sur la place d'une bourgade normande dont Guy de Maupassant a raillé les habitants *« orgueilleux »*, dans *le Rosier de Madame Husson*. *« Les ceusses qui font pas d'la musique, y faut qui s'arculent jusqu'à les arbres »* : le chef des Volontaires de Gisors – l'harmonie municipale – prouvait par cette injonction impérieuse que des Français faisaient de la musique... et d'autres pas.

Alain Lompech

(Lire page IV.)

WEEK-END

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Un chansonnier marocain

Gamio, il improvisait des sketches satyriques dans le bus et on le surnommait Bziz. Ensuite, la mouche du coche marocain, *alias* Ahmed Sanoussi, tomba en vrille sur la télévision du royaume et sur la prolifération des golfs, sport favori du roi Hassan II... L'humoriste fut illico banni du petit écran et d'ailleurs, devenant *« l'artiste le plus censuré du Maroc »* selon le quotidien casablancais *Libération*. Depuis lors, les bons mots en arabe populaire, en français ou en francarabe de Bziz font encore plus vite le tour du pays chérifien. Le Congrès mondial des littératures de langue française, tenu à Padoue (Italie), a célébré le talent de cet autodidacte : *« Il n'a rien à voir avec les chansonniers occidentaux, auteur unique du Maghreb populaire, son humour est une science, ses textes une contribution littéraire solide. »* Sa pièce sur la vie politique marocaine et sur le nouvel ordre mondial à l'américaine a attiré 70 000 spectateurs sur le campus universitaire de Fez avant de faire rire – ou grincer des dents – en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Jordanie. A Paris, Ahmed Sanoussi vient présenter *Visa, mon amour*, spectacle inspiré par les tribulations de tout jeune Marocain voulant découvrir l'ancienne métropole. *« Désormais, pour voir Bziz, il faut aller à Paris, mais pour cela, on a besoin... d'un visa »*, se lamente le *Libération* de Casa. Bziz se produira un seul soir au Théâtre de la Mutualité, samedi 27 novembre, à 20 h 30. Réservations 45-89-58-17. Prix unique : 90 F.

De Prévert à Tzara

Familier des surréalistes et collectionneur de leurs livres et de leurs œuvres, Jacques Matarasso a constitué en soixante années une bibliothèque exceptionnelle qui sera dispersée, du 2 au 4 décembre, à l'hôtel Drouot. André Breton, Louis Aragon, Tristan Tzara, Paul Eluard, et Benjamin Péret, y figurent en bonne place avec Artaud, Bataille, Dali et Duchamp, ou Jacques Prévert. Estimé à plus de 200 000 F, le texte érotique publié par Aragon en 1928 sans nom d'auteur est accompagné de documents autographes inédits. Livres, *objets, gravures, collages, reliures* d'artistes, seront exposés à l'étude


D.R.

Loudmer (7, rue Rossini, Paris 9e, tél. : 44-79-50-50) les 27, 29 et 30 novembre, ainsi que le 1er décembre. Catalogue illustré, 250 F.

Sultanes à bord

Eternelle histoire d'amour contrarié, l'opéra est aussi une machine à voyager dont on peut suivre au fil des siècles les engouements et les modes. A leur manière, livrets et décors en gardent la trace. D'où l'intérêt de l'exposition « Voyages d'opéra », présentée dans le cadre de la *bibliothèque-musée de* l'Opéra de Paris. Palais des sultanes et jardins du sérail, Indes galantes, voyage en Orient, esclaves du harem et bayadères, tout est prétexte au déchaînement coloré de l'imagination créatrice des décorateurs. Maquettes, dessins et aquarelles, costumes : toutes les pièces proviennent des collections de l'Opéra de Paris. Jusqu'au 27 février 1994, tous les jours, de 10 heures à 17 heures. Entrée par la façade du palais Garnier ; le ticket d'entrée (30 F) permet de visiter également le théâtre et le musée.

Marionnettes siciliennes

Les collections du Musée des marionnettes de Palerme sont présentées à Paris, du 1er au 31 décembre, au centre culturel italien, 50, rue de Varenne (du lundi au vendredi). Un spectacle d'opéra, mettant en scène les fameuses *marionnettes, sera présenté* le 2 décembre à 18 h 30 sur le thème de *la Chanson de Roland*. Tél : 44-39-49-39.

Portes ouvertes au Potager

L'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles ouvrira les portes du Potager du Roy (4, rue Hardy, 78000 Versailles, tél : *39-50-60-87*) le vendredi 3 décembre de 14 heures à 19 heures, le samedi 4 et le dimanche 5 de *10 heures à 20 heures. Visites guidées* du Potager et une exposition organisée par l'association des élèves, intitulée « La vie en vert » et consacrée aux différents mode de culture.

Paris en visites

L'association Paris pittoresque et insolite propose des visites de deux heures (prix : 45 F) : le 1er décembre, la rue Saint-Denis, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques, rendez-vous à *14 h 30* au métro *Etienne-Marcel* ; le 2 décembre, de la rue des Rosiers au quartier juif, 14 h 30, métro *Saint-Paul ; le 3 décembre, passages* couverts autour de la Grange-Batelière, 14 h 30, métro Le Peletier ; 4 décembre, hôtels du Marais et du Temple, 14 h 30, métro Temple.

Peinture romantique

Ruth et Booz, tableau de 1822 qui fit jaser car on y voyait le vieux Louis XVIII et sa favorite Mme de Cayla, *Louis XVI distribuant des aumônes en 1788*, autre tableau célèbre sous la Restauration, qui fit pleurer celui-là, deux œuvres oubliées d'un artiste très en vue de son temps, Louis Hersent (1777-1860). Protégé de Louis le Désiré, il s'était déjà fait connaître sous l'Empire par son portrait en pied de Massena, et survécut sous la monarchie de Juillet en peignant la reine Marie-Amélie et ses enfants. Le Musée de la vie romantique, superbement installé dans une villa italienne construite en 1830 à la Nouvelle-Athènes (16, rue *Chaptal, 75009 Paris, tél. : 48 74 95 38*) a eu l'heureuse idée de consacrer une rétrospective à Hersent dans les meubles de George Sand et de Renan (jusqu'au 9 janvier, de 10 heures à 17 h 45, tous les jours sauf le lundi. Catalogue couleurs de 192 pages, 190 F).

Salon du cheval

Le plus attirant, ce sont les huit cents chevaux de différentes races rassemblés pour le 22e Salon du cheval et du poney. Quatre cents exposants venant d'une *dizaine de pays participeront à ce* rendez-vous européen organisé autour de quatre thèmes : l'équipement, les vacances équestres, les matériels professionnels, les organismes officiels. Du 3 au 12 décembre au Parc des expositions de Paris, à la porte de Versailles. Il est ouvert de 10 heures à *19 heures (jusqu'à 22 heures le 7 décembre)*. Entrée : 60 F. Le concours hippique international clôturera ces journées, les 10, 11 et 12 décembre. Renseignements sur les concours d'élevage et les manifestations sportives ainsi que réservations au 44-68-44-44.

RÉGIONS

Mandalas à Montpellier

L'art sacré du mandala nécessite des poudres colorées et des années d'étude et de méditation. Avec ce bagage, cinq moines du monastère privé du dalaï-lama réaliseront un mandala de sable. Ils le mèneront à son terme en un mois. Il sera ensuite effacé rituellement et dispersé dans la Méditerranée. Un geste significatif, comme l'exécution du mandala, plan de la demeure d'une déité bouddhiste et support de méditation. Sur les murs, des mandalas anciens, sur tissu. Jusqu'au 15 janvier prochain, au Château d'O, à Montpellier (avenue des Moulins, tél. : 67-84-60-92), tous les jours sauf lundi, de 14 heures à 18 heures (samedi et dimanche, mêmes heures et de *10 heures à midi*). *Le 7 décembre, une* exposition d'une quarantaine de tapis de prière et de cérémonie du XIXe siècle, à motif de tigre, présentée à l'Espace République (20, rue de la République), complètera harmonieusement la première.

Le charme en ses demeures

Des maisons de caractère, silencieuses *et confortables, un environnement de* nature et de paix qui privilégie le repos, une cuisine du terroir, un accueil chaleureux caractérisent les Relais du silence, « chaîne internationale d'hôtels de charme en Europe et au Canada ». L'essentiel est dit. Il ne reste plus aux amateurs d'authenticité qu'à consulter l'annuaire 1994. Il est polyglotte, clair (deux établissements par page avec photo couleur, cartes de situation), précis. Gratuit, il est disponible dans les hôtels de la chaîne et au siège parisien (2, passage Du-Guesclin, 75015 Paris, tél. : 45-66-77-77).

Religieux version luxe

Sujet de Louis XIV, homme d'action autant que missionnaire, amateur de bon rhum autant que de belles lettres, le dominicain Jean-Baptiste Labat (1663-1738) a laissé, entre autres produits de ses explorations sur les deux rives de l'Atlantique, un *Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique* qui, par sa langue savoureuse, sa furieuse liberté d'esprit et son goût de l'aventure corsée, fit la *joie de plusieurs générations et eut pour* lecteurs fanatiques aussi bien Chateaubriand que Morand. L'éditeur d'art Nicolas Bridoux a découvert qu'aucune parution de cet ouvrage n'avait été conforme à l'édition de référence de 1742. Il la republie donc en fac-similé et tirage limité numéroté, dans un coffret plein cuir rouge, frappé à l'or fin avec les fers du XVIIIe siècle soit huit volumes et quarante dépliants imprimés *sur vergé chiffon, l'ensemble étant* vendu environ 4 000 francs. Editions Labat-Bridoux, 8, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél : 45-51-88-04. Toutes informations sur le livre sur Minitel *3615 code TEXTO*.

Antiquaires en Charente

La faïence Renoleau tiendra une grande place au Salon des antiquaires d'Angoulême qui accueille une cinquantaine d'exposants, régionaux et nationaux, du 3 au 9 décembre, au Logis de Lunesse (entrée : 28 F). Renseignements : (16) 45-95-62-42.

Alpes de lumière


D.R.

D'abord le livre. *Alpes (Mont-Blanc, Valais, val d'Aoste)*, un album de photographies de Michel Ferrer et Jeremy Balcam, d'une netteté et d'une luminosité rares. La montagne saisie à l'un de ces moments de grâce éphémère où la lumière transfigure toute chose. La qualité de l'impression met parfaitement en valeur les clichés qu'accompagne un texte de François Labande. Un bel ouvrage des éditions Jean-Marc de Faucompret. L'album sous jaquette *(25 x 33 cm, 168 pages, 150 photos* couleur) coûte 360 F.

Veut-on associer le livre et son modèle ? Contempler le mont Blanc, par exemple, sous toutes ses faces ? Consulter la brochure « Neige » que Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58 ou Minitel 3615 code NF) consacre aux séjours en altitude : 7 jours en demi-pension (le soir) à l'hôtel des Grands-Montets, à Argentière (à 8 km de Chamonix), de 1 800 F (promotion) à 2 960 F (haute saison), encadrement et école de ski pour les enfants de moins de 12 ans compris. Les hôtels-chalets de tradition (tél. : 50-54-49-28), pour leur part, présentent leurs dix établissements dans un cahier de même nom. Une semaine aux Balcons du Savoy, à Chamonix : de 3 260 F à 7 500 F par semaine pour un studio (2/3 personnes).

ETRANGER

Japon ouvert-fermé


D.R.

Fermé à l'Occident pendant deux siècles et jusqu'en 1853, le Japon fascinait les voyageurs : c'est l'histoire des relations entre l'Europe et le pays du Soleil-Levant qu'illustre à travers la cartographie, les objets d'art, la peinture, le cinéma, la grande exposition présentée, jusqu'au 12 décembre, à Berlin, au Martin-Gropius Bau, Stresemannstrasse 110. Renseignements : 19-49-30-254-S9-0.

Images d'Italie

Cinquante images de l'Italie des années 1912-1925 présentées, du 4 décembre au 5 février, à l'Institut français de Florence, en collaboration avec le Musée Albert Kahn. Réalisées par les opérateurs des Archives de la planète, ces autochromes ont le charme des documents qui allient perfection plastique, *douceur des tons et valeur historique*. Fruits d'un vagabondage d'une rive à l'autre de la péninsule en passant par les lacs alpestres et les villages des Pouilles, l'exposition, qui sera également présentée à Bologne, Bari, Rome et Turin, offre un séduisant résumé des multiples visages de l'Italie. *« Italie/ Points de vue 1912-1925 »*, Institut français de Florence, piazza Ognissanti 2. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 15 h 30 à 19 heures, fermé le dimanche.

Des boggies pour les fêtes

Neuf voitures pour une trentaine de passagers seulement. Un personnel aux petits soins et les petits plats de chefs renommés. Un traitement royal à bord du Royal Scotsman. Mis en circulation en 1985, ce train conjugue le style edwardien et le confort Pullman. Pour passer Noël en Angleterre ou le Nouvel An en Ecosse. Des circuits de 8 jours *agrémentés de nombreuses visites*. Le premier, de Londres à Londres (du 20 au 27 décembre) via Stratford (Shakespeare), Stoke-on-Trent (les porcelaines), Bath (les thermes romains) et Winchester (messe dans la cathédrale). Avec, *of course*, les célèbres Christmas carols. Le second, de Londres à Edinburgh (du 26 décembre au 2 janvier), via la région des lacs, les Highlands et Perth. *Du haut de gamme : 36 000 F* environ avec l'avion, les nuits à bord et 2 nuits d'hôtel. Dans la brochure du voyagiste Amblinn, chez votre agent de voyages.

Croisière en Nubie

Définitivement recouverts par les eaux du lac Nasser, les villages de Nubie sont aujourd'hui survolés par les voiles blanches des felouques. Sauvés des eaux et déplacés, Abou-Simbel, Philae, Kalabchah, Ouadi-es-Seboua ou Amada racontent encore l'histoire des pharaons. Le Monde du Proche-Orient (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : (1) 46-34-03-20) invite à les découvrir au gré d'une croisière de 3 ou 4 nuits (5 400 F et 6 300 F par personne en cabine double, vols Paris-Assouan A/R inclus) à bord du *M/S Eugénie*, un bateau de prestige disposant de 44 cabines et de deux suites. Supplément de 700 F du 15 décembre au 10 janvier.

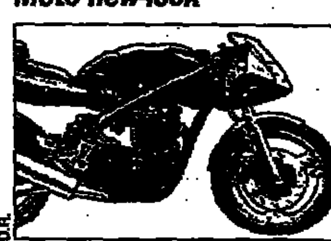
Nouvel An sur l'ancien « France »

Même rebaptisé *SS Norway* et naviguant désormais sous les couleurs de la *Norwegian Cruise Line*, l'ex-*France* reste un paquebot unique. Sur lequel les nostalgiques argentés peuvent embarquer pour aller réveillonner au soleil des Caraïbes. Et découvrir, au départ de Miami, Saint-Thomas, Antigua, la Barbade, Sainte-Lucie et la Martinique. Pour Noël, du 17 au 30 décembre (à partir de 30 000 F en cabine double extérieure) ou le Nouvel An, du 28 décembre au 9 janvier (à partir de 21 400 F). Tarifs incluant le vol Paris-Miami A/R, les transferts et deux nuits d'hôtel. Renseignements dans les agences et à la Compagnie générale de croisières (2/4, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris, 42-93-81-82).

Du fun pour l'hiver

Aux véliplanchistes qui entendent passer l'hiver dans les meilleures conditions de vent et de soleil, le voyagiste Nouveau Monde propose une brochure spéciale au menu décoiffant. Parmi les meilleurs « spots » sélectionnés, la Martinique (une semaine à partir de 6 500 F de Paris), l'île de Margarita, au large du Venezuela (7 jours de vents à plus de 20 nœuds, à partir de 7 200 F) et un séjour à la Barbade (8 jours, à partir de 7 200 F) à prolonger par une croisière de 5 jours dans les Grenadines (5 000 F). *Pour les plus expérimentés*, 8 jours dans les îles du Cap-Vert, autour de 6 000 F, toujours de Paris. Renseignements au (1) 43-29-40-40.

Moto new-look


D.R.

Exposition « MZ Skorpion » au Design Museum de Londres ou comment une motocyclette fabriquée en Allemagne de l'Est a subi une rénovation complète entre les mains de professionnels britanniques du design industriel. Explication des buts de l'opération et analyse du processus. Jusqu'au 27 février 1994, Design Museum, Butler's Wharf, tél : 19-44-71-403-69-33.

VENTES

Collection griffée

Pour clore en beauté sa saison à Monaco, Christie's disperse le 4 décembre un ensemble de grand prestige qui appartient au couturier Hubert de Givenchy. En amateur averti et exigeant, celui-ci avait décoré son hôtel du faubourg Saint-Germain de pièces sélectionnées, où figurent quelques chefs-d'œuvre des arts décoratifs.

Inconditionnel du classique, Hubert de Givenchy a une prédilection pour le Grand Siècle, en particulier les marbres de Boulle, dont les arabesques rappellent les broderies de Balenciaga.

Un des sommets de la vente est un grand bureau plat à six pieds de Boulle, en marqueterie d'écaille et de cuivre rehaussée de bronzes dorés. Quand ils sont d'époque Louis XIV, les meubles Boulle soulèvent toujours une petite polémique : sont-ils oui ou non de la main du maître ? Mort en 1732, bien avant l'obligation pour les maîtres ébénistes d'imposer les estampilles (1743), André-Charles Boulle ne signait jamais ses œuvres, et après lui ses quatre fils poursuivirent sa production. Pour fournir des preuves, les spécialistes se réfèrent à des archives, où l'on retrouve parfois les dessins préparatoires d'un meuble. Le bureau plat présenté ici, très probablement exécuté par Boulle lui-même, est un des premiers qu'il réalise et un des deux exemplaires connus dotés de six pieds ; par la suite prévalut la forme à quatre pieds cambrés. Le décor en bronze doré, qui tranche sur la marqueterie d'écaille, est particulièrement somptueux et abondant avec masques, cornes d'abondance, sabots, poignées de tirage et entrées de serrure finement sculptés. On attend de ce bureau entre 10 et 15 millions de francs et entre 1 et 8 millions de francs d'autres meubles en marqueterie de Boulle : une commode « sarcophage », une paire de gaines, une bibliothèque, une paire de guéridons et un cartel.

Autre pièce d'exception choisie par Hubert de Givenchy : un lustre en argent massif exécuté en 1736 par l'orfèvre allemand Balthazar Behrens. Il provient d'une suite de six commandée par le roi d'Angleterre George II, qui était aussi électeur de Hanovre. A la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, cette série décorait un salon du château de Windsor. Merveilleuse œuvre d'art, ce lustre témoigne de la virtuosité d'un orfèvre allemand, et son prix est donné entre 18 et 22 millions de francs.

Parmi les meubles du XVIIIe siècle, un bureau-pupitre Louis XV de Joseph Baumhauer, dit Joseph, en marqueterie de fleurs soulignée de bronze dorés, jouit du pedigree de plusieurs collections célèbres. Adjugé autour de 5 millions de francs en 1986 chez Christie's, il vaut aujourd'hui entre 10 et 15 millions de francs.

Le produit de la vente devrait atteindre environ 100 millions de francs pour une centaine de lots, un total qu'on n'avait pas vu depuis des années pour des meubles. De plus, grâce au catalogue, tous les meubles et objets référencés porteront désormais la griffe de Givenchy, une source certaine de plus-value.

Catherine Bedel

▶ Monaco Hôtel Métropole Palace, le 4 décembre à 8 heures. Exposition à Monaco les 2 et 3 décembre au Métropole Palace. Christie's à Paris. Tél : 40-76-85-88.

EN VILLE/HYÈRES

Place Massillon

Entre les pinèdes côtières pour baigneurs et les jardins suspendus des riches « estrangers », un espace urbain latino-arabe, incertain mais typé, où le prédicateur qui troubla Louis XIV reste à son aise. Hyères, loin de cette Côte d'Azur qui fut pourtant inventée ici.



MICHEL MASSI/EDITING

La tour Saint-Blaise, consacrée à Jésus au rez-de-chaussée, à Mars dans les autres étages

Les jeunes terrassiers qui achèvent d'enfourner les fils électriques sous les dalles de schiste gris-vert de la place Massillon sont à la page : ils sifflotent le dernier succès du groupe de reggae français Regg'liss : *« Tu n'es pas Jamaïcain, tu es Languedocien ! Tu chantes en anglais, ta chanson, on comprend rien ! Mets de l'huile, dans la vie, faut que ça glisse, petiton ! »* Enfin un tube national où ceux qui ont l'accent du Midi brocardent les autres et non le contraire... Toute la Provence savoure.

Avec ce chantier qui s'achève, le *forum* de Hyères, l'épicentre historique, a pris un coup de beauté. La mairie a grillé 5 millions de francs pour rendre son teint de nacre et de rose au rude visage calcaire de l'ex-commanderie des Templiers, *alias* tour Saint-Blaise : personne ne sait plus pourquoi cet altier navire de pierre, amarré de traviole depuis le onzième siècle au pied des collines de Hyères, invoque un martyr arménien, protecteur des cardeurs, des adolescents et des bestiaux.

Et qu'importe, puisque cet édifice consacré à Jésus au rez-de-chaussée, à Mars aux étages élevés, maritimement dessiné (1) par un architecte médiéval oublié, étend sinon sa protection, du moins sa noblesse à cette place impossible en forme d'entonnoir dont le goulot est l'étroite rue Massillon ; à cette place dangereusement pentue avec ses ordinaires maisons jaunes arborant plus volontiers la lessive familiale que les pélargoniums ailleurs réglementaires !

« Noblesse, qué noblesse ! C'est la Casbah oui, avec Pépé le Moko allié aux fellagas ! », bisque le commerçant rapatrié, approuvé du reste par ses clients, de graves pères de famille marocains qui, dans l'horticulture et le bâtiment, ont succédé aux Italiens des années 20 – des Italiens d'où est sorti le maire actuel de la cité, Léopold Ritondale, dont le père fut le jardinier calabrais de Marie-Laure de Noailles, feu la madone des snobinards parisiens, tout là-haut, dans le quartier rupin.

Et c'est vrai que l'auréole soufrée qui, vue des sommets chics ou des grosses villas littorales, cerne la place Massillon n'est sans doute pas totalement imméritée : deux ou trois règlements de compte sont venus rappeler que les meurtres de *Gibier de passage*, polar de Maurice Perisset campé dans le vieux Hyères, pouvaient être inspirés par la réalité, sans parler de la fermeture par la police d'un restaurant à drogues et de lancinants maraudages. Là, comme ailleurs, la trop forte concentration d'une population nouvelle venue, au code d'honneur distinct du nôtre, a eu pour chacun des effets psychosociaux souvent ravageurs.

Chacun veut les oublier lorsque, pour telle commémoration, les écoliers de la communale du secteur, maghrébins à soixante-quinze pour cent (cent pour cent en maternelle), défilent place Massillon en costume du Moyen Age ou quand, passant sous les fenêtres de leur école, on les entend déclamer : *« France, ô belle contrée, ô terre généreuse ! »*, du poète guillotiné André Chénier.

Le vrai miracle, cependant, c'est que, à part deux ou trois innocentes boutiques de cartes postales et faïences pour touristes, la place ne comporte que de « vrais » commerces, comme le boulanger héréditaire qui cuit toujours lui-même son pain ; rien, pas même quelques palmiers ou orangers comme dans le reste de l'agglomération, ne vient rappeler la Côte d'Azur, dont le mot, sinon le concept, fut inventé ici, et pour ici, il y a un siècle bien sonné, par un sous-préfet néologue.

L'hiver surtout, lorsque le moutonnement estival des parasols de cafés et restaurants s'est retiré, la place biscornue laisse revenir à la surface le plus méritant de ses fils, *« l'alcyon de Hyères »*, le prédicateur auquel Louis XIV confiait : *« J'ai entendu de grands orateurs, j'en étais fort content. Vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même... »*, bref Massillon.

De la place, l'œil se faufile dans la venelle Rabaton, vers une grande maison vieux rose : *« Est né ici, en 1663, l'illustre évêque de Clermont, académicien et prédicateur. »* Fils d'un tabellion, élève des oratoriens locaux, l'enfant eut très vite le goût de haranguer : à la sortie de la messe, il imitait, pour les autres garnements, les sermons du curé, se juchant pour cela sur le *piol*, le monticule en patois du cru.

Ce mémorable bloc de schiste, dont le dernier morceau affleure dans les soubassements de la tour Saint-Blaise, un peu à gauche de la présente entrée, fut iconoclastiquement arasé au dix-huitième siècle, avant que la Révolution ne transforme un moment en prison le bâtiment divino-militaire, témoin, dès avril 1789, avant même les Etats généraux, d'une émeute destructrice de grimoires (2). La Restauration répara l'affront par une haute colonne supportant le buste de Massillon, flanquée d'un templion néo-grec dévolu au négoce des poissonnières, ferventes royalistes. La fin républicaine du même siècle fit disparaître le tout sous une halle métallique, tandis que la municipalité, puis les syndicats trouvaient logis chez les Templiers, *« où il n'y avait même pas les cabinets, figurez-vous ! »*, se souvient un vétéran. Aujourd'hui, élus et syndicalistes sont confortablement abrités dans la ville neuve, tandis que la tour, restaurée et poncée, se cherche toute seule, la pauvre, une nouvelle vocation, entre deux panneaux sur les Croisades, accessible seulement lorsque les *minots* du coin n'ont pas enfoncé des allumettes dans la serrure...

Pourquoi diable, puisqu'en France on dédie des musées à tout, ne pas vouer la commanderie à Massillon, ce moderne, ce champion de la simplicité oratoire, ce tenant de la tolérance confessionnelle qui, lui, en vaut la peine, véritable gloire de Hyères, toujours ancrée dans l'esprit du lieu – n'importe qui, à défaut de l'oraison funèbre du Roi-Soleil (*« Mes frères, Dieu seul est grand ! »*), vous citera le voyage à pied Hyères-Clermont-Ferrand de la nourrice de Massillon, qui voulait voir avant de mourir son petit Jean-Baptiste sur le trône épiscopal –, gloire bien plus durable que celles, passagères ici, c'est bien le cas de le dire, jetées partout dans la conversation dès qu'il est question de Hyères : Lamartine, Michelet, la reine Victoria ou la vicomtesse de Noailles qui, tous, hantèrent des sites hyérois plus huppés que la place Massillon.

Et dire que conseil municipal et conseil général perdent du temps à ferrailler avec le Conseil d'Etat, qui conteste à Hyères le droit de s'appeler Hyères-les-Palmiers ! Tant qu'à se battre, mieux vaudrait que ce soit pour Hyères-Massillon puisqu'il y a Ferney-Voltaire ou Labastide-Murat...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Répétition du geste architectural : un millénaire plus tard, sur les hauteurs du vieux Hyères, Robert Mallet-Stevens conçut pour les Noailles une résidence de 1 600 mètres carrés, semblable à un paquebot. Voir *Mallet-Stevens, la villa Noailles*, ouvrage collectif illustré noir et blanc, Parenthèses, Marseille, 1990, 120 p. (*le Monde* des 2-3 janvier 1983 et du 20 septembre 1993).

(2) Raymond Lassarat, *Cahiers d'histoire*, n° 24, Hyères, « Bicentenaire de la Révolution française », vingt pages ronéotées.

RIVERAIN

Un hussard de « la laïque »

Fils d'un maçon catalan, Périgourdin d'adoption, à dix-huit ans, avec sa femme, il servait comme instituteur en Kabylie française, puis, plus tard, algérienne. Trois lustres au Maghreb. Ensuite, il porta la bonne parole francophone au Chili et à Rethel (Ardennes), où Verlaine l'avait précédé. Jean-Pierre Rabassa, depuis quatre ans directeur de l'école Michelet – le plus ancien des trente établissements scolaires hyérois, le plus beau aussi avec ses généreuses proportions dix-neuvième siècle, enrobées de brique rose et de faïence bleu parme –, continue néanmoins d'enseigner.

Avec plaisir et philosophie : n'a-t-il pas vu tant de réformes s'enliser ? Ne voit-il pas chaque jour les merveilleux effets intégrateurs de la « communale », quand elle n'a pas honte d'elle-même ? Et pourtant, on compte un seul non-Maghrébin dans la classe de Monsieur le directeur, classe unanime dans son entrain à réciter Desnos ou Eluard, mais aussi Leconte de Lisle ou Albert Samain.

Un regret quand même de M. Rabassa : la disparition des dictées d'auteurs – au profit de phrases anonymes – *« qui donnaient à bien des jeunes le goût de la littérature »*. Comme un pied de nez aux réformateurs en chambre, à l'école Jules-Michelet, *le Repas préparé*, de Samain, figure tout en haut du palmarès écolier : *« Que le pain bien coupé remplisse les corbeilles ! / Et puis ferme la porte et chasse les abeilles ! »*. La poésie *« marquée dans le livre »*, prenant en compte leur banalité quotidienne, enchante visiblement les enfants. Doux dans ses manières, ferme dans ses convictions, sans médaille ni congratulations, Jean-Pierre Rabassa, hussard de « la laïque », trouve sa récompense dans le regard tellement confiant de ses élèves. Comme Massillon dans celui de ses auditeurs.

PIGNON...

Gilles, primeuriste en plein air
Au milieu de la place, tous les jours, y compris le dimanche. Outre son bagout provençal, le jeune homme sait choisir, aux meilleurs prix, les *chayottes* vert pâle, mi-courgette mi-potiron, la *rougette*, petite salade tendre au vert rougissant, ou le kiwi de souche néo-zélandaise mais poussé en plein soleil hyérois et au cœur vert cru bourré de vitamines.

Le restaurant Ma Mie
Au coin de la place et de la rue de l'Oratoire. Incontestablement, et à tous égards, la table de charme du quartier avec, au pupitre, la Lyonnaise Agnès Defert qui, depuis cinq ans, a su se mettre aux cœurs d'artichauts (de Hyères) farcis, aux tripes provençales et à la suçarelle (escargotins épicés), servis dans une lumière rosée. Compter 200 F par personne. Ouvert pour le dîner seulement. Fermé le mercredi (tél. : 94-35-39-20).
Sur la place même, deux autres restaurants : Le Haut du Pavé où, sauf en été, on peut le soir dîner en écoutant un orchestre de jazz (tél. : 94-35-20-98). Le Chaudron magique où la daurade saute directement du bassin d'eau de mer dans votre assiette (tél. : 94-35-38-45).

La tour Saint-Blaise
De sa terrasse (attention aux escaliers rendus glissants par le poli des siècles !), l'un des panoramas les plus riches de la Côte d'Azur, notamment côté terre, avec le *Castrum aerarum*, ancêtre d'Hyères, la collégiale haut perchée Saint-Paul (XII[e]-XVI[e] siècles), le castel

...SUR RUE

Sainte-Claire où vécut et est inhumé le colonel philhellène Olivier Voutier, véritable découvreur de la Vénus de Milo, le manoir ruiné du diplomate chilien Gandarias, un des inspirateurs de Scott Fitzgerald, le lavoir bicentenaire où venait la mère du maire actuel et où on ne rencontre plus aujourd'hui que des lavandières maghrébines, le château cubiste des Noailles – et bien sûr la place Massillon dans sa quotidienneté vue du presque-ciel. Se renseigner au *94-35-90-43* ou au *94-35-22-36* pour connaître les jours d'ouverture du monument.

L'Hôtel du Soleil
A l'écart de la place, dans une situation splendide, dominant vieille ville, collines, presqu'îles de Giens et îles d'Or, le seul établissement hôtelier (deux étoiles) ayant survécu sur les *hauts de Hyères*. Belles promenades à pied aux alentours. Cadre et ambiance familio-provençaux. Restauration l'été seulement. Chambres au mois avec cuisinette : 1 800 F à 2 000 F. Chambre de 160 F à 260 F selon la saison. Rue du Rempart. Tél. : 94-65-16-26.

A lire
Hyères-les-Palmiers, plus de 2 000 ans d'histoire, ouvrage collectif illustré couleurs, préfacé par Léopold Ritondale, maire d'Hyères, édité par Image et mémoire de Hyérois et le Centre de culture et documentation provençales (4, galerie Tamaris, le Pyanet, 83400 Hyères), 1993, 325 p.
Gibier de passage, roman policier de Maurice Perisset, coll. « Dossiers du Quai des Orfèvres », le Rocher, Monaco, 1988, 240 p. *Jean-Baptiste Massillon*, d'E.-A. Blampignon, 480 p, 1879, réédité par Slatkine, Genève, 1970.

Correspondance

Les Croix-de-Feu et la rue des Rosiers
Gilles de La Rocque nous a fait parvenir une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

J'ai lu avec intérêt votre article sur l'histoire tragique et émouvante de la rue des Rosiers, paru dans *le Monde* du samedi 30 octobre 1993. Je relève toutefois avec surprise le passage suivant : *« Déjà des silhouettes sordides viennent semer la terreur. Commandos de bastonneurs antidreyfusards, (...) Croix-de-Feu spécialisés dans les mises à sac. Vichy enfin, qui tend la main à l'ignominie »*. Une telle information, relative aux Croix-de-Feu, justifie à mon sens que la source sur laquelle repose votre affirmation soit donnée au lecteur.

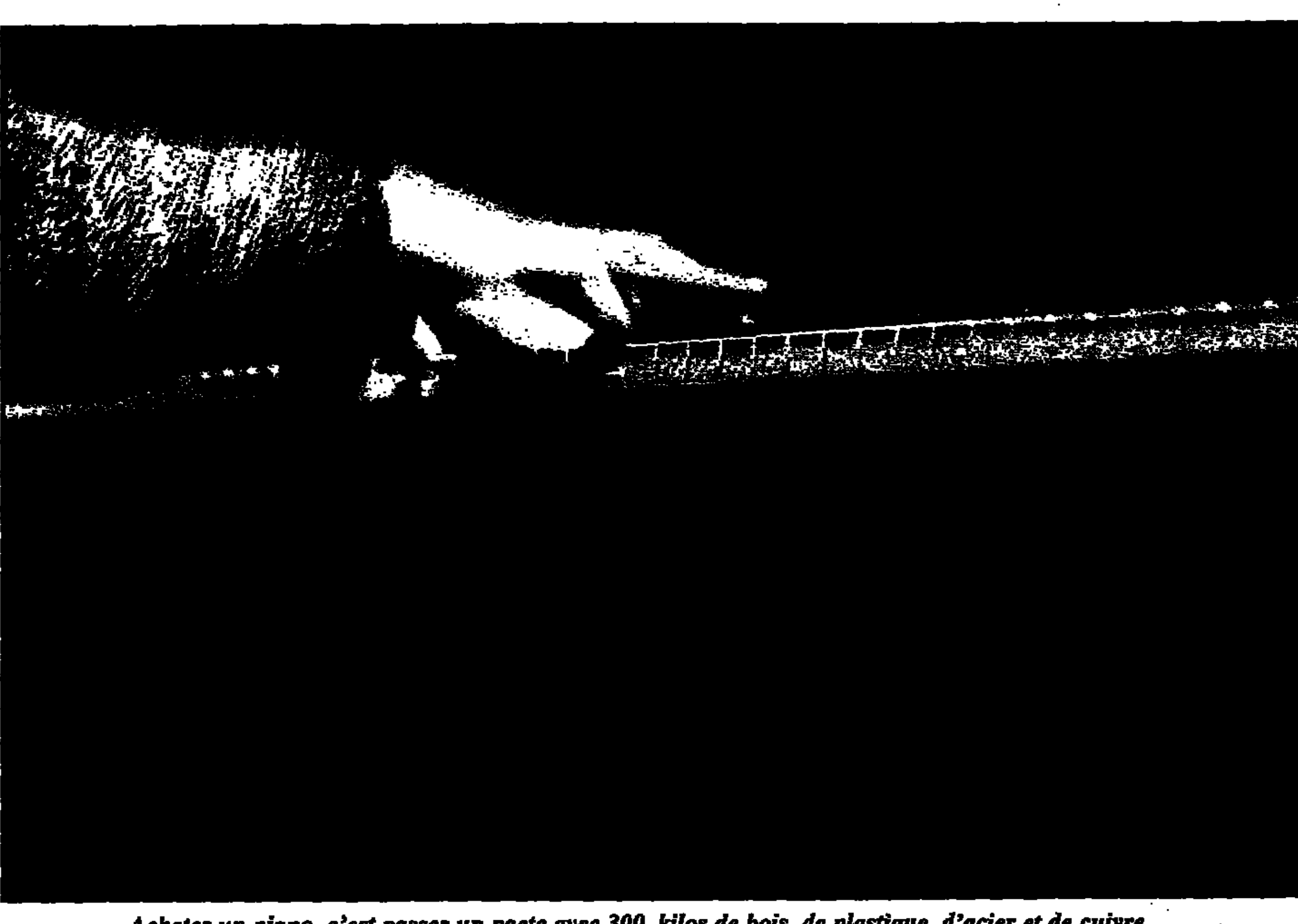
Fils du colonel de La Rocque, président des Croix-de-Feu puis du Parti social français, j'ai depuis dix ans consacré tout mon temps à dépouiller les archives de l'époque. J'ai ainsi consulté les documents du ministère de l'intérieur de 1933 à 1938 (fonds F7 et F1-A) et du ministère de la justice (BB/18) aux archives nationales. Il en ressort qu'aucune exaction, aucune *« mise à sac »*, aucun désordre sur la voie publique, pas une seule réunion des partis du Front commun, puis du Front populaire n'a été troublée, entre 1933 et 1938, par le mouvement Croix-de-Feu et plus tard par le Parti social français... De manière générale, il est révélateur qu'au vu des archives des ministères de l'intérieur et de la justice, les informations judiciaires ouvertes à l'occasion d'*« agressions présumées »* des Croix-de-Feu ont toutes été clôturées par des non-lieux.



Piano très concertant

Arthur Schnabel : *« Le problème avec le piano, c'est que chaque bonne touche est placée entre deux mauvaises. »* Comment choisir un instrument qui apporterait le moins de déceptions possible ?

Adossé au mur, encadré par la galerie des ancêtres, perché sur ses pattes de lion, il attend qu'on le caresse. La rouille ronge ses cordes détendues, les mites ont grignoté la laine de ses feutres, sa table d'harmonie est fendue, ses pédales couinent. Il décore l'appartement bourgeois. On a encore quelques égards pour lui : le Gaveau de famille est toujours fleuri. Un jour, on soulève son couvercle : le petit dernier veut « *faire* » du piano. Il couine. Ses dents sont jaunes, plantées de travers – celles du piano, pas celles du bambin. On le touche. Il geint. L'accordeur tente de le mettre au diapason. Les chevilles lâchent. Les marteaux se coincent. Les touches ne remontent plus. Les ivoires se décollent. Ainsi meurent les pianos délaissés. Suprême humiliation : le roi des instruments finit en bar.



JEAN-FRANÇOIS CHOLLEY

Acheter un piano, c'est passer un pacte avec 300 kilos de bois, de plastique, d'acier et de cuivre.

Acheter un piano, c'est passer un pacte avec 300 kilos de bois, de plastique, d'acier et de cuivre, c'est accepter de partager sa vie avec un confident à qui l'on ne cachera rien. Un piano c'est comme un enfant : il ne doit rien à ses parents, mais ses parents lui doivent tout. Et il coûte cher, à l'achat et à l'entretien : deux accords et un réglage annuel sont un minimum (2 000 F environ). Le piano est le pire des amis. Parfois, sans que l'on sache pourquoi, il sonne magnifiquement ; le tapeur d'ivoire biche. Le lendemain, fermé comme une huître, il le renvoie à sa médiocrité. Le piano est un reproche vivant. Il n'est pas partageux, c'est un jaloux. Il est toujours plus fort que celui qui le joue. Arthur Schnabel, beethovénien devant l'éternel, ne disait-il pas : *« Le problème avec le piano, c'est que chaque bonne touche est placée entre deux mauvaises »* ?

Tant de pianos sont abandonnés dans la fleur de l'âge que l'on peut être tenté d'en adopter un. Méfiance ! Sa complexité nécessite un examen approfondi. Des maquignons les retapent parfois juste ce qu'il faut pour qu'ils soient présentables. Il y a quelques années, la perfide Albion avait envoyé ses vieilles « boîtes à neuvièmes » à la réforme et laissé quelques marchands français les importer, entassés dans des camions : ils font la même chose avec leurs chevaux de réforme qu'ils envoient vers nos abattoirs puisqu'ils ne sont pas hippophages. Lavés à grande eau, avant d'être revernis au pistolet et redorés à la bombe, ils inondèrent le marché de l'occasion. Ils ne valaient pas cher, dans tous les sens du terme.

Depuis vingt ans, il s'est vendu des dizaines de milliers de pianos neufs en France, depuis quelque temps ils réapparaissent sur le marché. Occasions à saisir. Vendus parfois près de la moitié du prix du neuf, ils permettront, pour une somme équivalente, d'accéder à une qualité supérieure. Parfois d'acquérir un piano à queue de bonne facture au prix d'un piano droit. Mais attention, il faudra ajouter le prix du déménagement. Il peut monter plus vite qu'on ne grimpe les étages. La livraison se fait sans supplément de prix pour un piano neuf.

Certains Pleyel, Erard, Gaveau d'occasion sont fréquemment proposés à la vente. Prudence. Va pour un grand piano droit Gaveau s'il est en bon état – mais comment le savoir si l'on n'est pas expert ? – et si son prix n'excède pas 35 000 F. Sinon il faut passer son chemin. Sauf si vous êtes tentés par la sonorité cuivrée d'un queue Erard ou celle plus feutrée d'un Pleyel anciens (entre 25 000 F et 50 000 F). Ces pianos ne seront choisis que par un amateur averti. Pour un débutant, le mieux serait d'acheter un piano japonais (Yamaha, Kawaï ou Toyo) ou allemand récent (Feurich, Hoffmann, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Ibach ou Blüthner). En gardant toujours à l'esprit que, sauf convenance personnelle ou problème de place, il ne faut pas acheter un piano droit dont le prix, qu'il soit neuf ou de seconde main, dépasse celui d'un bon piano à queue d'occasion – on en trouve de fort bons à 40 000 F-50 000 F. Il n'est pas interdit de demander au professeur de piano ou à un accordeur de réaliser une expertise. C'est d'ailleurs recommandé, même si le piano est vendu par un marchand patenté. Dans ce cas, il devra offrir une garantie de dix ans pièces et main-d'œuvre.

Si le piano est neuf, le problème du choix est plus simple et plus compliqué à la fois. Il y en a de toutes les tailles, de toute provenance et à tous les prix. Certains n'ont que l'apparence du piano. On baptise ces choses bruyantes « instruments d'étude ». Or leur sonorité est si affreuse, si antimusicale, qu'elle peut détourner un enfant de la musique. D'autres, très coûteux, sont mis en vente sans avoir été réglés avec soin. Ils sonnent comme un instrument de bas de gamme. Certains marchands mettent en avant la marque des mécaniques : *« C'est une Renner, celle qui équipe les Steinway de concert. »* C'est vrai, mais ce grand facteur allemand fabrique à façon et ne peut accorder autant de soin à une mécanique pour piano bas de gamme qu'à celles qui équipent des pianos à plus de 200 000 F. A elles seules, elles valent plus cher que le piano que l'on veut vanter par cet artifice... Cet argument de vente est à écarter en fronçant les sourcils. D'ailleurs, les mécaniques japonaises ont la qualité d'un mouvement d'horlogerie suisse et la robustesse d'une auto allemande.

Le marché du piano de prix raisonnable est phagocyté par les marques coréennes. Notamment par Young Chang. Jusqu'à preuve du contraire, aucun autre facteur ne peut rivaliser avec ces pianos à la sonorité certes un peu frêle, mais chatoyante et musicale. Dans la gamme de prix supérieure, les japonais Kawaï et Yamaha se taillent la part du lion. Ne pas croire une seconde le marchand qui affirme : *« Ils ne tiennent pas dans le temps. »* Ce serait bien le seul produit industriel japonais mal conçu, mal fabriqué avec des matériaux de piètre qualité. D'ailleurs, quantité de professionnels ont un de ces pianos chez eux... quand ils ne les jouent pas en concert. Sviatoslav Richter préfère ainsi le queue de concert Yamaha à tout autre instrument. Les meilleurs pianos droits extrême-orientaux sont vendus moins cher que les pianos allemands ou autrichiens... qui ne sont pas systématiquement meilleurs et plus solides. Une ou deux exceptions peut-être, notamment les pianos Feurich-Euterpe-Hoffmann et Steingraber – qui sont encore construits à l'ancienne et semblent prêts à faire de guillerets centenaires. Mais le prix de ces pianos droits les met en concurrence directe avec les pianos à queue japonais neufs et allemands d'occasion... Le tchèque Petroff fabrique des pianos excellents, à la sonorité riche et ample, mais leurs mécaniques sont parfois trop lourdes.

Peut-on faire acte de civisme en achetant français ? Certainement pas en achetant un Pleyel, un Erard, ou un Gaveau neufs : les instruments qui portent ces griffes sont allemands depuis vingt ans. Leur sonorité n'est pas spécialement séduisante, même si ce sont des instruments d'excellente facture ; leur clavier, parfois bien lourd, fatigue. Deux facteurs construisent encore des pianos en France et se débattent dans un marché où les fabricants français ont perdu la place prééminente qu'ils occupaient en Europe, il y a un siècle. Il faudra essayer un Rameau ou un Klein. Mais, avant de l'acheter, s'assurer que la concurrence n'offre pas aussi bien pour moins cher. Faut-il pencher pour un de ces claviers électroniques qui inondent le marché ? Ils ont des qualités. Accordés pour la vie, légers comme plume, on peut les emporter partout. Leur toucher est sensible. Il est possible d'en jouer sans déranger les voisins. Mais ce ne sont pas des pianos. Certains professionnels de haut niveau en possèdent toutefois...

Alain Lompech

LIVRE

Les doux dingues

Fruit des amours ancillaires *entre le piano et le plus* vieil instrument du monde – une dame ! –, le piano-harpe *ne survécut pas.* Il était joli pourtant, avec sa lyre de bronze ouvragé, doré à l'or *fin, ses cordes apparentes* surgissant d'un bas de piano. Mais que sa voix était vilaine !

Ah ! le piano pop-art ! Il ne portait malheureusement pas des pattes d'éléphant. Le dessin de son meuble étant resté ce qu'il était depuis les années 20, il avait l'air d'un grand-*père qui s'essaie au twist.*

Très retour d'Egypte, le piano pyramidal de l'Autrichien Conrad Graff était gardé, comme il se doit, par deux esclaves noires à la poitrine dénudée qui portaient à bout de bras un double chandelier de bronze. Deux autres esclaves, dont les seins étaient tout aussi nus et la peau tout aussi noire, le portaient sur leur tête.

Le piano basque cachait bien son jeu : ses cordes *étaient remplacées par des* tambourins accordés. Etait-ce bien un piano ?

Il y eut aussi le piano pour harem. Il était surbaissé de façon que les épouses des sul*tans puissent jouer du piano* couchées.

La vogue des croisières-provoqua l'apparition d'un petit piano pliant pour *« yachts, salons de paquebot ou cabines de dames »*, ainsi que le précise le catalogue du fac*teur William Jenkin and Son.* Plié, il ne mesurait que 34,5 centimètres.

C'est à tort que l'on crédite John Cage de l'invention du piano préparé à la fin des années 40. Quatre-vingt-dix ans plus tôt, un autre Américain – Boardman – avait eu l'idée de rajouter des marteaux frappant des écrous. En tombant sur les cordes, ils *modifiaient le timbre du* piano.

Peu après la remise à l'honneur du clavecin, par Wanda Landowska, un facteur eu l'idée d'ajouter une ribambelle de petits timbres de bronze qui venaient s'interposer entre les marteaux et les cordes. N'était-ce pas mieux que planter des punaises dans les marteaux ?

Il y a même eu un piano « poupée russe ». Il renfermait un divan, un placard *ouvrant qui cachait une literie.* Une des portes, en s'ouvrant, libérait un bureau à tiroirs, une autre une cuvette, un broc, des porte-serviettes et un nécessaire de toilette complet. Sa banquette contenait une boîte à ouvrage, un *miroir, un pupitre...* et *une* petite commode.

▶ **Ces pianos excentriques forment un chapitre du *Grand Livre du piano,* ouvrage collectif publié sous la direction de Dominic Gill, éditions Van de Velde, 288 pages, 345 F.**

CLAVIERS... ...DE CHOIX

Japonais

Deux marques japonaises dominent le marché mondial du piano. Yamaha et Kawaï se sont acquis une juste réputation auprès des professionnels et des amateurs, certains d'acquérir des instruments fiables à la sonorité malléable sinon toujours aussi riche et cultivée que celles des meilleurs pianos allemands dont le prix est beaucoup plus élevé – parfois le double. Ces dernières années, la qualité des instruments orientaux a fait un grand bond en avant. De sorte, qu'en dehors de l'américano-allemand Steinway (référence insurpassée), Kawaï avec sa série GS – et Yamaha – avec sa série C proposent des instruments à queue qui ne craignent aucune comparaison. Si l'on considère qu'un prix de 40 000 F-50 000 F est un maximum envisageable pour un piano droit (sauf coup de cœur aussi personnel qu'irrationnel), dans ce domaine les Japonais se taillent également la part du lion même si les facteurs allemands ont fait des efforts pour empêcher leurs prix de s'envoler. Depuis quelques années, les Coréens se sont lancés dans la production de pianos. Ceux de Young Chang sont attrayants en raison de leurs prix modérés (de 17 000 F à 23 000 F pour un joli droit), 63 000 F pour un queue de 1,75 m.

Européens

Les marques allemandes sont aussi nombreuses que différentes. La chute du mur de Berlin a entraîné une hausse sensible du prix des instruments construits dans l'ex-RDA. Finis les petits pianos vendus moins de 15 000 F. Certaines marques – Zimerman, par exemple – ont été reprises par des facteurs de l'Ouest. Les prix de leurs instruments ont grimpé avec la qualité de leurs mécaniques et des matériaux utilisés pour leur fabrication. Mais les meilleurs pianos allemands restent ceux de l'Ouest, Feurich-Hoffman-Euterpe, Grotrian-Steinweg, Steingraber, Pfeiffer, Thurmer, Seiler, Sauter, Ibach et Bechstein. Le prix de certains est astronomique, ce qui n'empêche pas d'en trouver qui ne sont pas réglés correctement dans les magasins, ou qui sont harmonisés de telle façon qu'ils sonnent comme des pianos valant deux à trois fois moins cher ! Le Français Rameau a ses adeptes. Pour un prix raisonnable (environ 25 000 F), ces pianos bien élevés ont une sonorité feutrée, qui rappelle celle des anciens Pleyel.

Mise au point

Si les facteurs de piano étaient aussi sérieux que les constructeurs automobiles, ils ne lâcheraient pas dans la nature des instruments dont la mécanique est à peine réglée, dont les feutres sont si durs qu'ils rendent leur sonorité vrillante – et cela quel qu'en soit le prix. Ne jamais faire confiance aveuglément aux marques et ne se fier qu'à son goût après avoir effectué les comparaisons qui s'imposent. Certains commerçants ne facilitent pas cet exercice en utilisant certaines marques comme repoussoirs afin de promouvoir les instruments qu'ils veulent vendre (ceux-là sont réglés au « p'tit poil »). Certains pianos sont même affublés de petits drapeaux français alors qu'ils sont fabriqués loin, très loin. La prudence s'impose. Lorsque le choix est fait, il faut noter le numéro du piano choisi et s'assurer que c'est bien celui qui est livré.

Location

Il peut être tentant de louer un piano, de façon à ne pas s'encombrer d'un instrument au-delà de son éventuelle période d'utilisation. Cette formule est excellente, mais l'instrument peut être effroyable : si le prix est peu élevé, le piano sera mauvais, à coup sûr. A éviter, la formule de la location-vente (trop coûteuse), ne louer que pour une période limitée dans le temps. Et s'assurer que le prix de la livraison et du déménagement est compris dans la location.

Boston chez Haussmann

Pionniers, au XIXe siècle, de l'établissement du centre-ville, les grands magasins ont souvent eu pour ambition de créer un style et de jouer un rôle culturel. Le Printemps ouvre la saison avec un « Noël en Nouvelle-Angleterre » et une exposition consacrée à l'illustrateur américain Norman Rockwell.

Opéra, gare Saint-Lazare, grands boulevards, grands magasins. Mis en forme dans la seconde moitié du XIXe siècle, ce quartier de Paris continue de vivre au rythme des institutions qui lui ont donné son caractère, et des mouvements qu'elles commandent, entraînant dans leur animation le reste de ses activités.

Jules Jaluzot avait vu juste. L'Opéra de Garnier n'était encore qu'un chantier, les rues à peine tracées, les immeubles en démolition et le boulevard Haussmann butait sur la chaussée d'Antin : en 1864, cela ne l'empêcha pas d'investir dans la construction du premier Printemps, rue du Havre, qui, cinq ans plus tard (1), occupait déjà deux cent cinquante employés. On commençait à déployer et à mettre en scène la marchandise pour séduire la clientèle au lieu de tenir les tissus serrés sur les rayons. Des lignes d'omnibus se faisaient une concurrence acharnée pour desservir ces nouveaux centres d'intérêt. Et la gare Saint-Lazare déversait curieux et chalands, comme Jaluzot l'avait rêvé.

Un incendie (sans victime) sera l'occasion de construire, beaucoup plus grand, beaucoup plus prestigieux, en 1881, le bâtiment de l'architecte Sédille qui marque aujourd'hui encore de sa rotonde l'angle du boulevard Haussmann et de la rue du Havre. *« C'était comme une nef de gare, entourée par les rampes des deux étages, coupée d'escaliers suspendus, traversée de ponts volants (...). Tout ce fer (...), une dentelle compliquée où passait le jour, la réalisation moderne d'un palais du rêve, une Babel entassant des étages, ouvrant des échappées, à l'infini... »* Quand Zola décrit ainsi *« la cathédrale du commerce moderne, solide et légère, faite pour un peuple de clientes »*, dans *Au bonheur des dames*, qui paraît en 1882, il s'inspire des notes prises sur les chantiers, auprès des architectes, puis des patrons, des chefs de rayon et des employés, et s'il prend Aristide Boucicaut, le fondateur du Bon Marché (1869), comme modèle, il emprunte aussi aux grands magasins du Louvre (1877) et au Printemps dont il choisit la situation géographique pour situer son roman vrai de la réalité sociale.

Quelques années plus tard, en 1905, le Printemps va se surpasser et, sous la conduite de l'architecte René Binet qui s'est fait remarquer à l'Exposition universelle avec une porte monumentale, transformer l'ancien magasin et en construire un nouveau, toujours sur le boulevard Haussmann, où les dentelles de fer, les floraisons de métal, les envolées d'escaliers, les jeux d'ascenseurs, les balcons et les balustrades ouvragés, concourront à créer un décor fabuleux, dominé par la grande verrière colorée et éclairé entièrement à l'électricité. L'époque reste éblouie de ces prouesses artistiques d'avant le « marketing » qui seront emportées par un autre incendie, en 1921. Ne reste aujourd'hui que la verrière et ses vitraux de couleur, qui sert de dôme pittoresque au restaurant.

Si l'on s'est attardé à rappeler le souci que les créateurs des premiers établissements avaient eu de leur donner une architecture mémorable, d'en faire des palais à la mode du temps, c'est pour souligner à quel point le rôle des grands magasins dans la ville dépassait – et dépasse encore – leur simple fonction de fournisseurs de marchandises. Ville dans la ville, le grand magasin tient de la gare (utilitaire) et du théâtre (spectaculaire). Dépassant sa fonction commerciale, c'est un lieu qui invite à l'errance, propose des trajectoires, suscite l'angoisse de s'y perdre en même temps que le désir d'être surpris.

Pourquoi les étrangers (un quart des clients) s'y précipiteraient-ils s'ils n'avaient l'assurance de pouvoir y humer l'air du temps, intention déclarée d'un chaland sur deux, toutes provenances confondues. Une grande ville n'existerait pas sans grands magasins, et l'on a fort justement nommé « grandes surfaces » les hangars qui ne sont que « points de vente » à la périphérie des agglomérations. Ce qui n'interdit pas de revenir régulièrement au centre : deux ou trois fois par mois, déclarent les habitants de l'Ile-de-France, interrogés par le Printemps.

Les grands magasins ont souvent perdu, au fil du temps, de leur générosité spatiale, leurs grands escaliers et beaucoup de cette « place perdue » qui était essentielle au prestige de l'endroit au profit de rayons plus confinés, d'étages surajoutés et de planchers en continu. En revanche, ils ont retrouvé, depuis une vingtaine d'années, une autre forme de contact avec leur public en organisant régulièrement des expositions thématiques qui ouvrent des horizons sur des pays lointains et où le commerce des idées fait bon ménage avec le commerce tout court. L'art au quotidien d'une grande exposition japonaise, l'apport de produits exotiques ou l'évocation d'autres manières de vivre, britanniques, sud-américaines, chinoises, sont mises en scène pour une clientèle qui voyage plus mais qui reste sensible au côté Jules Verne que représente l'intérieur labyrinthique et jamais complètement exploré d'un grand magasin.

Un festival de mode africaine, ou les dernières créations des designers italiens, l'artisanat indien et celui du Mexique seront ainsi associés à de véritables actions culturelles, des expositions comme les musées pourraient en produire et qui, parfois, battront des records d'affluence : on se souviendra que les statues de cavaliers chinois découvertes dans la province du Shaanxi avaient attiré près d'un million de visiteurs et qu'on faisait la queue jusque sur le boulevard pour les voir. Les Scènes vénitiennes de la fondation Querini Stampalia à Venise (en 1991) ou l'exposition Frida Kahlo (en 1992) auront eu un écho plus discret mais leur qualité artistique ne fait aucun doute et leur présentation n'est pas obérée par le rassemblement dans les parages d'une foison d'objets et de produits originaires du même pays.

En choisissant la Nouvelle-Angleterre pour illustrer ce Noël 1993, Agnès de la Mure, directrice des « événements » au Printemps, a voulu présenter une région où les traditions sont vivaces à ce moment de l'année, un pays lointain mais de civilisation proche de celle de la vieille Europe d'où venaient les premiers colons, une région où les américanismes les plus communs n'ont pas encore effacé la constante recherche des racines.

Michèle Champenois

(1) *Les Grands Magasins*, de Bernard Marrey, Picard, 1979

▶ **Jusqu'au 31 décembre, exposition Norman Rockwell, 7e étage du Printemps de la mode, sous la coupole Haussmann. Cycle de conférences, à 15 heures : « Les écrivains de *Nouvelle-Angleterre* » le 2 décembre, un film sur le nord-est des Etats-Unis le 4, Norman Rockwell le 11, et « Les baleiniers de Nantucket », le 15 décembre. Renseignements au 42-82-49-95. Vente de livres, notamment 332 couvertures de magazines de Norman Rockwell, 456 p. couleur, 495 F, Abbeville Press, diffusion Flammarion pour l'édition française.**

Exposition-vente, dans le village de bois construit sur le toit du Printemps de la maison (9e étage), où sont proposés les produits de la Nouvelle-Angleterre : objets dessinés par les communautés shakers du Massachusetts, cartes de vœux, jouets, ustensiles de cuisine, épicerie traditionnelle de Noël et de Thanksgiving.


LUC CHOQUER/MÉTIS

Parade de Noël façon Nouvelle-Angleterre organisée par les magasins du Printemps le 17 novembre.

GRANDS COMPTOIRS

Les débuts du marketing

Le passage des magasins de nouveautés aux grands magasins se fit au milieu du dix-neuvième siècle à la fois sur quelques principes commerciaux (entrée libre, prix marqué, acceptation des retours et bénéfice réduit sur chaque article), mais aussi sur le rêve, en affolant le chaland par la profusion des marchandises offertes, par leur étrangeté, leur exotisme.

Dès le début des années 1860, les Grands Magasins du Louvre couvraient la cour intérieure, encore à ciel ouvert à cette époque, d'une vaste tente pour une vente-exposition inédite. *« Parcourant l'Orient en quête de tissus nouveaux,* [ses acheteurs avaient fait] *le vide dans les bazars de Syrie et d'Anatolie. Du Daghestan au Tibet* [selon un texte inspiré par la direction], *de la Caramanie à l'Iran, des bouches de l'Euphrate aux rives du Gange, ils avaient acheté tous les tapis, toutes les étoffes de tenture créées par les peuples coloristes qui demandent au soleil leurs poétiques inspirations. »* Stimulés par les Expositions universelles, les grands magasins rivalisèrent de produits exotiques et d'expositions étrangères. En est resté un témoin, la Pagode, transformée en cinéma en 1931, mais construite sur les plans de l'architecte Alexandre Marcel pour M. Morin, l'un des trois cogérants qui prirent la direction du Bon Marché à la mort de Mme Boucicaut en 1887. Le Japon était à la mode ; il fit construire cette salle des fêtes par les meilleurs artisans parisiens – Cavaillé-Col, Denis, Müller – pour l'offrir à sa femme... qui lui fut infidèle, mais pas au Bon Marché puisque après leur divorce elle épousa l'un des deux autres cogérants, M. Plassard.

L'inauguration eut lieu en octobre 1896. Comme l'écrivit un critique : *« C'est Tokyo au possible ! »* Le Bon Marché, d'ailleurs, fondé par Aristide Boucicaut, avait innové dans beaucoup de domaines. Considéré comme un « rouge » par ses confrères à cause des avantages qu'il donnait à son personnel, Boucicaut organisait dans le magasin même des concerts qui attiraient de deux à trois mille personnes... Il avait aussi aménagé un salon de lecture, toujours à l'intention de la clientèle. En 1875, il ouvrit une galerie d'exposition, longue d'une vingtaine de mètres, qu'il mit gratuitement à la disposition des peintres et sculpteurs, qui pouvaient ainsi proposer directement leurs œuvres à la clientèle du magasin.

C'est une idée voisine qui amena Laguionie, directeur du Printemps, à confier la création d'un atelier d'art décoratif, Primavera, à René Guilleré en 1912. A la suite du renouveau d'intérêt suscité par les créateurs d'un art nouveau, c'était un moyen de participer à l'essor d'un mouvement décoratif moderne. Les autres grands magasins lui emboîteront le pas : les Galeries Lafayette confieront la Maîtrise à Maurice Dufrêne, les Magasins du Louvre feront appel à Djo Bourgeois pour animer le Studium, tandis que Pomone sera dirigé par Paul Follot au Bon Marché.

Dans un esprit plus didactique, Gabriel Cognacq, neveu du fondateur de la Samaritaine, ouvrit en 1930 l'hôtel abritant la collection de son oncle au magasin mitoyen qui s'appelait alors la Samaritaine de luxe, boulevard des Capucines ; la clientèle passait ainsi des cravates aux toiles de Fragonard et des Boucher aux sacs à main...

Toujours sensibles à la demande de la clientèle, ils furent parmi les premiers à organiser des voyages touristiques qui s'appelaient alors des excursions, en chemin de fer d'abord, puis, lorsque l'automobile commença à se vulgariser, ils proposèrent des forfaits comprenant billets de train, automobiles, pourboires des chauffeurs, omnibus des gares, séjour dans de « bons hôtels », mais n'incluant pas la boisson.

Bernard Marrey

▶ **Historien, Bernard Marrey est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture métallique à Paris.**

EXPOSITION

L'homme du « Post »

Pour les Français, ce sera une découverte. Pour les Américains, Norman Rockwell est un familier. Au-delà du métier d'illustrateur qu'il a exercé avec brio durant plus de soixante ans, il est pour eux un témoin : le portraitiste d'une certaine Amérique, attachée aux valeurs des pères fondateurs, simple et chaleureuse, privilégiée et partageuse.

Présentées dans l'exposition organisée au Printemps, les 321 couvertures qu'il a réalisées pour le *Saturday Evening Post*, magazine de grande diffusion, à partir de 1916 et jusqu'en 1963, racontent l'histoire au quotidien : à part les portraits des présidents en campagne (celui qu'il fait de John Kennedy en 1960 sera publié une deuxième fois, bordé d'un large bandeau noir, au lendemain de l'assassinat, et ce sera, symboliquement, la dernière couverture de Rockwell pour le *Post*), les sujets choisis sont tous issus de la vie des gens ordinaires, de scènes observées chez le médecin, au drugstore, en famille, dans la rue, à la gare...

Le regard est doux, amusé, l'humour toujours fraternel ; jamais une pointe d'acide dans ce qui n'est jamais une caricature. S'il campe un groupe de boursicoteurs agglutinés devant une affiche du cours des actions ou s'il croque les regards envieux des soldats et des officiers emboîtant le pas à celui qui a reçu un colis de la maison, la notation de Rockwell est pleine d'indulgence. Il préférera suggérer le plaisir de musiciens amateurs réunis dans l'arrière-boutique du barbier en peignant dans le détail la pénombre du magasin tandis qu'on discerne la lumière par la porte entrouverte, ou mettre en scène de nombreuses rencontres entre ses personnages de prédilection, les jeunes enfants et les gens âgés.

S'il se moque, c'est volontiers de lui-même, notamment dans les autoportraits ou dans ce « critique d'art » penché avec une loupe vers un tableau dont le sujet, une dame, s'anime et lui lance un regard en coin... Pour obtenir cette mimique, il a fait poser son épouse Mary, prenant des dizaines de photographies. La scène est aussi une façon de plaisanter son propre souci de la perfection, la précision maniaque de ses études préliminaires, même quand il travaille pour la presse. Car toutes ces couvertures de magazine sont issues de peintures à l'huile, qui ont été envoyées au journal encadrées (Rockwell estimait que cela protégeait l'œuvre et que d'ailleurs le cadre la mettait en valeur !). Sa manière académique, proche de l'hyperréalisme par l'exactitude du détail, mais sans qu'il appartienne vraiment à cette école, a été précédée d'ébauches au fusain, de recherches de couleurs et de croquis d'après modèle vivant (jusque dans les années 30) ou, surtout pour les sujets en mouvement, d'après de multiples photographies. D'où cette rassurance constante pour le spectateur d'avoir affaire à ses semblables.



THE NORMAN ROCKWELL MUSEUM AT STOCKBRIDGE

Octobre 1941 : Willie Gillis, le soldat-type inventé par Rockwell, reçoit un colis.

Quand Rockwell évoque la vie politique et l'actualité, c'est encore à travers M. Tout-le-monde. Pendant la guerre, apparaît le personnage du simple soldat, Willie Gillis, miroir de l'Américain engagé dans le conflit. Ou bien c'est le Père Noël – on ne peut pas rompre la tradition des couvertures de Noël – qui prend des coups, se retranche dans une guérite pour vendre des « bons de défense » (décembre 1941), ou bien crève la « une » d'un journal où les titres parlent de bombes, de « japs », de « nazis » et de « raids ennemis » (décembre 1942). L'idée de Noël confrontée au malheur restera une constante : d'un voyage en Israël, il rapportera en 1969 une étonnante vision de Bethléem dans la lumière de la Nativité gardée par des silhouettes d'hommes armés...

Même s'il illustre certaines élections en se représentant lui-même hésitant au moment du vote, Norman Rockwell est loin d'être indifférent aux grandes questions qui bouleversent son pays dans les années 60. Sa première couverture pour le magazine *Look*, en 1964, milite pour l'intégration scolaire avec une petite fille noire qui ne peut aller à l'école que sous la protection des élus, et, en 1965, une autre dénonce les crimes raciaux dans l'état du Mississippi. Les temps ont changé, la défense des valeurs ne peut plus être exprimée seulement par des images pieuses d'hommage aux symboles de la liberté américaine, comme cet autoportrait du dessinateur souhaitant *« happy birthday »* à la Liberty Bell lors du bicentenaire des Etats-Unis en 1976, qui sera sa dernière couverture.

Durant sa longue carrière, Norman Rockwell a produit plus de quatre mille œuvres. L'enfant malingre qu'il était voulait, malgré un défaut à la main, être dessinateur, et sa première couverture pour le *Saturday Evening Post* fut acceptée alors qu'il avait vingt-trois ans. L'exposition du Printemps montre les 321 couvertures publiées, ainsi que plusieurs peintures originales et des études qui illustrent sa façon de travailler. Le centenaire de sa naissance sera célébré en 1994, notamment dans le musée, récemment agrandi, qui lui est consacré à Stockbridge, dans le Massachusetts, où il vécut les vingt-cinq dernières années de sa vie et où 200 000 visiteurs viennent chaque année se confronter à l'image qu'il a donnée de ses contemporains.

M. Ch.

L'autre mort de Pompéi

Après l'émerveillement des premières découvertes, au dix-huitième siècle, et l'enthousiasme des archéologues de l'époque, l'incomparable gisement de Pompéi est aujourd'hui trop lourd à gérer pour les héritiers du site. Le manque d'argent et les inévitables déprédations dues aux intempéries entraînent lentement la cité vers une seconde disparition.





Le jardin de la maison des Vettii. Les deux puttini de bronze sont des copies.

Les amours de Mars et de Vénus. Ici, le dieu, plus chaste que dans les représentations habituelles de ses corps à corps guerriers avec la déesse, se contente de poser une main sur son sein.

PHOTOS : MIMMO JODICE

Pompéi, *imprimée sur des* plaques de ponces et de lapilli, coulée dans une éruption volcanique, attendait comme une photo*graphie entre* les *pages d'un* livre. Pendant dix-sept siècles, des cadrans solaires inutiles gisaient dans son sol obscur, de vaines offrandes avaient *été abandonnées sous* l'*ombre de* ses temples ; ses rues, ses maisons et ses morts, ses jours de cirque et de marché étaient plongés dans la nuit. Mais les archéologues, *en exhumant* la ville, ont exposé aux travaux du climat, de la pluie et du vent, un fantôme fragile qui peu à peu s'éva*nouit. Les restaurations ne peuvent* suivre les détériorations, les réanimateurs s'épuisent sur le malade qui meurt. L'argent ne suffit pas, la lutte est *inégale*. La *renaissance* de Pompéi annonçait une seconde mort.

Chaque année, environ 10 % des vestiges disparaissent. Les trottoirs sont laminés sous les pas des millions de visiteurs – 930 000 *en* 1992 –, les plâtres se décollent dans l'humidité des atriums, les murs s'érodent sous le vent, les peintures fanent et se craquellent... Le site menacé se défait lentement à l'abri des regards. Dans les zones interdites, les mauvaises restaurations commencent à céder, les ciments mal dosés *se lézardent*, des trésors attendent un toit qui les protège des intempéries. Dans un jardin, près de la grande palestre, un nymphée perd ses coquillages incrustés. Des mosaïques foulées aux pieds ne sont pas recouvertes, le plomb des canalisations antiques qui alimentaient les fontaines affleure sur les trottoirs que les passants piétinent. On voyait encore, au début du siècle, dans la rue de l'Abondance, sur le mur d'une *taverne*, un Romulus frais et joyeux : il n'en reste pas même la pointe de son trophée. On gardait dans un limon, au Musée de Naples, l'*empreinte d'un sein* de femme qui, depuis, est tombée en poussière. Le temps détruit ce qu'avait épargné l'éruption du Vésuve. Il rompt le *charme des premières découvertes*.

A l'époque des fouilles héroïques – on commença à dégager Pompéi en 1748 –, de nombreuses fresques coloraient les murs des maisons. *« Tout l'intérieur était orné des peintures les plus agréables et de pavés de mosaïques artistiquement travaillées »*, s'émerveillait Mme de Staël. Pompéi, dans sa nouvelle jeunesse, fascinait ses rares visiteurs. Souvent ils y restaient la nuit, pour voir encore, éclairés par la lune, les danses des faunes et les reflets des Narcisse.

Une littérature aimable, un « style pompéien » fleuri d'*amorini* s'inspiraient de l'élégant décor, des couleurs et des formes que n'avaient pas encore salies les rayons du soleil. *L*'art emportait le rêve d'une cité heureuse, vouée aux plaisirs de la table, à la passion des jeux et aux jeux de l'amour, d'une *dolce vita* antique dont l'*habitant* de Pompéi était l'infatigable champion. Les anciens archéologues renforçaient encore l'illusion d'un âge doré : ils jetaient les tessons de céramiques, découpaient les inscriptions sur les poteries et ne conservaient que les plus belles pièces. Inconsciemment peut-être, ils enflammaient aussi les imaginations, en tenant sous clé, dans un cabinet secret du Musée de Naples, les œuvres érotiques. A Pompéi, les gardiens malicieux empêchaient les femmes de visiter le *Lupanar*, un volet de bois recouvrait pudiquement un jeune homme ithyphallique dans la maison des Vettii. Et ces jar*dins interdits du paradis perdu* rendaient Pompéi plus désirable encore.

Elle n'avait été qu'une ville moyenne de Campanie – vingt mille *habitants* –, samnite, tenue par des bourgeois conformistes qui n'avaient pas leur place réservée au Colisée de Rome et ne donnaient pas de *grands hommes* à *l'Empire, mais* les fervents ne voulaient voir que la cité tutélaire de l'art de vivre et du raffinement. Les graffiti, tracés à la pointe dure dans le stuc, leur prouvaient assez l'humour et la gaieté des Pompéiens, leur franche naïveté, leurs mœurs libres : *« Myrtis bene felas », « Serenas en a assez d'Isodorus », « Fututa sum hic », « Celadus le Thrace fait soupirer les filles »* ou, plus modestement : *« J'ai attrapé un rhume. »* Ils cherchaient alors partout des Trimalcions, des monceaux de *nourriture*, des vainqueurs sexuels, des esclaves repus, des mendiants chaussés de neuf et des gladiateurs héroïques au moment de la catastrophe. Pris de passion pour le site idyllique, de curiosité insatiable, ils piochaient dans la félicité. La chasse au trésor se *doublait* d'une chasse au bonheur.

Les souverains de Naples, tout aussi impatients, encourageaient des campagnes de fouilles acharnées. On *dégageait* des rues entières qui bientôt s'effondraient, les réserves regorgeaient des objets qui échappaient au pillage des truands et des rois. Caroline Murat emportait des vases d'argent à Munich, les *tombaroli* creusaient des galeries comme des forcenés au bord de l'asphyxie. C'est que Pompéi la luxueuse, l'« évergétique », était généreuse : déjà morte une fois, elle avait moins d'âpreté au gain, et ses victimes enfin – certaines prises au piège pour être restées trop près de leurs deniers –, *ses cadavres dont on avait* retrouvé l'empreinte dans les dépôts volcaniques, modelés dans du plâtre, pris dans les attitudes de l'agonie, rappelaient que les larmes sont au bord des plus souriants visages.

Ce fut alors comme un goût de cendre. La catastrophe, les heures d'épouvante, les pluies *de boue qui obscurcirent le soleil*, les oiseaux qui soudain s'abattirent au sol, les nuées ardentes apparurent comme une punition du ciel. On alla *trouver sur un mur, sans doute* laissée là par des pillards longtemps après, l'inscription « Sodome et Gomorrhe ». Et les plus jaloux de la charmante peinture qu'on avait jusque-là donnée de Pompéi, les pères-la-pudeur, triomphèrent : la volupté mérite châtiment.

Les savants en col dur s'intéressèrent à leur tour à l'image arrêtée du malheur qui obsédait les décadents *amants de la mort* et les apologistes de l'expiation. Ils orchestrèrent les derniers soupirs : ici les ponces avaient recouvert un tombeau où les *parents étaient en train* d'offrir des libations à leurs défunts, ici un prêtre d'Isis était retourné s'emparer du trésor du temple et n'avait pu s'échapper, un chien attaché *qui tentait* de remonter à l'air libre était mort en s'épuisant, une femme couverte de bijoux, en visite chez un gladiateur, avait été « surprise », là une jeune fille s'était étendue sur le sol en recouvrant de son manteau la tête d'un enfant... Les victimes de plâtre entraient dans le décor, les « derniers jours de Pompéi » plaisaient autant que ses années de prospérité et de paix. La ville peu à peu se vidait de ses œuvres d'art – 50 % des peintures sont aujourd'hui effacées –, se couvrait de *ruines* nues, ressemblait à une « cité martyre », ensevelie, un jour d'été 79, par l'explosion du Vésuve.

Après deux cent cinquante ans de fouilles parfois mal conduites – Goethe, en visite à Pompéi en 1787, regrettait déjà que *« les fouilles n'aient pas été faites bien méthodiquement par des mineurs allemands »* –, de restaurations souvent sommaires, de vols et de déprédations, Pompéi à ciel ouvert, péris-

CARNET DE ROUTE

Le cabinet secret

Lorsque Alexandre Dumas fut nommé pour quelques mois par Garibaldi conservateur du Musée de Naples, il voulut ouvrir au public le cabinet secret qui renfermait les peintures érotiques *trouvées dans les fouilles. Les autorités* le lui déconseillèrent fermement. Depuis, ces œuvres si longtemps cachées ont été dispersées dans les collections du musée. Il en reste une cependant que le conservateur hésite à montrer : la statue d'un satyre sodomisant une chèvre, découverte dans les fouilles de la villa des papyrus à Herculanum. On craint les clins d'œil égrillards des enfants des écoles.

Centre des papyrus

On découvrit en 1750, dans une villa de *Herculanum appartenant* à *Lucius* Calpurnius Pison, une bibliothèque contenant 1 800 papyrus. Déroulés, ils ont permis de découvrir des œuvres inconnues des épicuriens, dont un grand nombre de Philodème, un poète et philosophe dont Pison était le mécène. Là se trouvaient également sept livres d'Epicure, dont on ne connaissait l'œuvre jusque-là que par des épitomés. Les papyrus publiés au cours du XIXe siècle sont aujourd'hui « relus et corrigés » par les épigraphistes du centre, dirigés par le professeur Marcello Gigante. Ils s'attachent à donner une nouvelle version, des traductions et des commentaires.

« Stop disaster »

Un plan d'évacuation en cas de catastrophe naturelle a été mis au *point par le consulat général de* France à Naples. Une plaquette « Stop disaster » a été publiée à l'intention des 3 500 Français qui habitent la zone *vésuvienne. La* communauté est divisée en îlots ayant chacun à sa tête un chef d'îlot chargé *de prévenir les familles* et de les regrouper. Le consulat général est en contact avec l'observatoire du Vésuve, qui doit fournir les informations en fonction desquelles les risques seront estimés et le signal de l'évacuation donné.

« Redécouvrir Pompéi »

Cette exposition rassemble plus de deux cents objets qui, pour la plupart inédits, ont été extraits des fouilles récentes. Elle a l'originalité de présenter des programmes informatiques permettant aux visiteurs de mieux accéder aux informations recueillies sur Pompéi depuis deux cents ans, de l'histoire des fouilles aux peintures, de la vie quotidienne à l'éruption du Vésuve. Organisée par la surintendance de Pompéi et celle de Rome, sponsorisée par IBM, la « mostra », inaugurée à New-York en 1990 a lieu à Rome jusqu'au 12 février 1994, au Palais des Conservateurs.



هكذا من الأصل



sable, préoccupe les chercheurs, dont les méthodes et les objectifs ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Pour la « reconstitution de la vie quotidienne », le matériel innombrable, extrait depuis la découverte du site, n'est pas toujours utilisable. Des objets manquent pour l'établissement de statistiques. On ne peut dresser l'inventaire complet que de quelques villas fouillées depuis une quinzaine d'années. Quelle était réellement la condition des esclaves, comment la ville vivait-elle en symbiose avec son arrière-pays et son port ? Leurs questions restent souvent sans réponse, comme sont restés sans voix ceux qui n'ont pas laissé d'affiches ou de graffiti sur les murs.

Aucun site au monde ne donne, sur une telle étendue, une mine de renseignements aussi riche sur un moment précis de l'Histoire. 79 est un repère pour de nombreux archéologues. Les produits d'importation mis au jour à Pompéi, cité commerçante de la florissante Campanie, servent, par exemple, à la datation de vestiges exhumés dans d'autres fouilles du pourtour méditerranéen et au-delà. Mais les conditions de sa disparition – sept mètres de dépôts volcaniques en l'espace de trois jours – n'ont pas été une aubaine que pour les archéologues. Freud, collectionneur d'antiquités, subjugué par Pompéi, écrivait en 1902 : *« Il n'y a pas de meilleure analogie du refoulement – qui tout à la fois rend un élément psychique et le conserve – qu'un ensevelissement comme celui qui a été le destin fatal de Pompéi, et dont la ville put émerger de nouveau par le travail de la pioche. »* Pourtant, ces ruines inspirantes, « patrimoine de l'humanité », ne sont pas sous l'égide de l'ONU.

Les 2 milliards de lires alloués annuellement à la surintendance ne suffisent pas à réparer les dégâts et ouvrir de nouvelles fouilles. Les restaurations, souvent engagées à grands frais, manquent ensuite d'entretien. Les cent cinquante gardiens du site ne peuvent empêcher les vols ou le vandalisme. Récemment encore, une sexagénaire japonaise, à la façon des Pompéiennes, inscrivait son nom sur un mur. L'actuel surintendant, M. Baldassare Condicello, souvent critiqué pour sa politique « médiatique », son goût des opérations spectaculaires et le choix de ses programmes de fouilles, doit se débattre dans un tonneau des Danaïdes. Il voudrait éclairer *a giorno* le site au moyen de lampadaires « rétractiles » sortant de terre pour débusquer les rôdeurs, mettre Pompéi sous surveillance électronique et recouvrir tous les trottoirs défoncés par les hordes avec de la tuile pilée « à la romaine ». Bien qu'il n'y ait plus de statues à voler, plus même de copies, les malfaiteurs peuvent toujours facilement s'introduire sur le site, dont les terres inexploitées – environ 10 hectares – sont louées à des paysans. Ils attaquent les fresques au burin et revendent celles qu'ils n'ont pas cassées sur le marché clandestin des antiquités dont la ville de Bâle est la plaque tournante. Tandis que, dans la zone vésuvienne où les fouilles sont interdites, des propriétaires, bien pourvus d'eau courante au robinet, creusent, prétendent-ils, des puits dans leurs jardins ou se promènent dans leurs champs équipés de « poêles à frire ».

Une partie du fonds européen – 28 milliards de lires – débloqué au lendemain du tremblement de terre de 1980, dont Pompéi a souffert, a servi à consolider des édifices, à restaurer des restaurations anciennes, à fouiller, dans la rue de l'Abondance. La villa des *Casti amanti* (les « chastes amants », ainsi baptisée par le surintendant démocrate-chrétien, sans doute pour compenser la réputation du Lupanar et d'autres mauvais lieux antiques) est à présent le seul chantier de la ville dont le quart n'est pas encore mis au jour. Les activités des chercheurs se concentrent plutôt à la périphérie, dans la zone suburbaine, où plusieurs sites sont creusés. D'autres étudient les rapports de la cité avec la mer. Ils redessinent la ligne de rivage qui, poussée par la coulée volcanique, s'est déplacée de deux kilomètres, ils essaient de reconstituer le cours du Sarno, le fleuve de Pompéi, sorti de son lit après l'éruption, pour retrouver un jour le port, ses bateaux, ses quais et ses tavernes...

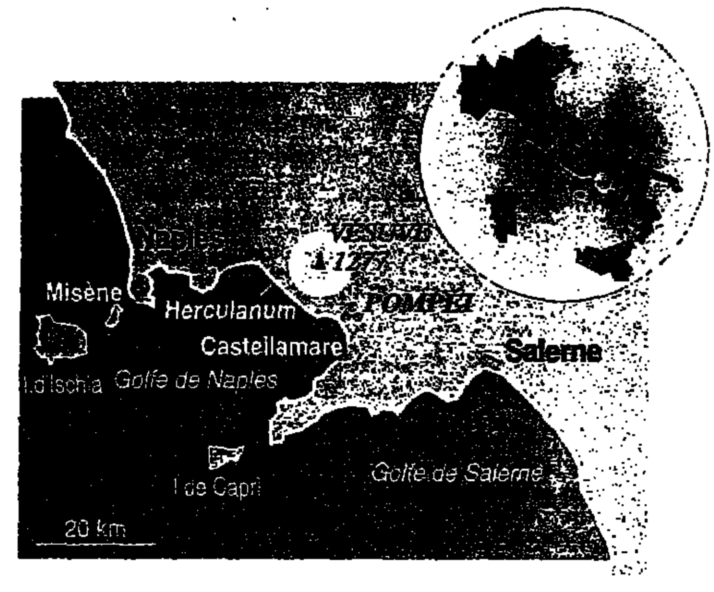
La plupart des archéologues sont persuadés que les quartiers enfouis de la ville ne réservent plus de surprise, excepté peut-être l'entrepôt des statues du forum qui, au moment de la catastrophe, ne se trouvaient pas sur leurs piédestaux. *« Nous connaissons déjà une quarantaine de Narcisse, en fouillant le périmètre inexploité nous en trouverions peut-être cinq de plus,* pense M. De Caro, surintendant de Naples. *Il vaut donc mieux étudier le matériel déjà excavé. » « Les vestiges enterrés,* ajoute M. Michel Bats, directeur du Centre Jean-Bérard, *sont davantage protégés. »* On sort aujourd'hui cent objets d'un chantier, alors qu'on n'en récupérait qu'une dizaine autrefois. Après à peine trois mois de fouilles, l'interprétation des résultats demande une année de travail. Les chercheurs savent que les sciences procèdent de leur époque et qu'elles dépendent des avancées de la technique. Désormais plus scrupuleux, plus prudents, plus échaudés aussi que leurs prédécesseurs, tous impénitents fouilleurs, ils veulent laisser aux générations et au progrès futurs des terrains vierges à explorer. Hier, on s'intéressait plus à la beauté des œuvres qu'à la vie des gens, on classait encore selon Vitruve : à l'Antiquarium de Pompéi, fermé au public, sont entassés, par genres et par sous-genres, les marmites, les coupes, les fibules, etc. Aujourd'hui, on se soucie d'informatique et d'environnement.

La surintendance de Pompéi qui a dressé la carte numérique de l'aire archéologique, ouvrira prochainement un laboratoire où seront étudiés les pollens, qui permettront de mieux reconstituer les jardins et d'expérimenter des herbicides pour venir à bout des plantes meurtrières des murs. Déjà l'Antiquarium de Boscoreale consacré à l'anthropologie culturelle donne une idée des paysages, de la faune et de la flore, au premier siècle, en Campanie. On y voit l'une des rares représentations antiques du Vésuve avec des vignes sur ses coteaux *« chers à Bacchus plus que les collines de Nysa »* (1), et plus haut des forêts.

Le volcan, de nos jours, pelé par ses fureurs, domine la baie de Naples, l'une des zones les plus peuplées du monde, où s'étiraient autrefois de riantes cités. Comme en 79, date de son éruption « plinienne », du nom de Pline l'Ancien qui en fut victime, le Vésuve paraît assagi et ne fume plus depuis cinquante ans. Un observatoire le surveille, un comité des catastrophes naturelles doit élaborer un plan d'évacuation des trois millions d'habitants de la région, en cas de réveil brutal. Mme Albore Livadie, directeur de recherche au CNRS, archéologue et volcanologue, estime qu'une éruption « plinienne », ou « sub-plinienne » – le grand jeu du volcan, avec ponces, lapilli, cendres, boues, surges (2), etc. – se produit tous les cinq à six cents ans. La dernière a eu lieu en 1631. Mais les dieux sont morts et les hommes ne craignent plus la colère du géant fertile.

A ses pieds, dans la plaine, la Camorra organise ses courses de chevaux clandestines et empoche les paris ; sur ses flancs *non aedificandi*, des maçons sifflotent en montant leurs murs, l'hôpital de Terre del Greco est construit sur une de ses bouches annexes. Les Pompéiens écrivaient sur les façades de leurs maisons : *« Nous habitons ici. Que les dieux nous soient favorables. »* On dit à Naples : *« Oggi è oggi, domani è domani. »* Demain est un autre jour.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani



(1) Martial, Epigramme 44, IV.

(2) Phénomène violent dans une phase de l'éruption. Nuage incandescent qui court horizontalement et emporte tout sur son passage.

▶ *A lire :*

***Pompéi, le rêve sous les ruines,* présenté par *Claude Aziza, éd.* Presses de la Cité, 1 022 pages.**

***Pompéi la cité ensevelie,* de Robert Etienne, coll. « Découvertes », Gallimard, 216 pages.**

VÉSUVE

24 août 79, 13 heures...

Survenue le 24 août 79 après J.-C., sous le règne de l'empereur Titus, l'éruption du Vésuve est l'une des plus fameuses et des mieux connues de l'histoire. Elle est décrite en détail dans deux lettres que Pline le Jeune adresse à l'historien Tacite. Il y raconte la mort à Stabies de son oncle, le naturaliste Pline l'Ancien, qui commandait alors la flotte romaine de Misène et qui s'était rendu au secours des victimes de l'éruption. Le nom de « plinienne » a d'ailleurs été donné par les vulcanologues, en hommage aux deux Pline, à la phase de chute de ponces des éruptions explosives. L'étude des dépôts pyroclastiques stratifiés au-dessus des ruines de Pompéi, d'Herculanum et des autres sites de la Campanie romaine ensevelis par l'éruption permet de *reconstruire le déroulement* de la catastrophe.

Depuis plusieurs mois, la vie est troublée par des secousses et des frémissements du sol. Certes, les habitants de Pompéi et des cités à l'entour du Vésuve y sont habitués depuis que, dix-sept ans plus tôt (en 62 après J.-C.), *un fort séisme* a gravement frappé la région ; plusieurs autres tremblements de terre ont suivi, mais jamais ils n'ont été aussi rapprochés que ces derniers jours.

L'éruption commence vers 13 heures, au début de l'après-midi, par une série d'explosions *brutales et par une gigantesque* colonne de gaz et de cendres qui s'élève dans le ciel ; sa forme est celle d'un pin parasol. Poussé par un vent violent, le nuage gris part en direction de l'actuel Terzigno, à l'est du Vésuve, où il dépose de 3 à 7 centimètres de cendres sur le sol. Il est suivi bientôt par une pluie intense de grosses ponces qui s'abat sur Pompéi, sur les riches demeures *qui s'égrènent le long du golfe* de Naples, dont l'une des villas de Poppée, l'épouse de Néron, et sur tout le secteur au sud-est du volcan. Le soleil est voilé et le ciel obscurci.



Comme une prémonition de la catastrophe.

Bien que, vers 15 heures, Herculanum ne soit encore touchée *que par quelques dépôts fins,* une amie de Pline l'Ancien, Retina, affolée, envoie un esclave à Misène pour l'appeler au secours. Celui-ci s'embarque dès que possible (autour de 16 heures). Il tentera en vain *d'accoster à Herculanum. Sans* écouter son timonier qui lui conseille de revenir à Misène, il fait route vers Stabies pour venir en aide à son ami Pomponianus.

Là, la situation est préoccupante : l'atmosphère est oppressante, mais la pluie de ponces encore peu dense ; la mer agitée conseille d'attendre. A Pompéi et sur tout le territoire, les ponces blanches continuent *à s'accumuler sur le sol, tandis* que les populations cherchent le salut dans la fuite ; l'obscurité accroît l'épouvante. Vers 18 heures, les toits s'écroulent sous le poids des ponces, on compte les premières victimes à Pompéi ; vers 20 heures, les ponces sont devenues grises et elles continuent à tomber dru. Les villages sur les pentes du volcan brûlent.

A Terzigno, la pluie de ponces est interrompue par une nuée de gaz incandescents et de cendres *qui dévale sur les villas,* fait écrouler les murs, charrie les corps des premiers morts. La hauteur de la colonne éruptive atteint plus de 30 kilomètres. Le sol continue à se hausser sous les ponces. A Pompéi, la mort *frappe ceux qui se sont réfugiés* dans les caves et à l'intérieur des maisons pour échapper à la pluie de ponces : ils mourront asphyxiés par les gaz irrespirables que dégagent les pyroclastites en refroidissant.

Vers 2 heures du matin, le 25 août, s'abat une première coulée sur Herculanum, Oplontis et Boscoreale, entraînant tout sur son passage et détruisant *toute la végétation. Les bombes* jaillissent du cratère en feu. Le sommet du volcan est emporté. Les ouragans de boue et les nuées de gaz et de cendres sont distribués principalement au sud-est du volcan. Le sol continue à tressaillir. A Pompéi, à l'aube, plus de 2 mètres de ponces recouvrent la ville ; elles arrivent bien au-dessus des portes. Peut-être y a-t-il un moment d'accalmie : c'est alors *que de nombreux Pompéiens* qui s'étaient enfuis dans les campagnes reviennent dans leur demeure pour récupérer quelques biens. Vers 7 heures du matin – l'obscurité du ciel fait penser que la nuit dure encore – *le volcan est à nouveau secoué* de violentes explosions.

Un nuage explosif s'élance verticalement dans le ciel, il s'élargit comme un champignon atomique dans l'atmosphère, avant de s'abattre brutalement sur lui-même, produisant le long des pentes une nouvelle émulsion *turbulente de gaz mêlés à* des fragments fins de magma et de vapeur brûlants qui dévale à plus de 100 kilomètres-heure. Elle rejoint les remparts nord de Pompéi, tandis que des coulées bouillantes de pyroclastites et de boue recouvrent complètement Herculanum, anéantissant *la foule qui se pressait sur le* môle dans l'espoir de s'embarquer ; ce fleuve sombre continue dans la mer, sur une centaine de mètres ; une heure plus tard, *une autre nuée ardente – la quatrième* – ravage Pompéi. Cette avalanche incandescente, vers 7 heures et demie du matin, tue plus de deux mille personnes, suffoquées par les vapeurs d'eau et les gaz brûlants ; une *autre la suit et recouvre tout le* secteur sud. La dernière nuée pyroclastique, la sixième, est plus terrible encore. Elle rejoint Stabies, où elle cause probablement la mort de Pline l'Ancien. Son corps abandonné sur la *plage ne sera retrouvé que trois* jours plus tard. Ce flux épouvantable traverse, glissant au ras de la mer, toute la baie de Naples et rejoint Misène. Il est *8 heures du matin.*

Quand, dans l'après-midi, le soleil réapparaîtra, *« livide comme après une éclipse »,* écrira Pline le Jeune, plus de 7 mètres de produits volcaniques fumants recouvrent une terre fertile et ensevelissent grand nombre de ses habitants.

Claude Albore Livadie
▶ **Directrice de recherche au CNRS.**

Refrigerator

A la fois centre commercial, objet forum, lieu de toutes les fringales, de toutes les récriminations et de tous les désirs, le réfrigérateur est désormais un personnage dont la famille aurait du mal à se passer. Actualités.



PHILIP-LORCA DICORCIA «MARIO», 1978/THE MUSEUM OF MODERN ART, NEW-YORK

Solides, pratiques et chers, les réfrigérateurs américains sont de retour.

On peut vivre sans poste de *télévision, on peut se pas*ser de four à micro-ondes, on n'a pas forcément besoin de robot électroménager, mais le réfrigérateur est indispensable. En outre, il dure longtemps et on ne se décide à le remplacer que lorsqu'il se met à vrombir toutes les nuits, qu'il avance tout seul au milieu de la cuisine, qu'il fait des étincelles ou qu'il se refuse catégoriquement à jouer son rôle de placard froid.

Il s'en vend deux millions par an sur un marché équipé à 98 %, un marché, donc, dit de renouvellement. *Mais les habitudes ont* changé et changent encore. Dans les appartements anciens, on trouve encore des garde-mangers, réduits à porte grillagée donnant sur l'extérieur de l'immeuble où l'on conservait les œufs, les laitages, les fruits ou les légumes d'*un jour sur l'autre. Pas plus.* Mais qui fait encore ses courses tous les jours ? Il n'y a plus guère que le pain, et encore, qui fasse l'objet d'un achat quotidien. Les familles comme les célibataires se contentent d'un marché hebdomadaire, corvée du week-end au retour duquel on va répartir produits frais, viandes, poissons, fruits et légumes, laitages et surgelés à différents niveaux.

Le « une porte » est un réfrigérateur traditionnel où l'on peut éventuellement ranger quelques surgelés pour quelques jours dans les compartiment à glaçons. On lui préfère de plus en plus le « deux portes », généralement un réfrigérateur *surmonté* d'un petit congélateur, mais la tendance est surtout aux combinés qui se divisent en deux, le congélateur, en partie basse, comprenant au moins trois tiroirs ou compartiments. Les premiers combinés ont été présentés au Salon des arts ménagers en 1962, importés des Etats-Unis, ils coûtaient très cher, et on n'en voyait pas bien l'utilité.

Les familles disposant de beaucoup de place installent parfois côte à côte un grand réfrigérateur et un congélateur-armoire, les congélateurs-coffres étant eux le plus souvent remisés à la cave ou dans le garage. Mais, petit à petit, on voit arriver sur le marché français les colosses américains, en *« side by side »*, avec deux portes latérales qui s'ouvrent comme une armoire, pour un côté refrigérateur et un côté conservateur (le congélateur est encore rare dans ces modèles). Branchés à la fois sur l'électricité et sur une arrivée d'eau, ils sont dotés de détails luxueux comme un distributeur de boissons, d'eau glacée, de glaçons ou de glace pilée. Ils se vendent entre 12 000 francs et 20 000 francs. Ils représentent dès à présent 3 % du chiffre d'affaires général de la profession.

Après avoir été réservés aux vedettes du show-business, on les trouve maintenant un peu partout *et pas forcément dans des milieux* aisés. Ainsi RCA est une marque distribuée principalement dans les « hypers » et les « supers » et était leader en volume en 1992 sur ce segment, General Electric, que l'on trouve chez les cuisiniéristes et les spécialistes de l'électroménager, dominant le marché en chiffre d'affaires (les deux marques appartiennent au groupe américain General Electric) ; aux Etats-Unis, c'est Whirlpool qui est actuellement numéro un et la marque fait actuellement sa campagne de publicité sur ce produit d'image qu'est le réfrigérateur américain.

« Le marché devrait se développer, explique Jean-Louis Raynaud, directeur du marketing de Whirlpool, *l'habitat individuel est très important en France et beaucoup de gens font construire. Ils réfléchissent à l'aménagement de leur cuisine sur plan et envisagent d'y consacrer de 100 000 francs à 150 000 francs. Ils se renseignent chez les spécialistes et prennent le temps d'y réfléchir. Ils se font plaisir et adaptent leur équipement à leurs nouveaux besoins. »* Christian Sauzin, directeur du marketing d'Electrolux confirme : *« Il y a une mode, et le marché est petit mais assez dynamique. Les prix sont un peu plus bas, et il y a une tentation pour des gens qui font refaire leur cuisine. L'habitat péri-urbain se développe, et les gens disposent de davantage de place pour ce genre de produits. Les pays nordiques ne sont pas du tout intéressés ; les ventes devraient progresser en France, en Espagne, peut-être en Italie, mais il n'y a pas vraiment de demande à l'échelle de l'Europe, et les firmes américaines ne vont peut-être pas chercher à se rapprocher des normes européennes. »*

En effet, les meubles de cuisine en France ont une profondeur de 60 cm, les modèles américains dépassent souvent les 80 cm même si certains fabricants les *réduisent à 70 cm. On trouve tou*tefois un modèle de 60 cm de profondeur chez Liebherr et un autre chez Electrolux. L'engouement pour les réfrigérateurs américains permet aux constructeurs européens, plus attentifs et plus proches de la demande de leurs consommateurs, de rapprocher leurs performances techniques de celles de leurs *concurrents* d'outre-Atlantique.

En particulier, le *« no frost »* qui permet d'éviter la formation de givre sur les parois et, par conséquent, le dégivrage, toujours pénible à entreprendre. Dans le congélateur, les emballages ne collent plus les uns aux autres, les étiquettes sont lisibles, l'absence de givre procure également un gain d'espace et assure un refroidissement efficace. Dans le réfrigérateur, il s'accompagne le plus souvent d'un système de froid ventilé. En effet, dans un *réfrigérateur classique,* l'air est statique et la température se stratifie. L'air brassé permet d'obtenir et de conserver une température égale à tous les niveaux, mais cet air peut être sec ou humide et les constructeurs ne sont pas d'accord entre eux, certains préfèrent un air ventilé sec (General Electric) *qui permet d'allonger* considérablement la durée de conservation de certains aliments (viande, fruits, gruyère râpé) mais qui risque de provoquer une déshydratation des aliments qu'il faut alors placer dans des compartiments fermés ou dans des boîtes hermétiques, d'autres (Liebherr, Fagor) prônent les avantages de l'air ventilé humide qui empêche *ce dessèchement des aliments.*

On peut disposer d'une solution intermédiaire avec des compartiments à température réglable et humidité différente (Electrolux) ou munis de volets *d'aération (Brandt), qui per*mettent de conserver les produits frais entre 0 °C et 3 °C et les yaourts entre 3 °C et 7 °C. Les compartiments et les tiroirs à 0 C sont de plus en plus fréquents pour conserver, entre autres, la viande et le poisson (en particulier Liebherr qui assure une température entre 0 °C et 1 °C) à hygrométrie réglable. Encore *plus étonnant,* chez Fagor, une troisième porte pour un compartiment central modulable qui se règle en fonction des besoins comme conservateur d'appoint, comme cave à + 10 °C ou encore à – 24 °C *pour la surgélation.* Totalement autonome, il peut fonctionner seul pendant une absence prolongée, par exemple. Il existe un autre modèle à trois portes chez Vedette.

Autre nouveauté, mais venue du *Japon cette fois, la surveil*lance électronique. Elle permet de contrôler la température en *permanence et si, par exemple,* elle remonte après l'ouverture de la porte du congélateur, de la faire redescendre immédiatement sans intervention de l'utilisateur.

La production de chlorofluocarbone, appelé CFC, néfaste pour la couche d'ozone, sera *interdite au 1er janvier 1995 dans* toute l'Union européenne (en revanche, pour les pays en voie de développement comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, cette interdiction ne sera effective qu'en 2006). Tous les constructeurs européens présentent dès maintenant des modèles *sans* CFC, en général remplacé par du cyclopentane dans les mousses d'isolation et un mélange de butane et de propane comme agent réfrigérant. *Mais cela entraîne une augmenta*tion de prix, et le consommateur n'est pas forcément prêt à l'accepter, en particulier en France, moins sensible que l'Allemagne ou les pays scandinaves à ces problèmes. Bosch a pris beaucoup d'avance sur ce terrain et annonce que, d'ici au 31 décembre 1993, toute la production sera effectuée en « 0 % de CFC » et qu'en Allemagne la totalité des appareils à froid seront livrés déjà *conformes* aux normes européennes.

Face à tous ces aménagements, à tous ces efforts de recherche, à toutes ces possibili*tés offertes aux utilisateurs, on* peut toutefois se demander ce qui ressort du domaine du gadget et ce qui est véritablement utile. En effet, peu de gens sont suffisam*ment organisés pour ranger* les aliments dans leur réfrigérateur en respectant la destination initiale des différents bacs ou compartiments, le principal est *que tout rentre même si c'est un* peu n'importe comment et il est difficile d'imaginer une famille assez consciencieuse pour ne jamais bouger les yaourts de leur clayette, ne pas poser le chou-fleur dans le bac à fromages et ne mettre dans le bac à 0 °C que viande, *fruits ou poissons.* Toute une éducation à faire !

Martine Silber

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Froid devant !

Samedi matin. Partage des tâches. Vos ados se vautrent dans leur litière de détritus et de linge sale. Leur père lit le journal, jambes *étalées sur l'aspirateur. Vous vous êtes tapé les courses. Pas pour la* semaine, non, faut pas rêver, pour le week-end. Vous vous préparez à enfourner vos piles de crèmes desserts, vos tonnes de jambon et de gruyère, vos sachets de couscous et de cassoulet, vos surgelés, vos briques de lait, vos yaourts à la fraise et autres aliments pour animaux à deux pattes, *dans la gueule du monstre froid rencogné entre la cuisi*nière et l'évier, une énorme armoire à glace coiffée d'un régime de bananes. Vous l'ouvrez. Il était vide, le voilà plein.

Vous protestez : écoute, chéri, c'est pas possible. Suffit que j'aie le dos tourné pour que tu squattes le frigo en y entassant tes boîtes de pellicule.

– Et tous ces flacons de vernis à ongle, c'est à qui, on peut savoir ?

– A Delphine. Je lui ai déjà dit cent fois de pas... Mais, bon...

Vous refaites le vide, vous faites le plein, vous faites le lavabo et le sol de la salle d'eau, vous faites le plumard, vous faites l'impasse sur le déjeuner, vos grands bébés Dolto mangent à la demande. Et sur le coup de deux heures de l'après midi, un hurlement – Y a rien à bouffer ! – vous précipite à la cuisine. La tête plongée dans le ventre de la *bête, en tee-shirt et caleçon à fleurs, votre aîné farfouille, impatient,* vorace, à la recherche de son petit dej : Où t'as mis les Kim Cônes ?

A partir de là, au fur et à mesure que les étagères se dégagent – à toute allure ! –, la porte de métal blanc se couvre de messages multicolores : Y a plus de Choco Pops... Plus de Kinder... Plus de raviolis... *Plus de Nutella...* Et l'argent de la cantine ? ... *Prière de ne pas laisser* le fer allumé sur la planche à repasser... Papa a téléphoné, il rentre pas dîner... Kévin, n'oublie pas ton rendez-vous chez le dentiste... Sans parler des deux articles pense-bête découpés dans *Femme actuelle* et scotchés là en prévision des fêtes : Perdez 6 kilos en huit jours. Mus*clez vos fesses en passant la serpillière.*

Tiens, à propos, si vous foncez sur le frigo, au milieu de la nuit, pour vous empiffrer de nouilles froides, tartinées au gras d'un reste de sauce et rincées au goulot d'un litron de gros-plant, ne culpabilisez pas. C'est pour compenser. Votre fille donne des signes d'anorexie. *Elle ne grignote plus que quatorze Crunch entre les repas. D'où souci.* D'où boulimie. D'où sacs à provisions au poids invariable.

Le samedi suivant. Partage des tâches. Vos enfants – rangez ce foutoir ! – ont fait la sourde oreille. Vous, le *ménage.* A fond. Et les *provi*sions, c'est leur père qui se les coltine. Il va pour les jeter pêle-mêle à l'ogre réfrigérant, affamé chronique, et pousse un cri horrifié : C'est quoi, ça ?

– Ben, tu vois bien, c'est mon pull angora.

– Qu'est ce qu'il fout là ?

– Il prend le frais.

– Je croyais qu'il était censé te tenir chaud ?

– Il *aime pas trop.*

– Comment tu le sais ?

– Il perd ses poils. Alors, j'ai pas le choix. Ou c'est la gouttière ou c'est le frigo.

DEGRÉS DIVERS

Température quatre zones

Whirlpool propose deux modèles American Turbofroid en *side by side* (réfrigérateur et conservateur) et un modèle deux portes. Les deux *premiers ont quatre vraies zones* de température, avec en particulier un compartiment basse température pour viandes et poissons et un compartiment à humidité contrôlée pour les fruits et légumes, un système 100 % froid ventilé pour éviter toute formation de givre.
Toujours chez Whirlpool, une gamme Bio-Design qui marque le retour des formes douces et arrondies et des lignes fluides pour les combinés, en beaucoup plus élégant que ce qui se faisait dans les années 60. *La* plupart des modèles de combiné ont des clayettes réfrigérantes qui permettent d'*accroître la surface de congélation* et d'améliorer la qualité de conservation. Sur les modèles à deux compresseurs, on peut arrêter le réfrigérateur et laisser en marche le congélateur pendant les périodes de vacances.

Combat contre le givre

Chez Electrolux un *side by side* conservateur et réfrigérateur et un « deux portes » à deux compresseurs. avec distributeur d'eau et de glaçons ou de boissons fraîches. La nouvelle ligne *Life, sans CFC, se met* progressivement en place.
Un système *low frost* a été développé *pour réduire* la formation du givre dans les congélateurs, particulièrement efficace en climat humide.

Un trois-portes

Chez Fagor, le modèle le plus connu est *le Multival,* le *combiné trois-portes* avec compartiment central modulable en fonction des besoins ponctuels de l'utilisateur, qui s'utilise pour accroître soit la partie congélateur soit la partie réfrigérateur. Il comporte des récipients multifonctions, un bac compartimenté et un plateau de *congélation. Les combinés* peuvent être *no frost* mais avec froid statique dans le réfrigérateur et froid ventilé dans le congélateur ou Duo Electronic avec thermomètre électronique.

Humidité réglable

Un combiné de même type chez Liebherr pour disposer de trois *températures en un seul appareil. Le* tiroir 0° C est séparé en deux zones dont le taux d'humidité est réglable, indépendamment, de 40 % à 95 %. Des accus froid augmentent l'*autonomie* en cas de panne de courant.

Le Maraîcher

Le combi-maraîcher de Vedette met l'accent sur un bac à légumes, le *Maraîcher, qui pivote* sur lui-même pour faciliter l'accès et le choix des produits. La paroi est transparente pour que le contenu soit totalement visible. Le dessus est strié pour éviter que les bouteilles que l'on y pose se mettent à rouler.

Salades à l'aise

Pour Brandt, les bacs à légumes ont été repensés : très spacieux, ils sont munis de volets d'aération pour moduler le taux d'humidité selon les produits entreposés ; en position fermée pour les salades et les légumes, en position ouverte pour les fruits. Là *aussi,* le dessus est strié pour permettre le rangement de bouteilles, et l'accent est mis sur un design arrondi et fluide.

Turbo-gel

Thomson insiste également sur un design arrondi et des poignées ergonomiques. Le tiroir à fruits et à légumes est monté sur roulettes pour faciliter l'ouverture, la contre-porte est munie de boîtes *multi-usages* amovibles et il y a une cloche à fromages dans certains modèles. Les tiroirs du congélateur sont transparents. En outre, une touche *turbo-gel* permet de faire descendre la température très rapidement. Pour les pays chauds, deux combinés *semi-tropicalisés* qui permettent, entre autres choses, d'obtenir des glaçons en moins d'une heure.



DEGRÉS DIVERS

L'archer et son double

L'affaire est sérieuse. Voilà un sport où il s'agit rien de moins que de réconcilier le corps et l'esprit. C'est à ce prix qu'on atteint la cible. Quelle cible ?

C'est une orée d'après-midi torride à Barcelone. Sur les pentes du Vall-d'Hebron, *Sébastien Flute doit encore tirer* douze flèches pour atteindre sa cible, la médaille d'or. Dans la matinée, il a déjà effacé quatre concurrents, tiré quarante-huit *flèches dans* un rêve. *Parce qu'il est* gaucher, il fait face à son adversaire. Ce reflet de son propre corps, de son propre geste, importune le droitier coréen. Il préférerait être tout seul, tourner le dos à cet homme-miroir. Il se sent épié, s'inquiète, s'agace. Sébastien Flute est habitué à cette confrontation. Il flotte dans une bulle, le regard perdu bien au-delà de la cible. Aujourd'hui, la *sérénité* n'est pas asiatique, mais française.

Comme à son habitude, Flute décoche très vite ses traits dans des gestes réguliers jusqu'au vertige. Une flèche attrapée dans le car*quois posé sur* la cuisse *gauche, et* placée sur la corde ; l'arc orienté ; la projection et la répulsion. Les deux hommes disposent chacun de quinze minutes pour tirer en alter*nance. Le Français n'en usera pas la* moitié. Chung se sent obligé de soutenir son rythme, mais ses trois derniers traits ne l'entendent pas de cette manière qui traversent l'air de *guingois. C'est fini. Le vainqueur* esquisse un geste de victoire. Sur le podium, il écrasera une larme furtive.

Nous sommes le 3 août 1992 : *Sébastien Flute* devient champion olympique. Il va faire partie des héros cocardiers. Mais quand on fêtera les plus célèbres, on découvrira, au travers de Sébastien Flute, un sport, peut-être plus encore : une philosophie. Il a dit en riant : *« Il n'y a qu'une différence entre le médaillé d'or du 100 mètres et le médaillé d'or du tir à l'arc : le public. »* On veut comprendre pourquoi ce blondinet de vingt ans avait choisi ce sport confidentiel : l'année précédente, il était devenu champion du monde dans un quasi-anonymat. Il explique : *« J'y suis venu comme la plupart des archers. En vacances chez mon grand-père, j'ai déniché un arc qui appartenait à mon père. J'ai passé mon temps à tirer sur n'importe quoi. »* Il disait, dans un autre sourire, que l'arc convenait à son caractère introverti.

En visant dans le mille olympique, pourtant, Sébastien Flute se soumettait aux médias, *effilochant* sa vie pour les journalistes, pointant *soudain les regards sur lui* et suggérant les gourmandises des sponsors qui ne savaient peut-être pas que le tir à l'arc existait. La Fédération française de tir à l'arc allait connaître un essor insensé dans l'année qui suivait, passant de 38 000 à 45 000 licenciés à la fin 1993. C'était un nouveau paradoxe pour ce sport accoutumé à marier *les contraires. C'était son destin,* sa fatalité. Depuis toujours, le tir à l'arc est voué à raccommoder les extrêmes. Un sport entre tradition et modernité.

De l'arme, l'homme avait fait une noblesse et puis un sport olympique. L'arc était apparu dix mille ans avant Jésus-Christ. Avant de le découvrir, on avait d'abord inventé la flèche dotée d'une pointe de silex que l'on lançait à la main, parfois avec une sorte de fronde. L'arc devenait le must de l'arme de chasse et de combat où il n'était plus besoin de s'exposer à la proie, à l'ennemi, pour le tuer.

Il *serait l'allié des Egyptiens* et des Romains conquérants des barbares ou bien des aborigènes australiens. Il serait le protagoniste de la guerre de Cent Ans, le bourreau *des troupes de Charles VI à la* bataille d'Azincourt, où dix mille archers français et anglais s'affrontèrent en 1415. Peut-être avait-on pensé qu'avec la découverte de la poudre et de la balistique, l'arc serait rangé dans les greniers de grand-mère, tout juste bon à des jeux de flèches à ventouse. Mais il subsistait une résistance au temps. Quand les nobles jouaient de l'épée ou de la lance, le peuple et la bourgeoisie faisaient une fête tonitruante du tir à la butte ou du tir au papegai, une cible faite d'un oiseau de bois.

XVe siècle. Charles VII *réunit* des compagnies d'ordonnance en 1439, puis les francs archers, en 1448, qui servent de garde nationale à la royauté. Viennent les confré*ries, composées de serfs, de pay*sans ou de bourgeois qui défendent, à coups de flèches, leurs biens et leur vie. La noblesse va suivre, voyant dans le tir à l'arc un hymne à la dignité humaine. Au XVIIe siècle, les règles des chevaliers de l'arc veulent que *« le chevalier, sitôt qu'il est élevé à la dignité de l'ordre, doit être exempt de tout vice et de tout défaut, réunir en lui toutes les vertus et toutes les perfections »*.

Ces cercles fermés, comme une maçonnerie, sont restés, faisant fi du sport. *Leur fief est la Picardie où* les compagnies subsistent toujours, aux côtés des clubs sportifs : *« C'était le temps où l'on parlait encore du jeu d'arc,* se souvient François de Massary, président de la Fédération française de tir à l'arc (FFTA). *On y allait comme on partait faire une partie de cartes. C'était l'époque où il ne fallait pas commencer avant 14 h 30 car les amateurs n'avaient pas terminé leur boulot. Ils étaient, pour la plupart, artisans, charcutiers ou bouchers. Il n'y avait qu'une discipline : le beursault, qui existe toujours. On tirait une flèche sur l'aller, à 50 mètres, puis une autre sur le retour et ainsi de suite. Quand on faisait une bonne « flèche » on ouvrait une bouteille et on buvait un bon coup de rouge. »* De cette époque sont restés les bouquets *provinciaux*, ces grandes fêtes folkloriques de Crépy, L'Haye ou Pontoise-lès-Noyon où des milliers de personnes sont jetées dans les rues pour admi*rer la parade des drapeaux.*

Le tir à l'arc ne serait donc qu'un miroir des souvenirs ? Ceux de l'enfance. On évoquerait le dernier des Mohicans, John Wayne canardant *les Sioux ou bien* Robin des Bois défendant les opprimés. Les amateurs s'étaient fait une raison. Ils seraient toujours les petits frères de ces premiers héros de gosse. *Et puis, la rupture.* Après des apparitions de 1900 à 1908 et en 1920, le tir à l'arc devient un sport olympique en 1972, aux Jeux de Munich. Il avait fallu tout faire pour acquérir une *légitimité* : créer une Fédération internationale en 1931 et un règlement pour tous les pays. Pendant près d'un demi-siècle, les archers s'étaient languis de la reconnaissance, perdus entre ressentiment et vengeance, oubliés. Ils étaient des initiés, ils sont aujourd'hui plusieurs millions dans le monde à chercher la perfection *dans plus de soixante-dix pays. Des* siècles ont passé : Apaches, Robins des Bois, compagnons ou champions olympiques sont en quête de leur absolu, pour la vie, ou pour la gloire.

C'est le dernier, le plus fou et le plus insensé des paradoxes du tir à l'arc. Réconcilier le corps et l'esprit dans la grâce d'un instant. Pour y parvenir, ils auront fait du geste de l'archer un mouvement inné. Ils auront oublié toute contrainte physique pour ne plus se concentrer que sur ce rond rouge placé au centre de la cible. Empoigner son arc comme on respire, placer sa flèche comme on cligne de l'œil et laisser ses sentiments faire le reste. Chaque fois que le trait aura atteint le mille serait la preuve incontestable que le corps et l'esprit se seraient réconciliés pendant une poignée de secondes, jusqu'à la prochaine fois.

Et là viendrait le plus dur. Appréhender la flèche suivante, comme un défi envers soi-même. Reconnaître des centaines de fois sa *dualité* : *« Elle est difficile à accepter,* souligne Michaël Nayrole, directeur des équipes de France. *Dans ce sport de précision, les archers se détruisent tout seuls parce qu'ils n'arrivent pas à être en accord avec eux-mêmes. La traction est, comme la concentration, continue, progressive. »*


RICHARD MARTIN/VANDYSTADT

La quête constante de l'harmonie.

En quête constante de l'harmonie, il faudrait louvoyer entre musculation, repli sur soi et liberté. En une journée d'entraînement, deux heures de tir environ, un athlète décoche de cent cinquante à deux cents flèches, tirant, chaque fois, un poids de 20 kilos, déménageant quelques tonnes quotidiennes, sans que le corps bronche, pour ne pas effrayer la trajectoire de la flèche. Il faudra concevoir une perpétuelle remise en question, ne pas se décourager d'un objectif médiocre, ne pas se satisfaire de la perfection d'un instant. S'en languir, pour retrouver le bon geste, le bon réflexe, comme une union.

Aux Championnats du monde en salle, à Perpignan, en mars 1993, neuf mois après les Jeux olympiques, Sébastien Flute n'a terminé que quatrième, si loin de sa perfection. Trop rapide, trop imprécis. A la recherche de lui-même. *« Son titre de champion olympique de Barcelone a bouleversé sa vie,* assurent ses proches. *Il est plus ouvert, désormais, sorti de l'anonymat. »* Aujourd'hui, Sébastien Flute prépare le rendez-vous olympique d'Atlanta, en 1996. Il aura vingt-quatre ans, alors. Il aura tiré des centaines de milliers de flèches pour se retrouver. A l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), à Vincennes, il aura soumis son geste à des dizaines d'expériences scientifiques, son corps composté d'électrodes, son arc lançant un rayon laser. Une façon de comprendre la perfection. Pour ne jamais oublier la grâce de cet instant, à l'orée d'une après-midi torride barcelonaise. Pour y regoûter à Atlanta.

Bénédicte Mathieu

ART MARTIAL

Les flèches du zen

« Dans les autres arts martiaux, il faut tenir compte de l'adversaire. Dans le tir à l'arc, il n'y a pas d'adversaire sinon soi-même. » Nobuyuki Kamogawa est un vieux monsieur, droit comme un « i », aux mains blanches et fines. Il a pratiqué la plupart des arts martiaux et le tir à l'arc en particulier depuis qu'il a treize ans. Dixième dan, il préside aujourd'hui la Fédération nationale japonaise de tir à l'arc, qui compte 300 000 membres, *« mais plus d'un million de personnes, dont beaucoup de femmes, fréquentent les centaines de centres d'entraînement qui existent à travers le pays »*, nous dit-il.

Dans le pavillon des arts martiaux du sanctuaire Meiji à Tokyo, une salle est spécialement aménagée pour le tir à l'arc. Les trois cibles en plein air sont surmontées d'un long dais violet qui s'harmonise aux feux des couleurs *d'automne* du parc. *C'est une séance d'entraînement* de maîtres venus de province qui, une fois de plus, cherchent à parfaire leurs gestes. Pas glissés, lenteur des mouvements : *« Le plus important est l'équilibre entre la partie supérieure et la partie inférieure du corps, la respiration est essentielle, il ne faut pas qu'il y ait le moindre lapsus psychologique... »*, commente à voix basse M. Kamogawa.

Un sport ? Sans doute. Mais qui n'a pas de professionnels. Pour les Japonais, le tir à l'arc (*kyudo*) est une « voie » au même titre que l'art du thé *(chado)*. Une « voie » qui s'acquiert par la pratique : *« Apprendre avec le corps ». « On acquiert facilement une technique*


JEAN-PIERRE FAVREAU

« Dans le tir à l'arc, il n'y a pas d'adversaire, sinon soi-même. »

mais le geste doit être inlassablement repris, travaillé. » Chaque geste, ne serait-ce que de rentrer la main dans le *kimono* pour dégager l'épaule avant de se mettre en position de tir, l'ajustement de la flèche, l'extension de l'arc, tout est minutieusement codifié. On tend ainsi vers cette *« élégance »* d'un art sans artifice. *« On peut atteindre la cible sans respecter les codes, par chance : mais c'est ce que j'appellerais un équilibre négatif. »*

Le tir à l'arc fut d'abord un art *purement martial pour se défendre,* tuer. Après l'arrivée des Portugais au XVe siècle qui firent connaître aux Japonais les fusils, il se transforma, perdant son caractère de technique guerrière pour devenir une pratique où l'esthétique et la formation spirituelle sont essentielles. Les vertus guerrières et nationales du *tir à l'arc, comme celles des arts martiaux en général,* furent exacerbées avec la montée du militarisme. Au lendemain de la guerre, le *kyudo* fut temporairement interdit par les forces d'occupation américaines. Il a recouvré aujourd'hui sa dimension d'exercice spirituel.

Le *kyudo* est souvent lié à la pratique du zen. Un petit livre, *le Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc,* de l'Allemand E. Herrigel (1) fascinait le psychanalyste Jacques Lacan : il trouvait une illustration sibylline du jeu de l'inconscient dans la tentative de l'archer de se fondre à la cible. *« Pratiquer le* kyudo *c'est aller au fond de soi-même, ne faire plus qu'un avec le but à atteindre, dont la cible n'est que le symbole. Aussi, tant que l'on est possédé par le désir d'atteindre cette cible, on ne peut se concentrer suffisamment »*, commente M. Kamogawa.

C'est dans l'acte de se détacher de soi-même, de son ego, par le peaufinement d'une technique, qui revient à un combat de l'archer vec lui-même, que l'on ajuste un but qui n'est autre que soi-même. Alors, *ce n'est plus l'archer qui tire : « Ça tira. »*

« Il y a plusieurs manières d'atteindre ce moment de vérité que l'on nomme dans le zen satori. *Pour moi, le* kyudo *en est une. L'arc et les flèches ne sont que des auxiliaires »*, estime M. Kamogawa.

De notre correspondant
Philippe Pons

(1) Dervy-Livres, 1984.

Plumes...

45 000 tireurs

Sportifs ou archers de tradition, ils sont *45 000 licenciés en France, répartis au* sein de 1 500 clubs. Il faut compter 180 francs pour une licence, 90 francs pour les moins de dix-huit ans et 45 francs pour les enfants de cinq à onze ans. Les cotisations pour les compagnies ou les clubs s'échelonnent entre 500 et 1 000 francs. Pour tous renseignements : Fédération française de tir à l'arc, 268-270, rue de Brément, 93561 Rosny-sous-Bois. Tél. : 48-94-23-82. Fax : 48-94-23-48. Minitel : 3615 code FFTA.

Jeunes cordes

Ce sport *peut se pratiquer* très tôt et pendant longtemps. Depuis un an, la Fédération française de tir à l'arc accueille des poussins de cinq à onze ans. Pour eux, il faut seulement prêter une attention particulière et veiller à ce que les arcs ne soient pas trop puissants, pour éviter d'inhiber leur *croissance ou prévenir* un risque de scoliose.

L'arc et la cible

Les clubs fourniront ses premières armes au novice. Après, il lui faudra compter 1000 francs pour un équipement : 600 francs pour un premier arc composé de carbone ou autres matériaux métalliques, et 400 francs qui complètent la valise : flèches, carquois et divers accessoires *de protection* (la palette protège les doigts, le bracelet permet d'éviter le frottement de la corde sur l'avant-bras ou le plastron, pour les femmes, qui protège le sein). Une valise de haut niveau revient à 10 000 francs. Pour les athlètes de l'équipe de France, elle vaut de 15 000 à 20 000 francs. Une flèche en carbone coûte environ 100 francs. Un champion en possède au moins dix.

Contre-stress

Le tir à l'arc est devenu l'un des grands *must* du loisir. Stations de ski, *pendant l'été, et clubs de vacances* proposent cette activité aux cadres dynamiques stressés. Sur les autoroutes, on détend les automobilistes en leur faisant tirer quelques flèches pour oublier la routine du bitume.

Intérieur-extérieur

Outre le tir en extérieur, la discipline olympique, sur une cible de 70 mètres pour les hommes et 60 mètres pour les femmes, il existe différentes façons de tirer à l'arc : le tir en salle, où la cible est placée à 25 et 18 mètres ; le tir en campagne, une forme de « golf » pratiqué sur un terrain varié comportant une implantation de 48 cibles, lors des compétitions internationales (24 cibles à distance connue et 24 cibles à distance inconnue), et deux fois 12 cibles dans les compétitions nationales.

...et Carquois

En blanc

Les archers ne portent pas d'uniforme mais affectionnent, comme aux Internationaux de tennis de Grande-Bretagne de Wimbledon, des tenues blanches. Pour espérer atteindre la perfection et la réussite, mieux vaut porter des manches courtes l'été et de la laine moulante l'hiver, afin que le frottement du vêtement n'enraye le geste et ne fausse la trajectoire de la flèche vers la cible.

Lire

Pour percer les mystères :

Le Tir à l'arc, par Jacques Floc'hmoan, *in Jeux et Sports,* pp. 1467-1474, « La Pléiade », Gallimard, 1974.

Le Grand Arc, histoire militaire et sociale des archers, de René Hardi, Denoël-Edita, Lausanne, 1977.

Le Tir à l'arc, de Michaël Nayrole et Francis Simon, Nathan, 1990.

Initiation au tir à l'arc, de Laurence Frere et Sébastien Flute, Nathan, 1992.

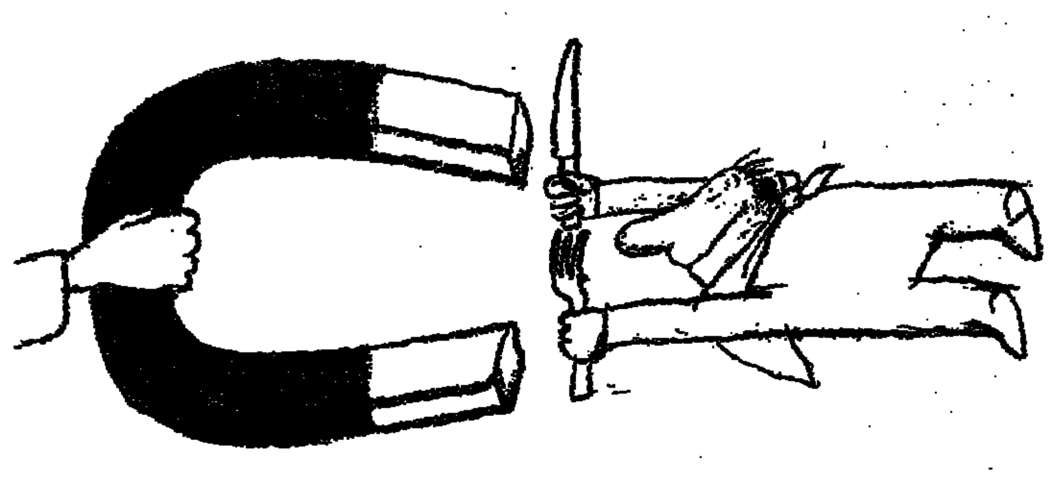
Retour des héros

Pour se souvenir :

Revoir des péplums, pleins de Romains, de Gaulois et de barbares. Les westerns, avec, notamment, *la Flèche brisée*, d'Elmer Daves avec James Stewart (1950) et le violent et non manichéen *Jugement des flèches,* de Samuel Fuller, avec Rod Steiger et Charles Bronson (1957). Ou bien *la Flèche noire*, de Gordon Douglas (1948), *la Flèche et le flambeau,* de Jacques Tourneur (1950) avec Burt Lancaster (1950), deux intrigues médiévales proches de Robin des Bois. Et, bien sûr, les différentes versions des aventures de ce dernier. Dans la réalisation d'Allan Dwan (1922) avec Douglas Fairbanks, l'un des sommets *du cinéma muet. Parlant, le* chef-d'œuvre en technicolor de Michael Curtiz (1938) avec Errol Flynn et Olivia de Havilland ; sans oublier la fresque hollywoodienne réalisée par Kevin Reynold, avec Kevin Costner, en 1992.

Guides

Plus que jamais, le balisage des itinéraires gourmands se veut juste et complet. Guides à l'heure de la crise.



De la cuisine française, on ne peut guère changer l'aspect. Elle est née de ce peuple, de ces tables de l'élite, de la fête, de la bourgeoisie ou de la *finance, de ces bistrots aussi* ; elle est un trait d'époque. La décrire, c'est offrir un « guide » ; la nommer, c'est fixer un usage. Chaque automne, avec la livraison des guides, se pose la question de leur utilité. Voici le Paris gourmand de Gilles Pudlowski, le Champérard, le Gault et Millau de Paris et de la France entière, et quelques autres encore. Tous à l'ombre du Michelin, qui ne change pas ses habitudes et paraîtra lorsque les *bécasses seront de retour !*

Faire un guide, c'est tendre un miroir aux fastes d'une société, et en abordant tous les genres, le plus huppé comme le plus populaire. Gilles Pudlowski réussit, avec le Paris gourmand, à *tenir cette* gageure. Mais l'idée qu'un guide puisse aussi produire une image prospective de la cuisine est peut-être un leurre. Elle est revendiquée, pourtant. *Comme l'opéra, la cuisine* est un produit fini, dont le public attend la reprise et qui ne se lasse pas de la forme fixée autrefois. On le voit bien avec l'épisode – révolu – de la nouvelle cuisine, même si ses « inventeurs » prétendent, à juste titre, qu'après elle *« rien ne sera plus comme avant »*. Ce « retour au passé » que stigmatise Christian Millau (Guide de la France 1994) n'est d'ailleurs pas plébiscité par tous : le chef Jacques Ducloux (Greuze) – soixante-treize ans – cité par François Simon, regrette le temps où les *cochons du Morvan avaient un* goût de noisette : *« Maintenant qu'il y a du terroir, rien n'a plus* [*le goût de*] *rien. »*

Outre les qualités de style, on doit *reconnaître à la plupart de ces* guides le mérite d'offrir une nomenclature plus ou moins exhaustive pour inviter à la découverte, et parfois un bel exercice de taxinomie. La palme revient au Guide des spécialités des restaurants chinois en France, établi par N. G. Yok-Soon (Editions les Cent Fleurs, 120 F, bilingue français-chinois) qui comporte, pour Paris, un classement par station de métro !

Plus qu'à vanter une cuisine de l'impossible, car la crise et ses tourments sont là, il nous reste à *discerner* et à louer quelques figures qui se tissent, ainsi l'art du bien recevoir dans un cadre modeste autour de quelques plats – c'est le propos du Guide Lebey des restaurants de Paris 1994. Le seul, avec Champérard, à signaler l'arrivée d'un nouveau chef – Mark Singer – au Dodin-Bouffant. Le « Lebey » dans son format de poche, sans fioritures, sans littérature, mais fiable, est décidément « l'ami sincère » des cuisiniers ! *Dans les autres guides, ce nouveau* chef aura un an de purgatoire, jusqu'à la prochaine édition.

Où trouver l'adresse d'un « self » en plein seizième, ou bien de la Cantine Rachmaninov (1) ? *Dans le guide Paris aux meilleurs* prix de Françoise et Bernard Delthil (Flammarion, 95 F). Ce n'est *pas un guide gourmand, mais* la nomenclature des tables parisiennes est inattendue et souvent sympathique. En matière de guide gastronomique aussi, ne convient-*il* pas de sortir des sentiers battus ? Car la crise est là, au cœur du débat. *« L'écrémage, et la sélection par la qualité, est une loi de la nature »*, assure Gilles Pudlowski, qui se veut le *« Zorro de bon ton »* de la « nouvelle critique » gastronomique, et pour qui *« le gourmet exigeant sera (peut-être) le bénéficiaire de la crise »*. Autre point de vue, de la part de Christian Millau, le vétéran du Guide Julliard de Paris, il y a trente et un ans : *« La surenchère à la baisse se fait aux dépens des consommateurs et, quand c'est mauvais, c'est toujours trop cher. »* C'est l'éternelle histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein !

Alain Senderens quitte le club des « 19,5 » du Gault-Millau 1994 et laisse sa place à Alain Roellinger de Cancale, qui vient de réaliser de gros investissements et déclare *« faire de la cuisine dans l'espoir que ses clients partageront le plaisir qu'il se fait à lui-même »*. On le souhaite en effet. Pour ma part, je tiens Roellinger pour un vrai chef, mais dans un registre de « curiosités ».

Marc de Champérard est, lui, un adepte de la méthode Coué : notre cuisine reste la meilleure du monde ; seuls les cuisiniers connaissent des difficultés. On voudrait le croire. Son enthou*siasme l'emporte parfois lorsqu'il* nous fait visiter, comme si nous y étions, la nouvelle adresse du restaurant de Joël Robuchon (59, avenue Raymond-Poincaré, 75016), dont pourtant la date d'ouverture n'est toujours pas fixée : en janvier, sans doute ! Accordons à *l'auteur de ce guide, difficile à* consulter en raison de son classement géographique régional, le courage de dire qu'aujourd'hui la seule vedette est le produit et d'annoncer la *« fin de l'époque du cuisinier-star »*.

Si ce postulat devait se vérifier, comme dans d'autres secteurs de la création, les « guides » alors entreraient aussi dans la crise, où se trouve *déjà une bonne partie* de la presse gastronomique. Vu leur nombre, et leur santé, ce n'est pas pour demain. Mais la mode reviendra-t-elle de ces itinéraires gastro*nomiques dont le Paris gourmand* de Pierre Béarn (NRF, « Les Documents bleus », 1929), au titre prémonitoire, contenait déjà pour moitié renseignements pratiques et pour autre moitié histoires et anecdotes ? Voulait-on par là nourrir la verve des convives, les provisionner de *mots, ou de traits d'esprit ?* *« Et l'on en parle ! »* On se souvient du mot de Talleyrand qui stipulait que le commentaire d'un souper gourmand était au menu des gens d'esprit. A ce titre, la refonte, pour 1994, du Paris gourmand par Pudlowski, avec ses textes littéraires, *ses encadrés historiques*, judicieusement placés en exergue de chaque quartier de Paris, est peut-être, sinon le plus novateur, du moins annonciateur de changement.

Chacun n'a-t-il pas souvenir d'un plat d'une exécution parfaite, d'un miracle qui tenait autant au produit qu'au chef, et auquel la qualité des convives n'était pas *indifférente*, au hasard d'une maison méconnue de nos guides renommés. La vérité de la table serait-elle, *demain*, le pèlerinage vagabond du « piéton de Paris », qui s'autorise, sans préjugés, les visites « hors barrières » au gré d'une libre musardise. Personne ne s'est extasié *encore* du « *civet* de lièvre et son râble rôti » de Gérard Alonso (2), dans un établissement du Beaujolais doté d'une modeste fourchette au Michelin 1993. Nos régions sont riches de talents méconnus ; et les guides encombrés de faux génies ! Quand *Nicolas de Rabaudy nous présente ses Dîners de rêve* (Solar) dans les « trois étoiles » d'Europe, on hésite à parler de guide. Mais paradoxe pour paradoxe, le moins *étoilé de tous, parce qu'il n'existe* pas de Michelin de la Suisse – Freddy Girardet –, est aussi le « queux » dont le talent et le génie culinaire même, depuis quinze ans, *n'ont jamais été contestés !*

Alors, guide pour guide, admettons aussi ceux dont les critères, réellement *qualitatifs*, même s'ils sont issus d'une cooptation à vocation commerciale, peuvent éclairer *utilement* les choix du gourmand et du voyageur : ainsi le guide des Relais du silence (Europe et Canada), dont c'est le 25e anniversaire, et le Guide 1994 des Relais et Châteaux et Relais *gourmands* – 40e anniversaire ! – qui consacre désormais une page à chaque établissement, avec une *photo* et un plan d'accès. Les guides, cette année, sont un chœur auquel tous participent, qui disent la singularité d'une cuisine, mais dont on *distingue surtout les individualités.*

Jean-Claude Ribaut

(1) 26, avenue de New-York, Paris (16e). Tél : 47-20-65-17.

(2) Auberge des Vignerons, 69840 Emeringes. Tél : 74-04-45-72.

▶ ***Les Guides :***

– Guide Pudlowski de Paris gourmand 1994 (2 200 adresses, restaurants, bistrots à vins, marchés, meilleurs produits) J. C. Lattès, 159 F. *Plume alerte, bon choix de restaurants et fournisseurs.*

– Guide Gault-Millau Paris 1994 (7 000 adresses : restaurants et autres) Médiazur, 145 F.

– Gault-Millau France 1994 (8 700 restaurants, auberges, bistrots, palaces...) en France, Belgique et Suisse. Médiazur 170 F. A noter, le prix du menu-carte de Toutoune (Paris 5e) a changé depuis la parution du guide : de 179 F, il est passé à 150 F. Heureuse époque !

– Champérard 1994 le *Guide gastronomique de la France et de l'Europe*. Champérard Productions 160 F. A noter : la cave à cigare de l'année *(sic)* chez Jean-Pierre Vigato (Apicius).

– *Le Guide Lebey des restaurants de Paris* (Bourin/Julliard 110 F) : 770 restaurants à Paris.

Toques en pointe

Bistrot des Halles

Près du marché, au cœur de Dijon, ce bistrot est un modèle du genre. Aux fourneaux, le jeune Pierre Bessete, ancien collaborateur de Jean-Pierre Billoux et désormais associé. Les *entrées (35 F environ)* : jambon persillé, terrine de hure, pâté en croûte, soupe au potiron ou terrine de hareng fumé. La tête de veau (59 F) est entière, « à la diable », servie avec un *jus de veau aromatisé, qui met en* valeur les vins du château de Puligny-Montrachet (le rouge, bourgogne générique à 75 F la bouteille, et pourquoi pas avec ce plat, le blanc Clos du Château 1992, à 85 F). Canard en civet, effeuillée de morue aux pommes sautées, palette de porc aux *petits* légumes. Les choux des profiteroles sont du jour et la crème brûlée est au pain d'épices. Une carte digne de l'enseigne d'autrefois : « Restaurant ouvrier, cuisine bourgeoise. » *Comptez moins* de 150 F, vin compris.

▶ Dijon. 10, rue Bannelier (21000). Tél. : 80-49-94-15. Fermé le dimanche.

L'Abbaye Saint-Michel

Calme et luxe en cette abbaye restaurée par la famille Cussac, avec *vue sur le vignoble renaissant* d'Epineuil. Dans le cloître, un dîner est servi où l'on remarque les écrevisses « pattes rouges » et les *« escargots de Bourgogne au vert du jardin »*. La sauce hollandaise du *« turbot aux asperges de Vineuil »* aurait mérité plus de soins, mais la *« tête de veau aux simples du potager »* était parfaite. Vins d'Epineuil, ce fut le pari, un rouge côtes-de-grisey 1991, léger, parfumé, qui augure bien du retour des vins du Tonnerrois. *Relais et châteaux. Menu* à 300 F. A la carte, comptez 400 F.

▶ Tonnerre. Montée de Saint-Michel (89700). Tél. : 86-55-05-99. Fermé le lundi et le mardi midi.

Regency 1925

Coup de cœur à La Varenne-Saint-Hilaire, patrie de Charles Trenet. *Méconnu des guides* et gazettes, cet eldorado des abords de la Marne propose un fastueux repas de saveurs automnales autour d'un perdreau gris, rôti en tagine, une cuisson qui concentre *les saveurs*, et de quelques plats de gibier. Michel Croisille dirige avec talent cet *établissement au décor luxuriant et* baroque dont l'un des mérites est un banc d'huîtres très soigné. Au quotidien, en semaine, menu à 170 F. A la carte, comptez environ 300 F.

▶ La Varenne-Saint-Hilaire. 96, avenue du Bac (94210). Tél. : 48-83-15-15. Tous les jours.

Le Zeyer

C'est la brasserie idéale du dimanche soir, avec son décor sans âge, plutôt gai, une clientèle d'habitués et un service très attentif. Clams, praires et palourdes, huîtres de pleine *mer* de Normandie (44 F les six), belons (84 F les six nº 3) et spéciales garnissent le banc de l'écailler. Les classiques de brasserie – de la salade de gésiers d'oie *chands aux poireaux* frais en vinaigrette (32 F) – ont leurs amateurs. J'ai préféré une sobre choucroute alsacienne (80 F), aux viandes et charcuteries parfumées ; la *sapidité du choux, finement* émincé, maintenu légèrement ferme, et les baies de genièvre appellent les arômes d'un riesling de Dopff. Desserts classiques, mais le gâteau Opéra manque de caractère. De 200 F à 300 F, selon la cote de l'écailler.

▶ Paris. 234, avenue du Maine (75014). Tél. : 45-40-43-88. Tous les jours : commandes jusqu'à 1 h 15 du matin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme *des lecteurs du Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur COROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73 – Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

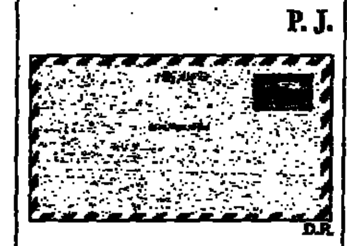
PHILATÉLIE

Airbus en aérogramme

Un nouvel aérogramme est actuellement mis en vente dans les bureaux de poste. D'une valeur de 5 F, il représente un *Airbus A-340*, dessiné par le spécialiste des timbres de poste aérienne, Joseph de Joux. Il est imprimé en offset. Il remplace progressivement le *modèle précédent à 4,50 F* (hélicoptère Dauphin 2), mis en service en juillet 1992.

Un aérogramme est un entier *postal sur lequel est imprimé* un timbre – à tarif unique, quelle que soit sa destination. Le premier aérogramme français est apparu le 18 juin 1969 : *il portait une valeur faciale de* 1 F représentant le Concorde. Lui ont succédé le symbole postal (« l'oiseau bleu », 1970), un Concorde survolant Paris (1977), une *Liberté* de Gandon (1983), un Airbus survolant Paris (1984), le logo du Bicentenaire de la Révolution française (1989), l'ATR-72 (1990), puis le Dauphin (1992).

P. J.


D.R.

En filigrane

• **Notre-Dame de Paris en Ouganda.** – L'Ouganda vient d'émettre une série de huit timbres et deux blocs consacrés à des cathédrales du monde entier : Saint-Patrick (New-York), Saint-Basile (Moscou), Saint-Pierre (Vatican) et Notre-Dame de Paris.

• **Ventes.** – Vente aux enchères de timbres, samedi *4 décembre à 14 heures*, à l'hôtel des ventes de Nantes, composée d'importantes collections de France, colonies et monde entier. Une rareté : un *« ballon monté » pour le Pérou.*

Belles ventes sur offres Cérès (Paris, tél. : (1) 42-33-31-91, catalogue gratuit) clôturées les 7 et 21 décembre. Points forts : classiques neufs de France, variétés semi-modernes et *modernes, carnets.*

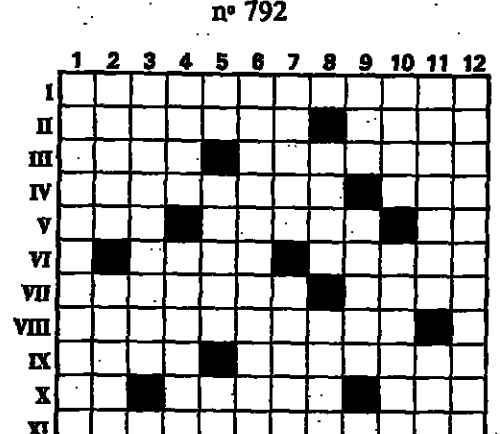
Vente sur offres Robineau (Paris, tél. : (1) 47-70-16-90) clôturée le 6 décembre. Parmi *plus de deux mille lots, un bloc* de quatre neufs du nº 1 de France (prix de départ 21 000 F) ; deux 1 F vermillon grille sur fragment (60 000 F et *55 000 F) ; dispersion d'une* belle collection de marques et oblitérations de Paris.

• **Aliénation et authenticité nationale.** – *Philippe David* vient de publier une étude dans la *Revue juridique et politique* (nº 3, septembre 1993) intitulée « Mimétisme, aliénation et authenticité nationale à travers la philatélie des Etats d'Afrique noire ». L'auteur fait le point sur les pays d'Afrique ayant – ou non – su préserver leur authenticité nationale dans le domaine des timbres-poste. Il relève la bonne conduite d'une dizaine d'administrations postales de l'Afrique subsaharienne : Côte-d'Ivoire, Ethiopie, Nigéria, Angola, Zambie, Botswana, Maurice, Zimbabwe et Kenya.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Mots croisés

nº 792



HORIZONTALEMENT

I. Publique elle se vend au public. – II. Peut être sordide ou somptueux. En plein Pô. – III. Déchet. On ne la souhaite ni basse ni haute. – IV. On la prenait chez Molière. S'apprécie à la campagne. – V. Normalement on peut s'y fier. Fleur. En trop. – VI. Heureux pour Péguy quand ils seront mûrs. Va pour le lavis. – VII. Leur notoriété est quasi inexistante. Forment parfois un chapelet. – VIII. S'oppose à toute ouverture. – IX. Dans l'Aude. Son emploi n'est plus à la mode. – X. Adverbe. Font tout comme l'autruche. Adverbe. – XI. Remblai.

VERTICALEMENT

1. Prévoit la pluie et le beau temps, *dit-on.* – 2. Ce *n'est pas* la cité des femmes de Fellini. Mince couche blanche. – 3. Fait peu de cas de l'indépendance. – 4. On l'a méconnue. Peintre hollandais. – 5. Conjonction. En chanson en deux mots. Possessif. – 6. Pour les fêtes non diététiques. – 7. Font disparaître. Vous ne les voyez pas et pourtant ils sont sous vos yeux. – 8. D'une grande famille. Capitale antique. – 9. Pour Ophélie ou pour le roi. Offre un certain sourire. – 10. Choisit sa cible, en un sens. On ne peut plus rien y mettre. – 11. Orchidée. Lorsqu'il est donné, il n'y a plus qu'à suivre. – 12. Ressortent.

SOLUTION DU Nº 791

Horizontalement

I. Carambolages. – II. Opinion. Menu. – III. Nèpe. UDF. Roc. – IV. Tracteurs. CC. – V. Roidi. Laiche. – VI. Lorraine. – VII. Colt. Eteules. – VIII. Tuées. Insane. – IX. Ut. Sabot. Dru. – X. Ere. Man. Four. – XI. Languissants.

Verticalement

1. Contractuel. – 2. Apéro. Outra. – 3. Ripaille. En. – 4. Anecdotes. – 5. Mi. Tir. SAMU. – 6. Boue. Ré. Bai. – 7. Ondulations. – 8. Fraient. – 9. Am. Sinus. Fa. – 10. Ger. Céladon. – 11. Enoch. Enrut. – 12. Successeurs.

François Dorlet

Scrabble (R)

nº 435

JOIGNEZ LE BUTYLE A LA GUÉABLE

Voici un nouvel ÉPISOME de la *Faune étique**, feuilleton du Belge Francis Fontaine.

Thomas n'a qu'un vieux TACAUD, une TRABAN est-allemande. Sous le CLAPOT, il y a un ÉMOTTEUR à DEUTON. Les freins ne sont même pas HYDRES AULIQUES, elle est SAMPOT d'échappement, elle démarre à la MANIFOLD et ne va pas VITACÉE. Pour le PYCNIQUE, le coffre à WAGAGES est plein. Dans la CAMPANE, la chaleur est TAURIDES. Pour joindre BUTYLE à la GUÉABLE, il écoute une cassette de RICHARD ANTONYME, il vire à *droite, il VIRAGO, puis s'arrête pour* un besoin BRESSAN, non loin d'un *château qu'il a longtemps* CRUENTÉ, mais qui, maintenant, a le plus PURPURIN de la région.

Au retour, il est surpris par un brouillard *HOPAK et une puissante* CATILLAC conduite par un SCHOFAR : *AURIFIÉ, le voilà* QUISCALE sur un passage MANIVEAU. Furax, le garde-barrière arrive. Il est court SURPATTE, PORTUNE barbe d'une part, un fusil en bande d'OUILLÈRE de l'autre. Il n'y a pas PYRALÈNE que la sienne.

Glossaire.

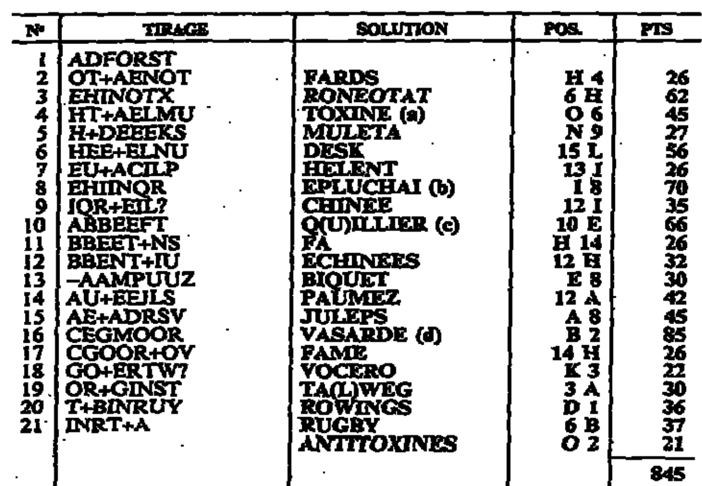
ÉPISOME, particule cytoplasmique - TACAUD, sorte de morue - TRABAN, hallebardier - CLAPOT, appareil dégorgeant des étoffes que l'on teint - DEUTON ou DEUTÉRON, noyau d'un atome - AULIQUES, relatives à la cour d'un souverain - SAMPOT, pagne (Asie) - MANIFOLD, carnet avec papier carbone - VITACÉE - plante type vigne - PYCNIQUE, (personne) ronde - WAGAGE, limon servant d'engrais - CAMPANE, cloche - TAURIDES, groupe d'étoiles filantes - BUTYLE, dérivé du butane - GUÉABLE, *qu'on peut traverser à gué* - ANTONYME, contraire - VIRAGO, mégère - BRESSAN, de la Bresse - CRUENTÉ, (blessure) à vif - PURPURIN, pourpre - HOPAK ou GOPAK, danse populaire ukrainienne - CATILLAC, poire - SCHOFAR, instrument de musique israélite - AURIFIÉ, (dent) obturée avec de l'or - QUISCALE, oiseau d'Amérique centrale - MANIVEAU, panier plat - *SURPATTE*, surboum - *PORTUNE*, crabe - OUILLÈRE, culture entre *deux rangées de vigne.*

Michel Charlemagne

★ *Le Roi de la faune étique*, 225 francs belges à Francis Fontaine, 123, rue de la Paix, 6061 Montigniessur-Sambre (Belgique).

Menton, 19 mars 1992. Tournoi à la Maison des loisirs les mercredis à 14 h 30 ; Résidence du Louvre, les mardis et vendredis à 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

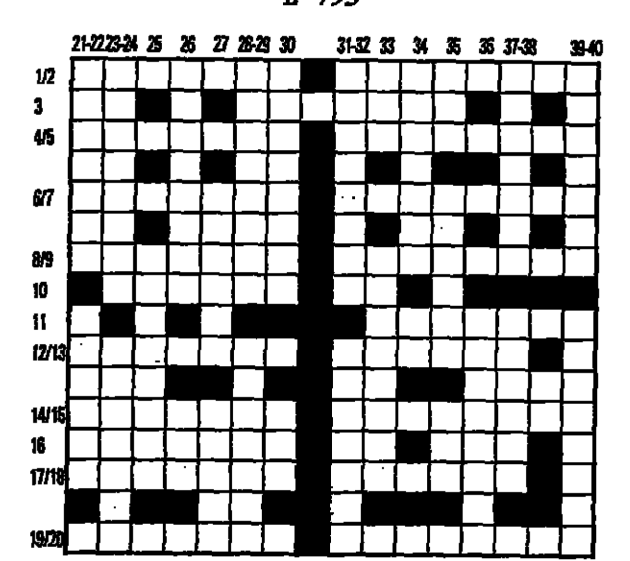


Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ADFORST			
2	OT+AENOT	FARDS	H 4	26
3	EHINOTX	RONEOTAT	6 H	62
4	HT+AELMU	TOXINE (a)	O 6	45
5	H+DEEEKS	MULETA	N 9	27
6	HEE+ELNU	DESK	15 L	56
7	EU+ACILP	HELENT	13 I	26
8	EHIINQR	EPLUCHAI (b)	I 8	70
9	IQR+EIL?	CHINEE	12 I	35
10	ABBEEFT	Q(U)ILLIER (c)	10 E	66
11	BBEET+NS	FA	H 14	26
12	BBENT+IU	ECHINEES	12 H	32
13	-AAMPUUZ	BIQUET	E 8	30
14	AU+EEJLS	PAUMEZ	12 A	42
15	AE+ADRSV	JULEPS	A 8	45
16	CEGMOOR	VASARDE (d)	B 2	85
17	CGOOR+OV	FAME	14 H	26
18	GO+ERTW?	VOCERO	K 3	22
19	OR+GINST	TA(L)WEG	3 A	30
20	T+BINRUY	ROWINGS	D 1	36
21	INRT+A	RUGBY	6 B	37
		ANTITOXINES	O 2	21
				845

(a) ou INTOX, (b) PANICULE, J4, 64, (c) vrille de charpentier, (d) DRAVATES, M1, ou *RAVAUDES, C 8, 76. 1er : D. FOUCHER 708. 2e : G. BUREAU 690. 3e : C. FOUCHER 642.*

Anacroisés (R)

nº 793



HORIZONTALEMENT

1. AEEGMNR (+ 3). – 2. DEEINNTV (+ 1). – 3. AEFGINT (+ 2). – 4. DDEIIOT. – 5. AABDELNS (+ 2). – 6. AEGIORT (+ 2). – 7. EEIINQTU. – 8. EEELLNS. – 9. *CEEHRRTU* (+ 1). – 10. AEELST (+ 3). – 11. ADEEENN. – 12. AEINNTU (+ 1). – 13. EEIRST (+ 7). – 14. AEIMNST (+ 5). – 15. *AEINQTTU* (+ 1). – 16. *AEORRRS.* – 17. DEISSTU (+ 2). – 18. EEEGNS (+ 2). – 19. CEEEPST. – 20. AEILMNST (+ 1).

VERTICALEMENT

21. CEEIMNO. – 22. AANPSS. – 23. AEEINNRT (+ 5). – 24. EINRRTU. – 25. AADDNRST. – 26. ACDEENOR (+ 1). – 27. AAILLT (+ 4). – 28. ABDEEILN. – 29. EEINTTT. – 30. EEEILRSS (+ 1). – 31. AADDEIST. – 32. AEEEGMR (+ 1). – 33. EEHIQRTU. – 34. EIINQUV. – 35. CEINNU. – 36. EEIMORST (+ 1). – 37. BEEELMM. – 38. AAESTT. – 39. DEEIRTU (+ 4). – 40. EEIMOPST (+ 1).

SOLUTION DU Nº 792

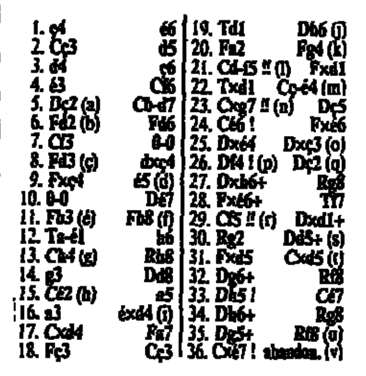
1. AFFABLE. – 2. SWINGUAT. – 3. NEUVIEME. – 4. TURINOIS. – 5. TEMENOS, aire sacrée d'un sanctuaire (MONTEES). – 6. CANNENT. – 7. ACROMIAL, relatif à une excroissance de l'omoplate. – 8. ENFLERAI (ENFILERA, FLANERIE, *LANIFERE*). – 9. *ASTATES* (TATASSE). – 10. DINANT. – 11. *EXPURGE.* – 12. *DRESSING.* – 13. SIESTES (TISSEES). – 14. INUSITE. – 15. EMACIEES. – 16. BRASERO (ARBORES, ARROBES, RESORBA, ROBERAS). – 17. PROPRIO. – 18. NATUREL. – 19. POUTSAT. – 20. ANTIJEUX. – 21. ESCARPE (ESPACER, RECEPAS, RESCAPE). – 22. *FEULENT (FLUENTE).* – 23. EXPIRER. – 24. AVICOLE (OLIVACE, VIOLACE). – 25. MUNICIPE. – 26. LEONARDS. – 27. GOURBI. – 28. EMINÇAIT (CIMENTAI, MICANITE). – 29. ESERINES (INSEREES, RESINEES, SEREINES, SERINEES). – 30. ARIDITES (DISTRAIE...). – 31. WATTMAN. – 32. *GREEMENT (EGERMENT, EMERGENT).* – 33. ISTHMES. – 34. *NOMMAT.* – 35. ASTICOTA. – 36. GUEULARD. – 37. THOMISME. – 38. ADONNEES. – 39. TESTASSE (ASSETTES, TETASSES). – 40. GRESILS (GLISSER).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1565

TOURNOI DES GRANDS MAITRES, Jelenite (Bulgarie), 1993.
Blancs : Ki. Georgiev.
Noirs : W. Dimitrov.
Défense slave.



1. é4	é6	19. Td1	Db6 (j)
2. Cç3	d5	20. Fa2	Fg4 (k)
3. d4	ç6	21. Cd-f5 !! (l)	Fxd1
4. é3	Cf6	22. Txd1	Cç-é4 (m)
5. Dç2 (a)	Cb-d7	23. Cxg7 !! (n)	Dç5
6. Fd2 (b)	Fd6	24. Cé6 !	Fxé6
7. Cf3	0-0	25. Dxé4	Dxç3 (o)
8. Fd3 (c)	dxç4	26. Df4 ! (p)	Dç2 (q)
9. Fxç4	é5 (d)	27. Dxh6+	Rg8
10. 0-0	Dé7	28. Fxé6+	Tf7
11. Fb3 (é)	Fb8 (f)	29. Cf5 !! (r)	Dxd1+
12. Ta-é1	h6	30. Rg2	Dd5+ (s)
13. Ch4 (g)	Rh8	31. Fxd5	Cxd5 (t)
14. g3	Dd8	32. Dg6+	Rf8
15. Cé2 (h)	a5	33. Dh5 !	Cé7
16. a3	éxd4 (i)	34. Dh6+	Rg8
17. Cxd4	Fa7	35. Dg5+	Rf8 (u)
18. Fç3	Cç5	36. Cxé7 !	abandon. (v)

NOTES

a) Cette variation est un des moyens pour les Blancs d'éviter la « variante de Méran » 5. Cf3, Cb-d7 ; 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5.

b) Une interversion de coups par rapport à la suite habituelle 6. Cf3, Fd6 ; 7. Fd2 ou 7. Fd2 ou7. g4 un intéressant sacrifice de pion en cours depuis deux ans.

c) On peut également poursuivre selon l'esprit de la variante Taïmanov par 8. 0-0-0, laissant aux Noirs le soin de se décider entre plusieurs réponses, 8..., b5 ; 8..., ç5 et 8..., é5.

d) De cette manière, les Noirs règlent simplement le problème du centre et obtiennent un certain équilibre.

é) 11.a3 et 11.h3 sont aussi à envisager. Les Blancs doivent constamment surveiller l'avance é5-é4 suivie de l'attaque Fxh2+ ou Cg4.

f) Si 11..., é4 ; 12. Ch4, Fxh2+ ; 13. Rxh2, Cg4+ ; 14. Rg3, Dg5 ; 15. f4, éxf3 ; 16. é4 et si 12..., Cg4 ; 13. g3, Cxh2 ; 14. Rxh2, Dxh4+ ; 15. Rg2 et 16. Cxé4.

g) Menace de gagner la qualité par 14. Cg6.

h) Menace à nouveau la qualité par 16. Fb4.

i) Un peu embouteillés, les Noirs se *résignent à cet abandon de la tension* centrale et espèrent la suite 17. éxd4, Cb6 ; 18..., *Cb-d5 et* 19..., Fh3.

j) 19..., Cxb3 perdrait un pion après 20. Cxb3 et 21. Fxa5.

k) Terminant enfin leur développement, les Noirs peuvent croire qu'ils ont rétabli leur situation, malgré la curieuse et inefficace position de leurs pièces (Fa7 et Db6 sur une diagonale obstruée).

l) Mais, première surprise, l'attaque *commence par un sacrifice de qualité* à longue portée.

m) Croyant parer la menace 23. Cxg7.

n) La combinaison des Blancs ne fait que commencer ! Si 23..., Rxg7 ; 24. Dxé4 et si 23..., Cxç3 ; 24. Dxç3, Rxg7 ; 25. Td6.

o) Une apparente réfutation : si 26. bxç3, Cxé4 et les Noirs restent avec une T de plus.

p) Mais l'attaque continue.

q) Afin de défendre la diagonale ç2-h7.

r) Sans perdre mesquinement un temps pour défendre la Td1 !

s) Forcé. Si 30..., Dg4 ? ; 31. Cé7 mat.

t) Si 31..., çxd5 ; 32. Dg6+, Rf8 ; 33. Cd6.

u) Si 35..., Rf8 ; 36. Cd6+.

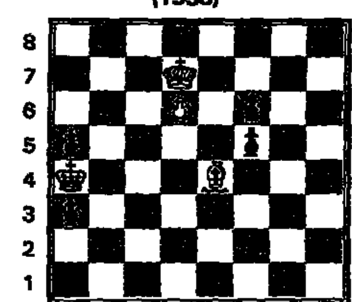
v) Si 36..., Txé7 ; 37. Df6+ avec gain d'une T.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1564
V. CUCIUC (1953)

(Blancs : Rh1, Cé8, Pa3 et a4. Noirs : Ra7, Pa5, g3 et h2.

1. Cd6 !, Rb6 ; 2. Cç4+, Ra6 ; 3. Rg2 !, Ra7 ; 4. Cxa5, Ra6 ; 5. Cb3 !, Rb6 ; 6. a5+, Rb5 ; 7. a4+, Ra6 ; 8. Rh1 !, Rb7 ; 9. Cç5+, Ra7 ; 10. Rg2 !, Ra8 ; 11. Cé4 !, Ra7 ; 12. Cxg3, Ra6 ; 13. Cé4, Rxa5 ; 14. Cç3 ! suivi de Rxh2 et les Blancs gagnent. Tout simplement.

ÉTUDE Nº 1505
T.B. GEORGIEV
(1938)



Blancs (3) : Rd7, Fé4, Pd6.
Noirs (5) : Ra4, Pa5, a3, f6, f5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

nº 1562

LE CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

Une des clefs de la réussite d'un contrat est de bien reconstituer les mains adverses comme le fit le jeune Allemand Reps dans la donne nº 29 de la finale du championnat du monde juniors de cette année.

Nord : ♠ R 10 8 6 ♥ R 9 5 ♦ A R ♣ R 10 5 3
Ouest : ♠ 9 ♥ D 10 4 2 ♦ 9 8 6 5 3 2 ♣ A 7
Est : ♠ D 7 5 4 ♥ A 8 6 ♦ D 7 ♣ V 8 4 2
Sud : ♠ A V 3 2 ♥ V 7 3 ♦ V 10 4 ♣ D 9 6

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Reps	Molberg	Joest	Kvam
Passe	passe	1 ♣	passe
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest entama le 2 de Cœur pris par l'As d'Est qui a rejoué le 8 de Cœur, pour le 7, le 10 et le Roi de Cœur. *Comment Klaus Reps en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a pris la bonne décision de *tirer As Roi de Carreau*, et, la Dame de Carreau étant tombée au second tour, il avait une photographie assez nette de la distribu*tion puisque Ouest avait certaine*ment quatre Cœurs et six Carreaux. Reps a donc tiré le Roi de Pique sur lequel est apparu le 9 sec, puis il a rejoué le 10 de Pique resté maître et ensuite le 6 pour le Valet de Pique. Il a alors joué le Valet de Carreau affranchi sur lequel *il a défaussé le 9 de Cœur du mort.* Est coupa et rejoua Cœur coupé par le dernier atout du mort... Il ne restait plus qu'à jouer le 6 de Trèfle et à faire *l'impasse au Valet* sur Est qui *avait quatre* Trèfles...

A l'autre table Nord avait ouvert de 1 SA, et Sud avait dit 3 SA. Nord, alors mal inspiré, avait chuté malgré l'entame favorable du 4 de Pique...

LA COUPE DEL DUCA

La Coupe d'or Cino Del Duca, le grand tournoi par paires le plus richement doté, a été créée, il y a plus de vingt ans, par Mme Cino del Duca en mémoire de son mari, le magnat de la presse. Cette compétition réunit chaque année à la Défense près d'un millier de joueurs parmi lesquels beaucoup de champions étrangers et notamment les Polonais. Il arrive cependant qu'un *Polonais soit associé à un Français.* Ce fut le cas de Krystof Martens en 1991 avec le Français Jacques Abiker. Ils ont fini seconds grâce à ce top de Martens à la donne suivante.

Nord : ♠ R D 9 7 ♥ D 2 ♦ V 10 8 3 ♣ D 4 2
Ouest : ♠ V 8 6 ♥ A V 7 5 3 ♦ D 9 6 4 ♣ R
Est : ♠ 5 4 ♥ 10 9 6 ♦ R 2 ♣ V 10 8 7 6 5
Sud : ♠ A 10 3 2 ♥ R 8 4 ♦ A 7 5 ♣ A 9 3

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Abiker	Y...	Martens
–	passe	passe	1 SA
passe	2 ♣	contre	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle sec, *comment Martens en Sud a-t-il réalisé* ONZE levées au contrat de QUATRE PIQUES quelle que soit la défense ?

Note sur les enchères

Le contre de l'enchère de « 2 Trèfles » (Stayman) est l'exemple de ce... qu'il ne faut pas faire car le but principal de ce contre est d'indiquer une bonne entame. Or ce n'aurait pas du tout été le cas si Ouest avait eu le Roi de Trèfle second...

LES NOUVEAUX LIVRES

Dans la collection « Les clefs du bridge » les Editions Grasset viennent de publier deux ouvrages : *le Squeeze simple* (de Robert Berthe et Norbert Lebely, 230 p., 130 F) et *100 conseils pour gagner* (de Ron Klinger, 220 p., 105 F).

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Franco Maria Ricci

« *Léonard de Vinci était un ingénieur qui faisait de la peinture le dimanche* ». Celui qui, devant nous, se hasarde à ce mot ne refuserait sans doute pas d'être qualifié d'*ingeniere* de l'édition. Un graphiste détenteur de toute l'obsédante élégance italienne : Franco Maria Ricci.

Milan, Bologne, Florence, Parme, Rome et Turin, Paris et Londres, et, d'autre façon, New-York et Mexico. Les boutiques de Franco Maria Ricci sont présentes dans les mêmes villes que les artisanats de luxe, les galeries d'art, les maisons de couture, et dans les mêmes quartiers qu'eux. Leurs symétries austères et le stuc de leurs colonnes affichent l'engagement néoclassique du maître de maison. Le dispositif intérieur est celui d'un cabinet de lecture où l'on confesserait volontiers ses penchants avant d'emporter de quoi s'y abandonner. La laque noire des rayonnages accorde suffisamment d'espace pour céder aux livres et à la revue qu'il publie, non la place souhaitée par une série d'objets identiques, mais celle qu'exigent les pièces rares d'où la lumière provient.

Ici, le décorateur est intervenu de la même main que le graphiste, le publicitaire, l'homme d'affaires, le directeur artistique, l'éditeur qu'est Franco Maria Ricci. Ses boutiques appartiennent à une gamme d'exigence assurément assez haute. L'on s'y reconnaît à coup sûr chez lui, en familiarité. Une impression confortée par la visite de ses bureaux de Milan et de sa propre demeure, de semblable composition, comme s'il n'y avait guère de séparation entre espace public et privé. Chaque édifice, paraît offrir une mise en abyme aux ouvrages, l'incitation qu'il convient à entrouvrir des délices de soie noire sur une chair de pur chiffon bleuté où vient se déployer, à gauche, sur deux colonnes, le texte, et, à droite, l'illustration. Un ordre auquel sa revue, *FMR*, s'est pliée sous sa glace de cartoline, transformant la griffe en signature, avec le clair désir de hisser la marque de l'entrepreneur en œuvre d'un auteur.

C'est pourtant en se penchant sur les marques des autres que Franco Maria Ricci a commencé d'imprimer la sienne. Aurait-il mené une autre vie que celle d'un jeune aristocrate parmesan, préférant, à quinze ans, le *« long museau des Alfa »* à ses leçons de grec et de latin, si, cinq ans plus tard, en 1957, après un titre de champion d'Italie en 1 300 cm³ grand tourisme, il n'avait mis fin à sa carrière et à celle de la nouvelle Giulia Supersport qu'il essayait contre une paisible Mercedes ? Il ne retient de cette époque qu'une coupe d'argent, une cicatrice, et une passion jamais démentie pour les grosses cylindrées, soit nettement plus que des études de géologie qui suivirent. Son diplôme d'ingénieur et quatre mois de terrain pour Gulf Oil en Turquie lui auront quand même apporté l'assurance que *« ce n'est pas pour lui »*.

Il se met à dessiner des affiches et des marques d'entreprises en sa bonne ville de Parme. Pour elle, pour ses banques, pour Agnelli. Il écrira *« Pour être un bon graphiste, nul besoin de savoir dessiner. Si vous savez, c'est tant mieux. Mais c'est indispensable d'avoir une certaine culture : d'avoir lu Shakespeare, Homère, Joyce, Dante, d'avoir regardé Sassetta, et Domenico Veneziano. La création d'un logo est un acte culturel. C'est une philologie. Cela ne met pas en jeu l'émotion comme en peinture. »* Il se dit alors encore *« timide »*, ce qui ne le rend que plus provocateur – et plus efficace. Il a le sens des paradoxes, un goût pour les associations étranges et des références sans réplique.

Mais l'histoire qui nous intéresse paraît vraiment commencer dans sa rencontre avec son aîné de deux siècles, le chevalier Giambattista Bodoni. L'homme est typographe de la cour au temps brillant où Parme était cette *« petite capitale » « que ne sera jamais Milan »*, selon Franco Maria Ricci. Marie-Louise en a fait une enclave du goût français et de son appétit de raison en terre italienne. Cette double culture éclairée aux Lumières exalte encore l'art du graveur. Celui-ci paraît indépassable au jeune homme, la manifestation éclatante d'un *« génie parmesan »*. Il se met à son service et n'en sortira jamais. Vaudra principe pour lui ce que le chevalier exigeait d'un caractère : *« la régularité, la netteté, le bon goût et le charme »*, ce dernier se dégageant de ce qui est *« formé avec recherche, grâce à un travail fait amoureusement »*.

Le *Manuel typographique* de Bodoni est introuvable : il se lance dans sa réimpression. En 1965, au terme de trois ans d'un coûteux travail, il tient sa luxueuse *« bible »*, comme on la nomme dans le métier, et la fait tenir aux principales bibliothèques. A sa grande surprise, quatre cents l'achètent et, Outre-Atlantique, les trois volumes vont intégrer les étagères des livres rares et anciens. La technique du fac-similé ne proposait alors le plus souvent qu'un grossier raccourci vers le texte original. Franco Maria Ricci lui a offert un papier de qualité, une impression parfaite, une reliure de cuir, et son *« charme »*. Est-il le premier à le faire ? Il l'est assurément à le faire savoir. On le savait graphiste et publicitaire, le voici en outre éditeur, et passionné par les techniques nouvelles.

Il prend son temps, mais se souviendra du trèfle de l'Alfa lorsqu'il voudra choisir, dans les mille vignettes et filets laissés par Bodoni, sa propre marque, associant vitesse et harmonie. Il n'a pas fini pour autant de rendre ses devoirs au maître. Au début du dix-neuvième siècle, le rival de celui-ci, le Parisien Didot, avait gravé cent cinquante alphabets différents. Un geste que Bodoni ne pouvait laisser impuni. Il réplique en 1806, au prétexte du voyage de Pie VII pour le couronnement de l'empereur (1804). Son *Oratio dominica* offre le *Pater* en cent cinquante-cinq langues, composant, du brahmi au syriaque, le plus grand catalogue de caractères d'un seul burin que l'on verra jamais.

Franco Maria Ricci réédite le chef-d'œuvre avec les mêmes attentions que le *Manuel* et le fait précéder de l'*allocutio pro pace* prononcée par Paul VI en 1965 devant les Nations unies. Son affaire s'achève par un « coup » lorsque le Saint Père en signe huit exemplaires. La cause est entendue : conduite par une ex-première dame des Etats-Unis, la *jet*-bibliophilie se disputera désormais ses ouvrages. Alors, et pour en finir avec le seul fac-similé, il va au plus difficile, jetant son dévolu sur son « autre amour d'enfance », l'*Encyclopédie* : *« Diderot était un génie absolu, presque comme Bodoni. »* Ramenée sous le contrôle des plus respectables autorités à dix-huit volumes, indexée et postfacée, l'œuvre lui *« prend dix ans de sa vie »* (de 1970 à 1979). La République française reconnaissante ne dédaignera pas en acheter de temps en temps une série pour offrir à ses hôtes illustres.

Dans le même temps, Franco Maria Ricci, l'éditeur, s'était décidé à entrer dans son siècle, celui que parcouraient déjà à grands pas le directeur artistique et le publicitaire. Ceux-ci avaient lancé le pont entre passé et présent, entre Parme et le reste du monde, qu'il pourrait emprunter. Les carnets de chèques qu'il a dessinés pour la caisse d'épargne de sa ville ont repris, sur fond sépia, les célèbres *putti* de la *camera di San Paolo*. Avec, au dos, outre le nom du graphiste, un véritable petit cours sur leur auteur, le Corrège. De même, les billets qu'il conçoit plus récemment pour Alitalia reprendront les éléments les plus reconnaissables de l'art italien des quinzième et seizième siècles.

C'est en 1966 qu'il donne, avec *le Déserteur*, de Jean Giono, le premier titre d'une luxueuse collection, « Les signes de l'homme », qui sera sans doute sa principale innovation éditoriale, celle d'où vont découler nombre d'autres (« Luxe, calme et volupté », « Quadreria », « Guides impossibles »). Entre en scène, sous une jaquette noire *« qui concentre la vue sur le sujet »*, le fameux bleu Ingres de Fabriano (le plus vieux moulin d'Europe – il date du douzième siècle), façonné à l'imitation de Bodoni, qui avait imprimé sur cette couleur deux ou trois livres pour les étrennes de la cour.

Une impression et des reproductions parfaites, tirées séparément et collées à la main, associent de grandes plumes à de petits maîtres, des figures curieuses, un art antique, exotique ou populaire qui n'avait auparavant eu droit qu'au silence ou au discours plat des spécialistes. Erté ou un jeu de tarots anciens, un peintre-paysan de la vallée du Pô ou des miniatures indiennes, un commentaire *« nébuleux »* de l'Apocalypse ou un étrange bestiaire, offrent des aires d'envol à Barthes et Calvino, Zavattini et Borgès, Eco et Cortazar. Des auteurs qui appartiennent à ce qu'il appelle *« la littérature moderne-classique »*. L'un d'entre eux, Patrick Mauriès, note : *« Franco Maria Ricci n'est pas intéressé par la fiction, mais par une forme d'érudition fantastique à mi-chemin entre la fiction et l'essai. »*

Sa *Biblioteca blu* (toujours le bleu Ingres) sacrifiera cependant pleinement à ses penchants littéraires, de *Sarrazine* à Schwob, de Jean Paul à Vivant Denon, de Nodier à Nabokov, anticipant sur les trente titres de la « Bibliothèque de Babel » qu'il fonde avec Borgès et pour lui. *« Je suis allé à Buenos-Aires en 1972 et lui ai demandé de venir chez moi. L'Europe l'a découvert. C'était un mythe que l'on ne voulait pas connaître. Et un défi politique de l'inviter en Italie. La gauche bien pensante, les gens comme Moravia, feignaient de ne pas le voir, car elle le considérait comme fasciste puisqu'il détestait Péron, à l'époque jugé de gauche, mais que Borgès considérait, à juste titre, comme corrompu. Seuls Sciascia et Argan, qui étaient communistes, nous ont accueillis. J'avais remarqué chez lui une petite bibliothèque avec les livres qu'il aimait. Je lui ai proposé de les éditer. On lui relisait le texte pour voir s'il était d'accord. Et il dictait ses préfaces. Pour moi, c'était atypique, car j'étais éditeur d'art. »*

Un éditeur d'art atterré par les revues d'art. *« Les œuvres y sont traitées comme un mannequin de* Vogue *à qui l'on peut couper impunément les mains ou la tête. C'est pour cela que j'ai lancé* FMR *en 1982. Parce que* Playboy *était mieux imprimé et plus sérieux que les revues d'art. Je me souviens même d'un Mondrian d'où ils avaient enlevé les couleurs ! Personne ne se scandalise de rencontrer des couleurs fausses dans un catalogue, une revue ou un livre d'art. Si le manteau rouge du Caravage apparaît jaune, on trouvera cela sans importance et le compte rendu du livre n'évoquera que le texte. Même des musées importants veilleront à ne pas faire la plus petite erreur de date, mais pourront publier un tableau inversé sans s'émouvoir. Nous, nous faisons nous-mêmes nos photos, sans autre objectif que de donner à l'objet reproduit sa dignité.*

» Les gens voient bien que nos livres sont beaux, mais d'une façon un peu superficielle. Nous avons la réputation d'être les meilleurs, mais ils ne comprennent pas exactement pourquoi. Alors ils achètent la griffe comme on achète du Saint Laurent, et en même temps un livre hideux, comme si l'on pouvait collectionner Picasso et Buffet ! Et tout cela parce qu'il n'y a pas de culture visuelle vraie. Chaque livre d'art ne devrait avoir d'autre objectif que d'apporter cette culture. Sinon c'est comme une œuvre littéraire mal traduite. Mais l'histoire de l'art est devenue une discipline plus textuelle que d'image. Entrez chez un conservateur et vous découvrirez des choses horribles. Du faux Louis XV. Au moins Ikea serait honnête ! Vous verrez bien qu'il n'a pas de culture visuelle. Les antiquaires, eux, ont l'œil. Les spécialistes savent tout, mais il leur manque l'œil.

» Et pendant ce temps-là l'industrie, pour nos produits les plus simples, les plus quotidiens, progresse sans cesse dans la qualité. L'art d'aujourd'hui n'est pas chez Moore ou Botero, ou chez Calder, qui a cru découvrir ce que les Chinois avaient inventé des siècles auparavant, il est dans la technologie. Autrefois, le pape ou l'empereur faisaient travailler les artistes, avec un souci d'éternité. Maintenant, ce sont les entreprises qui financent. Les artistes sont au service de la technique et non plus d'une liturgie ou d'un pouvoir. Quoi de plus beau qu'une fusée ou une navette spatiale ? Quel labyrinthe plus achevé que l'intérieur d'un IBM ? Et quelle sculpture peut résister devant une Ferrari ? Leonardo avait compris cela. C'était un génie, pas un peintre. Il y a presque eu erreur sur la personne. C'était un ingénieur qui faisait de la peinture le dimanche. Il a été puni pour cela.

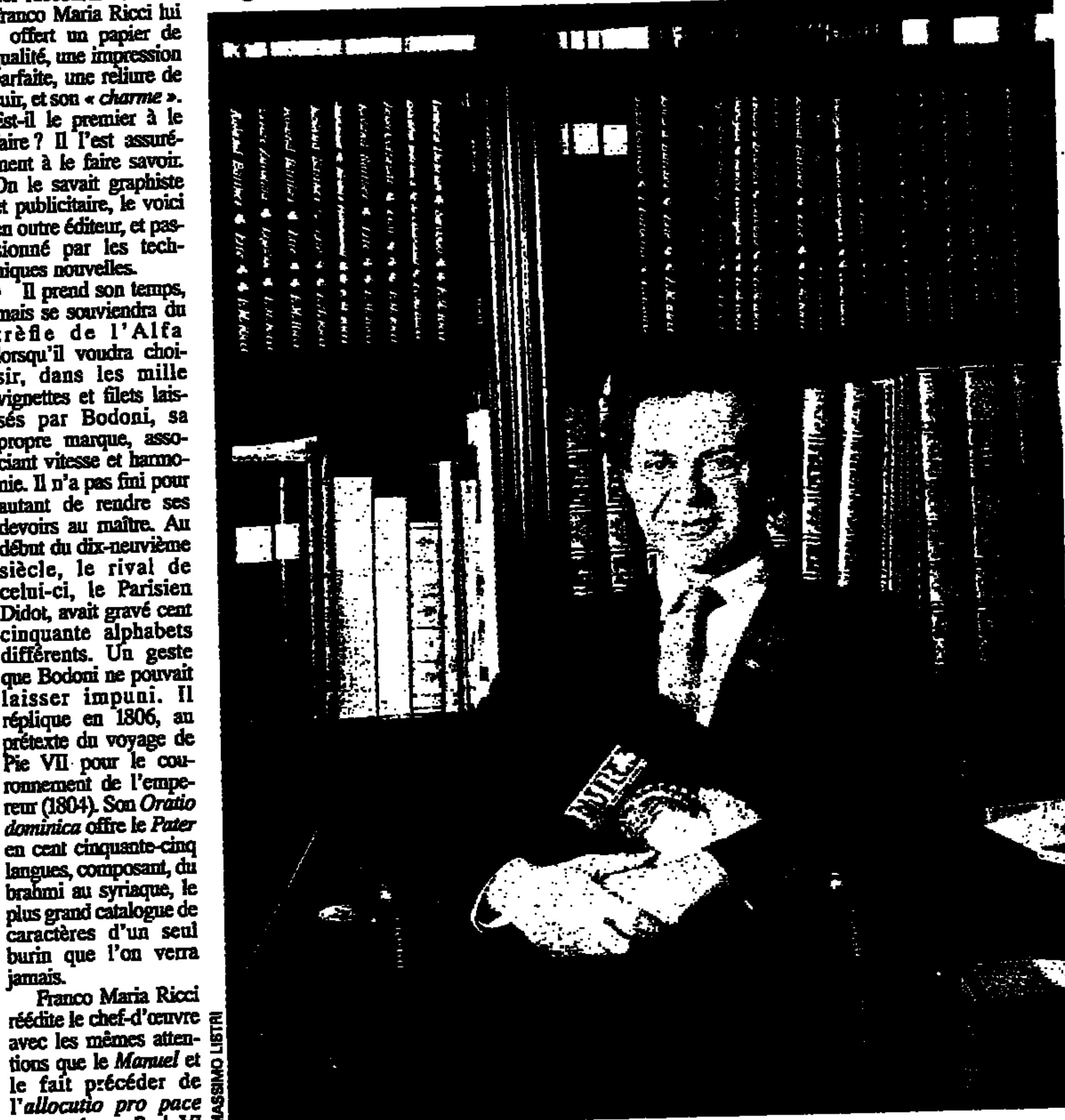
*» **Regardez décoller** un Jumbo. C'est l'équivalent contemporain de la coupole de Michel-Ange : tout ce poids qui prend l'air. On ne peut pas croire que la coupole va tenir. Pas un architecte n'est capable de réaliser cela. Ces briques patiemment posées et liées les unes aux autres. C'est de la haute technologie. Ouvrez votre ordinateur, c'est comme un corps humain, un écorché. Il n'aura pas la banalité de deux morceaux de bois soudés que l'on pose au centre d'une place comme monument à la Résistance. Dans l'art contemporain, seule l'architecture est sauvée par son côté technologique. Le kitsch d'autrefois peut devenir une émotion d'aujourd'hui, et l'art des concierges enfanter de chefs-d'œuvre. »*

Est-ce vraiment tout ce qui reste pour alimenter son goût jamais démenti du bizarre ? *« L'élégance de ses revues et de ses livres a parfois quelque chose d'excessif. Au point qu'ils en viennent à frôler le non-sens. Mais il est difficile de ne pas voir dans ce snobisme une forme de la culture de Parme »*, commente l'un de ceux qui l'ont bien observé. Lui est conscient que, *« après trente ou quarante ans, un éditeur ne peut que se répéter »*, que ses grands auteurs sont pour la plupart disparus, et qu'il doit répondre à trop de travaux de commande. Il déambule entre les bustes de marbre qu'il collectionne avec autant d'acharnement que les ouvrages de Bodoni (il en possède huit cents des quatorze cents répertoriés), et ces vanités peintes dont il se délecte trop pour donner à penser qu'il hésite réellement entre les exigences de la renommée et celles d'une retraite solitaire.

« Je ne fais des livres que pour la découverte, pas pour l'histoire de l'art. Et pour le goût du travail de la main. Celui de la Renaissance, et même celui du dix-neuvième, sont si loin ! Avec l'idée de travailler pour l'éternité. Dans cent ans, si quelqu'un veut étudier des livres sérieux, il sera obligé de se confronter aux miens comme je le fais avec Bodoni, d'y trouver un exemple d'élégance. Mon espoir est de devenir un point de référence dans le graphisme du livre. Et qu'il y ait dans deux siècles des collectionneurs de mes dépliants publicitaires, prêts à payer comme moi aujourd'hui 2 000 dollars pour un simple placard imprimé par Bodoni. »

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

▶ Franco Maria Ricci, 15, galerie Véro-Dodat, 75001 Paris. Tél. : (1) 40-41-00-24. *L'Encyclopédie* de Diderot reliée soie y est vendue 50 000 F ; les ouvrages de la collection « Les signes de l'homme » et « Luxe, calme et volupté » : 1 500 F ; ceux de la collection « Quadreria » : 1 650 F ; les « Guides impossibles » : 730 F ; l'abonnement à la revue *FMR* (six numéros) coûte 540 F.



« La création d'un logo est un acte culturel. »

CHOIX

Dix expositions et leurs catalogues

Nous avions demandé à Franco Maria Ricci quels étaient les dix livres d'art récemment publiés les plus importants à ses yeux. Il a préféré présenter les catalogues d'expositions qui, tant par leur contenu que par la qualité des œuvres qu'ils présentaient, ont retenu son intérêt.

Antonio Canova. – Catalogue édité par Marsilio (1992) pour les deux expositions de Rome (Fondation Memmo) et de Venise (Musée Correr). Très belles photos de Mimmo Jodice.

Giovanni Paolo Panini 1691-1765. – Edité par Electa (1993) sous la direction de Ferdinando Arisi pour l'exposition présentée à Piacenza en coordination avec le Musée du Louvre et de l'Herzog Anton Ulrich Museum de Braunschweig.

Jacopo Bassano. – Edité par Nuova Alfa Editoriale (1992-1993) sous la direction de Beverly L. Brown et Paola Marini pour l'exposition d'abord présentée à Bassano-del-Grappa, puis à Fort Worth (Texas).

Guido Cagnacci. – Edité par Electa (1993) sous la direction de Daniele Benati et Marco Bona Castellotti pour l'exposition présentée à Rimini, important pour la qualité des textes comme pour l'iconographie.

Le Siècle de Titien. – Edité par la Réunion des musées nationaux (1993). Sans doute la plus importante des expositions présentées cette année à Paris (commissaire, Michel Laclotte). Texte érudit, mais la qualité des reproductions n'est malheureusement pas toujours à la hauteur.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes. – Edité par Gallimard/Electa (1993) pour l'exposition du Musée d'Orsay. Excellente qualité des reproductions.

Dessins de Liotard. – Edité par la Réunion des musées nationaux en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Genève (1992) sous la direction d'Anne de Herdt. Excellent travail pour une exposition de haute sensibilité, présentée à Genève et au Louvre.

L'Ame au corps. – Edité par Gallimard/Electa (1993) sous la direction de Jean-Clair et Jean-Pierre Changeux pour l'extraordinaire exposition du Grand-Palais – particulièrement en ce qui concerne les dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Mexico, Splendors of Thirty Centuries. – Edité par le Metropolitan de New-York pour une exposition présentée à New-York, à San-Antonio, à Los Angeles, accompagnée d'un texte d'Octavio Paz.

Hispania-Austria. – Edité par Electa (1992) pour l'exposition sur la maison d'Autriche présentée à Innsbruck et à Tolède.